QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12201 — 4 F — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 18 AVRIL 1984

LA GUERRE AU NICARAGUA

Les paysans du Nord entre deux feux

LIRE PAGE 4 LE REPORTAGE DE MARCEL NIEDERGANG



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

Les dossiers du « Monde »

La sécurité routière

Lire page 14

L'impatience des Brésiliens

Les Brésiliens se surpassent. Le 10 avril, ils avaient été plus d'un million à descendre dans la rue à Rio-de-Janeiro pour demander que leur prochain président soit élu au suffrage universel. Ils étaient au moins un million et demi, le lundi 16 avril, à Sao-Paulo à crier le même slogan : « Diretas, ja ! », l'élection directe, dès maintenant.

Ces chiffres sont certes à la dimension des agglomérations urbaines immenses du pays. Mais ils expriment le sentiment général après vingt ans de régime militaire : les Brésiliens, dans leur quasi-totalité, veulent désormais se gouverner eux-mêmes. Ils en ont assez des sophismes et des subterfuges dont se servent leurs dirigeants pour accréditer l'idée qu'une démocratie pleine et entière serait prématurée. Plongés dans une crise économique et sociale très grave, ils ont le sentiment — illusoire, peut-être, mais légitime — que là où les généraux ont échoué un gouvernement librement élu pourrait, lui, réussir.

Mais si de telles masses humaines manifestent dans le calme, sans incident, c'est parce que le Brésil s'est déjà en grande partie démocratisé. Nous ne sommes pas dans le Chili du général Pinochet, où les carabiniers tirent sur les gens dès qu'ils ont le front de déployer des banderoles. Les militaires brésiliens sont d'une espèce assez rare en Amérique latine : même lorsqu'ils faisaient régner la dictature, leur discours démocratisant n'était pas vide de sens. Il puisait ses racines dans la tradition libérale, antitotalitaire, du pays et aussi dans cette fascination qu'exercent là-bas la vieille Europe et les Etats-Unis, avec leur goût pour les libertés et leur système économique, si dommageable pourtant, lorsqu'il est appliqué dans un pays du tiers-monde avec cynisme ou sans discernement.

Les généraux ont donc rétabli la plupart des libertés. Ils l'ont fait par intelligence politique et sous la pression d'une société qu'ils ont contribué à moderniser. Mais pas toutes les libertés. Ils hésitent à confier à leurs concitoyens le choix du successeur du général Figueiredo, dont le mandat présidentiel se termine le 15 mars 1985. Ils acceptent de laisser la place à un civil, et même d'en négocier le nom avec les partis politiques.

Mais ils veulent contrôler la passation de pouvoirs, en maintenant la fiction d'une « élection » par un collège électoral taillé sur mesure. Ils craignent en effet que le suffrage universel ne leur réserve de mauvaises surprises et n'amène à la présidence un homme comme M. Lionel Brizola, l'actuel gouverneur de Rio, qui a été autrefois leur pire ennemi.

L'opposition ne désespère pas d'arriver à ses fins. Elle a déposé au Parlement un projet d'amendement à la Constitution pour rétablir l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. Pour qu'il soit adopté — le vote aura lieu le 25 avril, — il faudrait les deux tiers des voix, c'est-à-dire de nombreuses défections dans le parti gouvernemental. Le gouvernement lui-même est divisé. Le vice-président de la République, M. Aureliano Chaves, vient de se prononcer solennellement pour l'élection directe alors qu'il occupait la présidence, le général Figueiredo étant en voyage. Ce dernier a essayé d'atténuer l'impact de la manifestation de lundi en annonçant le même jour que le prochain mandat présidentiel serait réduit à quatre ans et le suffrage universel rétabli dès... 1988. Les Brésiliens savent déjà qu'ils n'ont pas défilé en vain dans les rues.

L'URSS a repris ses opérations offensives en Afghanistan

L'un des principaux chefs de la résistance en visite à Paris dénonce le « matraquage » soviétique

Le professeur Borhanuddin Rabbani, président du Parti de la résistance afghane, Jamiat-I Islami, a été reçu, le lundi 16 avril, par M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay. Cette rencontre illustre l'importance croissante du Jamiat-I Islami dans la résistance afghane et la percée diplomatique qu'il a effectuée à la suite de la nomination de M. Rabbani comme unique observateur de la résistance afghane au sommet islamique de janvier dernier à Casablanca. Sur le plan militaire, le Jamiat regroupe la plupart des fronts militaires du nord de l'Afghanistan, en particulier le Panshir du commandant Masoud. Mais il semble que ce mouvement soit en train de s'implanter également dans les zones tribales du Sud. M. Rabbani, âgé d'une quarantaine d'années, était professeur de philosophie à la faculté de théologie de Kaboul. Il a fait partie du noyau fondateur du Jamiat, créé à la fin des années 50 sous l'ancien régime. Il appartient à la mouvance islamiste modérée. Il expose ici ses vues sur l'état actuel du problème afghan.

« Comment voyez-vous la situation actuelle à l'intérieur de l'Afghanistan ? »

— La période Andropov a marqué un net changement de tactique soviétique en Afghanistan : les activités proprement militaires avaient diminué, mais tout reposait sur la pénétration de la résistance par le KGB et son émule afghan, le Khad. Il s'agissait d'opérer des retournements de groupes et des assassinats sélectifs de chefs. Avec Tchernenko, c'est le retour aux opérations militaires massives. Nous notons depuis le début du mois de mars une augmentation considérable du trafic par le pont aérien venant de l'URSS. Les opérations militaires impliquent à nouveau de grosses unités et sont précédées de bombardements aériens intensifs s'étendant sur plusieurs jours. Ce matraquage vise, bien sûr, les bastions de la résistance (Mazar, Herat, Laghman, Nord-Basakhashan) et nous nous attendons à une attaque au Panshir et sur Kandahar.

Propos recueillis par **OLIVIER ROY.**

(Lire la suite page 6.)

Le gouvernement privilégie l'assainissement des entreprises au détriment de l'emploi

Le nombre des chômeurs a plus augmenté en trois mois que pendant toute l'année 1983

Le chômage en France atteint un niveau record en mars : 2 244 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits à l'ANPE, en données corrigées des variations saisonnières, soit 2,3 % de plus que le mois précédent et 11,4 % de plus qu'en mars 1983.

Où est le temps, pas encore si lointain, où le gouvernement français s'enorgueillissait d'avoir su contenir le chômage en dénonçant M. Reagan et Mme Thatcher, l'un et l'autre accusés de sacrifier le devenir de l'homme à une implacable restructuration économique ? Le premier ministre savait même, à l'occasion, jouer de la fibre patriotique. Il évoquait l'exemplaire action d'un pouvoir de gauche, soucieux d'allier les indispensables efforts de modernisation de l'appareil productif au respect des travailleurs et de la tradition socialiste.

Loin d'être en reste, le ministre délégué chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, n'hésitait pas, alors, à se glorifier des résultats obtenus pour maintenir le chômage *« sur la crête »* des 2 millions, et à vanter la *« gestion sociale »* à laquelle devait succéder la *« gestion économique »*.

A la fin de l'automne, puis pendant l'hiver, les deux voix se sont tues sur ce sujet. Les communiqués du ministère de M. Ralite se sont faits laconiques. Progressivement, insensiblement, la priorité de la lutte contre le chômage passait au second plan, au nom des réalités qui imposaient d'autres urgences en matière industrielle, dont on a bien vu, au cours de ces dernières semaines, les sacrifices qu'elles impliquaient dans le domaine de l'emploi.

Entre-temps, aussi, le langage avait changé. M. Jack Ralite le premier (*le Monde* du 24 mars) pronostiquait 2,6 millions de chômeurs à la fin de l'année *« si le rythme actuel se maintenait »*. *« A court, ni à moyen et long terme, il n'y a de régression possible du chômage sans création nette d'emplois dans la sphère productive »*, ajoutait-il, en refusant l'explication qui *« présente l'accroissement du chômage comme une fatalité liée aux mutations technologiques »*.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 35.)

Le PCF proteste de sa loyauté envers la majorité

Une rupture serait plus dangereuse pour les communistes que pour les socialistes

MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy et Lionel Jospin devaient, avec M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, déterminer, mardi matin 17 avril, les modalités de la « clarification » des rapports entre les socialistes et les communistes, annoncée par le chef de l'Etat, puis par le premier ministre, qui en avaient discuté en tête à tête, lundi.

De leur côté, les dirigeants du PCF devaient étudier, au même moment, lors de la réunion hebdomadaire du bureau politique, les diverses hypothèses avancées sur cette « clarification » et la conduite qu'ils devaient adopter dans chaque cas.

MM. Mitterrand, Mauroy et Jospin disposent, pour évaluer les intentions des communistes, face aux mises en demeure répétées dont ils sont l'objet depuis la conférence de presse présidentielle du 4 avril, de deux éléments nouveaux.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

Du bon usage des manifestations

par THOMAS FERENCZI

L'isolement des sidérurgistes lorrains, dont la « marche sur Paris » n'a pas réussi à susciter un mouvement populaire d'ampleur nationale, invite à s'interroger sur le bon usage des manifestations. Trois questions au moins viennent à l'esprit.

1) *Qu'est-ce qui fait descendre les Français dans la rue ?*

Il apparaît clairement que le défilé du 13 avril n'a mobilisé que les travailleurs directement intéressés par le plan gouvernemental et que la solidarité ne s'est pas étendue à d'autres catégories de la population. Or, pour qu'un rassemblement de cette nature soit considéré comme un succès, il faut qu'il réunisse dans une même protestation, autour d'un thème suffisamment porteur, des gens d'origines et d'opinions diverses.

Les ouvriers de Lorraine, pas plus que les fonctionnaires il y a quelques semaines, les cadres il y a quelques mois, les artisans et les commerçants il y a un an, ne sont parvenus à rallier à leur cause, au nom de la justice, tous ceux qui auraient pu légitimement se sentir concernés par la défense d'hommes et de femmes bafoués dans leurs droits. Certes, la sympathie de nombreux Français est acquise à ces victimes présumées de la politique de la gauche, mais ce sentiment va rarement jusqu'à la compréhension, encore moins jusqu'au soutien.

En revanche, rappelons-nous comment, en décembre dernier, la marche des jeunes immigrés a entraîné, dans de vastes couches de la population, une adhésion surprenante, couronnée par une vaste manifestation parisienne. Rappelons-nous aussi l'immense succès du rassemblement de Versailles en faveur de l'école privée, qui a réuni, il y a un peu plus d'un mois, une multitude tranquille et résolue, dont l'importance a dépassé les prévisions les plus optimistes.

Même si les chiffres de ces deux grands défilés ne sont guère comparables, ceux-ci ont en commun d'avoir drainé, pour la sauvegarde d'un principe jugé, à tort ou à raison, menacé — la dignité des immigrés dans le premier cas, la liberté de l'enseignement dans le second — des foules qui n'étaient pas venues revendiquer pour elles-mêmes la satisfaction d'intérêts catégoriels, mais affirmer leur foi en certaines valeurs.

On observera peut-être qu'il est triste — et injuste — d'identifier à un banal corporatisme la lutte des travailleurs lorrains pour le maintien de leurs emplois et la survie de leurs métiers. Pourtant, c'est bien ainsi, apparemment, qu'a été perçue leur action.

Il reste que certains de ces corporatismes ont plus d'effet que d'autres sur les pouvoirs publics.

2) D'où la deuxième question : *quelles sont les manifestations qui impressionnent le gouvernement et quelles sont celles qui le laissent insensible ?*

Les sidérurgistes défilent dans l'ordre et la discipline : le plan de restructuration ne sera pas modifié. Les professeurs d'université se promènent en toge dans les rues de la capitale et de quelques grandes villes : le projet de réforme de l'enseignement supérieur est amendé. Il n'est donc pas toujours nécessaire de rassembler des foules pour se faire entendre : il suffit parfois d'avoir l'oreille des autorités. Plusieurs centaines de policiers en cortège seront toujours plus influents que plusieurs dizaines de milliers de jeunes immigrés.

On voit combien, à ne considérer que le nombre des manifestants, il est difficile de fixer un seuil au-delà duquel une action a quelque chance de provoquer un changement de la politique gouvernementale, et en deçà duquel elle apparaît comme un échec.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Dialectique

Grand écart, schizophrénie, amour-haine, participation sans soutien : la situation des communistes par rapport au pouvoir n'est pas simple. Croyez-vous qu'il soit aisé et agréable d'être toujours ballotté par la dialectique incessante du dehors et du dedans ?

Il ne tiendrait qu'à eux d'arrêter cette gymnastique admirable qui fait dire à M. Rigout, dans un même souffle : je préfère le plan du PCF sur la sidérurgie, et il n'est pas question de quitter le gouvernement qui en a adopté un autre.

Mais tout le monde doit vivre avec ses contradictions : c'est pourquoi les communistes gardent le cœur à gauche et les portefeuilles ministériels.

BRUNO FRAPPAT.

Une mise en garde de Mgr Lustiger

A la veille du conseil des ministres l'archevêque de Paris demande au gouvernement d'amender son projet sur les maîtres du privé

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a pris position, mardi 17 avril, contre le projet gouvernemental de réforme du statut des maîtres de l'enseignement privé. Dans une déclaration officielle, publiée à la veille du conseil des ministres qui doit examiner les textes sur l'école privée, Mgr Lustiger affirme avec une certaine solennité : *« Je dis non à un processus de fonctionnarisation des enseignants qui mettrait en péril l'identité de l'école catholique. »*

Le cardinal condamne ainsi l'avant-projet de décret, tel qu'il a été rendu public, le 6 avril, et tel qu'il pourrait être communiqué par M. Alain Savary au conseil des ministres du 18 avril. Cette dernière étape motive l'intervention de Mgr Lustiger. En effet, on notera que ce n'est pas Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale française, mais l'archevêque de Paris, considéré comme plus « politique », qui prend la parole à la veille du conseil des ministres. Cette intervention hausse encore le ton de la négociation entre le pouvoir et l'Église.

Mgr Lustiger a décidé de parler, poussé par deux nécessités. La première est celle de ne pas laisser les partis d'opposition déborder l'épiscopat sur sa droite en mobilisant les enseignants et les parents les plus combatifs qui reprochent aux évêques leur mollesse face aux projets gouvernementaux sur l'enseignement privé.

D'autre part, Mgr Lustiger, qui est très soucieux de régler la question scolaire, ne redoute pas moins de dépasser les bornes au-delà desquelles l'enseignement privé se trouverait en danger de perdre son identité. Le Père Paul Guiberteau, secrétaire général du comité national de l'enseignement catholique (CNEC), l'a convaincu que le processus de nomination et de gestion du corps professoral prévu par l'avant-projet de décret sur les maîtres du privé était lourd de menaces. L'archevêque de Paris le dit avec l'espoir que cette mise en garde sera prise en considération par le gouvernement. Dernier avertissement !

En apparence, les propos du cardinal sont d'une fermeté jamais atteinte : *« Je dis non à un processus de fonctionnarisation... »* Et se profile la grande manifestation parisienne dont rêvent les défenseurs les plus acharnés de l'« école libre ». Mais Mgr Lustiger poursuit : *« ...un processus de fonctionnarisation qui mettrait en péril l'identité de l'école catholique »*. L'introduction de la relative change beaucoup de choses. Elle laisse apparaître en filigrane le désir de parvenir à une titularisation qui laisse intacte l'identité de l'école catholique. Les négociateurs du CNEC ont en tête les quelques « verrous » de sûreté qu'ils voudraient voir acceptés par le gouvernement. Ainsi demandent-ils que le chef d'établissement conserve l'initiative de la nomination des maîtres dans son école. Ils exigent encore que la formation de leurs professeurs reste réellement *« spécifique »*.

Si le gouvernement acceptait de faire quelques pas dans ce sens, l'épiscopat ne répugnerait peut-être pas à une fonctionnarisation devenue presque « catholique »...

ALAIN FAUJAS.

(Lire en page 10.)

Un entretien avec le secrétaire général du CNAL

La laïcité est une valeur d'avenir

déclare **M. Michel Bouchareissas**

Lire page 10

Mort du claveciniste Ralph Kirkpatrick

Un savant chaleureux

Lire page 16 l'article de JACQUES LONCHAMPT

idées

Élections européennes

Dans deux mois se dérouleront les élections européennes. Georges Mesmin montre que la convergence est grande en matière de défense entre les deux partis de l'opposition. Paul Sabourin demande que l'on considère de près le projet d'Union européenne voté par le Parlement de Strasbourg. Enfin Patrick Martin propose un amendement à la Constitution aux fins d'une extension des pouvoirs de l'Assemblée des Dix.

Un Parlement, pour quoi faire ?

par PATRICK MARTIN (*)

DEPUIS les élections européennes de juin 1979, un conflit oppose juristes et politiques quant à la dénomination de l'institution qui a son siège à Strasbourg, une pièce pour le moins contestée de l'édifice communautaire. Les juristes (mais aussi les politiques hostiles à l'intégration européenne) emploient l'expression « Assemblée des Communautés européennes », dans laquelle ne siègent que des « représentants » des Etats. Ces derniers, quant à eux, ne voient pas pourquoi on les priverait d'une légitimité qu'ils ont acquise grâce à leur élection au suffrage universel direct : ils se considèrent donc comme de véritables parlementaires, siégeant dans un « Parlement européen », expression consacrée bien avant 1979.

En réalité, ce débat juridico-politique a tout d'une fiction : on ne peut demander à des politiques de se comporter en diplomates, tant il est vrai que pendant quatre années de législature les considérations nationales se sont pour ainsi dire toujours effacées face aux solidarités idéologiques.

De plus, la Déclaration solennelle sur l'Union européenne, adoptée le 19 juin 1983 à Stuttgart, sous la responsabilité des chefs d'Etat et de gouvernement, emploie indifféremment l'une ou l'autre dénomination. Par exemple : « *L'Assemblée des Communautés européennes a un rôle essentiel à jouer dans le développement de l'Union européenne. Le Parlement européen débat de toutes les matières relevant de l'Union européenne, y compris la coopération politique.* »

Les juristes nous diront qu'une telle déclaration n'a aucune force juridique puisque les communiqués résultant de la coopération politique n'engagent les Etats que dans la limite de leur consentement : peut-être. Mais il reste que les responsables gouvernementaux ne peuvent, sans nuire à leur crédibilité, n'émettre que des vœux pieux.

Enfin, les adversaires de l'extension des prérogatives de l'Assemblée de Strasbourg font valoir que l'expression « Parlement européen », n'a pas de sens pour trois raisons : 1) cette institution ne participe pas à l'exercice de la souveraineté nationale ; 2) elle ne dispose d'aucun pouvoir législatif ; 3) elle n'a pas de légitimité.

Le raisonnement juridique, sans faille, semble emporter la conviction à la lumière de la décision du Conseil constitutionnel en date du 30 décembre 1976 : celle-ci proclame la conformité à la Constitution de l'acte de Bruxelles du 20 septembre de la même année, prévoyant l'élection de l'Assemblée des Communautés au suffrage universel direct, mais seulement en tant qu'elle « *ne participe pas à la souveraineté nationale* », et que l'« *indivisibilité de la République* » n'est pas mise en cause par l'adoption d'un mode de scrutin qui contredirait ces principes. Il s'agit, bien qu'il ne soit pas explicitement mentionné, du mode de scrutin proportionnel régional, celui-là même, pourtant, qui est prévu par le traité de Rome, ratifié dans les formes en 1957... Or s'il est vrai qu'il n'existait aucun contrôle effectif de constitutionnalité, à cette époque, on ne voit pas pourquoi, même sous l'emprise de la Ve République, la France ne devrait pas respecter le principe de la supériorité du traité sur l'ordre juridique interne.

Pour mettre fin à cette anomalie juridique, il suffirait de proposer un amendement à la Constitution, affirmant clairement que l'Assemblée européenne ne participe pas à la souveraineté nationale, ce qui lèverait alors l'hypothèque de l'inconstitutionnalité *a priori* d'une disposition législative instaurant le scrutin régional.

Cela aurait aussi pour effet de ne plus faire dépendre la présence de candidats sur une liste du seul appareil politique national, et d'éviter, de surcroît, les surreprésentations de certaines régions... Une fois ces dispositions adoptées, plus rien ne s'opposera à l'extension contrôlée des pouvoirs du Parlement européen.

L'enjeu de la campagne européenne est de taille au moment où certains états-majors politiques la falsifient en querelle revancharde de politique intérieure ; or le défi de la prochaine législature européenne n'est autre que celui de la démocratie et de la liberté.

Un Parlement digne de ce nom sera la meilleure illustration du souhait qu'inscrit Jean Monnet dans ses *Mémoires* : « *Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes.* »

(*) Membre du conseil national du Mouvement européen et du Parti socialiste, responsable national de la Jeunesse européenne fédéraliste.

De la convergence à l'accord sur la défense

par GEORGES MESMIN (*)

SELON la majorité, la liste de l'opposition pour l'élection européenne du 17 juin, s'agissant en particulier de la défense, couvrirait de son manteau trompeur la thèse et l'antithèse. Cette accusation apparaît dérisoire, lorsque l'on sait que l'alliance contre nature qui nous gouverne est condamnée à se briser sur ce même problème, le choix de civilisation qu'il implique étant différent pour chacun des partenaires.

Rien de tel entre les deux grandes formations de l'opposition. La « liste unique » consacre l'existence d'une convergence vraiment spectaculaire. C'est ce qu'atteste le rapprochement des récentes déclarations du président du RPR et des propositions présentées, le 1er mars 1984, par l'UDF dans son Livre rouge *Défendre l'Europe*, qui reprend et développe sur ce point son Livre blanc de mai 1980. Non, M. Jospin, il n'y a pas, comme vous le dites, « improvisation » dans l'opposition sur le chapitre de la défense de l'Europe.

Je souhaite fournir la preuve de ce que j'avance. A cet effet, je constaterai d'abord, brièvement, l'accord sur l'origine et l'ampleur de la menace ; l'accord sur le caractère vital du « couplage » entre les défenses de l'Europe et de l'Amérique ; l'accord sur une concertation militaire entre Européens, qui n'a pas encore été réellement engagée ; l'accord entier sur l'approche nécessairement pragmatique du problème de la défense de l'Europe.

Deux points cruciaux du profond réexamen des conditions de la défense de l'Ouest qui doit s'engager, le nucléaire et la défense « sur les avants », requièrent plus qu'une simple constatation globale d'accord. C'est là-dessus que je m'étendrai.

Le 17 octobre 1983, à Bonn, Jacques Chirac parle d' « *une dissuasion européo-américaine garantissant la sécurité de l'Europe occidentale* ». Dans une interview donnée au *Monde*, le 27 octobre, il précise que les traités existants s'opposent à la possession de l'armement nucléaire par l'Allemagne de l'Ouest et que, d'ailleurs, « *ni le gouvernement allemand ni l'opinion publique de ce pays ne revendiquent une telle possibilité* ». Mais il souligne, dans cette même interview, la nécessité d'une coopération nucléaire entre la France et la Grande-Bretagne.

Avec le président du RPR, l'UDF pense que le problème nucléaire est au cœur de tout développement européen en matière de défense. Avec lui, elle pense que des développements de cette nature impliquent une coopération entre la France et la Grande-Bretagne et une « consultation » entre nations européennes nucléaires et non nucléaires. L'UDF est toutefois plus prudente sur la notion de « garantie » nucléaire stratégique, laquelle implique la mise en œuvre éventuelle de représailles contre les villes de l'adversaire. Elle se contente — ce qui est déjà considérable — de noter que le concept même d'une défense européenne postule que les nations nucléaires européennes « *envisagent la possibilité d'engager leurs forces nucléaires au profit de leurs voisins, dans certaines conditions et selon des modalités à débattre* » (1).

Le choix de la dissuasion « *sur les avants* » est au cœur du Livre rouge de l'UDF : « *L'adversaire s'étant doté de moyens classiques considérables d'attaque, de rupture et de pénétration, il est indispensable de lui opposer un dispositif classique suffisamment important pour qu'il sache qu'il serait obligé de s'engager à un niveau tel qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur le risque d'une riposte des armes nucléaires tactiques et de théâtre... Dans l'optique de la défense commune, la France sera bien évidemment amenée à passer d'une doctrine qui réserve l'ANT française pour l'ultime « avertissement » à une conception intégrant la menace d'emploi de l'ANT sur les avants du théâtre européen* » (2).

Jacques Chirac ne paraît pas éloigné de ce concept lorsqu'il déclare qu'« *il s'agit de rendre aux Européens confiance en eux-mêmes, et pour cela leur donner la garantie qu'ils seront défendus à leur frontière de l'Est* » (3).

Il faut maintenant aller au bout du chemin déjà parcouru. Le moment est en particulier venu de comprendre que nous perdrions notre temps à prôner une défense commune, ou tout simplement coordonnée, « *sans que la position particulière de la France puisse de quelque manière être remise en cause* », comme le suggère le rapport RPR du 12 juin 1983 sur l'Europe. Le maintien de ce postulat serait aussi destructeur de toute possibilité d'évolution qu'un refus de nos alliés de dépasser une certaine orthodoxie « OTAN ».

Il n'est pas question de réintégrer les structures actuelles de l'OTAN, dont une transformation radicale est d'ailleurs inscrite dans le concept même de développements européens en matière de défense. Mais l'évolution, que l'UDF et le RPR souhaitent, suppose à l'évidence que la France affiche clairement sa solidarité et qu'elle prenne sa place à part entière dans les futures structures de la défense commune.

Les convergences pourront alors se transformer en un accord proclamé haut et clair, inscrit dans la logique de la liste européenne unique.

(*) Député de Paris (UDF-CDS), membre de la commission de la défense nationale et des forces armées.

(1) Livre rouge UDF, p. 32.
(2) *Idem*, pp. 30 et 33.
(3) *Le Monde* du 28 octobre 1983.

Changeons les institutions !

par PAUL SABOURIN (*)

PERSONNE ne peut nier que les institutions actuelles de l'Europe soient en crise. Le sommet de Bruxelles l'a, une fois de plus, prouvé. Seules les administrations, comme toujours dans tout système, se contentent fort bien de ces blocages qu'elles ont au reste souvent provoqués.

En vérité, on voit bien les problèmes techniques. Ils ont été répertoriés, classés, fichés, ont fait l'objet d'échanges d'arguments lors de nombreuses discussions, qu'il s'agisse des transports aériens et maritimes, de l'environnement, de la recherche, de l'éducation... Peu de domaines ont échappé à la sagacité des Européens : mais ils ont tous achoppé sur une absence de plus en plus grande de volonté politique.

Qui dit volonté politique, dit institutions capables d'exprimer celle-ci. Or, actuellement, les institutions politiques européennes ne fonctionnent plus. La Commission est aboulique ; le conseil des ministres est paralysé par la règle coutumière de l'unanimité ; le Parlement se heurte à des obstacles qui vont à l'encontre de sa légitimité démocratique ; la Cour de justice ne peut à elle seule faire l'Europe du droit, malgré une action en profondeur et sans complaisance.

Désormais, on ne peut envisager un projet politique européen sans évoquer une négociation du type de celle de Messine, en 1955 !

Or le Parlement européen a posé un acte constitutionnel fondamental en votant, le 14 février 1984, un projet d'Union européenne, issue du fameux rapport Spinelli. Expression de la souveraineté populaire, le Parlement européen a acquis une évidente légitimité. Son projet ne peut, en conséquence, être ignoré. Mais il manque à ce dernier la légalité que seule lui donnerait la procédure de ratification propre à chaque Etat de la Communauté. L'élection prochaine du Parlement européen au suffrage universel fait de cet acte un enjeu qui interpelle nos démocraties.

Critiques à double sens

De quoi s'agit-il ? Sommairement, de partager le pouvoir législatif entre le Parlement et un conseil de l'Union formé de représentants des gouvernements ; de faire de la Commission une véritable institution politique, un exécutif réel, alors que le conseil européen, devenant une institution de l'Union, nommera le président de la Commission. La compétence de l'Union s'étendra au domaine économique, au domaine social, à la politique étrangère, à la défense, aux droits civils et politiques.

On a déjà entendu des critiques, la plupart fondées sur la coupable atteinte à la souveraineté de l'Etat-nation. D'autres critiques, à l'inverse, dénoncent la timidité du rapport Spinelli, au nom du fédéralisme : il faut, dit-on, un président européen élu au suffrage universel direct par les peuples réunis des dix Etats, et deux Assemblées, l'une représentant les Etats, disposant de pouvoirs plus importants que l'autre, qui représente les peuples !

Eternel combat entre les tenants du fédéralisme et les champions de la confédération ! Mais désormais : Etats-Unis d'Europe ou Union européenne ?

Il faut bien se rappeler, en effet, que le traité de Rome n'a pas été conçu comme un cadre rigide : l'Europe est un vieux « cap de l'Asie », chargée d'histoire, reflétant la plus large diversité de tempéraments nationaux. Il ne s'agit toujours pas de fusionner les Etats, mais bien d'exercer les souverainetés en commun, comme le répétait Jean Monnet. L'Europe des Communautés est, à cet égard, une entité entièrement nouvelle. Mais cette enveloppe institutionnelle ne peut qu'être évolutive. Lorsque tous les bénéfices en ont été tirés, il faut aller plus loin.

L'Union européenne est à mi-chemin du fédéralisme — les Etats-Unis d'Europe qu'il faudra bien faire un jour — et de la « non-Europe ». L'actuelle confédération est devenue molle et reste immobile. Une intégration cependant trop brutale aboutirait à la désintégration. Gardons les Etats-Unis d'Europe comme l'utopie à réaliser, au moment où la nécessité en fera loi.

Pour l'instant, il faut transcender les structures actuelles. Les institutions communautaires ne peuvent aujourd'hui mettre en œuvre les indispensables politiques contenues dans *le Pari pour l'Europe*, de Michel Albert : créer trois millions d'emplois, obtenus par l'augmentation de l'investissement d'au moins 15 milliards d'ECU (emprunt et taxe pétrolière) ; créer un « espace européen » pour la recherche et l'industrie ; lancer un plan Marshall en direction du tiers-monde, notamment vers les pays ACP ; améliorer la flexibilité du travail, en réduisant notamment sa durée.

Nous voici au point de départ de la discussion qui doit s'engager à l'occasion de l'élection du Parlement européen ! Les partis politiques français doivent prendre position sur le projet de traité. Celui-ci doit transcender le clivage droite-gauche. Nous sommes de nouveau, comme en 1945, devant l'Europe de la nécessité : si on ne la réalise pas — et le projet d'Union semble à la fois vivant et raisonnable, — l'avenir technologique de chaque Etat européen se dessine, s'il traite seul, comme celui d'un sous-traitant des Etats-Unis et du Japon...

Il faut donc qu'il y ait un vrai débat sur le projet d'Union. Que diront les communistes ? Sûrement « non ». Que diront les socialistes qui se sont abstenus en février dernier à Strasbourg ? Que dira Mme Veil, alors que l'UDF et le RPR se sont divisés sur le même sujet ?

Oui ou non, la campagne électorale sera-t-elle européenne ? C'est à chaque citoyen d'interpeller les formations partisanes : êtes-vous prêtes à appuyer la mise en œuvre de ratification du traité ?

Ne nous y trompons pas : nous sommes à un tournant capital de la construction européenne. C'est l'étape décisive sur la voie des Etats-Unis d'Europe que Victor Hugo appelait de ses vœux.

(*) Professeur de droit public, université de Paris-V.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX° — OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« LA MAIN ET L'OUTIL » d'Edgard Pisani

Un nouveau « tiers-mondisme »

IL y a maintenant une « culture » tiers-mondiste. Nous ne parlons pas de celle qui jaillirait de pays non industrialisés aussi variés que la Haute-Volta, le Bangladesh ou la Chine. Bien étrange serait en vérité cette macédoine. Non ! Mais depuis qu'il y a des experts, et qui pensent au développement, s'élabore un terreau de connaissances, et de projets de plus en plus homogènes. On s'en rend mieux compte en lisant *la Main et l'Outil*, le livre qu'Edgard Pisani vient de publier.

Commissaire européen chargé des questions de développement, grand négociateur des nouveaux accords de Lomé, sa position le qualifiait d'autant plus pour une analyse féconde du sujet qu'il aime aller sur le terrain.

Ce qu'on y voit n'est pas beau, après deux décennies de développement. Pourquoi ? Parce qu'on a cru avec M. Rostow — que M. Pisani aurait dû épingler au passage — qu'il y aurait pour tous les pays de la planète un simple décalage dans le temps, et que chacun, à son moment, « décollerait ». A l'Occident de raccourcir ce délai, en transférant ses techniques. Erreur, dit fort justement notre auteur. « *Il nous faut passer de l'aide à l'outil à l'aide à la main.* » Ce ne sont pas les barrages qu'il faut privilégier mais « *la société des hommes, les structures sociales, la vie locale, en un mot la main capable de saisir les outils* ». Les organisations non gouvernementales, les fameuses ONG, ont compris cela depuis longtemps, et c'est vers ce style d'efforts que les gouvernements et les institutions internationales devraient se tourner, comme le rappelait récemment René Lenoir (1).

L'aide alimentaire ? A réviser également de fond en comble, si l'on ne veut pas connaître ses effets pervers qui conduisent notamment à la ruine des paysans locaux et aux modifications des habitudes de consommation locales.

L'industrialisation ? Elle a constitué un mythe pour les pays qui ont confondu développement et croissance. Or, comme le dit très justement M. Pisani, l'industrie n'est pas un produit livrable, prêt à l'emploi, mais l'aboutissement d'un long processus dans lequel les activités économiques sont de plus en plus complexes. Le plus efficace aujourd'hui, pour le tiers-monde, est d'innerver la société rurale de réseaux de soutien au développement.

Lutter contre la balkanisation de l'Afrique, c'est également travailler à sa « *sortie du tunnel* ». Il faut créer des « espaces organisés » qui, au reste, ne sauraient être identiques les uns aux autres.

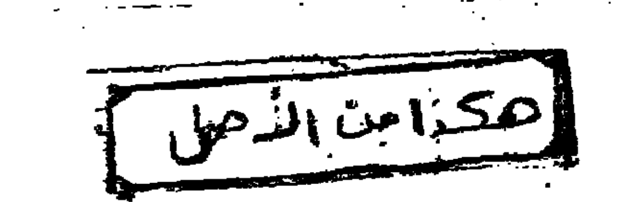
Enfin, il n'est pas moins important pour le tiers-monde d'échapper au mimétisme culturel, car le développement ne se réduit pas à une collection d'objets importés et c'est au village que doit se faire l'éducation.

Parmi les idées fortes qu'il nous transmet, M. Pisani donne celle-ci : le développement n'est pas une greffe mais une graine. Puisse celle qu'il a semée, grâce à son livre, féconder ce nouveau « tiers-mondisme » qui ne s'alimente pas aux sources du repentir mais à celles de la justice.

PIERRE DROUIN.

★ Éditions Robert Laffont, 256 pages, 72 F.

(1) Lire *le Monde* du 12 avril 1984.



هكذا من الأصل

EUROPE

RDA

TOUT EN CONTINUANT D'ACCORDER DE NOMBREUSES AUTORISATIONS DE DÉPART

Les autorités ont lancé une campagne de mise en garde contre la tentation d'émigrer

De notre envoyé spécial

Berlin. – Une campagne de presse est actuellement organisée en République démocratique allemande dans le but de prévenir la population contre la tentation de partir pour l'Ouest. « La liberté a plusieurs visages en RFA » titrait la semaine dernière *Neues Deutschland*, l'organe du Parti socialiste unifié (communiste) est-allemand. Les moyens d'information ont insisté sur les déconvenues qui attendent de l'autre côté les arrivants de RDA, reprenant, pour donner de la crédibilité à leur thèse, des anecdotes tirées des journaux ouest-allemands, comme l'histoire d'un jeune étudiant en agriculture, racontée par l'hebdomadaire *Die Zeit*, qui, après avoir travaillé comme ouvrier de ferme pour un salaire de misère, se retrouve aujourd'hui abandonné à la soupe populaire de Hambourg.

Les problèmes d'adaptation des réfugiés de l'Est sont effectivement suffisamment fréquents pour que l'Eglise protestante ouest-allemande s'en soit à plusieurs reprises inquiétée. Jusqu'à maintenant les autorités de RDA ne s'en étaient guère émues. Elles ont d'ailleurs fait savoir qu'il n'était pas question d'accepter le retour des enfants prodigues.

Cette campagne a relancé les spéculations sur un arrêt des autorisations d'émigration accordées avec largesse depuis le début de l'année, arrêt que tout le monde ou presque, semble tenir pour probable à court terme. Le secrétaire d'Etat ouest-allemand à la chancellerie, M. Philip Jenniger estime que cette vague de réfugiés pourrait s'arrêter au mois de mai. Depuis février, les arrivées au centre de transit de Giessen, dans la Hesse, se poursuivent au rythme élevé de trois cents à quatre cents par jour. Au début de la semaine, le cap des vingt mille réfugiés entrés en RFA depuis le début de l'année devait être dépassé.

Confusion

Deux mois après la brusque décision des autorités de Berlin-Est d'accélérer les autorisations de départ, leurs véritables intentions restent tout aussi obscures et continuent de susciter de multiples interrogations dans les milieux diplomatiques occidentaux. La nouvelle, qui a commencé à se répandre la semaine dernière, de l'arrivée en RDA de quatre à cinq mille Allemands de souche venus d'Union soviétique n'a fait qu'ajouter à la confusion ambiante. Selon des témoignages recueillis à Giessen parmi des réfugiés de la région de Dresde, ces émigrants d'un nouveau genre se verraient confier la place laissée libre par les partants, dont ils se verraient même attribuer les appartements. Souci de combler une pénurie subite de main-d'œuvre ? Cela est peu probable. Selon les experts de la RDA, celle-ci, sans vraiment souffrir de chômage, n'en connaît pas moins un problème d'adaptation de sa force de travail, pléthorique dans certains secteurs et insuffisante dans d'autres. On voit mal en quoi ces nouveaux arrivants résoudraient le problème.

La campagne psychologique en cours en RDA est apparemment destinée à préparer l'opinion à un retour à la normale et semble en tout cas montrer que les dirigeants est-allemands éprouvent quelque difficulté à faire marche arrière. Dans un premier temps, l'accroissement des autorisations de départ est passé pour un geste à l'égard de la RFA, qui attendait des contreparties humanitaires aux avantages économiques consentis à la RDA. En outre, bien que cela ne soit pas encore complètement établi, tout semble indiquer que les autorisations ont permis de se débarrasser à bon compte d'éléments particulièrement turbulents ; de nombreuses personnes qui n'avaient pas songé à déposer des demandes d'émigration, par peur des conséquences presque automatiques sur la vie professionnelle et sur la vie privée, auraient, selon la presse ouest-allemande, postulé à leur tour.

Inquiète de voir nombre de ses membres choisir le chemin de l'exil, la hiérarchie protestante de RDA a suggéré, ces dernières semaines, un assouplissement des permissions de voyages temporaires à l'étranger. La publication récente, dans un quotidien est-allemand, de critiques contre le blocage de la société montre que le thème a aussi fait l'objet d'une discussion au sein des instances dirigeantes.

Le rôle de Moscou

Rien ne permet cependant pour le moment de savoir dans quelle direction la situation va évoluer. Les spéculations vont bon train sur le rôle que Moscou pourrait jouer dans l'affaire. Les Soviétiques se sont répandus, ces derniers temps, dans les milieux diplomatiques pour faire savoir que la soudaine effusion entre les deux Allemagnes avait atteint les limites du supportable. L'avertissement visait non seulement les départs mais également la multiplication des contacts entre hauts responsables des deux États et l'affirmation par Bonn, comme par Berlin-Est, d'une *« responsabilité commune »* dans le domaine de la paix.

On note, dans les milieux occidentaux, que l'Allemagne de l'Est, tout en restant le pilier le plus solide du pacte de Varsovie sur le plan de la sécurité, n'en a pas moins utilisé la marge de manœuvre, dont elle dispose depuis la fin du règne de Brejnev, pour affirmer ses intérêts particuliers. Les nuances dans l'appréciation des mouvements pacifistes occidentaux et dans la présentation du déploiement des missiles nucléaires soviétiques en RDA témoignent d'un certain malaise.

Il est vrai que les pacifistes comme les nouvelles fusées soviétiques ont été source de gêne pour les autorités de Berlin-Est qui se sont trouvées en contradiction avec leur propre propagande. Après avoir ménagé les pacifistes occidentaux l'année dernière, l'Allemagne de l'Est oppose maintenant une fin de non-recevoir à toutes leurs requêtes.

Pour répondre au développement d'autres mécontentements larvés en RDA sur les conditions matérielles et l'exercice des libertés, les dirigeants est-allemands se sont surtout efforcés, au cours des dernières années, de consolider leur économie et de renforcer l'idée d'une entité est-allemande s'appuyant sur ses propres racines. La statue équestre de Frédéric de Prusse a été réinstallée sur l'avenue Unter Den Linden et le cinq centième anniversaire de Luther a été célébré l'année dernière avec un éclat particulier. Parallèlement Berlin-Est n'a cessé d'insister auprès de la RFA sur la nécessité de mettre un terme à la revendication d'une entité allemande unique.

En 1980, en même temps qu'il annonçait le renchérissement du change obligatoire dont doit s'acquitter tout visiteur occidental à l'Est (actuellement de 25 marks par jour), le chef de l'État et du Parti est-allemands, M. Eric Honecker, insistait sur quatre revendications : reconnaissance de deux États allemands séparés, transformation en ambassades des représentations de Bonn en RDA et de Berlin-Est en RFA, règlement du problème frontalier de l'Elbe et suppression du tribunal de Salzgittr chargé d'instruire les « crimes » commis à l'Est contre tout ressortissant allemand. En vertu de la législation fédérale, tout policier est-allemand convaincu d'avoir ouvert le feu contre un fugitif est ainsi passible de condamnations en RFA. A plus forte raison ceux qui donnent l'ordre de tirer.

Tout en cherchant à développer une coopération économique avec la RFA, qui lui apporte de nombreux avantages financiers et lui permet de bénéficier d'un important afflux de technologie, Berlin-Est n'a jamais renoncé à grignoter quelques concessions sur ce terrain.

Même si, depuis quelque temps, les contacts inter-allemands se sont visiblement détendus, la plupart des observateurs restent sceptiques sur la volonté des autorités est-allemandes d'apporter des changements substantiels à leur ligne fondamentale. Le risque serait de toute façon trop grand pour Berlin-Est de voir la situation échapper à tout contrôle. Ce qui s'est passé en Pologne a servi de leçon, et on n'ignore pas que le moindre changement ferait les beaux jours d'une télévision ouest-allemande, dont l'audience est considérable en Allemagne de l'Est. Même si M. Honecker, dont la première visite en RFA est, en principe, prévue pour l'automne prochain, peut éprouver quelque nostalgie au souvenir de sa Sarre natale, les dirigeants est-allemands sont avant tout des réalistes, qui n'ont aucune envie de se saborder avec le navire.

HENRI DE BRESSON.

LES LIAISONS AÉRIENNES AVEC BERLIN

Des manœuvres dans les couloirs

Correspondance

Bonn. — Les trois alliés occidentaux se refusent à commenter les information parues le 16 avril dans le quotidien berlinois *Tagespiegel* selon lesquelles les Soviétiques se montreraient depuis quelque temps *« plus agressifs »* au sein du Centre de sécurité aérienne de Berlin, organisme quadripartite chargé du trafic aérien dans les couloirs reliant l'ancienne capitale du Reich à la République fédérale d'Allemagne.

On confirme cependant que les représentants de Moscou ont à nouveau notifié la semaine dernière aux alliés des maœuvres aériennes dans la zone des trois couloirs, demandant aux appareils commerciaux et militaires de voler à une altitude plus haute que la normale (3 000 mètres) de façon à éviter les risques d'accidents.

Les gouvernements de Paris, de Londres et de Washington avaient déjà élevé, il y a une dizaine de jours, une protestation auprès des Soviétiques. Le dernier incident remonte au 6 avril : un avion militaire soviétique s'était approché suffisamment près d'un avion de ligne pour en être aperçu. Il n'y aurait eu cependant aucun risque de collision. Le même jour, d'autres appareils soviétiques avaient passé à six reprises le mur du son au-dessus de Berlin-Ouest, ce qui ne s'était pas vu depuis 1969.

L'attitude de l'URSS suscite des interprétations diverses.

Certains voient dans ces incidents un effet de la tension internationale, mais deux autres explications sont également avancées. Les Soviétiques pourraient simplement être tentés de profiter du relâchement constaté ces derniers temps dans l'attitude des Occidentaux au sein du Centre de sécurité aérienne de Berlin ; d'autre part, l'autorisation récemment accordée par les alliés à une petite compagnie américaine d'exploiter une ligne aérienne entre Berlin-Ouest et quelques villes européennes — alors que jusqu'à maintenant une seule compagnie des trois pays occidentaux avait reçu des licences — pourrait avoir agacé les Soviétiques. Arguant de raisons de sécurité, ces derniers ont toujours reproché aux alliés d'autoriser un trop grand nombre de vols commerciaux dans les trois couloirs reliant Berlin-Ouest et la RFA.

H. de B.

Italie

Le gouvernement Craxi obtient la confiance des députés mais devra revoir sa politique de rigueur

De notre correspondant

Rome. – Le parti communiste italien et l'extrême gauche ont réussi à empêcher l'approbation par la Chambre, dans les délais prescrits, du plan anti-inflation présenté par décret le 14 février dernier. M. Craxi, qui, devant l'obstruction des communistes avait posé lundi 16 avril la question de confiance au Parlement, a néanmoins obtenu 360 voix (Démocratie chrétienne, Parti socialiste, Parti social-démocrate, Parti républicain, Parti libéral), contre 236, confirmant ainsi la cohésion – au moins apparente – de la majorité gouvernementale. Le 16 avril, à minuit, était l'ultime limite légale pour faire approuver le plan anti-inflation, puisque, selon la Constitution, un décret doit nécessairement être approuvé dans les soixante jours suivant sa publication.

Le gouvernement présentera dès ce mardi 17 avril, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres un « décret *bis* ». Tout en reprenant les idées essentielles du précédent, comme le blocage partiel de l'indexation des salaires, il pourrait avoir une durée d'action limitée à six mois, au lieu d'un an, donnant ainsi une petite satisfaction à l'opposition.

Deux mois d'épreuve de force entre le premier gouvernement italien présidé par un socialiste et l'opposition communiste, s'achèvent ainsi sur un résultat ambigu, qui permet aux uns et aux autres de s'affirmer gagnants. M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, a déclaré : *« Ce ne sont pas les règlements parlementaires légitimement utilisés pour notre combat qui ont vaincu l'acte d'autorité du gouvernement, mais le puissant mouvement de protestation des travailleurs. »*

Le président du conseil a, pour sa part, souligné que son plan avait été approuvé par le Sénat le 23 mars et s'est félicité de la confiance du Parlement.

Pendant plus d'une semaine, le Parlement italien a été complètement paralysé : deux cent quatre députés – pour la plupart communistes – se sont succédé à la tribune sans interruption pour disserter sur quelque trois mille trois cents amendements qui avaient pour but unique d'empêcher l'approbation du décret dans les temps légaux. Dans un hémicycle presque vide, ils se sont livrés à de véritables exercices de style, parfois laborieux, souvent créatifs. La presse, indignée ou amusée, décrivait les « happenings » des nuits de Montecitorio. Certains députés se lançaient dans de brillantes interprétations astrologique du décret-loi, tandis que d'autres préféraient les analyses linguistiques ou psychanalytiques. M. Renato Nicolini, assesseur à la culture de la municipalité de Rome, se tailla un franc succès en improvisant au perchoir, à partir d'une page de l'auteur polonais Witkiewicz, le drame d'un homme *« seul comme Dieu, qui gouverne seul et sans ministre et ne doit répondre qu'à lui-même... »*. Le président du Conseil disait qu'il s'agissait *« des jours les plus noirs de l'histoire de la République italienne »* et dénonçait ce coup de force du PCI qui empêche le gouvernement de faire son devoir. L'opposition rétorquait en mettant en cause la constitutionnalité même du décret, décidé unilatéralement par le gouvernement.

Une épreuve de force

En décrétant le blocage partiel de l'échelle mobile, le PSI voulait affirmer sa crédibilité en tant que force gouvernementale, démontrer qu'il réussissait, contrairement aux précédents gouvernements, à mener une politique de rigueur. Cette décision fit voler en éclats l'unité syndicale. La CGIL (à majorité communiste) et le PCI mettaient en cause moins le contenu du décret que la méthode choisie par le gouvernement. De nombreux délégués de la CISL (catholique) se joignirent aux protestations spontanées qui éclatèrent dans de nombreuses entreprises contre la *« politique d'accord au sommet »* poursuivie par leur confédération. Le 24 mars, plus de sept cent mille personnes manifestèrent à Rome. L'opposition communiste, au Sénat puis à la Chambre, fut d'autant plus acharnée que le succès du gouvernement sur cette question aurait signifié la marginalisation de fait du PCI. Mais le parti risquait aussi l'isolement en menant une bataille à outrance. C'est pourquoi, dès le 12 avril, il commença à poser les jalons d'un compromis ou du moins d'une opposition plus souple, mais le président du conseil, malgré la modération de ses partenaires démocrates-chrétiens, était décidé à mener la bataille jusqu'au bout.

(Intérim.)

République d'Irlande

Les partis catholiques ont du mal à formuler des propositions de compromis sur l'avenir de l'île

De notre correspondant

Dublin. – Les représentants des quatre partis qui participent au Forum pour une Irlande nouvelle ont annoncé, lundi 16 avril, que leur rapport final serait rendu public dans deux semaines. Ce rapport aurait dû être publié il y a deux mois déjà et ce retard est dû aux divergences sur la solution à proposer au problème de l'Irlande du Nord.

Le forum, qui siège depuis le mois de mai de l'année dernière, est la réponse du gouvernement de Dublin, dirigé par M. Garret Fitzgerald, du principal parti de l'opposition, le Fianna Fail et du SDLP (Parti catholique modéré d'Ulster) à la violence politique en Irlande du Nord. Il est significatif que le Fianna Fail, partisan traditionnellement du retrait de la Grande-Bretagne de l'Ulster et de la réunification pacifique de l'île y participe au côté des deux partis de la coalition gouvernementale, le Fine Gael (centriste) et le Parti travailliste qui sont, tous deux plus attentifs aux arguments des protestants de la province du nord. Mais en dépit d'une année de discussions approfondies et de l'examen de centaines de contributions, dont celles des Britanniques, les différences d'approche demeurent. M. Fitzgerald, M. Spring, du parti travailliste, et même M. Hume, du SDLP, préféraient un rapport qui, tout en reconnaissant que la solution idéale à long terme serait la réunification de l'île, formule des propositions réalistes et pragmatiques, pouvant servir au moins de base de négociation entre Londres et Dublin. Ils retiennent l'idée d'une confédération de la République d'Irlande et de l'Irlande du Nord, chaque Etat conservant son autonomie en matière d'administration régionale, mais menant une politique commune en matière d'économie, de sécurité interne et externe, et de diplomatie. Cette formule aurait l'avantage d'accorder à la majorité unioniste d'Ulster un droit de regard et de préserver l'éthique protestante.

Les unionistes rejettent catégoriquement une telle formule, n'y voyant qu'un habillage de l'Irlande unie qu'ils refusent. Ils ont rejeté toute participation officielle au forum, bien que des protestants aient contribué aux travaux, mais à titre individuel. L'autre proposition envisagerait que l'Irlande du Nord soit administrée à la fois par Londres et Dublin. C'est la formule la plus compliquée à mettre en pratique et elle n'est pas acceptée par le Fianna Fail, dans la mesure où elle entraînerait une reconnaissance de la partition.

En dépit de leurs divergences, les dirigeants politiques, qui se sont engagés dans le forum, peuvent difficilement déclarer forfait. Un échec serait désastreux pour la formation nationaliste modérée de M. Hume, déjà concurrencée par le Sinn Fein, proche des mouvements républicains armés (1). Il serait désastreux aussi pour tous les catholiques irlandais dans leurs rapports avec Londres.

JOE MULHOLLAND.

(1) Le Sinn Fein, branche politique de l'IRA provisoire, n'avait pas été invitée au forum.

Grande-Bretagne

Un agent du contre-espionnage condamné à vingt-trois ans de prison

Michael Bettaney, l'espion dont les Soviétiques n'ont pas voulu, a été condamné, mardi 17 avril, à vingt-trois ans de prison, par le tribunal de l'Old Bailey, à Londres. Membre du MI-5 (contre-espionnage britannique) depuis sept ans, Bettaney avait offert à plusieurs reprises ses services à des diplomates soviétiques à Londres considérés comme des agents du KGB (*le Monde* du 15 avril). Pour rendre plus alléchantes ses propositions, il avait communiqué deux séries d'informations « importantes », tout en proposant aux Soviétiques la mise en place d'une série de boîtes aux lettres.

Ces offres n'ont fait, semble-t-il, qu'éveiller la méfiance des Soviétiques, qui les ont ignorées : selon certaines informations rapportées par la presse britannique, ils auraient même dénoncé eux-mêmes ce candidat trop zélé...

Michael Bettaney affirme avoir agi par conviction idéologique, et son pitoyable échec ne semble pas avoir ébranlé ses convictions : *« Comme dernier acte politique, j'appelle mes camarades partout* (dans le monde) *à accroître leur détermination et à redoubler d'efforts dans la poursuite d'une victoire historiquement inévitable »*, a-t-il déclaré après le verdict.

Bettaney est loin d'être le premier agent des services secrets britanniques à avoir changé de camp : depuis les « Anglais de Staline », recrutés dans les années 30, brillants intellectuels formés à Oxford et à Cambridge que leur homosexualité rendait à l'époque marginaux, jusqu'à l'affaire Geoffrey Prime, employé du centre d'écoutes de Cheltenham, condamné en 1982 à trente-huit ans de prison.

Mais le cas Bettaney semble particulièrement compromettant pour le MI-5 : divers indices auraient dû éveiller les soupçons sur la personnalité de cette « taupe » en puissance — sans même parler du fait qu'il avait été condamné à une amende pour ivresse sur la voie publique en octobre 1982, après avoir été interpellé en train de déclarer à la cantonade : *« Je suis un espion, je suis un espion... »*

A Londres

Une fusillade devant l'ambassade de Libye a fait douze blessés

Londres (AFP). – Douze personnes ont été blessées, ce mardi matin 17 avril au cours d'une fusillade d'un quart d'heure environ près du siège du Bureau du peuple libyen (ambassade) à St James Square dans le centre de Londres, selon un bilan fourni à 11 h 30 GMT par la police britannique.

Trois des blessés, dont une femme policier, sont dans un état grave.

La fusillade a éclaté dans des circonstances non encore élucidées au moment où quelque soixante opposants libyens manifestant devant l'ambassade se sont heurtés à une quarantaine de contre-manifestants. La police n'a pas voulu donner d'autres précisions. Selon des témoins, un homme a tiré sur les manifestants depuis le siège de l'ambassade.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les paysans du Nord entre deux feux

De notre envoyé spécial

San-Rafael-del-Norte. – *« Jusqu'à la victoire, toujours. Front sandiniste de libération nationale. »* Une inscription, une croix de bois, une couronne de fleurs sèches : la tombe du milicien Norlan Mena Rodriguez a été creusée devant l'église de San-Rafael-del-Norte, là même où il a été abattu d'une rafale par la « contra ». Il était de Matagalpa. *« Ils lui ont tiré dessus de trois côtés à la fois... »*, dit un paysan édenté, triturant son chapeau de paille dans ses doigts maigres. Il montre les collines qui encerclent de toutes parts ce pauvre village situé à 200 kilomètres au nord de Managua dans une zone maintenant infiltrée de groupes armés antisandinistes. Il hoche la tête avec accablement. *« Ils sont là*, dit-il. *Ils vont revenir... »*.

San-Rafael a déjà été attaqué à deux reprises. La dernière fois, après un pilonnage au mortier, les assaillants ont bousculé les miliciens et ont tranquillement occupé la localité pendant cinq heures. Ils ont tué les dirigeants des organisations sandinistes et engagé le dialogue avec eux, dans le village, qui n'avaient pas fui dans la campagne ou qui avaient surmonté leur terreur. *« Nous sommes le peuple »*, ont dit les hommes de la « contra ». Et ils ont employé la même formule que les sandinistes : *« Jusqu'à la victoire, toujours. »* Les renforts de l'armée, venant de Jinotega, à une trentaine de kilomètres, par une méchante piste de terre qui escalade les montagnes, sont arrivés vers 10 heures du matin. La « contra » avait déjà décroché. *« Une centaine de jeunes du village sont partis avec eux »*, dit Amelia, une jeune femme encore traumatisée, qui serre son chapelet dans ses mains. Elle avoue être restée *« sous son lit »* pendant toute l'attaque. *« Les gens sont terrorisés »*, affirme-t-elle d'une petite voix cassée. Des coups de feu éclatent dans les collines. Les nuits sont ponctuées d'explosions et de coups de mortier. Hier encore, la « contra » a monté une embuscade à la sortie de San-Rafael, sur la piste qui mène à San-Sebastian-de-Yali, une bourgade qui ressemble trait pour trait à San-Rafael : pas d'asphalte, une longue rue en terre bordée de quelques demeures basses en brique, et de chaumières faites de boue sèche. Une école, une église, peu de voitures. Ici on circule à pied, à cheval ou à mulet. Quelques bus assurent la liaison avec Jinotega. Des camions est-allemands, hauts sur pattes, bourrés de miliciens ou de soldats des commandos de choc Simon-Bolivar, en chapeau de brousse, se croisent sur la piste dans des tourbillons de poussière jaune. Des ambulances militaires, tous phares allumés, redescendent les blessés vers les hôpitaux de Matagalpa.

C'est la guerre. San Rafael-del-Norte, comme Yali, comme les autres villages isolés de ces départements du Nord, a la peur au ventre. Deux miliciens taciturnes, le fusil AK-47 au côté, montent la garde près de l'église. En face, de l'autre côté de la place déserte et au coin de l'école José-Mamerta-Martinez, trois autres miliciens, dans l'ombre du bâtiment, sont aux aguets. Criblés de balles, les locaux de la milice sont en ruine, incendiés. Rageusement, les commandos de la « contra » ont barbouillé les inscriptions sur les murs de l'école appelant à la *« vigilance révolutionnaire »*. Il en reste, à la gloire de Fonseca, fondateur du Front sandiniste, ou évoquant la lutte contre Somoza : *« A bas la dictature. »*

La femme de Sandino

San-Rafaël a une légende. La femme de Sandino était employée du télégraphe, ici, dans les années 30, pendant que les guérilleros du petit général triste faisaient avec succès le coup de feu contre les « marines » américains dans les montagnes de Jinotega. A la sortie du village, un chemin de croix bordé de piliers peints à la chaux monte raide vers une minuscule chapelle. Plus personne, depuis la dernière attaque, ne se hasarde vers le chemin de croix, ni dans les collines. La population est figée. Littéralement.

La vie est comme suspendue. Hommes, femmes et enfants, l'angoisse au fond des yeux, se serrent dans les embrasures des demeures, observent l'étranger, répugnent aux longues confidences. *« FSLN vaincra ! »* : au-dessus du slogan en lettres noires, un coup de mortier a fait éclater une devanture de magasin, recouverte d'un panneau de bois.

Sur les pistes de la montagne, les paysans, assis devant leurs masures de boue séchée, regardent passer avec inquiétude les convois militaires. Quelques poules, deux ou trois cochons noirs, un carré de terre planté de haricots. C'est la fin de l'« été », de la saison sèche et tout est si aride que la campagne a des allures de Sertao brésilien.

Chaque pont, chaque carrefour de pistes est gardé par un ou deux miliciens plutôt moroses, qui demandent : *« D'où venez-vous ? »*

A Matagalpa, au quartier général de la IIIe région militaire, le petit lieutenant de service est catégorique et plein d'assurance. *« La situation est la suivante*, dit-il. *Nous repoussons partout l'ennemi impérialiste vers le nord et nous contrôlons toutes les villes. »*

L'évêque de la ville, Mgr Santi, parle, lui, de *« peur »* pour résumer l'état d'esprit de la population *« prise entre deux feux »* dans son diocèse de quelque deux cent cinquante mille âmes. Pour le dimanche des Rameaux, l'église était envahie de plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, serrant sur leur cœur la petite bouteille d'eau bénite par le prêtre et brandissant le rameau de paix. *« Beaucoup*, dit l'évêque, *n'ont pu venir comme d'habitude des villages des environs. Pas de transports ou dans des conditions très difficiles. »* Il affirme que *« la* contra *est dans la montagne »* et qu'il lui arrive de rencontrer les insurgés lors de ses déplacements dans l'intérieur du département. *« Mais ils me respectent... »* Pour toute sécurité, dit l'évêque *« je vais avec la protection de Dieu »*.

A Pantasma, au nord de Jinotega, des miliciens et des militaires sandinistes ont été impliqués dans des exactions contre des civils : vols, viols, et même assassinats. Ils ont été arrêtés, jugés et sévèrement condamnés. Le commandant Tomas Borge, ministre de l'intérieur, a lui-même confirmé que cinq cents soldats sont actuellement incarcérés pour des *« manquements à la révolution »*. Le procès des accusés de Pantasma a eu lieu à Matagalpa. L'évêque confirme cet épisode mais laisse entendre que d'autres cas ont eu lieu. Il ajoute qu'un groupe de deux mille Miskitos, venant du Rio-Coco sur la frontière avec le Honduras, est en ce moment réfugié à Matagalpa. *« Ils ont été répartis par petits groupes dans des coopératives et des unités de procuction. »*

« La peur » : c'est ce mot que l'évêque emploie sans cesse pour expliquer les réactions populaires face à une nette aggravation de la situation et à la montée des périls. *« C'est par peur*, dit-il encore, *que certains paysans des régions les plus isolées préfèrent se laisser recruter par la « contra ». Ils ne savent plus comment échapper à cet engrenage de la violence et de la terreur. »*

MARCEL NIEDERGANG.

« Si vous aviez été des Cubains... »

San-Juan-del-Norte (AFP). – *« Si vous aviez été des Cubains, il y a longtemps que je vous aurais fait fusiller. Maintenant, pour votre sécurité, nous allons vous conduire dans un autre endroit. Nous ne voulons pas que vos camarades vous tuent lors d'une contre-attaque. »*

Les quarante miliciens sandinistes encore valides, capturés le vendredi 13 avril par les guérilleros de l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique), lors de la prise du petit port de San-Juan-del-Norte, dans l'extrême Sud du Nicaragua, près de la frontière avec le Costa-Rica, écoutent, résignés et silencieux, le commandant Eden Pastora.

Entouré de huit gardes du corps, en treillis et casquette vert olive, avec des bottes noires, des lunettes teintées et une barbe fournie où sont restés collés des restes de son petit déjeuner, le chef militaire de l'ARDE apostrophe le sous-lieutenant Neri Zeledon, seul gradé du petit groupe de prisonniers. Il lui fait observer ironiquement combien *« ses chefs cubains se sont préoccupés »* du sort de ses soldats. Pour M. Pastora, en effet, les forces armées nicaraguayennes sont placées sous le commandement d'officiers cubains.

Le sous-lieutenant, regard cloué au sol, le bras gauche bandé contre la poitrine, écoute sans broncher. Après avoir rajusté sa chemisette kaki, il s'essuie le visage de la main droite et murmure : *« Nous, les sandinistes, nous ne nous rendons pas. »*

« Ils nous ont bien traités, mais nous voulons rentrer chez nous, à Chontales, d'où nous venons tous », affirme Gilberto Wong Gonzales, un des jeunes miliciens sandinistes de l'ancienne garnison de San-Juan-del-Norte.

Capturés vendredi, au terme de très durs combats qui ont duré trois jours, les survivants de la petite garnison – quatorze de leurs camarades ont été tués et trente autres blessés – ont jusqu'à présent aidé leurs gardiens à installer un camp dans les ruines du petit port, partageant leurs vivres et effectuant les corvées.

Deux d'entre eux ont rejoint l'ARDE. Leurs anciens compagnons refusent voire craignent de leur parler lorsqu'ils s'approchent. *« J'ai compris que notre cause était perdue et j'ai décidé de rejoindre l'ARDE »*, explique Andres Martinez, l'un des deux ralliés.

Pendant ce temps, des avions et des embarcations sandinistes poursuivent, de façon discontinue, leurs attaques contre les positions de l'ARDE dans la zone de San-Juan-del-Norte. A plus de 2 kilomètres de la plage de San-Juan, au large, les vedettes sandinistes harcèlent les guérilleros, qui ripostent par des tirs de mortier.

« Nous tenons 6 000 kilomètres carrés où ne pénètre pas l'armée sandiniste », affirme le commandant Eden Pastora. Cela représente, affirme-t-il, le *« quart du territoire nicaraguayen »* : jusqu'au lac Nicaragua, au centre du pays.

El Salvador

37 SOLDATS TUÉS DANS UNE EMBUSCADE

San-Salvador *(AFP)*. – Trente-sept soldats de l'armée salvadorienne, dont un officier, ont été tués et quatorze autres blessés dans une embuscade tendue par des guérilleros à San-Felipe, dans le département de San-Vicente, à 75 kilomètres à l'Est de San Salvador, a-t-on annoncé le lundi 16 avril de sources officielles.

Un convoi militaire parti de San-Miguel, à l'est du pays, se dirigeait vers San-Salvador, par la route panaméricaine, lorsqu'il a été attaqué. Après la fusillade, qui a duré quarante minutes, les forces aériennes ont bombardé des colonnes de guérilleros, et en ont *« détruit trois »*, a affirmé le porte-parole militaire de San-Miguel. *« Plusieurs dizaines de cadavres »* de guérilleros ont été abandonnés dans la région d'El-Janquillai, après les bombardements, a-t-il ajouté. D'autre part, le chef du service de sécurité de l'ambassade américaine au Salvador, M. Alfredo Zapata, ancien chef de la police, a été tué par balles dans sa voiture lundi, dans la capitale salvadorienne, par des inconnus circulant à bord d'un taxi.

Bolivie

LE PAYS EST PARALYSÉ PAR LA GRÈVE

La Paz *(AFP, Reuter)*. – La Bolivie est paralysée depuis le vendredi 13 avril par la grève générale lancée par la Centrale ouvrière bolivienne (COB) contre les mesures d'austérité prises la semaine dernière par le gouvernement de M. Siles Zuazo.

Les dirigeants de la COB se sont réunis dimanche et ont décidé de négocier avec les autorités. Les éléments les plus durs du Parti ouvrier révolutionnaire (trotskiste), qui demandaient la grève générale illimitée et visaient, estime-t-on à La Paz, le renversement du gouvernement, ont été écartés de la réunion syndicale.

Le PC, présent au gouvernement, a confirmé son influence modératrice au sein de la COB. La centrale syndicale a prévu des manifestations ce mardi 17 avril, au moment où doivent s'ouvrir les négociations destinées à obtenir un assouplissement du plan d'austérité.

Etats-Unis

LE PRÉSIDENT REAGAN VEUT RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Washington *(AFP)*. – Le président Reagan a approuvé une série de mesures destinées à lutter contre le terrorisme international, autorisant notamment des actions préventives et des raids de représailles, a-t-on confirmé de source officielle lundi 16 avril à Washington. Cette nouvelle politique face au terrorisme figure dans une directive du conseil national de sécurité signée le 3 avril par le chef de l'exécutif.

Des responsables gouvernementaux ont précisé qu'un des éléments essentiels de cette politique consistait à passer de la défensive à l'offensive en renforçant la capacité des services de renseignement américains à prévenir les actions terroristes. Toutefois, le président Reagan n'a pas annulé l'interdiction faite aux agents américains d'assassiner des personnes soupçonnées de se livrer au terrorisme.

MORT DU GÉNÉRAL MARK CLARK

Charleston *(AFP, AP)*. – Le général Mark Clark, héros des deux guerres mondiales et ancien commandant suprême des forces des Nations unies en Corée, est décédé mardi 17 avril à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était atteint d'un cancer du pancréas.

[Né le 1er mai 1896, il était sorti en 1917 de l'Ecole militaire de West Point et avait participé à la campagne de France, durant la première guerre mondiale, comme capitaine d'infanterie. En 1942, promu général, il devenait commandant adjoint des forces alliées en Afrique du Nord, avant d'être nommé commandant en chef de la Ve armée, la première unité américaine à débarquer en Europe. Il devait libérer Naples en 1943, puis Rome en juin 1944, avant de recevoir la reddition des troupes allemandes en Italie.

Le général Clark devait encore reprendre du service dans la guerre de Corée, où il fut nommé commandant suprême des forces de l'ONU de mai 1952 à octobre 1953. Il fut l'un des signataires de l'accord d'armistice, avant de prendre sa retraite quelques mois plus tard.]

A TRAVERS LE MONDE

Irak

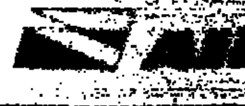
- LIBÉRATION DE M. NEJI BENNOUR. – Un employé d'un hôtel de Bagdad, M. Neji Bennour, de nationalité tunisienne, arrêté le 2 juin 1983 pour *« crimes contre la sécurité de l'Etat »* (*le Monde* du 1er mars), a été discrètement libéré début avril et expulsé d'Irak, annonce la *Lettre de la FIDH* datée du vendredi 13 avril. La Fédération internationale des droits de l'homme était intervenue auprès de l'ambassadeur d'Irak à Paris.

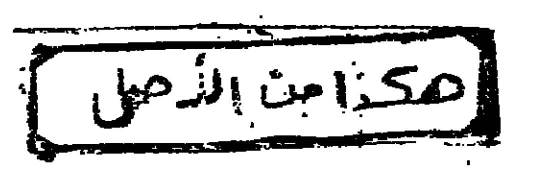
Philippines

- EMBUSCADE DE LA GUÉRILLA. – Dix-huit guérilleros communistes et cinq soldats de l'armée philippine ont été tués, le samedi 14 avril, au cours d'une embuscade tendue par les guérilleros dans l'île de Mindanao (sud de l'archipel philippin), a-t-on appris lundi de source militaire. Une vingtaine de militaires ont également été blessés. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

- COLIS PIÉGÉ : QUATRE MORTS. – Quatre personnes d'une même famille ont été tuées, dimanche soir 15 avril, par l'explosion d'un colis piégé, à Borella, un quartier de Colombo. La famille visée appartient à la majorité cinghalaise de l'île, mais les enquêteurs écartent apparemment la possibilité d'un acte de violence ethnique qui aurait pu être commis par des Tamouls. – *(Reuter.)*





هكذا من الأصل

ASIE

Philippines

L'enquête sur le meurtre de Benigno Aquino

Le régime de M. Marcos s'enferre dans ses contradictions

De notre envoyé spécial

Manille. — Huit mois après l'assassinat du sénateur Benigno Aquino, la vérité ne semble pas près de sortir du puits d'ombres, de silences et de contradictions dans lequel elle paraît enfoncée. Un puits d'ailleurs militairement gardé. Cependant — et c'est déjà beaucoup, — ce dont chacun est quasiment certain, tant les témoignages se recoupent désormais sur ce point, c'est que Rolando Galman, l'assassin désigné par la version officielle (celle des forces armées, hâtivement corroborée par le président Marcos avant même le début de l'enquête), n'est pas le vrai meurtrier. Cette conviction oblige à s'interroger sur les vraies responsabilités : Qui ? A quel niveau ? Pour le compte de qui ?

En août dernier, l'opinion avait un « coupable » présumé. Aujourd'hui, ce ne sont pas les soupçons qui manquent, mais on ignore précisément qui appuya sur la détente le 21 août, tuant Aquino au moment où, escorté par les services de sécurité, il allait reprendre pied aux Philippines pour y diriger l'opposition modérée au président Marcos.

La version officielle n'a jamais convaincu (*le Monde* du 20 septembre 1983). D'emblée pleine de contradictions, elle était d'autant plus sujette à caution qu'elle émanait de chefs militaires proches de la présidence, qui auraient dû tout faire pour protéger Aquino. D'autant plus, aussi, que le retour de l'exilé avait été précédé de mises en gardes menaçantes à son encontre émanant des plus hauts dirigeants. Aujourd'hui, cette version donne, à tort ou à raison, l'impression d'une fabrication. La constance des militaires et du président à la soutenir envers et contre tout est parfois perçue comme une « *conspiration* » : les réticences officielles à l'égard de la commission d'enquête (nommée par M. Marcos sous la pression conjuguée des événements et des Etats-Unis) apparaissent à certains comme autant d'entraves à la justice, comme une tentative pour protéger le ou les « *vrais coupables* ». Enfin comment le meurtre de l'assassin présumé (criblé de balles par les services de sécurité) peut-il ne pas être interprété, à la suite de témoignages dévastateurs pour la thèse officielle, comme une liquidation pure et simple : un second meurtre indispensable pour transformer en coupable celui qui ne fut probablement qu'un comparse.

Les témoignages reçus depuis plusieurs semaines par la commission d'enquête dite Agrava (du nom de sa présidente), ou par les parlementaires américains, et qui contredisent la version officielle, sont nombreux. On se bornera ici à l'essentiel.

Des témoins gênants

Selon plusieurs témoins oculaires, d'abord, Aquino était encore sur l'échelle de coupée de l'avion (soit soutenu par un ou deux membres de l'équipe de sécurité venus l'appréhender, soit les entraînant dans sa chute) *après* le premier coup de feu qui le blessa mortellement. Le récit le plus précis est celui du sergent Leonardo Mojica, un militaire appartenant lui-même aux services de sécurité de l'aéroport et témoignant malgré sa peur pour « *raison de conscience* ». Il affirme avoir vu Aquino tomber de l'escalier après le premier coup de feu. Il précise qu'à ce moment-là il n'y avait personne au pied de l'escalier, excepté lui-même qui s'enfuyait.

Selon la thèse officielle, et la reconstitution filmée qui en a été faite, Galman attendait Aquino à proximité de l'échelle de coupée et l'aurait tué alors que l'opposant et son escorte avaient déjà fait quelques pas sur la piste d'atterrissage. Un autre témoin, un technicien qui se trouvait sous l'appareil, affirme que juste avant le drame, Galman bavardait avec des soldats près de l'avion.

Il était pourtant censé, officiellement, avoir déjoué les mesures de sécurité exceptionnelles, en chemisette et muni d'une arme de gros calibre, avant de surgir à l'improviste pour commettre son crime.

Les deux enfants de Galman, âgés de onze et de quinze ans, ont d'autre part fait à la commission des déclarations dramatiques au mois de mars. Selon eux, plusieurs personnes — parmi lesquelles le colonel Arturo Custodio, proche des services secrets de l'armée et par ailleurs lié à Galman depuis l'enfance, — étaient venues chercher leur père à son domicile quelque temps avant le drame (1). Ce même groupe (moins cette fois le colonel Custodio) était venu chercher leur mère en janvier dernier, quelques jours avant la date prévue de son audition par la commission. Leur mère leur aurait dit alors, en leur demandant de garder le secret, qu'elle était convoquée par le général Fabian Ver. Elle n'a pas donné signe de vie depuis. Commandant en chef des forces armées et des services de sécurité, le général Ver, qui est apparenté au président Marcos, supervisait l'opération du retour d'Aquino. Selon lui, la déclaration des enfants de Galman serait « *un mensonge destiné à jeter le discrédit sur les forces armées* ». Convoqué par la commission, il s'en est tenu à la version officielle. Le colonel Custodio a tout démenti.

Deux anciens militaires philippins réfugiés aux Etats-Unis, dont un ancien membre des services secrets de l'armée, ont de leur côté témoigné récemment devant une commission de la Chambre des représentants. Le premier, M. José Santos, a affirmé avoir reçu l'ordre de la part d'« *officiers haut placés des services secrets* » philippins, de tuer Aquino. Santos a précisé avoir appartenu à « *une équipe spéciale d'agents du gouvernement, surnommés les « singes » et chargés de la liquidation de certains opposants dont les responsables militaires voudraient se débarrasser pour une raison ou pour une autre* ». Lui-même aurait participé à une cinquantaine d'assassinats, notamment de membres de la NPA (New People's Army, guérilla communiste).

Le chef de l'armée mis en cause

Le second, M. Ernesto Rosales, a déclaré que le meurtre d'Aquino était « *une opération militaire* » et qu'il en avait été informé une semaine à l'avance par un membre des services secrets de l'armée. Mis en cause par M. Santos (ce dernier affirme que l'officier lui avait demandé de tuer Aquino en échange de quoi le général Ver le récompenserait), le général Custodio a attribué ces accusations à des manœuvres d'opposants philippins et américains. Le démenti a été publié à Manille par la présidence.

Le général Custodio est le chef des services de sécurité de l'armée de l'air. Sous la supervision du général Ver, lui et ses hommes étaient responsables des mesures de sécurité prises sur l'aéroport de Manille à l'occasion du retour d'Aquino.

Plusieurs personnes ont contredit enfin les déclarations du président Marcos, selon lequel Galman aurait été un agent communiste. Le dossier criminel de Galman, obtenu par la commission, fait apparaître au contraire que ce spécialiste des vols et meurtres bénéficiait d'une certaine tolérance officielle : il avait été remis en liberté en février 1983, en vertu d'une décision présidentielle, parce que ses crimes n'étaient pas jugés « *subversifs* ».

Ces témoignages, et d'autres allant dans le même sens, ont conduit récemment M. Raul Gonzales, président de l'Association nationale des avocats, à déclarer que l'armée était engagée dans une « *opération de camouflage* » des faits. Il a souhaité que la commission déclare, au moins dans ses conclusions, que « *Galman n'était pas l'assassin et que c'était un soldat* (de l'escorte) *qui avait tué Aquino* ». Mais M. Gonzales ne croit pas que l'on puisse remonter la filière hiérarchique, de colonels en généraux, pour savoir d'où la décision et l'ordre initial sont venus.

Certains s'étonnent aujourd'hui du silence de l'administration américaine, qui avait réclamé après le meurtre que « *les responsables soient rapidement et vigoureusement recherchés* ». Non moins troublante est l'attitude du président Marcos, qui avait promis de tout mettre en œuvre pour « *faire la lumière* » sur cette affaire. Or, à la veille des élections générales du mois de mai, le président ne donne guère l'impression d'encourager ses militaires à éclairer l'opinion. Paradoxalement, M. Marcos était moins avare de commentaires lorsque les témoignages contradictoires étaient inexistants.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Dès septembre, l'hebdomadaire américain *Newsweek*, citant des officiers, écrivait que Galman avait été emmené par des militaires et qu'il avait passé sous leur garde, et avec une compagne, les trois nuits précédant l'assassinat dans un motel voisin de l'aéroport.

ASIE

Afghanistan

L'un des principaux chefs de la résistance dénonce le « matraquage » soviétique

(Suite de la première page.)

» D'autre part, les Soviétiques établissent de nouveaux postes sur les voies de communication de la résistance. Plus que jamais il s'agit pour eux de contraindre la population à l'exil pour asphyxier la résistance.

» Cependant, ces opérations n'ont pas donné les résultats escomptés, d'autant que le moral des troupes ne semble pas fort. Car, avec le changement de tactique, les Soviétiques subissent désormais des pertes bien plus élevées que lors des deux dernières années.

» Sur un plan plus général, nous nous attendons à un effort des Russes pour promouvoir le gouvernement de Kaboul sur la scène internationale.

Un pays neutre et indépendant

– *Que pensez-vous des négociations conduites par le médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez ?*

– Elles sont inutiles. D'une part ces négociations ne mettent pas en présence les véritables protagonistes de la guerre, d'autre part nous ne voyons pas ce qu'on peut y négocier. Le retour des réfugiés dans les circonstances actuelles serait un suicide pour la résistance. Car, ou bien ces réfugiés, pour survivre, se rallient au gouvernement Babrak et lui fournissent les troupes dont il a besoin, ou bien, plus probablement, ils reprennent la résistance, mais dans des conditions économiques bien plus difficiles que pour les résistants actuellement sur le terrain, puisqu'ils seront dépourvus de tout et mal adaptés à une guerre après des années de camp au Pakistan. En fait, les Soviétiques ont deux buts dans ces négociations : maintenir une pression sur le Pakistan et légitimer le gouvernement de Kaboul. Nous comprenons très bien la position du Pakistan, qui se trouve en première ligne, mais nous ne pouvons avaliser une légitimation du gouvernement Babrak : ce serait offrir aux Soviétiques ce qu'ils n'ont pas pu obtenir par des moyens militaires.

– *Envisagez-vous une solution politique ?*

– Pas de solution politique sans évacuation du corps expéditionnaire soviétique : agir autrement ne serait ni raisonnable ni efficace. Nous ne pouvons pas accepter une domination militaire soviétique. Cela dit, tout dépend des buts de guerre soviétiques. Si l'URSS craint, par exemple, une contagion islamiste dans les Républiques soviétiques musulmanes, nous auront autre chose à faire (comme reconstruire le pays), plutôt que de nous lancer dans la subversion chez notre voisin. De même, s'il y a des intérêts soviétiques qui ne sont pas en contradiction avec notre indépendance, nous les prendrons en considération (je pense au gaz, par exemple). Mais nous ne voulons pas revenir à un rapport de dominant à dominé comme sous l'ancien régime : on a vu les résultats. Nous voulons un pays neutre et indépendant.

– *Que pensez-vous de la question de l'unité de la résistance ?*

– Pour le Jamiat-I Islami, c'est, pratiquement une question historique. Depuis la création de notre mouvement en 1958, nous savons qu'une structure de partis est trop étroite pour rallier la masse de la population. Il faut un front, un large regroupement, où l'on puisse rassembler les intellectuels et les religieux, les paysans comme les tribus, en respectant la spécificité de chacun. Mais une telle unité ne doit pas être artificielle : elle doit refléter la situation réelle à l'intérieur du pays en guerre. Concrètement, il faut faire l'union là où c'est possible, de manière réaliste et pragmatique. Trois éléments sont prioritaires : l'arrêt des heurts armés entre groupes différents, la nomination d'un porte-parole unique sur la scène internationale et la coordination des activités militaires là où c'est techniquement possible. De même, il serait bon d'avoir une presse et des publications communes. Sur le terrain, il faut conserver l'autonomie des fronts militaires lorsque ceux-ci sont efficaces. Il faut même renforcer les fronts qui ont fait leurs preuves. C'est la seule démarche vers une union efficace.

– *On dit souvent que le Jamiat est un parti avant tout tadjik et nordiste.*

– Il ne faut pas exagérer ces différences. On ne fera pas l'Afghanistan libre sans les tribus pachtounes, et c'est ma principale préoccupation, surtout depuis que le Nord est bien organisé. De plus, le Jamiat s'est nettement implanté dans le sud du pays au cours de 1983, et plusieurs commandants militaires (à Urgun, à Kandahar) ont demandé à nous rejoindre. Cependant, notre problème n'est pas de distribuer des cartes, mais de mettre en place une coordination militaire efficace, quelle que soit l'étiquette. Cela suppose qu'on respecte les spécificités tribales et souvent l'organisation de notre parti au Sud est simplement juxtaposée à la structure tribale traditionnelle.

Ne pas isoler l'Iran

– *On vous qualifie de fondamentaliste, qu'entendez-vous par là ?*

– C'est un terme que nous n'employons pas. Nous sommes islamistes, c'est-à-dire que, pour nous, l'islam est une dynamique qui concerne tous les aspects de la vie de l'homme. C'est un idéal de justice sociale, de lutte contre la pauvreté et de paix. Mais aussi, sur le plan individuel, un idéal de piété et de pureté. Notre révolution est spirituelle, nous sommes avant tout des croyants.

– *Et l'Iran ?*

– L'Iran est un pays voisin et un pays musulman. Nous ne pouvons que désirer des relations fraternelles. Mais, malgré cette unité de croyance, les deux peuples ont des problèmes et des solutions différentes. Comme vous le savez, nous sommes surtout basés au Pakistan, mais nous avons aussi des bureaux en Iran. Il ne faut pas isoler l'Iran. La menace soviétique vise toute la région – Iran, Afghanistan, Pakistan, – et c'est dans le cadre régional que nous devons nous défendre. Il faut donc laisser de côté les divergences pour nous défendre contre les Soviétiques.

– *Pensez-vous qu'il y ait une évolution dans l'attitude des gouvernements étrangers par rapport à la résistance afghane ?*

– Depuis quelques mois, on perçoit un regain d'intérêt. Le fait que je sois ici en est une preuve. Un certain nombre de gouvernements semblent comprendre notre désir d'être présents sur la scène diplomatique, et je pense que nous établirons plus de contacts directs. Enfin, ce qui a été très important pour nous, c'est notre présence comme observateur, pour la première fois, au sommet islamique de Casablanca en janvier. La solidarité arabe et musulmane nous semblait aller de soi. Mais nous avons dû attendre longtemps avant de voir ce soutien se concrétiser. Cela dit, notre position est nettement plus forte qu'il y a quatre ans : nos combattants ont fait leurs preuves. »

Propos recueillis par
OLIVIER ROY.

Chine

PÉKIN FAIT ÉTAT DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS AVEC LE VIETNAM

Des miliciens chinois ont tué du 8 au 12 avril vingt et un soldats vietnamiens et en ont blessé cinq autres lors d'affrontements qui se sont produits dans les provinces frontalières du Yunnan et du Guangxi, a rapporté, lundi 16 avril, l'agence Chine nouvelle. L'agence, qui a précisé que les miliciens ripostaient à des tirs et à des incursions du côté vietnamien, n'a fait état d'aucune perte du côté chinois.

Radio-Hanoï a, de son côté, accusé lundi la Chine de s'être livrée la semaine dernière à des provocations armées contre ses provinces frontalières du Nord et d'avoir tué un civil.

La radio a encore indiqué que des unités chinoises ont pénétré de 500 mètres, le 11 avril, dans la province vietnamienne de Guang-Ming, où elles ont causé des dommages aux biens avant d'être arrêtées par les forces locales. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

L'opposition assouplit son attitude en acceptant de donner la priorité au cessez-le-feu

De notre correspondant

Beyrouth. – En recevant le numéro deux libyen, M. Abdessalam Jalloud, le président syrien Hafez el Assad a coupé court aux rumeurs exagérées propagées sur son état de santé. La télévision syrienne a montré des images de l'audience, qui ont été reprises par la télévision libanaise. Le président Assad y paraît dans un état normal, confirmant les informations dont nous avions fait état (*le Monde* du 17 avril), à savoir que, en dépit de nouveaux problèmes qui nécessitent une surveillance médicale accrue, le chef de l'Etat syrien n'a pas été obligé d'interrompre ses activités. Aussi la perspective d'un sommet syro-libanais, dont on attend ici une trêve, spécialement à Beyrouth, a-t-elle refait surface, d'autant plus que des signes de détente sont apparus.

C'est ainsi qu'il a été possible de s'entendre sur la réouverture du passage du musée qui était resté fermé lundi, pour la première fois pendant vingt-quatre heures consécutives, après son ouverture en février dernier.

Autres points positifs : les bombardements entre les deux parties de la ville et les combats le long de la ligne de démarcation, sans cesser complètement, ont nettement diminué d'intensité ; et un accord est intervenu entre les belligérants pour l'installation de postes d'observation au sommet de deux tours situées chacune dans l'une des deux parties de la ville – la tour Murr à l'ouest et la tour Rizk à l'est – pour surveiller le cessez-le-feu. Des observateurs français y prendront place aux côtés d'officiers réservistes libanais de la « force-tampon » en voie de constitution.

Enfin l'opposition, dont les émissaires ont eu dimanche des entretiens intensifs avec le vice-président syrien, M. Khaddam, à Damas, a assoupli son attitude, acceptant de donner la priorité au cessez-le-feu et au désengagement des forces et admettant la formation d'un gouvernement d'union nationale avant l'entente sur les réformes politiques. M. Walid Joumblatt a approuvé très clairement, dimanche, ce schéma, et M. Nabih Berri se serait rallié à son point de vue. Les forces libanaises ont d'ailleurs exprimé leur satisfaction à ce sujet.

Ce ne sont là que prémices d'un déblocage de l'impasse et trop souvent par le passé des espoirs apparemment plus fondés ont été déçus. La population s'en souvient et, jouissant d'un répit depuis quarante-huit heures, ne se fait pas trop d'illusions.

LUCIEN GEORGE.

AFRIQUE

Namibie

Les deux diplomates américains n'étaient pas visés par l'attentat qui les a tués

De notre correspondant en Afrique australe

Washington a annoncé, lundi 16 avril, que son bureau de liaison à Windhoek demeurerait ouvert en dépit de la mort, la veille, de deux représentants américains tués par l'explosion d'une bombe dans le nord namibien (*le Monde* du 17 avril).

Johannesburg. — La mort, dimanche 15 avril, des deux membres du bureau de liaison américain dans un attentat qui s'est produit à Oshakati, dans le nord de la Namibie, n'est certainement due qu'à une *« coïncidence »*. Le chef de la sécurité à Windhoek, le colonel Sarel Strydom, a en effet déclaré lundi soir qu'il semblait que Dennis Koegh et le lieutenant-colonel Ken Crabtree n'avaient pas été assassinés. Il apparaîtrait, selon le colonel Strydom, que l'engin explosif, qui a également tué deux autres personnes, avait été déposé près de la pompe à essence et programmé pour exploser à une heure précise, sans rapport avec l'arrivée inopinée du véhicule dans lequel voyageaient les membres du bureau de liaison.

Leur mort n'est donc très vraisemblablement que le fait d'un malencontreux hasard, ce qui donne une tout autre dimension à cet attentat attribué par l'administrateur général sud-africain de la Namibie, M. Willie Van Niekerk, à la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain). Le président de cette organisation, M. Sam Nujoma, a d'ailleurs démenti lundi toute responsabilité dans cet attentat lors de son passage à Alger.

Il paraissait surprenant que la SWAPO, qui ne dispose pas d'une bonne logistique, ait pu organiser une telle action, d'autant qu'elle n'a jamais manifesté d'hostilité à l'encontre de la commission conjointe créée par les accords de Lusaka du 16 février. Il reste cependant que cet attentat aveugle n'a toujours pas été revendiqué et que la tentative de « normalisation » en Namibie est loin d'être probante.

M. B.-R.

DIPLOMATIE

LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Les « Izvestia » jugent « inacceptables » les propositions américaines tendant à interdire les armes chimiques

Le vice-président des États-Unis, M. George Bush, doit présenter mercredi 18 avril à Genève, devant la conférence du désarmement (constituée en 1979 par les Nations unies), le projet américain de traité interdisant les armes chimiques. Le président Reagan a appelé lundi l'Union soviétique à *« répondre sérieusement »* à cette proposition, et à *« négocier de bonne foi »* pour *« éliminer de la surface de la terre l'une des armes les plus horribles et les plus terrifiantes. »* Mais les *Izvestia* ont, le même jour, publié un article dans lequel le projet d'interdiction des armes chimiques présenté par Washington est vivement critiqué. *« On ne peut rien en attendre de constructif »*, écrit notamment le quotidien soviétique, qui parle à ce sujet de *« conditions inacceptables »* pour l'URSS. Au début du mois, les Soviétiques avaient déjà rejeté comme *« un truc propagandiste »* les propositions américaines contre les armes chimiques.

Les grandes lignes du projet présenté par M. Bush sont déjà connues : ce texte s'inspire des *« vues détaillées »* que la délégation américaine avaient fait connaître en 1983, et les alliés des États-Unis ont été consultés sur le projet. Celui-ci insiste sur le point, capital pour les Occidentaux, de la vérification, par un système d'inspections internationales, de la réalité des destructions de stocks et de la non-fabrication de nouvelles armes chimiques. De telles inspections auraient lieu à la fois à dates régulières et à l'improviste.

C'est précisément cette question de la vérification qui suscite la plus grande opposition de la part des Soviétiques. Ceux-ci n'en ont en effet admis que tout récemment le principe, et ils exigent que tout État signataire puisse la refuser au nom de ses intérêts vitaux. *« Je considère notre projet comme un cadre de négociation*, a déclaré, lundi à Genève, le chef de la délégation américaine, M. Louis Field. *Il n'y a guère d'espoir de voir l'URSS accepter ce texte jusqu'à la dernière virgule (...) Nous tenterons de négocier avec les Soviétiques de la façon la plus complète possible. »*

Outre le contrôle de la destruction et de la non-production des armes chimiques, les États-Unis vont demander à Genève la limitation de la fabrication de certaines substances chimiques de caractère industriel, mais qui pourraient être utilisées à des fins militaires, et que les Occidentaux ont décidé de ne plus vendre à l'Iran et à l'Irak. — *(AFP, Reuter.)*

LA VISITE DE M. POLIAKOV AU CAIRE

Une nouvelle étape dans l'amélioration des relations soviéto-égyptiennes

Le ministre d'État égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros Ghali, s'est entretenu pendant une heure, lundi 16 avril, avec M. Vladimir Poliakov, chef du département Proche-Orient au ministère des affaires étrangères soviétique, arrivé dimanche soir au Caire pour une visite de trois jours en Égypte. Les conversations ont porté sur la situation au Proche-Orient, les problèmes internationaux et les relations bilatérales. Les deux responsables se sont pour leur part abstenus de toute déclaration à la fin de l'entrevue, qui constitue une nouvelle étape dans l'amélioration des relations soviéto-égyptiennes.

Les relations diplomatiques égypto-soviétiques sont *« gelées »* depuis septembre 1981, à la suite de l'expulsion de l'ambassadeur d'URSS au Caire — M. Poliakov lui-même à l'époque, — accusé par le président Sadate d'avoir participé à un *« complot communiste »* contre son régime.

Depuis l'accession au pouvoir du président Moubarak, il y a deux ans et demi, la tension entre les deux pays a progressivement disparu. Le chef de l'État égyptien a annoncé, à plusieurs reprises, que le retour des ambassadeurs à leur poste respectif interviendrait au moment *« opportun »*, sans autre précision.

La visite de M. Poliakov au Caire a coïncidé avec l'arrivée à Damas de M. Karen Brutens, chef adjoint du département international du comité central du Parti communiste soviétique. M. Brutens, qui il y a dix jours se trouvait à Beyrouth, avait déjà lancé plusieurs mises en garde à Israël, contre toute velléité d'attaque, rappelant que la Syrie peut compter sur *« l'appui de ses amis »* Dès son arrivée à Damas, M. Brutens a renouvelé sa mise en garde en soulignant que l'URSS *« ne permettra pas aux agresseurs d'atteindre leurs objectifs »*.

Enfin, le quotidien koweïtien *Al Watan* a appelé lundi dans son éditorial, à l'établissement de relations diplomatiques entre l'Arabie Saoudite et l'Union soviétique. *« Les divergences idéologiques ne peuvent être un obstacle à l'établissement des relations entre les États »*, estime *Al Watan*. *« Une amélioration des relations soviéto-saoudiennes ne pourrait à la longue qu'être bénéfique pour la cause arabe et la région du Golfe »*, écrit-il.

Il y a quelques jours, l'Arabie Saoudite, par l'intermédiaire de son ambassadeur aux États-Unis, l'émir Bandar Ben Sultan, avait menacé indirectement de recourir à l'achat d'armes soviétiques, reflétant ainsi la colère du royaume wahabite devant le refus des États-Unis de lui vendre, ainsi qu'à la Jordanie, des missiles sol-air Stinger. — *(AFP.)*

● *M. Piet Dankert à l'Élysée.* — Le président de l'Assemblée européenne, M. Piet Dankert, a été reçu, lundi après-midi 6 avril, à l'Elysée par M. Mitterrand. Il lui a remis officiellement le projet de traité instituant l'Union européenne, adopté par les parlementaires européens le 14 février dernier à Strasbourg. Au cours de l'entretien, les conséquences de l'échec du sommet de Bruxelles et les perspectives du prochain conseil européen, réuni en juin à Fontainebleau, ont été évoquées. M. Dankert a confirmé, à sa sortie de l'Elysée, que M. Mitterrand rendrait visite au Parlement européen le 24 mai prochain à Strasbourg, et il s'est félicité de la façon dont la France a exercé jusqu'à présent la présidence tournante du conseil européen.

Zimbabwe

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DÉNONCE LES EXACTIONS DE L'ARMÉE AU MATABELELAND

Bulawayo *(AFP)*. — Des détenus sont torturés et brutalisés dans les camps de prisonniers du Matabeleland, où se déroule depuis dix semaines une vaste opération militaire contre les dissidents, selon les témoignages d'anciens prisonniers recueillis par la Commission catholique pour la justice et la paix (CCJP). Ces témoignages sont contenus dans un rapport sur les conditions de vie dans cette zone que la Commission a remis cette semaine au gouvernement de M. Robert Mugabe.

Le rapport précise que des prisonniers sont torturés à l'électricité et que leurs lèvres sont agrafées. Les policiers réaniment ceux qui s'évanouissent sous les coups en les plongeant dans des tonneaux d'eau froide. Selon la Commission, trois mille personnes, dont des femmes et des centaines d'enfants de moins de douze ans, sont arrivées en février à Balagwe et ont été entassées dans des dortoirs.

Le premier ministre, M. Mugabe, a aussitôt rejeté énergiquement ces accusations au cours d'un entretien impromptu avec quelques journalistes, à Bulawayo, samedi 14 avril. M. Mugabe a fustigé l'Eglise catholique, en l'accusant d'apporter son appui à l'opposition à son régime et de contrecarrer les tentatives du gouvernement de réduire la rébellion armée dans la province du Matabeleland. Il y a quelques jours, les évêques catholiques du Zimbabwe avaient exprimé leur inquiétude à propos d'informations faisant état d'atrocités commises par l'armée dans cette province, où le couvre-feu est en vigueur depuis le 3 février *(le Monde* du 12 avril).

Selon l'agence zimbabwéenne de presse ZANA, M. Mugabe a également déclaré, à des journalistes zimbabwéens cette fois, qu'il envisageait de restreindre, *« de façon très ferme »*, la liberté des journalistes étrangers si ces derniers continuaient de *« discréditer »* le régime en *« propageant de fausses informations »*.

D'autre part, M. Callistus Ndlovu, ministre des mines, a annoncé, samedi, qu'il quittait l'Union du peuple africain du Zimbabwe (la ZAPU de M. Nkomo), afin de rejoindre l'Union nationale africaine du Zimbabwe (la ZANU de M. Mugabe). La démission de M. Ndlovu, l'un des trois dirigeants de la ZAPU à faire partie du gouvernement et membre du comité central de cette formation, constitue la plus importante défection subie par le parti de M. Nkomo depuis l'indépendance du Zimbabwe en 1980.

Enfin, un tribunal a décidé le maintien en détention sans jugement, jusqu'à la fin juillet au minimum, de l'ancien premier ministre zimbabwéen, l'évêque Abel Muzorewa, a affirmé samedi la direction de son parti, le Conseil national africain unifié (UANC : opposition). L'ancien premier ministre rhodésien a été arrêté le 31 octobre dernier, sous l'accusation d'avoir conspiré contre le Zimbabwe avec l'aide d'Israël et de l'Afrique du Sud.

Maroc

M. CHEYSSON S'EST ENTRETENU AVEC HASSAN II DE L'ACTION DE LA LIBYE EN AFRIQUE ET DU CONFLIT SAHARIEN

Fès *(AFP)*. — L'Afrique, le Proche-Orient et l'Europe ont été au centre de l'entretien d'une heure et demie qu'a eu lundi après-midi 16 avril le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, avec le roi Hassan II du Maroc au palais royal de Fès. Arrivé de Paris en fin de matinée pour cette audience, la cinquième depuis qu'il est à la tête de la diplomatie française en mai 1981, le ministre a regagné la France en fin d'après-midi.

M. Cheysson n'a pas voulu révéler la teneur précise de sa conversation avec le roi, mais on sait qu'elle a porté notamment sur le problème du Sahara occidental et sur l'action de la Libye en Afrique. Soulignant que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de consultations régulières avec les pays du Maghreb, il a précisé qu'il se rendrait très prochainement en Algérie pour des contacts du même genre.

L'entretien de M. Cheysson, consacré principalement aux affaires politiques, faisait suite à la visite officielle à Paris du premier ministre marocain, M. Karim Lamrani, de caractère plus économique *(le Monde* du 14 avril), au cours de laquelle ce dernier avait demandé à la France 20 milliards de francs de crédits étalés sur cinq ans pour le financement de divers projets de développement.

Ouganda

Les autorités éprouvent des difficultés à enrayer la nouvelle vague de violence

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Assassinats politiques, règlements de comptes, actes de brigandage, coups de main : l'Ouganda connaît, depuis plusieurs semaines, une flambée de violence de toutes origines, dont le gouvernement a de plus en plus de mal à se rendre maître. Celle-ci dément les propos optimistes de M. Milton Obote, le chef de l'Etat, qui annonçait récemment, devant le Parlement, *« un retour à la normale dans l'ensemble du pays »*, à l'exception d'incidents dans le Luwero et le Karamoja. A vrai dire, la nervosité des autorités ougandaises est à son comble depuis l'attaque, le 20 février, de la caserne de Masindi, au nord de Kampala, par des dissidents, attaque qui aurait coûté la vie à une cinquantaine de soldats et à plusieurs instructeurs tanzaniens. Ce coup de main spectaculaire, rendu possible par des complicités internes, a permis aux rebelles d'occuper les lieux pendant quelques heures et de procéder à un déménagement en bonne et due forme : armes et munitions, matériel roulant, uniformes et ravitaillement. Il n'est pas exclu que figurent au butin des pièces d'artillerie lourde...

En mars, des guérilleros avaient fait main basse, au sud de Masaka, sur deux camions qui transportaient des équipements militaires en provenance de Tanzanie. Ils avaient aussi attaqué un « lodge » dans le parc national de Kabalega, à environ 70 kilomètres au nord de Masindi, et avaient « confisqué » ses armes à l'équipe antibraconnage. Il semble bien que les dissidents soient en train d'installer de nouvelles bases dans les régions de Luwero et de Masindi, où l'on signale des accrochages avec l'armée régulière. Outre leurs « prises de guerre », les rebelles reçoivent de l'étranger — d'Israël ? — des équipements militaires qui transiteraient par la province zaïroise du Kivu. Ce regain d'activité des dissidents oblige les responsables locaux à se tenir sur la défensive. D'où la multiplication, ces derniers temps, à Kampala et dans ses alentours, de jour comme de nuit, des contrôles routiers faits par l'armée et par la police. A toutes fins utiles, les mesures de sécurité ont été renforcées autour de l'aéroport international d'Entebbe.

Il reste que le gouvernement n'est pas en mesure d'opposer aux menées des rebelles la riposte qu'il conviendrait, tant est forte la « crise d'autorité » au sein de l'armée régulière. Celle-ci manque d'un vrai « patron » depuis la mort, en décembre dernier, dans un accident d'hélicoptère, du général David Oyite Ojok, alors chef d'état-major, un proche de M. Obote, qu'il aida à reconquérir le pouvoir. Le général Tito Okello, son remplaçant, a récemment reconnu que la discipline laissait grandement à désirer parmi les militaires. *« Les civils sont les maîtres*, a-t-il rappelé à leur intention, *et les soldats sont de simples serviteurs... »*

Le front du Karamoja

Cette armée est engagée, depuis la mi-mars, sur un autre « front », celui du Karamoja, au nord-est du pays, où conjointement avec l'armée kényane elle tente de remettre au pas les tribus qui, de part et d'autre de la frontière, se livrent à toutes sortes d'*« activités criminelles »* : contrebande, vols de bétail par exemple. Le but de ces manœuvres est de reprendre les armes dont disposent ces populations nomades et qu'elles ont récupérées notamment au moment de la chute d'Idi Amin Dada. Il n'y a pas encore eu, semble-t-il, d'affrontements majeurs entre forces en présence. L'armée ougandaise, n'ignorant rien des qualités guerrières des Karamojongs, évite de s'aventurer dans le *bush*, d'aller au-devant d'accrochages, qui ne tourneraient pas à son avantage. Aussi se contente-t-elle, pour le moment, de « ratisser » la région à partir des axes routiers et de pratiquer la politique de la terre brûlée en guise de représailles. C'est ainsi que l'agglomération de Namalu, dans la partie ouest du Karamoja, aurait été complètement détruite... L'Ouganda est entrée dans un cycle de violence dont on ne voit pas la fin. Dernière victime, M. James Aryada, vice-président de la commission du service public, abattu, le 3 avril, à Kampala, par un tireur inconnu. M. Paul Semogerere, président du Parti démocratique, la principale formation de l'opposition légale, a proposé la réunion d'une table ronde, précédée d'une amnistie, qui rassemblerait tous les protagonistes du drame. M. Obote refuse catégoriquement de traiter, autour d'un tapis vert, avec des gens qui, dit-il, battus aux élections de décembre 1980, tentent, aujourd'hui, avec un fusil, de regagner le terrain perdu.

JACQUES DE BARRIN.

Tchad

UN JAGUAR S'ÉCRASE AU COURS D'UNE MISSION DE RECONNAISSANCE

Le pilote a été tué

Un avion de combat Jaguar, appartenant à la base de Toul, s'est écrasé, lundi 16 avril, dans une région désertique du Tchad, au cours d'une mission de reconnaissance dans le nord-ouest du pays, à l'intérieur de la zone contrôlée par l'armée française et les forces gouvernementales.

Le pilote, le commandant Berhard-Léon Voelckel, trente-quatre ans, chef d'une patrouille de deux Jaguar, a été tué. Il totalisait 1 900 heures de vol à ce jour. Son équipier n'a pas pu préciser les conditions dans lesquelles l'accident a eu lieu, mais on sait que l'appareil s'est abattu alors qu'il était à basse altitude.

C'est le deuxième pilote de Jaguar qui trouve la mort au Tchad depuis le début de l'opération Manta en août 1983. Le 24 janvier dernier, le Jaguar du capitaine Michel Crocci avait été abattu, dans le nord-ouest du pays, après avoir été atteint par la DCA adverse, dans la région de Ziguey.

Le Monde

politique

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LE POUVOIR ET LE PARTI COMMUNISTE

Une rupture serait plus dangereuse pour les communistes que pour les socialistes

(Suite de la première page.)

D'une part, les déclarations de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, membre du comité central du PCF, lundi sur France-Inter, et, d'autre part, l'éditorial de M. Paul Laurent, membre du secrétariat, chargé des relations avec les socialistes, dans *l'Humanité* de mardi.

Le propos commun à MM. Rigout et Laurent est clair. Il s'agit de bien mettre en évidence que les communistes ne veulent pas la rupture. Ils participent au gouvernement pour mettre en œuvre la politique du président de la République, dont les engagements constituent la base du contrat passé, en 1981, entre le PS et le PCF, et entre ceux-ci et les électeurs. Les ministres communistes appliquent les décisions de M. Mitterrand, « *même, quelquefois, à contre cœur* », a admis M. Rigout, poussé dans ses retranchements par les journalistes qui l'interrogeaient. Dans le même mouvement, M. Rigout a exprimé son accord avec le « plan Herzog » sur la sidérurgie, et par là même son désaccord avec le plan acier du gouvernement. C'est la première fois qu'un ministre communiste du gouvernement est ainsi conduit à exprimer publiquement une telle désapprobation. Il est vrai que le ministre de la formation professionnelle a souligné, aussitôt, que les communistes ne sont pas, au gouvernement, les seuls qui soient susceptibles d'avoir des états d'âme, et que tels ministres socialistes, qu'il n'a pas nommés — M. Laurent Fabius ou M. Pierre Bérégovoy, — doivent, aujourd'hui, appliquer des décisions avec lesquelles ils n'étaient pas totalement d'accord.

L'argumentation de M. Laurent, elle, tient en trois points. Premièrement, le PCF est au gouvernement parce que, en 1981, c'est l'union de la gauche — et pas seulement le Parti socialiste — qui avait rassemblé les suffrages d'une majorité de Français. Deuxièmement, cette alliance est fondée sur les engagements pris en 1981. Troisièmement, cette alliance n'interdit pas plus au PCF de participer au débat sur les choix gouvernementaux qu'elle n'interdit au PS de manifester avec le Comité national d'action laïque, le 25 avril, contre le projet Savary de compromis avec les responsables de l'enseignement privé.

Il s'agit donc d'une argumentation préventive, destinée à parer aux décisions que pourraient prendre les dirigeants socialistes. En clair, la rupture serait contraire à la volonté exprimée par les électeurs en 1981, aux engagements pris ensemble par le PS et par le PCF et à la justice dans la répartition des obligations et des droits attribués à chacune des deux composantes principales de la majorité. Elle ne pourrait donc signifier qu'un changement de politique des socialistes, ou bien révéler que cette politique n'avait jamais tendu à autre chose qu'à réduire l'influence du Parti communiste et à lui dénier — à lui et à ceux qu'il représente — toute prétention à imprimer sa marque sur les orientations, puis sur la mise en œuvre d'une politique de gauche en France.

L'alternative

L'alternative à laquelle aboutit l'épreuve de force engagée, depuis la rentrée de 1983, entre le PS et le PCF, peut se formuler ainsi : si les communistes quittent le gouvernement, ils s'avouent, tout simplement, incapables de gouverner (sinon, peut-être, dans une position majoritaire qui n'appartient pas au champ des possibles) ; si les socialistes excluent les communistes du gouvernement, ils s'avouent incapables de traduire dans les faits les aspirations de toute une partie de l'électorat de gauche qui, peut-être, ne se limite pas à ceux qui votent communiste. Il n'y a pas toutefois équilibre entre les deux termes de l'alternative. La façon dont les communistes ont mené le débat avec les socialistes donne à ceux-ci un avantage, une prime de responsabilité, dont témoigne la proportion des électeurs et militants communistes qui, dans les sondages, se déclarent favorables au maintien de leur parti au gouvernement. La rupture aurait plus de risques d'apparaître comme une démission des communistes que comme un renoncement des socialistes à leurs engagements.

C'est ce qui explique l'insistance mise, par exemple par M. Rigout, à souligner le caractère positif du bilan de la gauche et à affirmer qu'il y a « *beaucoup plus de convergences que de divergences* » entre socialistes et communistes, par rapport à l'action gouvernementale.

En province

C'est ce qui explique, aussi, les réactions enregistrées dans les fédérations, par exemple dans celle des Bouches-du-Rhône, où notre correspondant, Jean Contrucci, résume ainsi les propos qui lui ont été tenus lundi : « *Nous critiquons la politique menée, car elle ne sert pas le gouvernement. Nous avons l'impression que les engagements de 1981, en la matière, ne sont pas tenus comme ils auraient dû l'être. Le gouvernement est de plus en plus sensible aux pressions de la droite et du patronat, ainsi qu'aux pressions au niveau international, et notre rôle de communistes est de contrebalancer cette pression. Cependant, le gouvernement peut entièrement compter sur la loyauté des communistes. Nous ne nous en prenons qu'aux options qui nous paraissent dangereuses.* »

De même, en Lorraine, les élus communistes interrogés par notre correspondant, Jean-Louis This, soulignent : « *Notre participation au gouvernement est tout à fait normale* » (M. Jules Jean, maire de Longwy) ; « *Je ne pense pas qu'il est souhaitable, pour l'instant, que les ministres communistes quittent le gouvernement. Ils ont, à mes yeux, toute leur place. Leur présence au gouvernement, pour l'avenir, devrait éviter de nouvelles erreurs d'un gouvernement de gauche, comme celle du plan acier* » (M. Claude Lamm, maire d'Hagondange) ; ou bien : « *Nous sommes respectueux du suffrage universel ; il doit continuer à y avoir des ministres communistes au gouvernement. Nous voulons que la gauche réussisse, et elle réussira avec les socialistes et les communistes* » (Mme Colette Goeuriot, député de la Meurthe-et-Moselle, maire de Jœuf).

Ces réactions traduisent, aussi, une inquiétude sur les décisions qui devaient être prises par les dirigeants socialistes. De quelque manière qu'elle s'accomplisse, une rupture éventuelle serait difficile à assumer pour le PCF, au sein duquel les plus fermes partisans de la confrontation avec le pouvoir ont vu leur ardeur refroidie par le peu d'ampleur de la manifestation des sidérurgistes lorrains, le 13 avril. L'élan de solidarité sur lequel pariaient ceux-là n'a reçu, de cette « marche », aucune impulsion.

M. Georges Marchais, qui doit donner, mercredi, une conférence de presse sur la campagne du PCF pour les élections européennes, puis participer, jeudi, à diverses émissions de radio et de télévision, donnera la réponse du PCF aux décisions annoncées mardi ou, plus probablement, après le conseil des ministres de mercredi. Si la voie retenue par le président de la République, le premier ministre et le premier secrétaire du PS est celle d'un engagement de responsabilité du gouvernement sur une déclaration de politique générale, sollicitant un vote de confiance de sa majorité, tout dépendra du contenu de cette déclaration.

M. Mauroy peut-il se borner à demander l'approbation du plan acier ? Les communistes ne le pensent pas. Les propos de M. Jospin, le 15 avril, reprenant l'idée d'une « parenthèse » de rigueur dans la politique de la gauche, incitent à penser que les engagements de 1981 seraient, dans cette hypothèse, confirmés, et que les conséquences sociales des restructurations industrielles seraient présentées comme une mise en suspens de ces engagements, imposée par la conjoncture. Dans ces conditions, les députés communistes n'auraient pas de mal à voter la confiance. Ou bien M. Mauroy présentera-t-il la politique qu'il mène depuis bientôt deux ans comme autre que celle à laquelle la gauche s'était engagée ? Impensable, estiment les communistes.

PATRICK JARREAU.

M. Rigout : *nous n'avons pas l'intention de partir*

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a déclaré, lundi 16 avril à France-Inter : « *Il n'y a pas chez nous, pas du tout, une volonté de rupture. Nous souhaitons rester au gouvernement pour continuer à travailler loyalement malgré les difficultés, malgré les divergences sur certains plans, dans le sens de la politique nouvelle que nous avons engagée depuis 1981. J'ajoute, pour être bien précis : les débats, c'est normal ; les décisions il faut s'y conformer — je parle du gouvernement, — et pour nous il n'y a par conséquent aucun motif de rupture (...) Le Parti communiste français ne souhaite pas la rupture. Je ne pense pas qu'il souhaite créer une situation susceptible de faire cesser l'expérience engagée depuis bientôt trois ans.* »

M. Rigout a ajouté : « *Nous ne critiquons pas pour démolir, pour saper ; nous critiquons pour réussir. Nous critiquons parce que cela nous semble nécessaire qu'il y ait débat, qu'il y ait discussion. Mais, une fois la décision prise au niveau du gouvernement, elle s'applique. Sinon, il faut partir, et je vous ai dit que nous n'avions pas l'intention de partir, que nous ne considérions pas que c'était la meilleure position, la meilleure décision à prendre, non pas par rapport à tous ceux qui nous ont élus mais par rapport à tous ceux qui ont espéré, qui espèrent encore que la politique voulue par la majorité en 1981 puisse réussir.* »

Le ministre de la formation professionnelle a également déclaré : « *Nous sommes au gouvernement non pas pour appliquer la politique du Parti communiste français, mais pour appliquer la politique définie par les deux principales composantes de la majorité (accord de 1981 et accord de décembre 1983). En décembre comme en 1981, nous avons jugé, malgré les divergences, qu'il y avait suffisamment de convergences pour gouverner ensemble (...). On semble s'étonner qu'il y ait des discussions et même des divergences, alors qu'elles sont connues de tous, pour mettre en place cette politique. Il y a aussi les difficultés que nous avions peut-être mal mesurées dans certains cas, dans certains domaines, mais les critiques et les divergences ne s'expriment pas seulement de la part du Parti communiste : elles s'expriment aussi au sein des différents partis et des différentes composantes de la majorité. Mais, dès qu'une divergence s'exprime de la part du Parti communiste, on dramatise.* »

L'Humanité : au gouvernement et avec les travailleurs

« *Au gouvernement et avec les travailleurs* » : c'est le titre principal de la première page de *l'Humanité*, mardi 17 avril. Le quotidien du PCF précise que « *les communistes veulent participer à la réalisation des grandes espérances de 1981* ».

Dans son éditorial, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du PCF, écrit : « *Nous sommes au gouvernement sur la base d'engagements clairs pris devant l'opinion et traduits dans l'accord politique entre socialistes et communistes de juin 1981, confirmés en décembre 1983. Avancer jour après jour dans la voie de la mise en œuvre de ces engagements en faisant reculer le chômage, l'injustice sociale, en modernisant le pays par le développement d'une grande politique industrielle et de l'emploi, en assurant une formation des hommes conforme aux progrès des sciences et des techniques, nous n'avons pas d'autre souci (...). Bien évidemment — et c'est d'ailleurs ce que dit expressément l'accord PC-PS de 1981, — être partie prenante de la majorité ne peut signifier alignement inconditionnel sur toute proposition ou décision gouvernementale. Nous participons normalement au débat comme composante de la majorité sur ce qu'il y a à faire à chaque moment pour toujours mieux réussir. C'est encore ce que nous faisons aujourd'hui à propos de la sidérurgie avec les propositions exposées complètement, il y a quelques jours, par Philippe Herzog. On voit mal comment trouver normale la participation socialiste à des manifestations pour l'école qui visent à modifier un projet gouvernemental et trouver anormales les préoccupations des communistes pour améliorer la politique industrielle.* »

M. Debarge (PS) : *que le PC n'essaie pas de mettre une éventuelle rupture « sur le dos des autres »*

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des relations extérieures, a commenté, lundi 16 avril, la situation créée, pour les socialistes, par l'attitude du PC. Tout en précisant que le PS aura à affiner sa position par rapport aux communistes, M. Debarge a affirmé : « *Nous ne serons pas absent, nous, parti socialiste, de la clarification nécessaire.* ». « *Nous sommes et restons partisan de l'union de la gauche*, a expliqué M. Debarge, *dans la mesure où nos partenaires ont une volonté, je ne dirai pas égale, mais au moins comparable.* » « *Que veut la direction du PC ?* », s'est interrogé M. Debarge, avant d'avertir : « *En cas de rupture, qu'elle n'essaye pas de la mettre sur le dos des autres. La politique du caméléon n'a jamais été une bonne politique.* »

M. Debarge a également estimé que le sommet du 1er décembre 1983 entre les deux partis avait marqué « *une clarification plus du côté du PS que du côté du PC* » et qu'« *un éclaicissement plus important* » s'impose. Il a aussi réfuté le parallélisme établi, du coté du PC, entre la manifestation des sidérurgistes du 13 avril et la manifestation laïque du 25 avril. M. Debarge a affirmé, d'une part, que le comportement des socialistes (qui participeront à cette prochaine démonstration) est « *net, précis, prévu, loyal* », ce qui n'a pas été le cas, selon M. Debarge, pour la participation de M. Marchais au défilé des sidérurgistes.

M. Debarge a fait valoir d'autre part que le PC ne peut pas faire « *jouer la solidarité dans un sens et pas dans l'autre* », dans la mesure où il s'oppose à une décision gouvernementale. A l'inverse, le débat sur l'école en est encore au stade des « propositions » gouvernementales, a souligné M. Debarge.

M. Debarge a enfin souligné la nécessité pour les socialistes d'expliquer que, « *si la droite devait revenir au pouvoir, ce serait une droite musclée* », et que les syndicats ouvriers ne peuvent plus observer une « *neutralité politique* ». « *Ils doivent*, a conclu M. Debarge, *se déterminer sur les grands problèmes : vaut-il mieux la gauche ou vaut-il mieux la droite ?* »

● *M. Baylet et la « clarification ».* — Jugeant « *tout à fait indispensable* » la « *clarification* » envisagée par le premier ministre, M. Jean-Michel Baylet, président du MRG, considère que le PC « *ne peut pas avoir une attitude d'opposition sur tous les choix du président de la République et, en même temps, prétendre rester au gouvernement* ». Avant d'affirmer que « *le pays ne comprend pas la situation actuelle* », M. Baylet observe : « *Si le PC est solidaire, il doit le prouver dans son discours et dans ses actes (...). La solidarité dont la gauche a besoin doit se manifester aux heures difficiles, et elle était évidemment plus facile aux lendemains de la victoire.* »

● *Le Centre indépendant* (centre gauche) : « *La présence du parti communiste dans la majorité ne permet plus de garantir la paix sur le front social où dominent les syndicats politisés ; elle risque maintenant d'entraver sérieusement l'action courageuse de redressement économique entreprise par le gouvernement sous l'impulsion du chef de l'État et qui commence à produire des résultats réellement positifs. La majorité présidentielle doit être élargie à tous ceux qui sont prêts, dans l'intérêt du pays, et au-delà des intérêts partisans, à soutenir cette politique économique qui est la seule valable et la seule possible et qui, de surcroît, est crédible aux yeux de nos partenaires européens et occidentaux.* »

● *M. Péronnet et une rupture PC-PS.* — M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du Parti radical estime que « *la rupture entre socialistes et communistes, si elle* [se produisait] *provoquerait (...) des reclassements politiques à droite comme à gauche* ». L'ancien secrétaire d'Etat précise : « *Les radicaux (...) et avec eux bon nombre d'éléments centristes fidèles à leur sage tradition d'équilibre, de mesure et de raison, seraient tout naturellement appelés à réviser* [certaines] *de leurs options politiques actuelles à la lumière des nouvelles orientations de la politique gouvernementale.* »

● *M. Jean-Pierre Stirbois*, secrétaire général du Front national (extrême droite) : « *François Mitterrand et Pierre Mauroy sont manifestement les otages du Parti communiste. Les socialistes majoritaires à l'Assemblée nationale sans les communistes ne pourront limiter leur défaite en 1986 sans l'apport de leurs alliés. Le grand écart de Georges Marchais ne risque pas d'être bien douloureux tant il sait qu'il est indispensable pour éviter un plus grand naufrage aux socialistes.*

» *La rigueur socialiste prônée par M. Mauroy plonge en vérité la quasi-totalité des catégories socioprofessionnelles dans l'angoisse et la détresse. Une nation moderne ne peut se contenter de sécuriser ses seuls fonctionnaires.* »

RECTIFICATIF. — Une coquille a rendu incompréhensible un paragraphe de l'article consacré, dans nos éditions du 17 avril, à l'épreuve de force entre le PC et le pouvoir. Il fallait lire : « *La partie n'est pas jouée d'avance, tant est forte l'idée que la gauche a changé de politique. En cela, la situation est différente de celle des années 1977-1981, quand M. Mitterrand concurrençait le PC sur son propre terrain. Aujourd'hui les communistes — et d'autres, tel M. Chevènement — pouvaient penser qu'ils avaient devant eux un grand espace, celui d'une critique de gauche, au nom des grands principes, sur un thème simple et mobilisateur : la trahison.* »

● PRÉCISION. — Dans le compte rendu de l'intervention de M. Lionel Jospin devant les jeunes socialistes publiée dans *le Monde* du 17 avril, il fallait lire que le premier secrétaire du PS juge « intellectuellement » concevable une politique de protection aux frontières et non convenable, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire.

LA SITUATION DANS LA SIDÉRURGIE

Le bureau du conseil régional de Lorraine refuse de participer à un « comité des sages »

De notre correspondant

Nancy. — A l'issue de la réunion du conseil régional de Lorraine, qui s'est tenue lundi 16 avril à Toul (Meurthe-et-Moselle), M. Jean-Marie Rausch (UDF), président de la région Lorraine, a annoncé que cette instance renonce à participer au « comité des sages », parce que « *François Mitterrand en a dénaturé le sens en le cantonnant au seul examen des mesures d'accompagnement du plan acier* ».

Ce comité, dont la création avait été décidée le 4 avril, durant la réunion conjointe du conseil régional et du comité économique et social de Lorraine, devait être composé de personnalités nationales « indiscutables » ayant pour tâche première d'arbitrer le contentieux entre l'Etat et la Lorraine « *afin de déterminer si cette région avait été sacrifiée ou non par le plan acier 1984* ».

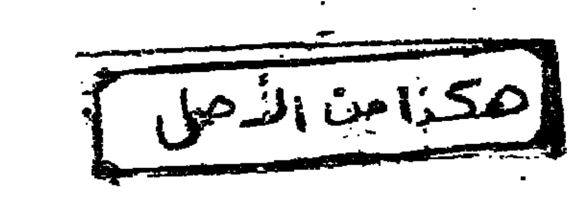
En refusant de participer à ce « comité des sages », les élus lorrains estiment qu'ils réaffirment leur volonté de voir le plan acier réétudié. En outre, le bureau du conseil régional estime que c'est aux assemblées régionales qu'il appartient de conduire les réflexions et les négociations sur les actions de reconversion. Le bureau a également demandé à l'unanimité qu'un comité interministériel d'aménagement du territoire, consacré à la Lorraine, se réunisse dans les prochains jours pour mener à terme le contrat de plan Etat-région. « *Le plan et le contrat de plan doivent être conservés tels qu'ils ont été élaborés, l'Etat doit mettre en place un dispositif particulier d'aide pour compenser les mauvais coups qu'il porte à la Lorraine* », a ajouté M. Rausch.

Le bureau régional a, en outre, voté une subvention « *unique, exceptionnelle, symbolique* » de 150000 F aux organisateurs de la marche des Lorrains à Paris. Une manifestation qui, de l'avis de M. Rausch, a eu un impact en partie occulté par la présence de M. Georges Marchais parmi les manifestants qui a fait œuvre de diversion dans les médias. Apprenant que le conseil régional des Landes avait effectivement voté, lundi après-midi, une subvention de 200000 F d'aide aux Lorrains, M. Rausch a estimé que le geste était « *plein de bonne volonté, mais que la Lorraine n'en était pas encore à ce point-là* ». « *Nous aurions souhaité une autre forme de solidarité* », a-t-il dit.

Enfin, en tant que sénateur et avec le sénateur de Nancy, M. Claude Huriet, M. Rausch a demandé et obtenu l'organisation d'un débat au Sénat sur la situation en Lorraine. La date devrait être fixée au 4 ou 11 mai prochain. Le président de la région lorraine pense que M. Fabius ne viendra vraisemblablement pas à Metz : « *Le ministre n'a presque rien apporté la première fois. Les déplacements de directions d'entreprises en Lorraine ne créeront pas d'emplois, puisque seuls les Parisiens viendront travailler* ». « *En outre, nous sommes inquiets des effets pervers des détails annoncés par M. Fabius aux créateurs* », a conclu le président de la région Lorraine, en faisant allusion aux éventuels « chasseurs de primes » qui risquent de déstabiliser les entreprises lorraines existantes et qui, loin de tout assistanat dans le cadre d'une économie libérale, paient leurs impôts et leurs charges sociales.

JEAN-LOUIS BEMER.

● *Les Landes subventionnent la Lorraine.* — Conformément à une décision prise par son bureau (*le Monde* du 10 avril), le conseil général des Landes, réuni sous la présidence de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a voté, le 16 avril, une subvention annuelle de 200000 francs à la Lorraine. Cette subvention, qui sera renouvelable chaque année pendant toute la durée du IXe Plan, a été adoptée par 16 voix sur 30. Les élus socialistes ont tous voté pour, mais les deux élus communistes ont voté contre. Les conseillers généraux de l'opposition avaient boudé la séance.



MENACÉE DE PARALYSIE

L'Assemblée de Corse pourrait être dissoute

De notre correspondant

Ajaccio. — La crise ouverte le 12 avril à l'Assemblée de Corse par l'adoption (29 voix contre 27) d'une motion de l'opposition refusant de délibérer sur le budget de 1984, dont la discussion était d'ailleurs entamée depuis quatre jours (*le Monde* du 14 avril), ne peut être dénouée que par la dissolution et de nouvelles élections régionales. C'est l'opinion qui prévaut généralement sur l'île. Mais, si c'est au gouvernement qu'il appartient de prononcer la dissolution, « *par décret motivé pris en conseil des ministres* », encore faut-il que les conditions soient réunies pour un constat et que « *le fonctionnement normal de l'Assemblée se révèle impossible* » (article 34 du statut particulier).

L'Assemblée compte soixante et un membres, mais les cinq de l'Union du peuple corse, formation dirigée par M. Edmond Siméoni, sont absents depuis le 14 février dernier, le comité central du mouvement autonomiste ayant décidé que ses élus ne siégeraient plus jusqu'à nouvel ordre, parce que « *la confusion politique y règne avec une minorité qui s'accroche à l'exécutif, alors qu'une majorité de coalition, constituée pour accaparer la gestion des fonds publics, refuse le pouvoir* ». Et le vœu était émis que « *l'assemblée retrouve, si elle le peut, les chemins de la démocratie véritable, par la mise en place d'une majorité réelle ou que la parole soit donnée de nouveau aux électeurs* ».

Réunie le 20 février, l'Assemblée entendait un message de son président, M. Prosper Alfonsi (MRG), disant notamment : « *Nous aurons seuls à décider si l'Assemblée doit poursuivre sa tâche ou remettre avant terme son mandat.* » La voici désormais confrontée à l'alternative. Une seule majorité peut arithmétiquement être aujourd'hui constituée avec les vingt-trois élus de gauche, les cinq autonomistes et les quatre nationalistes, soit trente-deux, alors que l'opposition n'est forte que de vingt-neuf membres.

M. José Rossi (UDF) estime que l'exécutif, censuré jeudi dernier, doit maintenant démissionner, « *sauf s'il bénéficie du soutien nouveau et clairement exprimé d'un groupe qui pratique actuellement la politique de la chaise vide* ». Mais chacun sait bien ici que la démission d'un exécutif minoritaire et son remplacement par un autre qui le serait tout autant ne saurait constituer une solution durable : les mêmes causes, qui ont conduit la droite à mettre la gauche en difficulté, provoqueraient les mêmes effets. De plus, il n'est pas démontré que la gauche, l'UPC et les nationalistes pourraient constituer un bureau commun en raison de ce qui les sépare. Ainsi, le recours à l'arbitrage du suffrage universel paraît à beaucoup le moyen du dénouement.

Au terme d'une réunion du bureau, lundi 16 avril, à Ajaccio, M. Alfonsi a indiqué que cette instance ne démissionnera pas et que l'important reste de s'attacher en commun à réunir les conditions de nouvelles élections régionales, mais après avoir doté la Corse de son budget, car là est le problème dans l'immédiat. Le projet de budget s'élève à plus de trois cents millions de francs, et, s'il n'est pas voté, fût-ce au bénéfice d'amendements importants mais peu probables, la vie insulaire sera paralysée.

La reprise de la session brutalement interrompue étant prévue le 25 avril, est-il possible, d'ici à cette date, de réunir un consensus entre les différents groupes, afin d'éviter cette paralysie, d'une part, et, d'autre part, se mettre d'accord sur une démission collective ? Cette hypothèse pourrait être étudiée mais elle n'est pas la seule. Dans ce cas, la Corse pourrait être appelée à élire sa nouvelle Assemblée l'été prochain, un délai de deux mois étant en tout état de cause prescrit par la loi à partir du décret de dissolution ou du constat de vacance. Un autre problème se posera alors au gouvernement, la détermination du seuil d'attribution des sièges.

En 1982, ce seuil était déterminé par la division du nombre des suffrages exprimés par celui des sièges à pourvoir, soit 2 230 voix. Ainsi établi pour permettre la représentation des minorités politiques, il avait été dévoyé de son objet par la présence de nombreuses listes dites « apolitiques ». Il est patent que ce seuil doit être plus élevé — chacun d'ailleurs en convient, — et porté par exemple à 3% ce qui serait un moyen terme raisonnable et accepté.

Le seuil des 5% retenus habituellement pour les élections à la proportionnelle pourrait, en effet, être trop élevé pour une région à statut particulier, où le nombre de votants ne semble pas, dans une consultation de ce genre, pouvoir dépasser 150000 sur les 200000 inscrits. Eliminer les listes qui n'atteindraient pas 7500 voix pourrait présenter un risque politique et être considéré comme une tentative d'élimination des groupes minoritaires.

PAUL SILVANI.

De Jean-Paul Sartre à Alain Delon

Silencieux ou loquaces, engagés ou détachés, les intellectuels ne se font plus guère entendre en politique. Coluche, Guy Bedos, Yves Montand, Michel Piccoli, Alain Delon aujourd'hui (*le Monde* du 14 avril) — en attendant qui ? — occupent le devant de la scène : le quasi-monopole de *l'autre* parole sur la chose publique est aujourd'hui aux acteurs, à ceux du spectacle, comme on disait jadis avec un rien de condescendance.

Tout n'est pas nouveau dans ce phénomène. Ce que dirent, firent ou chantèrent tel et tel au cours de telle guerre ou à propos de tel événement a de longue date suscité passions et commentaires. Mais la distribution des rôles était claire entre intellectuels et bateleurs. La hiérarchie aussi.

Aujourd'hui l'une et l'autre s'inversent. Ou se brouillent. Les industries culturelles sont légitimées. Leurs grandes figures aussi. L'aura des intellectuels a pâli. Pour un peu, on les oublierait. Mais comment oublier les visages et les voix omniprésents et surmultipliés des chanteurs et des acteurs ?

Le message, quand il y en a un, importe-t-il ? Yves Montand égale sens commun et bonne volonté. Coluche égale dérision. Alain Delon égale dénigrement et déférence mêlés : quel qu'il soit, le président du moment lui en impose, même si cet acteur a le cœur très à droite. Comment en est-on arrivé là ? Certains disent : *« guerre des chefs »*. Lui : *« querelle de gonzesses »*.

Delon serait plutôt du côté de Le Pen. Raison proclamée : la sincérité de ce dernier. Logique silencieuse : en politique comme au ciné, sur les rings et ailleurs, en avoir ou pas... Le fond, la forme ? N'importe, les mots sont lus, entendus, critiqués ou approuvés par le plus grand nombre. Dans le même temps, les intellectuels les plus chevronnés courent derrière un prestige estompé, d'antichambre élyséenne en *commission ad hoc*. Qui les écoute, hors leurs pairs ? Qui fait la part entre analyses, prises de positions argumentées et lieux communs ?

Faut-il dire un prestige volé, extorqué ? Certains intellectuels ne sont pas loin de le penser, agacés, irrités, médusés, par l'effarant constat : il y eut Jean-Paul Sartre, Raymond Aron et les autres; les Alain Delon et autres Yves Montand ont de fait pris leur place.

Ce que l'air du temps et l'ère des médias ont fait n'échappe pas pour autant à des lois très anciennes. Auparavant, les intellectuels obéissaient à des stratégies, conscientes ou non, qui les faisaient agir ou parler comme ils le faisaient. Aujourd'hui, un acteur de cinéma en déclin, qui tente une difficile conversion vers des rôles nobles et des films d'auteur, entre à sa façon, après tant d'autres — et fût-ce de manière éphémère, — en politique, ou a l'air de le faire.

Autres temps, autres stratégies, pour d'autres notables de la vie sociale : voilà qui doit être parfaitement compris par tous les vieux professionnels de la politique, les « gonzesses » comme les « mecs ».

MICHEL KAJMAN.

LES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE PARIS ET L'ENA

L'Association des administrateurs de la Ville de Paris conteste l'assimilation de ses membres au statut des stagiaires « étrangers » de l'Ecole nationale d'administration ou à ceux de l'Ecole nationale des PTT qui suivent un cycle de formation à l'ENA. Cette comparaison avait été faite par le conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de l'ENA, qui voulait souligner que les nouveaux énarques recrutés par le concours de la troisième voie n'étaient pas de « véritables énarques » mais s'apparentaient davantage aux autres corps de fonctionnaires formés à l'ENA (*le Monde* du 10 avril).

Les cinquante-sept administrateurs de la Ville de Paris issus de l'ENA (qui viennent de publier leur annuaire) rappellent qu'ils sont « *recrutés dans le plus parfait anonymat par un concours dont le type d'épreuve est strictement identique à celui de l'ENA, qu'ils suivent la même scolarité et subissent les épreuves de classement dans les mêmes conditions* ».

En fait, les administrateurs de la Ville de Paris ne composent pas sur les mêmes sujets que les autres candidats à l'ENA, leur jury de concours est différent et ils ne peuvent obtenir que des postes d'administrateur de la Ville de Paris. Toutefois, depuis un décret du 13 avril 1984, ils peuvent effectuer leur « mobilité » dans une administration centrale de l'Etat.

● *Présidence du conseil général de l'Ain.* — M. Jacques Boyon, RPR, conseiller général et maire de Pont-d'Ain, a été élu, lundi 16 avril, président du conseil général de l'Ain. Il a obtenu 32 voix contre 9 à M. Marcel Gache, PS, conseiller général du canton de Seyssel et maire de Culloz.

M. Boyon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, succède à M. Roland Ruet (UDF-PR), conseiller général du canton de Ferney-Voltaire et sénateur de l'Ain, qui, le 28 mars, s'était démis de son mandat de président de l'assemblée départementale « *en raison de la contrainte et de la fatigue dues à la fonction* » (*le Monde* du 30 mars).

● *Le Trombinoscope du Parlement.* — L'édition 1984 du *Trombinoscope du Parlement et du gouvernement* vient de sortir. Il présente les députés, les sénateurs, les membres des cabinets ministériels, les collaborateurs des groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat, les organigrammes des partis politiques représentés au Parlement et au gouvernement, les membres de la Haute Autorité de l'audiovisuel et ceux de la commission Informatique et libertés, les députés européens, ainsi que les observateurs du « microcosme » politique, c'est-à-dire les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle. Le tout en 376 pages et plus de 2200 photos.

(*) *Le Trombinoscope du Parlement et du gouvernement*, 198 F. En vente aux librairies de l'Assemblée nationale et du Sénat ou par souscription au siège social (*Gazette du Parlement*, 5, rue des Jardins, 92600 Asnières - Tél. : 733-64-41).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La liste des Nouveaux Démocrates veut faire entendre une « troisième voix »

En janvier 1982, M. Philippe Guilhaume — quarante-deux ans, directeur d'une société d'exportation d'usines clés en main, la Celta International, et secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise — crée, avec MM. Pierre Pascal, inspecteur général de la santé, et René Bourone, chef d'entreprise, un mouvement « *de réflexion et d'action politique* », le mouvement des Nouveaux Démocrates. Les trois hommes ont en commun une même nostalgie, celle de cette « nouvelle société » chère à M. Chaban-Delmas, pour lequel ils ont travaillé.

Comme tant d'autres clubs ou associations qui ont vu le jour au lendemain du 10 mai 1981, les Nouveaux Démocrates se situent « dans l'opposition à l'actuel gouvernement », tout en ne se reconnaissant pas dans les partis de l'opposition. C'est ainsi qu'après avoir dénoncé l'« *alliance contre nature* » du Parti socialiste avec le Parti communiste et la pénétration de l'appareil de l'Etat par le PC ils renvoient dos à dos la gauche avec « *son conservatisme, son ignorance des réalités et son dogmatisme un peu naïf* » et la droite, dont les partis, « *faute d'avoir souhaité ou accepté un renouveau du personnel politique, se sont condamnés à faire du retour au passé leur principal objectif et de la continuation de leurs rivalités leur moyen privilégié d'expression politique* ».

Que veulent-ils ? Faire entendre une troisième voix. La voix d'hommes et de femmes qui seraient « *les champions d'un véritable humanisme* », un humanisme « *vivant, conquérant, absolu et donc sensible à tout ce qui blesse, opprime et mutile* » et non « *cette espèce d'eau tiède qu'on a trop longtemps vendue sous ce terme* ». Les Nouveaux Démocrates, qui revendiquent aujourd'hui vingt-cinq mille adhérents répartis en quatre-vingt-quatre associations locales ou régionales, n'avaient pas prévu d'expression publique avant les élections législatives de 1986. « *Nous aurons alors trente députés* », annonce avec un bel optimisme M. Philippe Guilhaume.

Pourtant, lors de leur dernier conseil national, au mois de février, ils se sont décidés à sauter le pas, dès les élections européennes. Pour plusieurs raisons : l'« *impatience* » des associations les plus anciennes, l'« *inconvenance* » de la liste Veil qui, selon eux, s'apparente à « *un bureau de placement, à une maison de retraite pour apparatchiks en mal d'emploi* », enfin l'« *échec* » du sommet de Bruxelles où l'on a vu, explique M. Philippe Guilhaume, que « *le président de la République était prêt à céder sur tout pour obtenir un succès* ».

Les difficultés matérielles et financière sont réglées, affirme le président des Nouveaux Démocrates; « *il nous reste à nous convertir en une machine à faire des élections; à mener une campagne sans magouille et sans perdre notre âme* ». La liste est déposée. Elle s'intitulera tout simplement « *la troisième liste* », troisième, entre celle conduite par Mme Veil et celle conduite par M. Jospin. M. Jacques Delaunay, préfet en congé spécial depuis 1980, est chargé de diriger la campagne. Là encore, les Nouveaux Démocrates manifestent leur optimisme en affirmant qu'ils peuvent atteindre et même dépasser le seuil des 5 % le 17 juin.

Entre-temps, ils ont, dans un livre écrit par M. Philippe Guilhaume et intitulé *Une volonté d'espérance*, défini leur projet en dénonçant au passage le discours « *convenu* » de l'ensemble de la classe politique (1). M. Philippe Guilhaume y plaide notamment en faveur d'« *une réhabilitation du rôle de l'Etat* » et d'« *une limitation du champ des interventions de l'administration* » s'accompagnant de la « *promotion d'un nouveau civisme* ». Il propose « *une acceptation résolue des nouvelles technologies* », défend l'idée d'« *une économie de participation* » qui suppose « *un rajeunissement du dialogue social* ».

Il souhaite « *une meilleure adaptation* » du système de protection sociale avec la mise en place de « *mécanismes globaux de régulation, contrôle et responsabilisation* ». Il suggère enfin « *une décentralisation par étapes* » du système éducatif, « *une revalorisation* » des enseignants, une meilleure concertation entre les différents partenaires concernés.

S'il ne peut exister de solution miracle, il ne faut pas pour autant renoncer à toute « *espérance* », dit en substance M. Philippe Guilhaume, qui veut croire que se créera un jour « *un consensus sur les valeurs, les objectifs et les méthodes qui doivent orienter une société de liberté d'aujourd'hui* ». « *Ce consensus est possible*, affirme-t-il, *si tous les acteurs de la vie économique se convainquent de la nécessité des adaptations technologiques et sociales indispensables, si les acteurs de la vie civique se réunissent sur l'essentiel qui est la construction patiente et résolue d'une France forte et chaleureuse.* » C'est affaire de « *foi* », reconnaît-il.

C. F.-M.

(1) *Une volonté d'espérance*, de Philippe Guilhaume (éditions Encre, 219 pages, 72 F).

Du bon usage des manifestations

(Suite de la première page.)

Selon la nature de la revendication et le poids de ceux qui l'expriment, la mobilisation peut être plus ou moins vaste. Ce qui importe alors est qu'elle touche la plus grande partie de la corporation.

Les policiers ont, à eux seuls, les moyens d'enrayer la machine de l'Etat, comme les professeurs ont ceux de bloquer l'institution universitaire. Ils n'ont pas besoin de concours extérieurs. Pourtant, là aussi, la faveur du public est nécessaire. C'est que l'opinion n'intervient pas seulement en descendant dans la rue : elle a d'autres façons de témoigner ou non son approbation.

Pour que les catégories professionnelles investies d'un pouvoir aussi déterminant que les policiers ou les universitaires soient en mesure d'en user à leur avantage, encore faut-il qu'elles sachent exploiter les faiblesses des responsables gouvernementaux, qui ne peuvent résister à la menace — implicite ou explicite — qu'en s'appuyant sur la compréhension de la collectivité. Autrement dit, la réussite de ces corporatismes dépend pour une large part du crédit dont ils bénéficient auprès de la population.

De la menace à sa mise en œuvre, il n'y a qu'un pas, que franchissent certains groupes sociaux.

3) *De là naît une troisième question : n'est-il pas plus efficace de recourir à des procédés spectaculaires, voire violents, plutôt qu'aux défilés rituels et aux marches pacifiques qui donnent surtout le sentiment du devoir accompli ?*

Il est vrai que les opérations menées récemment par les agriculteurs ou par les camionneurs, et l'an dernier par les étudiants ou par les médecins des hôpitaux, quoique souvent hors de la légalité, ont paru mieux récompensées que ne le seront sans doute les démonstrations patientes des sidérurgistes lorrains.

Tout dépend évidemment des relais sur lesquels les manifestants croient pouvoir compter. Lorsque les organisations syndicales sont assez puissantes pour encadrer le mouvement et pour dialoguer ensuite avec les pouvoirs publics, les grands rassemblements ont la priorité. Lorsque la représentation est fragile ou émiettée, les coups de main l'emportent. Il n'est pas certain qu'à long terme la seconde méthode se révèle supérieure à la première, mais il est vrai que, selon les cas, les effets de surprise, d'intimidation ou de compassion peuvent être productifs.

On peut juger préférable le recours aux canaux traditionnels, qui sont plus conformes à l'idée que l'on se fait de la démocratie et de la supériorité des majorités organisées sur les minorités agissantes. On ne peut nier que celles-ci comme celles-là ne gagnent en définitive leurs combats qu'avec l'accord, tacite ou avoué, de la *vox populi*.

A l'occasion de leur mouvement, les internes et chefs de clinique ont fait appel aux services d'une société de relations publiques. Ils ont compris que l'arbitre suprême de tels conflits est l'opinion et qu'il convient d'apprendre à lui parler. Les manifestations de masse sont encore l'un des langages dont on peut se servir, mais d'autres formes de communication existent : il faut choisir les mieux adaptées, et savoir aussi que, quelle que soit la stratégie retenue, il est des produits qui ne sont plus « vendables ».

THOMAS FERENCZI.

Le Monde

société

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CNAL

La laïcité est une valeur d'avenir

nous déclare M. Michel Bouchareissas

La laïcité est une idée toujours neuve pour M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, il rappelle les vertus de la philosophie laïque à la veille du conseil des ministres, et une semaine avant les rassemblements qui mobiliseront, le 25 avril, les défenseurs de l'école publique.

« Vous ne le trouvez pas un peu vieillot, ce mot laïcité ?

— On l'a laissé vieillir. Depuis vingt ans, on a un peu trop cru que la laïcité allait de soi. Le Français est laïque, comme M. Jourdain, mais on lui a mis dans la tête, ou il s'est mis dans la tête, que c'était désuet. Le mot a été caricaturé. Mais il ne faut surtout pas le changer : la laïcité est une valeur d'avenir, il faut se battre pour elle, mieux et autrement.

— Le sens du mot n'est plus très clair en tout cas. Avez-vous une définition ?

— Laïcité est synonyme de liberté et avant tout liberté de l'esprit. C'est l'éthique du « vivre ensemble », en assumant les différences. Puis-je vous citer Edgar Quinet ?

— C'est vieux...

— Cent vingt ans. Pas deux mille. Je tiens beaucoup à cette citation, écoutez : *« Il y a divers mondes de la foi. Qui fera le miracle de les réunir dans une même amitié ? Evidemment un principe supérieur et plus universel. Ce principe, qui n'est celui d'aucune Eglise, c'est la laïcité. »*

— La laïcité serait, en somme, le plus grand commun dénominateur des Français... Une forme de neutralité ?

— Pas du tout. Etre laïque, c'est être engagé contre le racisme, contre les manipulations en tous genres, c'est une lutte contre tous les dogmatismes et pas seulement les dogmatismes religieux ou philosophiques ; c'est un combat contre tout ce qui porte atteinte aux droits de l'homme. L'éducateur laïque n'a pas à être neutre mais objectif. Il doit présenter tous les messages, éduquer à choisir.

» Vous voyez toute la différence avec les maîtres de l'enseignement confessionnel qui sont contraints de s'intégrer au « caractère propre » de leur établissement, donc à faire du prosélytisme. Il y a un enseignement qui ne respecte pas la conscience — c'est l'enseignement confessionnel — et il y en a un qui respecte la conscience.

— Mais les familles ont choisi librement cet enseignement confessionnel...

— Combien d'entre elles ? Vingt pour cent. Les autres n'ont pas d'école publique dans leur commune ou n'y trouvent pas la filière souhaitée. Et il y a l'échec scolaire...

— Parlons des vingt pour cent.

— Leur choix est légitime. Mais se pose alors le problème du financement par l'Etat de cet enseignement particulariste, de cette mission d'Eglise. La religion est-elle un service public ?

« Les démons sont toujours là »

— Votre ami M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a dit récemment une chose curieuse. Selon lui, les familles n'ont pas à inculquer une idéologie à leurs enfants ? Etes-vous d'accord ?

— Soyons clair. Pour nous, tout part du droit de l'enfant. L'Eglise dit : il appartient à Dieu et à la famille. Moi, je récuse cette notion de propriété que je trouve vile. Je préfère demander : qui est responsable de l'enfant ? Et je réponds : sa famille d'abord et, plus tard, la famille et la société — donc l'Ecole — qui en sont coresponsables. L'éducation laïque repose sur une interaction famille-Ecole. Elle doit accepter le choc des idées et des différences vécues. D'ailleurs, le système scolaire laïque prédispose sans doute mieux à un éveil spirituel durable de l'enfant — si éveil spirituel il doit y avoir. Sauf erreur, dans certains diocèses, l'école publique fournit plus de vocations sacerdotales que l'école catholique.

— Et cela vous fait plaisir ?

— Non, mais cela fait un sort à toutes sortes d'accusations sur les valeurs. J'entends tous les jours le secrétaire général de l'enseignement catholique, l'abbé Guiberteau, et d'autres, se référer aux « valeurs ». Quelles valeurs ? L'éthique laïque inclut naturellement la tolérance, le civisme, la solidarité, la paix... tout ce qu'on a coutume d'appeler valeurs chrétiennes. L'éthique laïque n'est pas en contradiction avec la foi. C'est le summum de la conscience humaine parce qu'elle respecte la foi.

— Pourtant, depuis le siècle dernier, les laïques ne se sont pas privés d'être sectaires.

— Au même titre que leurs adversaires.

— Vous vous êtes pas mal frotté aux gens d'Eglise depuis quelque temps ; cela a-t-il modifié votre point de vue ?

— Vous savez, j'ai eu une éducation chrétienne. J'ai même été un enfant de chœur remarquable... Je ne suis pas anticlérical au sens étroit du terme.

— Mais anticlérical quand même.

— Quand il y a cléricalisme, oui.

— Y en a-t-il en France aujourd'hui ?

— Moins que naguère. Mais les démons sont toujours là à guetter à la porte. L'Eglise doit respecter la non-croyance, abandonner toute supériorité et ne pas s'immiscer dans les affaires de la société civile.

— Elle s'immisce, selon vous ?

— En matière scolaire oui.

— Et ailleurs ?

— De moins en moins. Encore que... sur la contraception, les problèmes de société... on assiste à un regain avec Jean-Paul II. Le télépape et les télévêques, c'est un phénomène nouveau.

— N'est-il pas utile qu'une institution comme l'Eglise apporte sa contribution aux débats de société ?

— C'est un problème de frontières, une question de dosage. L'Eglise a le droit de donner des directives aux chrétiens, mais je perçois toujours une prétention à donner des directives plus universelles. Disons que ça flirte avec une attitude cléricale.

— N'a-t-elle pas beaucoup changé cette Eglise ? Vous avez vraiment l'impression que la France de 1984 souffre de cléricalisme religieux ?

— Au cours de ce siècle, l'Eglise s'est désengagée des institutions de la République. Le seul domaine où elle ne l'a pas fait, c'est l'école, d'où son combat d'arrière-garde. Je crois qu'elle est en train de s'en apercevoir, mais elle ne peut se déjuger du jour au lendemain. Cela dit, on assiste aujourd'hui à une offensive néocléricale de la droite idéologique. MM. Chirac, Gaudin et Cie sont les héritiers de ceux qui ont combattu la laïcité dans nos institutions. C'est une attitude qui se dit libérale et qui relève fondamentalement de la lutte des classes.

— Comment cela, de la lutte des classes ?

— Parce que cette thèse du libre choix des familles a pour volonté d'isoler, de compartimenter les enfants sur des critères sociaux ou spirituels. On se sert des valeurs religieuses. L'Eglise est un alibi, un paravent. Des gens comme Le Pen et Chirac se sont permis d'accaparer le mot liberté, c'est une imposture extraordinaire, mais dont la gauche est en grande partie responsable. »

Propos recueillis par ROBERT SOLÉ.

La fonctionnarisation des maîtres du privé

UNE DÉCLARATION DE Mgr LUSTIGER

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a diffusé, le mardi 17 avril, la déclaration suivante :

« Depuis plus de trois ans, j'essaie de faire entendre un langage de raison qui refuse la logique de l'affrontement partisan. Au-delà de leurs antagonismes séculaires, les Français ont le devoir de s'unir au service d'une cause essentielle : la jeunesse.

» Et même dans le réveil de la querelle scolaire, malgré les plaies prévisibles, j'ai voulu voir une occasion pour que soit définitivement réglée une question qui divise les Français depuis plus d'un siècle. Cette attitude a été celle de l'ensemble des évêques de France.

» Toutefois, à la veille de graves décisions et comme le comité national de l'enseignement catholique, je dis non à un processus de fonctionnarisation des enseignants qui mettrait en péril l'identité de l'école catholique.

» Il serait trop grave pour la nation tout entière que cette requête ne soit pas prise en considération. Aujourd'hui encore, personne ne devrait renoncer à l'espoir d'une paix scolaire qui respecte la diversité légitime des Français. »

MORT DU SINOLOGUE ROBERT RUHLMANN

Robert Ruhlmann, professeur de chinois à l'INALCO (Institut national des langues et cultures orientales), est mort, vendredi 13 avril, dans un accident le voiture près de Saint-Quentin (Somme), alors qu'il revenait d'un colloque sur la littérature chinoise contemporaine à Berlin.

[Né à Strasbourg en 1921, agrégé de lettres, élève de l'École normale supérieure, pendant la guerre Robert Ruhlmann avait en même temps étudié le chinois. Ce qui lui valut d'être envoyé, en 1947, au Centre de sinologie de Pékin. Expulsé de Chine en 1953, il devint professeur de chinois à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes — les « Langues O », — où il enseigna à des générations d'étudiants. Il était, en même temps, chargé d'une mission d'inspection de l'enseignement du chinois, aujourd'hui offert dans une quarantaine d'établissements du secondaire.

Robert Ruhlmann a, en effet, fortement contribué à la diffusion de l'enseignement du chinois. Au début des années 60, on ne comptait que quelques dizaines d'élèves, contre plusieurs milliers aujourd'hui. Passionné de littérature et de théâtre — Robert Ruhlmann aimait à déclamer l'opéra de Pékin, — il s'intéressait également aux romans traditionnels et aux auteurs contemporains, en particulier à Lu Xun. Mais il n'a laissé que peu d'ouvrages, dont une préface au roman *les Trois royaumes* et une étude sur le héros principal de ce roman. P. de B.]

DÉCÈS DE JACQUES HILLAIRET auteur du « Dictionnaire historique des rues de Paris »

Jacques Hillairet, l'auteur du *Dictionnaire historique des rues de Paris* est mort le 15 avril.

[Né le 31 juillet 1886, à Commentry, dans l'Allier, Jacques Hillairet, de son vrai nom Auguste Coussillan, était officier des transmissions. A ce titre, il fut de 1931 à 1938 directeur au service téléphonique des Etats du Levant sous mandat français. C'est à partir de sa retraite en 1942, qu'il commença une carrière de conférencier, spécialiste du Vieux Paris, et d'homme de lettres. Il publia plusieurs ouvrages sur les quartiers de la capitale et, en 1963, son *Dictionnaire historique des rues de Paris*, qui connut un succès constant et fut tiré à plus de 50 000 exemplaires].

Faits divers

La chute de « parrain » Zaza

Michele Zaza, l'un des plus puissants chefs de la Camorra, l'équivalent napolitain de la Mafia sicilienne, et son complice Nuncio Barbarossa, arrêtés le 15 avril à Paris, ont été déférés, mardi 17 avril, devant M. Claude Castel, substitut du procureur de la République.

Une procédure d'extradition est engagée contre les deux malfaiteurs qui comparaîtront, mercredi, devant la chambre d'accusation de Paris. Celle-ci devra accepter ou refuser la demande d'extradition des autorités italiennes. Zaza et Barbarossa sont inculpés dans ce pays de plusieurs crimes et délits, notamment de trafic de drogue, d'association de malfaiteurs, de corruption de fonctionnaires, de recel de personne et de plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre.

Rome. — Michele Zaza, trente-neuf ans, surnommé O'Pazzo — le fou — n'a jamais nié être le roi de la contrebande de cigarettes. A qui l'accusait — magistrats ou journalistes — de tremper dans le trafic international de la drogue, au travers de ses « amitiés » avec la Mafia sicilienne, ce « parrain » de la Camorra — la pègre napolitaine — répondait indigné : *« Quelle drogue ? Moi, l'argent, je le gagne autrement. Je suis le premier importateur en Italie de cigarettes américaines, et cette activité me suffit. »* Ici, la frontière entre le commerce légal et le commerce illégal est peut-être plus floue qu'ailleurs. La contrebande y fait vivre directement ou indirectement plus de cinquante mille personnes, et Michele Zaza se plaisait à répéter que cette activité représentait pour Naples *« ce qu'est la Fiat pour Turin ».*

La fortune d'O'Pazzo se fit avec le trafic des « blondes » que sa flotte de rapides et puissants hord-bord bleus allaient chercher au large. Il avait commencé sa carrière comme petit revendeur dans les quartiers du port. Avant de se réfugier à Rome, en 1980, pour fuir les règlements de compte entre clans camorristes. Il aimait étaler sa richesse nouvellement acquise : une grande villa avec piscine sur la colline du Pausilippe, des voitures de luxe et un yacht de vingt-cinq mètres.

Le parquet de Gênes a ouvert une information contre Zaza après le transfert en Suisse de plus d'1 milliard de lires en lingots d'or. Les parquets de Naples et de Rome l'accusent, en revanche, d'infractions plus sérieuses : association de malfaiteurs de type mafieux, trafic de drogue, extorsion de fonds et tentatives d'homicide. Pour ces magistrats, il ne fait guère de doute que Zaza est, depuis le début des années 70, en étroit contact avec la Mafia sicilienne et la Mafia américaine. C'est d'ailleurs à Palerme qu'il fut arrêté, la première fois, en 1974, où on le soupçonnait d'être un sicaire de Luciano Liggio, l'un des parrains historiques de la Mafia. Il fut relâché faute de preuve.

De notre correspondant

Le chef de la « Nuova Famiglia »

L'alliance avec les « Siciliens » lui avait, pendant des années, garanti une réelle tranquillité dans ses rapports avec les autres clans de la Camorra. Il ne put, pourtant, rester étranger à la meurtrière guerre des gangs qui ensanglanta la région de Naples (près de sept cents morts en quatre ans) quand Raffaele Cutolo et sa Nuova Camorra Organizzata décidèrent de mettre en coupe réglée, toute la pègre napolitaine et de faire payer un « impôt », y compris sur le trafic des cigarettes. Ainsi « O'Pazzo » devint le « parrain » de la « Nuova Famiglia », le regroupement des « vieux » clans opposés aux ambitions de Don Raffaele.

Mais Zaza dut rapidement se réfugier à Rome. Et c'est, d'ailleurs, dans cette ville qu'il fut, une nouvelle fois, interpellé le 19 juin 1981, à la sortie d'une boîte de nuit, avec près d'1 milliard de lires en poche. Terrorisé parce qu'il pensait avoir affaire à des hommes de la bande adverse « O'Pazzo » s'évanouit au moment de son arrestation.

En fait, camorriste de renom, Zaza n'en a pas moins toujours bénéficié d'une clémence étonnante de la part des magistrats romains. En trois ans, il été mis quatre fois en liberté provisoire. La première fois contre le paiement d'une caution de 0,5 milliard de lires, les trois autres pour des raisons de santé. Il est malade du cœur et porte un pacemaker. Il aurait eu trois infarctus. Ainsi, après des expertises médicales, au-dessus de tout soupçon, il a pu s'installer, chaque fois, chez lui ou dans des cliniques de luxe, dont la dernière en date a été la Mater Dei, un luxueux établissement de la banlieue romaine. C'est de la Mater Dei qu'il s'évada, tranquillement, le 29 décembre 1983, laissant entre les mains de la police son « secrétaire » et factotum, Henri Lewinberg, surnommé « le Baron ». Zaza craignait, disait-il, une vengeance de ses rivaux.

Dès février, par le moyen d'écoutes téléphoniques et de filatures, la police savait qu'il s'était réfugié à Paris, d'où il se serait préparé à partir pour Los Angeles où sa femme était déjà installée depuis la fin du mois de mars. Sa mère, ses trois jeunes enfants et leur baby-sitter étaient arrivés à Paris en fin de semaine. Nuncio Barbarossa était venu les attendre à la gare.

A en croire la police italienne, c'est son amour du foot qui a perdu Zaza : un coup de téléphone à Rome dans l'après-midi du 15 avril pour connaître les résultats du championnat donna aux enquêteurs la certitude que le « parrain » était bel et bien dans sa planque. — *(Intérim.)*

EN BREF

Massacre aux Etats-Unis : deux femmes et huit enfants assassinés à Brooklyn

New-York *(AFP)*. — Les policiers de New-York enquêtent sur un massacre qui a coûté la vie à dix personnes, deux femmes et huit enfants, tués par balles et découverts, dimanche 15 avril, dans un appartement de Brooklyn. Ils n'excluent pas que ce meurtre collectif soit lié à une affaire de drogue. Ils ont en effet trouvé sur les lieux des produits chimiques servant à diluer des doses de drogue et des instruments utilisés pour procéder à ces opérations.

Cette tuerie est la plus importante de l'histoire de New-York. En 1979, six personnes avaient été tuées dans un appartement de Harlem, le quartier noir de New-York, vraisemblablement victimes d'un règlement de comptes entre trafiquants. Les auteurs de ces assassinats n'ont jamais été arrêtés.

La tuerie de Brooklyn n'a laissé qu'un survivant, une petite fille de onze mois, retrouvée en pleurs, cachée sous une couverture. Elle a été hospitalisée, mais ne pourra évidemment être d'aucun secours aux enquêteurs. Les victimes, huit enfants, âgés de trois à quatorze ans (quatre garçons et quatre filles) et deux femmes — dont une était enceinte de six mois — étaient soit assises dans le salon, devant la télévision allumée, soit allongée dans leur lit, soit en train de préparer un repas dans la cuisine au moment du drame.

Les policiers n'ont relevé aucune trace d'effraction, de lutte ou de panique dans l'appartement, et ils déclaraient lundi encore ignorer l'identité des victimes.

Menaces de mort contre un réfugié roumain

Ingénieur de nationalité roumaine et réfugié politique demeurant à Créteil (Val-de-Marne), M. Doru Novacovici a été l'objet, ces jours derniers, de menaces de mort écrites qui visaient également sa famille. Âgé de cinquante et un ans, marié et père de deux filles de dix et seize ans, M. Novacovici a porté plainte auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Créteil.

Condamné en 1959 à dix ans de travaux forcés par les tribunaux roumains et ayant purgé une peine de cinq années d'emprisonnement avant sa libération en 1964, M. Novacovici a quitté la Roumanie pour la France en août 1978. Afin de retrouver sa famille, retenue en Roumanie, il avait mené plusieurs grèves de la faim sur l'esplanade du Trocadéro, à Paris, en 1979. Installé à Créteil depuis 1981, M. Novacovici est actuellement employé comme ingénieur en bâtiment à la mairie de Saint-Maur-des-Fossés. Il a, d'autre part, écrit sur le régime roumain un ouvrage qui circule clandestinement en Roumanie.

Deux Basques espagnols transférés de Pau à Paris

Deux militants basques espagnols, MM. Sebastiano Horcejo, trente-sept ans, et Hosé Gaston Sabada, quarante-neuf ans, membres présumés de l'ETA militaire, ont été transférés, lundi 16 avril par avion, de Pau à Paris pour y être assignés à résidence. Les deux hommes avaient été condamnés, le 7 février dernier, à trois mois de prison par le tribunal de Bayonne, pour avoir menacé d'un fusil un policier français en civil, qu'ils avaient jugé suspect.

D'autre part, quatre réfugiés basques espagnols devaient être présentés, ce mardi 17 avril, au parquet de Bayonne, pour avoir contrôlé l'identité d'un policier français en civil, dans la soirée du dimanche 15 avril, à Saint-Jean-de-Luz, en compagnie de trois autres Basques qui ont réussi à s'enfuir. Le policier avait été secouru par un collègue, également en civil, qui circulait en voiture à proximité du lieu où s'est produit l'incident.

Poisson d'avril médical

Panaceum était le nom du produit miracle décrit, dans son numéro d'avril, par la très sérieuse revue *Prescrire*.

Les rédacteurs n'avaient certes pas lésiné sur les précisions alléchantes : ce *« médicament extrait d'une plante du Haut-Tibet »*, était à la fois privé de toute *« toxicité »* et capable d'assurer, en une seule prise, la guérison *« de la grande majorité des malades »* atteints de troubles psychiques, sans même *« un diagnostic précis : dès que nous soupçonnons un trouble, majeur ou mineur, la prescription demeure la même »*.

La revue *Prescrire*, qui se propose précisément d'aider les médecins dans leur comportement de prescripteurs, a reçu un afflux de demandes de précisions du corps médical et de patients désireux de se procurer le *Panaceum*.

La rédaction de *Prescrire* a dû préciser qu'il s'agissait d'une *« pure invention »*.

● *Élection de deux étrangers à l'Académie des sciences.* — Deux associés étrangers ont été élus lundi 16 avril à l'Académie des sciences à Paris, dans la section de mécanique : MM. Vladimir Arnold (Union soviétique) et George Batchelor (Grande-Bretagne). Le premier, professeur à l'université de Moscou, est un spécialiste de mécanique céleste, qui a aussi fait progresser plusieurs branches des mathématiques. Le second a créé, à l'université de Cambridge, un département de recherche internationalement renommé pour ses travaux de mécanique des fluides.

TROIS ANCIENS PARLEMENTAIRES EN CORRECTIONNELLE

Les notables piégés

Ce n'est qu'une affaire banale, et de surcroît bien vieille, d'abus de biens sociaux et présentation de faux bilans, soldée, en 1973, par une mise en liquidation judiciaire. Seulement voilà que se trouvent, parmi les huit prévenus qui ont aujourd'hui à en répondre devant la trente et unième chambre du tribunal de Paris, trois hommes chargés de tant de titres et de qualités qu'ils lui apportent du même coup sinon du relief, du moins ce piment qui suffit à la sortir de l'ordinaire. Assurément, ils ne se doutaient pas, le jour où ils acceptèrent de devenir administrateurs de la Société anonyme internationale de réassurances et d'assurances, que cela finirait sur les bancs de la correctionnelle.

Pourtant voilà bien, devant le président Jean Leonnet, MM. Paul Anxionnaz, ancien député radical-socialiste de la Marne, ancien ministre dans un cabinet Guy Mollet de 1956 ; André Valabrègue, ancien député UNR de l'Hérault, ancien vice-président de l'Assemblée nationale d'octobre 1959 à juillet 1961, et, enfin, Jacques Maroselli, ancien député FGDS de la Haute-Saône, ancien préfet, et actuellement encore maire de Luxeuil. Les deux premiers ont quatre-vingt-deux ans, le troisième soixante-trois ans.

Comment ont-ils bien pu tomber dans ce guêpier ? Ce fut en réalité très simple, presque ordinaire. En 1970, un courtier d'assurances algérien, Miloud Bennouna, qui avait commencé modestement comme employé, décidait de se mettre à son compte. Il constituait cette Société internationale de réassurances et d'assurances, l'installait faubourg Saint-Honoré, et comme il avait connu M. Maroselli au temps où celui-ci était encore dans les assurances, son métier d'origine, il lui proposa de travailler avec lui. Aujourd'hui, Miloud Bennouna est mort. « *Une mort bizarre par absorption de barbituriques* », dira le président, et qui survint en 1973, avant même que soient entamées les poursuites qui aboutissent au procès d'aujourd'hui. Reste le souvenir que les uns et les autres gardent de lui. « *Un homme intelligent, habile,* dira M. Maroselli, *sachant se montrer plein d'humilité pour expliquer qu'il avait besoin des conseils d'hommes compétents.* »

En fait, un malin qui savait trop bien que rien ne vaut, pour glaner des contrats, un conseil d'administration prestigieux avec des personnalités bien assises, riches de toutes leurs relations dans tous les mondes possibles. C'est ainsi qu'il put attirer après M. Maroselli, MM. Anxionnaz et Valabrègue, mais aussi bien des généraux en retraite, un ancien contrôleur général honoraire des assurances, M. Paul Duchez, et même un procureur général honoraire près la Cour des comptes, M. Vincent Bourrel, aujourd'hui décédé, qui lui aussi eut un poste de président.

« *On a rarement vu autant de notabilités dans une aussi modeste société,* dira le président. *Cela ne vous a pas paru inquiétant ?* »

Inquiétant peut-être pas. Mais M. Maroselli, nommé président du conseil d'administration, éprouvera quand même des doutes quand il s'apercevra, dès 1972, qu'il est dans l'impossibilité de vérifier des comptes apparemment peu orthodoxes. Il le dira même au conseil d'administration, auquel il demandera la révocation des fonctions de gérant de Bennouna. Mais c'est Bennouna qui contre-attaque et débarque, *illico*, M. Maroselli. M. Anxionnaz le remplacera, alors que, de son côté, M. Bourrel aura démissionné de ce même poste de président au bout de trois mois.

On dit à M. Anxionnaz : « *Ça ne vous a pas inquiété vous, un homme d'expérience, d'accepter ce poste alors que venaient d'en démissionner deux de vos prédécesseurs ?* »

En tout cas l'affaire courait à sa perte. Miloud Bennouna en prenait un peu trop à son aise avec les règles de la comptabilité, et ne souffrait pas qu'on discute ses méthodes, même lorsqu'elles consistaient à s'approprier, purement et simplement, le montant de primes qui devaient revenir aux compagnies dont il était le démarcheur. En 1972, le découvert dépassait le million de francs, mais le bilan n'en avait pas moins été présenté comme positif.

Bonne foi

On a parlé aussi des avantages et des salaires que recevaient les uns et les autres : une Mercedes avec chauffeur pour M. Bourrel, 4 000 F par mois de salaire (valeur 1970), des jetons de présence non négligeables. M. Maroselli a dit avec sérénité : « *Sur ce chapitre, je me sens le moins concerné. Tous avantages confondus, monsieur le M. le président, je suis celui qui certainement a coûté le moins cher à la société.* »

M. Valabrègue, lui aussi, a reçu quelque argent. Des remboursements de frais. Il tient à préciser pourquoi. « *On m'avait pressenti pour remplacer comme administrateur un général qui venait de mourir. J'ai dit : je vais voir et me renseigner. J'ai appris qu'il y avait là mon ami Maroselli et mon ami Anxionnaz, alors j'ai dit oui, mais en précisant bien que j'acceptais seulement de faire connaître la société dans les pays arabes et africains.* »

C'est que M. Valabrègue, qui était président de l'Office de recherche scientifique d'outre-mer, avait une bonne connaissance de l'Afrique. On ne lui demandait pas autre chose. Alors l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale prit son bâton de pèlerin et s'en alla célébrer les mérites de la société de Miloud Bennouna du Gabon à la Côte-d'Ivoire. On lui a remboursé ses frais. Recel d'abus de biens sociaux ? Il ne peut le croire. Il se montre, du reste, lui aussi fort serein. Quand on l'invite à rappeler son âge, il regarde M. Anxionnaz pour dire : « *A quelques mois près, nous sommes les deux doyens : quatre-vingt-deux ans, monsieur le président, mais j'ai encore, croyez-moi, quelques voyages en Afrique devant moi...* »

Chacun plaide ainsi la bonne foi, l'absence d'intentions coupables. M. Maroselli, assisté du bâtonnier Bernard du Grandrut, tient assurément la meilleure position. La présentation de faux bilans qu'on lui reproche a été faite alors qu'il avait donné sa démission. Il n'a eu aucune part à l'élaboration de ce document. C'est M. Anxionnaz qui, finalement, devait le présenter au conseil d'administration. « *Certes,* dit M. Anxionnaz, *mais c'était trois jours après que j'ai été nommé.* »

Et puis tout cela est si loin... et si pitoyable aussi le spectacle de ces vieux messieurs décorés et considérés, qu'un président de correctionnelle gourmande comme des collégiens au piquet.

Il reste à requérir et à plaider.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DROGUE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Les cent « fourmis »

De notre correspondant

Nancy. — Le contrôle d'identité systématique à l'entrée de la salle d'audience du tribunal de Briey (Meurthe-et-Moselle) traduisait bien, lundi 16 avril, l'ambiance dans laquelle, durant le dernier trimestre de 1983, le coup de filet du juge d'instruction Yves Madre s'était abattu sur la petite ville du pays haut lorrain. Au moyen d'écoutes téléphoniques, la police avait alors interpellé une centaine de toxicomanes, tous plus ou moins impliqués dans un trafic de fourmis.

Le 21 décembre, dans la foulée, le président de la MJC de Jœuf, M. Gilles Viaggi, qui avait pris le risque de créer une association d'aide aux toxicomanes marginaux, était inculpé de « *facilitation de trafic d'héroïne par mise à disposition d'un local* ».

Des pétitions ont circulé depuis. Les membres du syndicat de la magistrature des cours d'appel de Metz et de Nancy, les membres d'associations d'aide aux toxicomanes de la région y ont dénoncé « *la pratique d'une chasse aux sorcières et des coups de balai* » et constaté *que* « *la toxicomanie a fonctionné à Briey comme un enjeu socio-politique et culturel, occultant le véritable problème de la drogue* ».

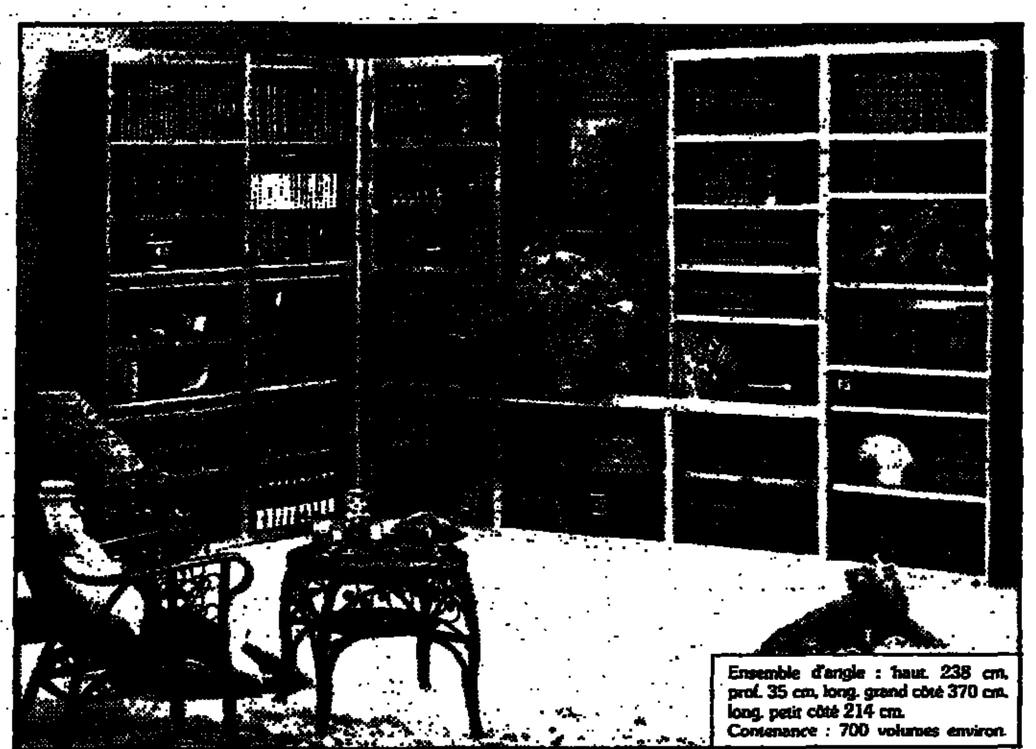
« La première fournée »

Dès 13 h 30, lundi, sagement assis sur des bancs comme dans une salle de classe, faisant face au président, les trente-huit prévenus de la « *première fournée* » — soixante-dix-huit jeunes gens doivent comparaître à ce procès — n'avaient rien de révoltés. Le verbe bas, ils paraissaient plutôt résignés ; une jeune fille portait sans ostentation un tee-shirt sur lequel se détachaient les lettres blanches d'un « SOS ».

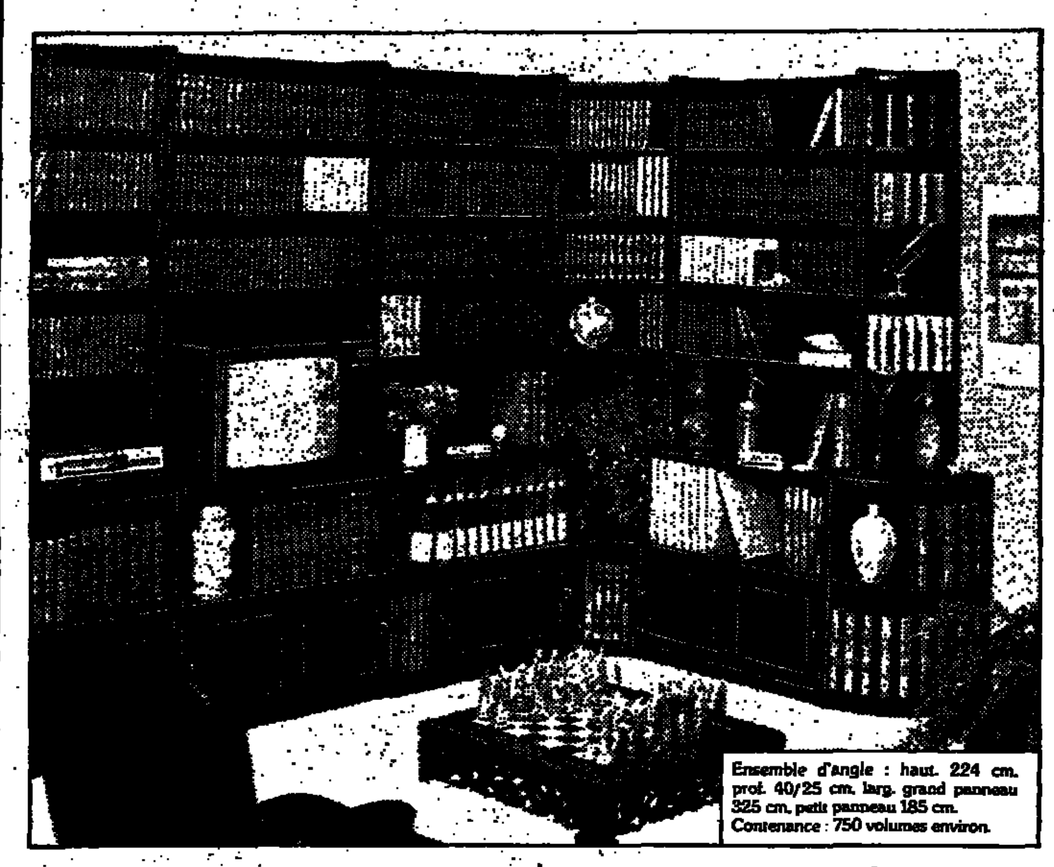
Ces toxicomanes de la première journée d'audience étaient âgés de vingt à vingt-cinq ans. Tous ont reconnu avoir consommé de l'héroïne : « *une initiation entre copains* ». Quant au trafic, la plupart le nient : des « *dépannages* », tout au plus. « *Je peux vous citer une écoute téléphonique où j'expliquais que je ne vendais pas de drogue* », se justifie ainsi un jeune agent d'assurance de vingt-deux ans. « *Si vous donnez le nom de votre fournisseur, il est évident que le tribunal fera acte de clémence* », précisera le substitut du procureur qui, dans son réquisitoire, distinguera trois sortes de prévenus : les consommateurs méritent, selon lui, la relaxe ou des peines avec sursis, les revendeurs, de huit mois avec sursis à un an ferme et les trafiquants, trois ans fermes.

Inlassablement, le président essaiera de savoir pourquoi ces jeunes, dont plusieurs ont des emplois, se droguent à l'héroïne. Selon le docteur Bernard Kierzek, psychiatre, et M. Claude Menard, directeur du centre d'aide aux toxicomanes LSD (Le soleil dominerait), tous ces enfants du pays haut lorrain avaient perdu leur identité : ils ne s'identifiaient plus à leur père sidérurgiste, *ils* n'avaient plus de goût pour les partis de gauche et ils s'étaient accoutumés insidieusement à une société d'assistance.

JEAN-LOUIS BEMER.



Ensemble d'angle : haut. 238 cm. prof. 35 cm, long. grand côté 370 cm. long. petit côté 214 cm. Contenance : 700 volumes environ.



Ensemble d'angle : haut. 224 cm. prof. 40/25 cm. larg. grand panneau 325 cm. petit panneau 185 cm. Contenance : 750 volumes environ.

SOCIÉTÉ

Le métro de Lille tente de séduire des clients étrangers

De notre envoyé spécial

Lille. – Le premier ministre, maire de Lille, et le ministre du commerce extérieur, côte à côte, accueillant une vingtaine de diplomates étrangers, dont sept ambassadeurs : de toute évidence, la France avait sorti le grand jeu, lundi 16 avril, à Lille, pour tenter de séduire les acquéreurs potentiels d'une de ses dernières petites merveilles : le VAL, le métro automatique en service depuis un an dans l'agglomération lilloise.

Au cours d'une visite des installations d'entretien et du poste de commande centralisé de la ligne, les invités s'entendirent énumérer toutes les qualités du système, sa fiabilité, sa sécurité, son faible coût d'exploitation, etc. Il écoutèrent les exploitants souligner les performances du VAL, eux qui s'attendaient à transporter trente mille voyageurs par jour et qui en sont déjà à cinquante-sept mille, au point qu'ils pensent équilibrer leurs comptes dès l'an prochain.

Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, usa de la corde sensible en affirmant avec conviction : *« Le VAL vit au rythme de la ville ; les habitants l'aiment. »* Et M. Pierre Mauroy fit assaut de superlatifs pour vanter l'enfant chéri de la cité dont il est le maire : *« Il réalise la synthèse des technologies les plus modernes. (...) Aucun système de même nature n'assure un service aussi important et contraignant que celui d'un moyen de transport urbain dans une agglomération d'un million d'habitants. »*

Il ne déplairait certainement pas à M. Jean-Luc Lagardère, président-directeur général de Matra, qui fabrique le VAL, de voir son métro tenter des acheteurs étrangers, ne serait-ce que pour amortir les lourdes dépenses de développement que la société a dû supporter avec la communauté urbaine de Lille. Et quelques marchés fabuleux sont au bout du tunnel : un réseau de 4,5 milliards de francs à Orlando, en Floride ; un autre de 7,5 milliards de francs à Dallas ; d'autres encore au Koweït, à Kuala-Lumpur, à Séoul, etc. Tentantes aussi ces offres d'équipement d'aéroports en dessertes intérieures : le premier gros contrat devrait être adjugé à la fin de l'année à Chicago. Mais Matra s'y heurte à forte partie, entre l'allemand Siemens, le canadien UTDC et l'américain Westinghouse.

Partout, en effet, la concurrence est très forte et ne saurait être contrebalancée uniquement par des opérations séduction, comme celle du 16 avril. Il faut, en plus, démontrer à tous ces étrangers, à la recherche d'un transport de masse moderne et économique, que le VAL n'est pas seulement *« le métro de Lille »*, une espèce de vitrine expérimentale, mais une technique fiable et d'un usage standard. Qu'une autre ville se décide à l'acquérir serait donc du meilleur effet sur ses acheteurs potentiels, venus d'ailleurs ; autrement dit, l'exportation du VAL passe d'abord par son extension à d'autres agglomérations françaises. Les regards se portent donc vers Toulouse, qui devrait, en principe, choisir, le 27 avril, entre le futuriste métro automatique et le plus classique tramway.

JAMES SARAZIN.

AU TOURNOI DE MONTE-CARLO

Le tennis de la longue patience

A l'exception des Américains John McEnroe et Jimmy Connors, les meilleurs tennismen mondiaux se sont donné rendez-vous au Monte-Carlo Country Club jusqu'au 22 avril pour le traditionnel tournoi pascal qui, doté cette année de 400 000 dollars, donne le véritable coup d'envoi de la saison sur terre battue. Coup d'envoi qui sera marqué par une double rentrée : celle du champion de Roland-Garros Yannick Noah, qui n'a pas joué en France depuis dix mois ; et celle de l'Argentin Guillermo Vilas, qui a été suspendu en juillet dernier.

Sous un ciel incertain et dans le cliquetis des couverts de la terrasse, les résultats des premiers matchs disputés lundi 16 ont été conformes à la logique, même si quelques sets furent assez disputés comme la première manche entre le Suédois Mats Wilander, tenant du titre, et son compatriote Joachim Nyström.

De notre envoyé spécial

Monaco. – A l'heure du déjeuner, Bjorn Borg fit sont apparition sur la terrasse du Club Roquebrune-Cap Martin où le premier tournoi fut disputé en 1897. L'ancien champion du monde suédois, qui est encore traqué par les chasseurs d'autographes comme au temps de sa splendeur, passait, en voisin, encourager ses compatriotes Wilander et Nyström, compères dans la vie, qui devaient en découdre sur le Central.

Toutefois, le recordman des victoires à Roland-Garros ne s'est guère attardé sur la terrasse qui le vit deux fois triompher. L'empereur du fond de court n'apprécierait-il pas ce que ses successeurs ont fait de son sceptre, le lift ? Nous n'eûmes pas le loisir de le lui demander, alors que Wilander et Nyström appliquèrent à la lettre un de ses préceptes : mettre la balle dans le court une fois de plus que l'adversaire pour gagner.

Hélas ! Le champion de Roland-Garros 1982 et son jeune compatriote aux faux airs de Peter Flemming ont trop bien assimilé la leçon de leur prestigieux aîné. Franchir la ligne de service leur demanda autant d'efforts que s'ils s'aventuraient sur un terrain miné. Du coup, on aurait pu compter les points gagnants sur les doigts d'une main. Ce ne fut qu'une longue série de fautes qui font du tennis un jeu tout simplement fastidieux. Le fait que Wilander fut mené 4-2 dans la première manche après avoir gagné les deux premiers jeux ne changea pas grand-chose au suspense. Le numéro quatre mondial usa son compatriote de double dans d'interminables rallyes où Nyström perdit petit à petit son souffle et sa précision. Le spectacle était plus proche de la cueillette d'un fruit trop mûr que de la prise d'un château-fort.

Comme les deux autres Suédois qui participent au tournoi de Monaco, Henrik Sundstrom et Jan Gunnarson, sont sortis du même moule, l'idée que le tennis de ces petits lutins blonds distille surtout l'ennui a toutes les chances de se renforcer encore sur les bords de la Méditerranée. Il est dommage, à cet égard, que le champion du monde juniors Stefan Edberg qui est passé en quelques semaines du 60e au 17e rang mondial, grâce notamment à une victoire à Milan, ne soit pas inscrit au tournoi de Monte-Carlo. L'auteur du grand chelem juniors aurait pu montrer qu'il y a au moins un Suédois dans cette génération qui sait ce que volleyer veut dire. Il est vrai que pour l'instant, à l'inverse de Borg et Wilander, ce jeune prodige n'a pas encore éprouvé le besoin de se mettre à l'abri des foudres fiscales suédoises sur le rocher des Grimaldi.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS

Premier tour : Arraya (Pér.) b. Glikstein (Israël) 7-6, 6-4 ; Gottfried (E.-U.) b. Krickstein (E.-U.) 3-6, 6-2, 6-0 ; Wilander (S.) b. Nyström (S.) 6-4, 6-2) ; Brown (E.-U.) b. Fibak (Pol.) 6-4, 4-6, 6-1 ; Gilbert (E.-U.) b. McNamee (Aust.) 7-6, 4-6, 6-4 ; Purcell (E.-U.) b. Pimek (Tch.) 6-4, 6-2.

POUR LA COUR D'APPEL DE RIOM

Les basketteurs sont des salariés

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – La cour d'appel de Riom vient de condamner la Jeanne d'Arc de Vichy, club sportif engagé dans le championnat de nationale I de basket-ball, à verser, pour la période écoulée depuis le 1er janvier 1973, des cotisations ASSEDIC sur les rémunérations versées aux joueurs et entraîneurs. Le club est appelé à livrer un second « match » en octobre, devant la même cour. Contre les URSSAF cette fois. Au total, les sommes réclamées atteindront quelques dizaines de millions de centimes, chiffre qui sera précisé quand le montant global des rémunérations aura été évalué.

Le litige se révèle d'une extrême simplicité. Les juges en sont venus à considérer le club comme un employeur à travers ce qu'ils désignent comme *« un contrat verbal de travail »* et, par conséquent, les sommes versées comme des salaires. Ils réfutent la notion d'indemnités qui est, elle, avancée par les dirigeants.

Les juges s'appuient sur le fait que, dans certains cas, les sommes versées *« allaient jusqu'à égaler les revenus professionnels, voire à constituer les seules ressources »* des joueurs et entraîneurs. Ainsi de l'Américain John Washington qui a perçu, pour la saison 1981-1982, 10 000 francs par mois pendant douze mois, un logement meublé et une voiture gratuite et assurée. Ainsi, plus modestement, du joueur Régis Nelaton, employé de la ville de Vichy au salaire mensuel net de 3 282 francs plus prime annuelle de 2 500 francs et qui a touché du club 40 000 francs en 1981. Au total, pour la saison 1980-1981, le club a versé 530 127 francs à dix joueurs et entraîneurs.

A dire vrai, cet argent ne résulte pas de dissimulations inavouables. Il fait l'objet, de la part des joueurs, de déclarations au fisc dans la catégorie des bénéfices non commerciaux. Ils n'éprouvent donc aucune inquiétude, si ce n'est celle de voir le club mettre la clé sous la porte, hypothèse improbable, même si le président, M. Alain Pelletier, en brandit la menace. Me Claude Vidal, dirigeant et avocat du club, ironise sur *« la vision préhistorique et angélique du sport qu'a la cour d'appel »*. Il mène des négociations avec le ministère de la jeunesse et des sports pour que l'affaire trouve une solution. *« Si on considère nos joueurs comme des salariés*, dit-il, *alors on tombe dans le délire. Comme la saison dure cinq mois, eh bien, nous les déclarerons au chômage le reste du temps. D'autre part, il va falloir délivrer une carte de travail aux Américains. »*

L'interprétation des textes

Ce problème de droit sur la nature des sommes versées est sujet à des interprétations différentes. A Caen, par exemple, la décision juridictionnelle n'a pas retenu, dans une affaire semblable, la notion de salariat. Me Vidal ironise encore : *« Chez nous, un panier coûte quatre points et à Caen il en coûte deux. »* Dans une lettre en date du 13 mars 1984, M. Robert Founs, président de la Féderation française de basket-ball, demande à ses collègues des clubs de nationale I et II de lever les incertitudes et d'entrer en relation avec leurs URSSAF respectives. A Vichy, on préfère une solution nationale à « des arrangements locaux ».

La professionnalisation rampante du basket-ball, officiellement amateur, avait conduit le ministère de l'économie et des finances à définir en 1975 le statut fiscal de rémunération. Dans le même temps, le ministère du travail déclarait qu'il était possible de considérer les rémunérations comme des honoraires, au regard de la Sécurité sociale, à condition que les joueurs soient effectivement amateurs et tirent la majeure partie de leurs revenus d'une activité professionnelle. Il précisait cependant : *« Cette interprétation n'est applicable que sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux. En effet, les URSSAF sont des organismes autonomes, qui restent libres d'engager des procédures contentieuses afin d'amener les tribunaux à préciser l'interprétation qui doit être donnée aux textes en vigueur. »*

C'est ainsi que l'on dit à Vichy : *« la vérité n'est pas la même chez nous qu'à Caen. »*

LLIBERT TARRAGO.

● *L'Anglais Geoff Smith* a gagné, lundi 16 avril, le marathon de Boston (Massachusetts), disputé par 6 800 coureurs de fond, en 2 h 10 mn 40 s, devant l'Américain Jerry Vanasse et le Colombien Domingo Tibaduiza.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI, POUR TROUVER UN TOIT, IL SUFFIT DE REMPLIR UN QUESTIONNAIRE

Offre réservée aux personnes recherchant un appartement ou une maison à l'ACHAT EXCLUSIVEMENT

1 Nature du bien recherché
☐ Appartement ☐ Maison ☐ Terrain
(cochez la case correspondante)

2 Secteurs géographiques souhaités uniquement à Paris et en région parisienne:
____
(Indiquer les noms des villes pour la banlieue ou les numéros d'arrondissements pour Paris).

3 Nombre de pièces:
☐ Studio ☐ 2 P. ☐ 3 P. ☐ 4 P. ☐ 5 P. et +
ou surface: ______ m².

4 Montant approximatif du budget envisagé (apport personnel + crédit):
☐ moins de 200.000 F ☐ 200 à 300.000 F
☐ 300 à 400.000 F ☐ 400 à 500.000 F
☐ 500 à 700.000 F ☐ 700 à 900.000 F
☐ + de 900.000 F

Après avoir répondu à toutes les questions, adresser ce coupon à: CIMI, 27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris. Vous recevrez, rapidement, gratuitement et sans aucun engagement, la description complète de toutes les affaires correspondant à vos critères de recherche sélectionnées parmi les biens disponibles en fichier.

Nom: ________________
Adresse: ________________
____
Code postal _____ Tél: ________

MON D.



« L'acquisition d'un logement, d'un pavillon ou de tout autre bien immobilier se révèle toujours une opération complexe, hasardeuse, mettant en jeu des sommes importantes et pouvant être lourde de conséquences.
Il convient de s'engager en pleine connaissance de cause.
En centralisant 20 000 biens à vendre, soigneusement sélectionnés, le CIMI (Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier), créé par la Chambre Syndicale des Professions Immobilières de Paris et de l'Ile-de-France (FNAIM), a voulu à la fois:
• offrir à l'acquéreur potentiel un éventail de biens inégalé, lui épargnant ainsi de longues, fastidieuses et pénibles recherches;
• lui assurer la sécurité, les biens étant estimés à leur juste prix car proposés par des professionnels qualifiés parfaitement au courant de l'état du marché;
• lui permettre de traiter, en toute quiétude, grâce aux conseils éclairés d'un professionnel compétent, assuré et couvert par la Caisse de Garantie de la FNAIM.
Il serait imprudent, pour le candidat à l'acquisition d'un logement, d'ignorer les services que peut lui rendre le CIMI, services gratuits et efficaces qu'il pourra très difficilement trouver ailleurs. »

Roger Sevilla, Président de la Chambre Syndicale FNAIM de Paris et de l'Ile-de-France

Stock des affaires à vendre disponibles en fichier.

Type de bien	Studio	2 P.	3 P.	4 P.	5 et 6 P.	Pavillons Maisons	Propriétés	Terrains
Paris	731	1.081	889	505	269	–	–	–
Ile-de-France	1.674	1.985	1.720	954	489	8.895	779	376

FNAIM

CIMI le plus grand fichier informatique de l'immobilier

27 bis, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél.: 227.44.44

Chambre syndicale interdépartementale des professions immobilières de Paris et de l'Ile-de-France

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

La sécurité routière

Dès lors qu'on décide de la prendre sérieusement en compte, la sécurité routière est une bataille de tous les instants. Tout relâchement est rendu impossible par l'inexorable tendance des bilans à l'alourdissement. Au moins en chiffres absolus.

Car à y regarder de près, la courbe de l'insécurité ne suit heureusement pas celle du volume du trafic. Sinon, par simple extrapolation des résultats de 1966, le nombre des tués aurait dû, l'an passé, dépasser 26 000. Sur la base de 1961, il aurait atteint presque 30 000 victimes, et celui des blessés, 840 000.

Avant même que l'on se décide à agir fermement sur la sécurité routière, la sagesse avait commencé — par gendarme interposé — très discrètement, mais bien réellement, à porter ses fruits. En 1972, année la plus noire de l'histoire de la route, on relevait malgré tout, à volume de circulation égal, 30 % de morts de moins qu'en 1960. Dans cette lente amélioration relative entrent incontestablement en compte les efforts de tous ordres appliqués aux conditions de circulation, mais aussi les progrès réalisés sur la conception des véhicules et un autre élément qu'on aurait tort de négliger au nom de considérations trop étroitement financières : le développement du réseau d'autoroutes, un type de voie où le risque d'accident est quatre à cinq fois moindre que sur les routes classiques.

Il n'empêche que les chiffres prenaient, au début de la décennie passée, des proportions effrayantes qu'aucun gouvernement — en France ou ailleurs — ne pouvait se contenter de collationner passivement. L'insécurité routière devenait un fléau social contre lequel on ne pouvait plus lutter seulement par la seule confiance dans les comportements individuels des usagers. La première occasion d'intervention de la puissance publique sur un registre élargi résulta des circonstances. La crise du pétrole de 1973 et les menaces de rationnement qu'elle fit courir permirent de frapper un grand coup que le lobby routier avait toujours su repousser jusque-là : la limitation de la vitesse. Il est vrai que, dans un premier temps, cette mesure ne fut qu'incitative, en quelque sorte la recherche d'un témoignage d'esprit civique qui visait à épargner au moins autant les dollars que les vies humaines. Ce qui ne l'empêcha pas, associée à l'obligation du port de la ceinture de sécurité, de réduire sensiblement l'hécatombe.

Mais, surtout, le mouvement était lancé. Et franchi l'obstacle psychologique opposé jusque-là à toute velléité d'action volontariste sur le comportement des conducteurs. Les responsables de la sécurité routière venaient de s'attaquer à l'une des grandes causes de l'insécurité routière. Après le temps de la persuasion viendrait celui de la réglementation et de la répression. Puis on s'attaquerait à l'autre grande faiblesse du conducteur français : l'alcool, cause principale et circonstance aggravante de 15 % des accidents.

Ces actions « à chaud » ont porté : l'an passé, à volume de circulation égal, la route a tué deux fois et demie moins de personnes qu'en 1960.

Mais le gouvernement de gauche a décidé d'aller plus loin, de ne plus limiter son action aux manifestations les plus extérieures de l'insécurité et d'agir sur l'ensemble du processus engendrant cette situation. Sans vouloir sous-estimer la qualité du travail réalisé depuis une douzaine d'années par les responsables de la sécurité routière, on doit admettre qu'ils ont d'abord épuisé le catalogue des mesures les plus évidentes et les plus « productives ». Continuer dans cette seule voie n'amènerait plus que des progrès marginaux.

Pour avancer de manière décisive, pour entrevoir la réduction promise par le gouvernement du nombre des accidents de 30 % en cinq ans, il faut donc changer complètement la nature de l'action. C'est précisément ce qui a été peu à peu élaboré par les derniers conseils interministériels pour la sécurité routière. Après l'action directe sur le comportement de l'usager, on passe désormais au crible les circonstances proches et lointaines qui induisent ce comportement : état de son véhicule, éducation routière et formation reçues, mais aussi état des infrastructures, de la signalisation, voire mode d'application et exemplarité des sanctions... L'environnement de la conduite est donc progressivement revu dans sa globalité. Avec un but : adapter la vision que les Français ont de la route à l'époque dans laquelle ils vivent.

Mobilisation générale

« *ASSURER une forte mobilisation sociale et une réelle prise en charge locale* » autour de la sécurité routière : tel était le mot d'ordre du comité interministériel pour la sécurité routière du 13 juillet 1982, qui devait donner naissance à deux grands programmes qui élargissent considérablement les champs d'investigation concourant à un bon usage de la route : « Réagir » et « Objectif — 10 % ». En engageant ces nouvelles actions, les pouvoirs publics, considérant que les mesures législatives et réglementaires prises dans la décennie précédente avaient trouvé leurs limites — après avoir quand même permis de réduire d'un quart le nombre des morts de la route, — se fixaient l'ambitieux objectif de réduire encore d'un tiers, en cinq ans, cette hécatombe.

Les deux programmes sont maintenant en place depuis environ un an, et on peut en établir un premier bilan.

● Réagir

Ce programme (« Réagir par des enquêtes sur les accidents graves et par des initiatives pour y remédier ») prévoyait que chaque accident mortel ferait l'objet, parallèlement à toute instruction judiciaire éventuelle, d'une enquête administrative et technique destinée à mieux cerner les circonstances dans lesquelles il avait eu lieu et à en prévenir la reproduction par des actions correctrices spécifiques réalisées sur place.

A l'heure actuelle, trois mille cinq cents « inspecteurs départementaux de la sécurité routière » ont été formés. Sur l'ensemble de la France, ils ont déjà entrepris deux mille cinq cents enquêtes sur des accidents mortels. Un peu partout, de nombreuses actions préventives locales ont été proposées et réalisées à la suite de ces enquêtes : aménagements de voirie, amélioration de la signalisation, du balisage, de l'éclairage. Dans le même temps, une première synthèse a été réalisée sur cent soixante-sept dossiers afin de dégager certaines convergences au plan national. L'une au moins apparaît très clairement : l'implication fréquente de l'alcool, un débat qui pourrait donc de la sorte se trouver élargi au plan local. (Cette première synthèse est disponible à la direction de la sécurité et de la circulation routières, 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.)

Le dernier comité interministériel, celui du 9 avril, a décidé d'accélérer et d'amplifier le processus mis en place autour de Réagir. Ainsi, une dotation budgétaire de 5 millions de francs permettra la prise en charge par les commissaires de la République de divers frais de fonctionnement des commissions, notamment ceux qu'occasionne la participation des partenaires extérieurs. D'autre part, le premier ministre a adressé aux commissaires de la République une directive mettant l'accent sur l'importance de leur rôle dans l'instruction des propositions d'actions préventives issues des enquêtes, dans l'engagement d'actions d'information du public sur le contenu de ces enquêtes ou sur l'intérêt de l'ouverture des fonctions d'inspecteur à des experts issus des milieux associatifs d'usagers ou des secteurs professionnels ; la même directive a demandé qu'en 1984 un effort particulier soit consacré au thème de l'alcool.

● Objectif — 10 %

L'idée, contenue dans une circulaire aux commissaires de la République de mai 1983, était de mettre en place une politique contractuelle entre l'Etat et les collectivités territoriales importantes (départements et villes de plus de cinquante mille habitants) par laquelle ces dernières pourraient recevoir des dotations financières substantielles pour aménager les conditions de circulation dans leur ressort, mais en s'engageant en retour à réduire de 10 % en un an le nombre des accidents corporels relevés sur leur territoire.

Au 31 décembre dernier, vingt-huit départements et quarante-trois communes ou groupes de communes s'étaient engagés à atteindre cet objectif et, à ce titre, ont reçu une dotation initiale d'incitation pour un montant global de 30 millions de francs. Le nombre de demandeurs s'accroît rapidement, si bien qu'à la fin du premier trimestre de cette année quarante-sept départements et soixante communes ou groupes de communes avaient souscrit un tel contrat.

Les pouvoirs publics voudraient pourtant amplifier encore cet élan, notamment grâce à un échange d'informations et d'enseignements entre toutes ces collectivités : un colloque sera donc réuni à cet effet en octobre prochain.

● Des programmes de prévention

Enfin, après Réagir et Objectif — 10 %, une troisième ligne d'action va être dégagée en direction des entreprises, un domaine privilégié où a déjà été menée une politique active de prévention des accidents. Il se trouve en effet que près de 40 % des accidents du travail sont des accidents de la circulation (accidents de service ou de trajet) et que près d'un tiers des accidents de la circulation sont liés au travail.

Le dernier comité interministériel à la sécurité routière a donc proposé que des politiques actives de prévention des accidents de la circulation soient engagées, d'abord dans les administrations et les services publics, et qu'elles soient encouragées au sein des entreprises publiques ou privées. A cette fin, les PTT, les armées et l'équipement mettront en œuvre dès cette année des programmes internes de gestion préventive des accidents de la circulation.

ANNÉES	ACCIDENTS	TUÉS	BLESSÉS	TRAFIC(1)
1970	235 109	15 087	329 659	222
1971	249 828	16 212	353 374	240
1972	274 476	16 617	388 067	257
1973	270 618	15 636	374 661	276
1974	260 187	13 521	353 059	272
1975	258 201	13 170	353 730	286
1976	261 275	13 787	357 451	297
1977	257 698	13 104	354 905	306
1978	247 785	12 137	338 514	318
1979	253 208	12 480	347 918	325
1980	248 469	12 543	339 632	331
1981	239 734	12 428	334 289	338
1982	230 701	12 410	321 385	349
1983	216 129	11 945	301 422	356

(1) Base 100 : 1959.
Source : Direction de la sécurité et de la circulation routières.

Les résultats obtenus

L'Organisme national de sécurité routière (ONSER) a évalué l'impact des principales mesures de sécurité adoptées depuis une dizaine d'années.

Les limitations de vitesse, appliquées sur tout le réseau à partir de décembre 1973, et resserrées un an plus tard, n'ont pas eu grand effet, *« car respectées seulement deux années, en 1973 et 1974 »*. Le port de la ceinture de sécurité, imposé à partir de juillet 1973, a été plus durablement respecté. Au total, l'ONSER affirme que l'effet conjugué des limitations de vitesse et du port obligatoire de la ceinture de sécurité a permis d'éviter, de 1973 à 1981, 142 500 accidents et d'épargner 34 920 vies humaines.

L'impact de la loi tendant à prévenir la conduite sous l'empire d'un état alcoolique, adoptée le 30 juin 1978, *« s'est rapidement amoindri »*, selon l'ONSER qui pense que, dans les année 1978-1979, le respect de ce texte a permis un « gain » de 7 800 accidents et de 670 tués.

Sur le réseau de rase campagne dont elle a la surveillance, la gendarmerie estime que, depuis 1977, l'effet cumulé des trois mesures précitées permet de sauver, bon an mal an, 4 500 à 4 700 vies humaines, le « record » ayant été atteint en 1980, avec une « économie » de 5 000 tués.

Efforts tous azimuts

TROIS facteurs sont concernés au premier chef dans les accidents de circulation : l'infrastructure, le véhicule et l'usager lui-même. Dans le cadre d'une conception globale de la sécurité routière, tous trois font désormais l'objet des efforts du gouvernement et de ses services.

La route

En 1983, on a noté un renforcement de la prise en compte de la sécurité routière dans les programmes d'infrastructures nouvelles du ministère des transports en même temps qu'une relance du programme des opérations de sécurité sur les infrastructures existantes. Dans ce contexte, trois directives ont concerné :

— Le financement d'actions de sécurité, d'initiatives déconcentrées destinées à des traitements locaux et légers de l'infrastructure, répondant par exemple aux recommandations des commissions d'enquêtes Réagir ;

— La suppression progressive des zones d'accumulation d'accidents sur le réseau national, les tristement célèbres « points noirs ». Fruit d'une décision du conseil des ministres du 18 décembre 1982, cette campagne a déjà conduit à la réalisation de trente-sept opérations intéressant vingt-sept départements pour un montant de 74 millions de francs ;

— Les aménagements de sécurité liés aux renforcements coordonnés des chaussées qui ont porté essentiellement sur des équipements routiers tels que glissières, délinéateurs, marquages, etc. ; sur une longueur totale de 450 kilomètres et moyennant un investissement de 46 millions de francs.

Pour 1984, et les années suivantes, cette action sur les infrastructures s'inscrira dans le cadre du programme prioritaire d'exécution n° 12 du IX[e] Plan. Cette année, elle consistera en la réalisation de quarante opérations d'aménagement de points dangereux et un traitement préventif de 650 kilomètres d'itinéraires, ainsi que leur équipement en dispositifs de sécurité liés aux renforcements coordonnés.

D'autres programmes intéressant la sécurité routière seront conduits par le ministère des transports :

— La reconduction du programme d'opérations d'initiatives locales en appui de Réagir (105 millions de francs) ;

— Le financement d'opérations de sécurité intégrées au plan routier breton (10 millions de francs) et au plan routier Massif Central (10 millions de francs).

Par ailleurs, deux programmes expérimentaux vont être engagés dès cette année pour tenter d'améliorer l'environnement routier. L'un porte sur les entrées de villes et les traversées de petites agglomérations, qui concentrent, si l'on en croit les statistiques, un nombre d'accidents proportionnellement plus important et souvent plus graves que le reste des aires urbaines : une dizaine d'opérations exemplaires, baptisées « une ville plus sûre, des quartiers sans accident », seront lancées par les ministères des transports et de l'urbanisme et du logement, qui y participeront respectivement pour 10 millions et 3 millions de francs. Le deuxième programme s'attaquera au délicat problème des plantations d'alignement, car on sait que, en rase campagne, près de 10 % des accidents résultent de heurts contre des arbres sur les emprises routières et sont à l'origine de mille deux cents tués par an.

Le véhicule

Depuis de nombreuses années, la question du contrôle technique des véhicules dangereux retient l'attention des responsables de la sécurité routière, mais aussi celle des professionnels et des usagers concernés. Un premier pas en ce sens avait été franchi en 1977 avec l'instauration d'une norme technique AFNOR, dite NF X50-201 et appelée communément « auto-bilan », qui prévoyait un contrôle en cinquante-deux points de l'état du véhicule. Mais cette norme ne reposait sur aucun principe d'obligation.

L'importance du bon état des véhicules comme facteur de sécurité et la nécessité d'assurer une parfaite loyauté des transactions ont conduit le gouvernement, lors du conseil des ministres du 4 janvier dernier, à retenir le principe d'un contrôle obligatoire des conditions de sécurité présentées par certains véhicules légers. En application de cette directive, le dernier conseil interministériel pour la sécurité routière a décidé de soumettre dans l'avenir au contrôle obligatoire trois catégories de véhicules légers :

— les véhicules de plus de cinq ans d'âge faisant l'objet d'une transaction ;

— les véhicules usagés démunis de carte grise et soumis à réception à titre isolé auprès du service des mines (c'est-à-dire ceux vendus par l'administration et jugés insuffisamment sûrs, ceux achetés d'occasion à l'étranger et ceux qui ont été reconstruits) ;

— les véhicules remis en circulation après avoir été gravement accidentés.

La référence du contrôle sera celle de la norme AFNOR NF X 50-201, et les modalités de ce contrôle seront définies après une concertation entre les administrations concernées (ministères des transports, de l'économie, des finances et du budget, de l'industrie et de la recherche, secrétariat d'Etat chargé de la consommation) et des secteurs de professionnels et d'usagers concernés.

Deux mesures complémentaires sont, en outre, proposées : pour les véhicules gravement touchés, l'obligation d'un dépôt conservatoire de la carte grise jusqu'à attestation de la remise en conformité avec les normes de sécurité ou de leur destruction (on en attend un assainissement du marché de l'occasion) ; et pour les véhicules de cinq ans et plus vendus d'occasion, l'assujettissement obligatoire de la transaction à l'attestation de leur conformité aux normes.

BOIRE OU
CONDUIRE
IL FAUT
CHOISIR
C'EST MAL ÉCRIT !
PLANTU

Dessin de PLANTU.

Le conducteur

Les trois pôles de recherche tournent autour de l'éducation, de la formation et du contrôle du comportement de l'usager de la route.

1) *L'éducation routière*. Il est désormais admis qu'elle doit commencer très tôt afin de bien ancrer dans les esprits des comportements responsables, qui dépassent largement l'acquisition d'une habileté suffisante dans la manipulation d'un véhicule. L'enjeu est d'importance, car 40 % des victimes d'accidents de la route ont moins de vingt-cinq ans. L'éducation nationale va donc désormais avoir la charge, tout au long de la scolarité obligatoire, de l'éducation à la sécurité routière en assurant en premier lieu l'apprentissage du code de la route, mais aussi en intégrant aux enseignements des thèmes liés à la route (le freinage, les effets de l'alcool, etc.), et, enfin, en insistant, dans le cadre de l'instruction civique, sur les responsabilités et les comportements sociaux liés à la route. Le processus pourra se prolonger, après l'âge de seize ans, par un apprentissage de la conduite en compagnie d'un adulte.

2) *Formation*. Une nouvelle philosophie entoure la délivrance du permis de conduire : l'examen doit avoir pour finalité essentielle d'agir sur la qualité du processus de formation, de telle sorte que la vérification d'aptitudes à des performances passe après celle de l'acquisition de comportements adaptés, prudents et responsables.

3) *Le contrôle du comportement des conducteurs*. L'excès de vitesse, responsable d'un tiers des accidents mortels, continuera d'être réprimé sur une grande échelle, en particulier sur le réseau de rase campagne où certains relâchements ont, depuis le début de l'année, des effets dévastateurs. Le respect des feux tricolores en zone urbaine fera aussi l'objet de campagnes de contrôle spécifiques. Enfin, la lutte contre l'alcool au volant va s'intensifier après le vote de la loi du 8 décembre 1983, qui abaisse à 0,80 gramme le taux d'alcoolémie relevant du délit : l'excès alcoolique touche en moyenne 3 % des automobilistes français, il est impliqué dans 15 % des accidents corporels et à l'origine de 40 % des morts de la route.

Une expérience d'information préalable du public sur ces diverses campagnes va être lancée, de même que seront rendues publiques les infractions relevées et les suites qui leur auront été données. On espère ainsi faire apparaître aux yeux de tous — mauvais et bons conducteurs — la réalité des contrôles.

Le système « répressif » pourrait être complété par deux réformes :

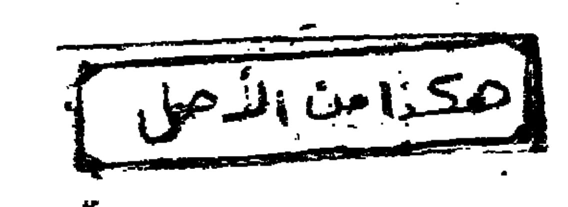
— L'introduction du « permis à points », qui va, en tout cas, être mise à l'étude ;

— L'aménagement du système pénal, qui visera, d'une part, à simplifier l'efficacité des mécanismes judiciaires actuels pour la constatation et la poursuite des infractions les plus répétitives (amende forfaitaire, ordonnance pénale) et, d'autre part, à introduire un nouveau délit dit « de mise en danger », afin de poursuivre les infractions engendrant un risque de danger mortel pour des tiers, même en l'absence de tout accident.

DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

Bilan de l'insécurité routière de 1960 à 1983 :
5 432 368 accidents ;
311 486 morts ;
7 498 864 blessés.

Dossier établi par JAMES SARAZIN.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Ronde-bosse sous le mimosa

Au sortir de la rue, voici les ateliers d'artistes. Des palissades en bois, partiellement couvertes de lierre, clôturent des jardinets à l'abandon disposés de part et d'autre d'une allée centrale pavée et bosselée. Un homme balaie les feuilles mortes. Alignés derrière les jardins, les ateliers-verrières à un étage.

Un martèlement léger vibre dans l'air. Dans un nuage de poussière blanche, enveloppés, pour la plupart, de blouses blanches, ils taillent la pierre.

Nicolas, cinq ans, sculpte un voilier. Il fait ressortir son bateau en travaillant le fond à petits coups de massette (le marteau du sculpteur) sur le ciseau gradiné (une tige aux dents aplaties pour mordre la pierre).

Robert Juvin, sculpteur, président de la fédération Culture dans la ville, explique : *« Pour faire apparaître le relief, il faut enlever la matière. Quand le relief est haut, c'est un haut-relief, bas, c'est un bas-relief. Quand la sculpture est visible sur toutes ses faces, c'est une ronde-bosse. »*

Johan, vingt ans, a commencé à venir à l'atelier en octobre. Il attaque sa seconde sculpture — une femme couchée — et commente : *« Je fais un croquis sur le papier, puis je dessine sur la pierre. Ensuite, je dégrossis en suivant les repères marqués sur le bloc : les parties en saillie à ne pas toucher. On travaille une face, puis l'autre, pour dégager du volume et, quand on est perdu, on appelle Robert ! »*

Robert Juvin anime avec Chantal Ray-Soler, également sculpteur, cet atelier. Il est satisfait de ses élèves : *« Vous voyez comme ils sont »*, dit son sourire.

Marlène, vingt-cinq ans, professeur de dessin, vient depuis six mois à l'atelier car elle veut *« travailler du brut »*. Elle perfectionne depuis quatre mois *« la tendresse d'un couple »*, une ronde-bosse. Elle dégage la jambe et recherche un effet de granulation en *« contrariant l'outil »* : un coup dans un sens, un coup dans l'autre. *« Il y a des périodes où ça va. Puis les problèmes surgissent : comment placer la tête, quelle position donner aux bras. Le professeur débloque la situation. »*

Un rêve fou

Dans le jardin, sous le mimosa, Thérèse apprécie autant le cadre que son occupation et pourtant elle vient de la campagne. Sa fille volète autour d'elle, délaissant son bas-relief — une sirène et des étoiles — pour admirer celui de sa mère. Une sirène ? Cet enfant de son siècle a reçu en cadeau une schtroumpfette de cet acabit...

Deux hommes — un professeur de langues de quarante-cinq ans et un cadre commercial de trente-cinq ans — auteurs respectivement d'un roi Arthur plein de caractère et d'un chat aux fines moustaches ont, dit Chantal Ray-Soler *« un autre regard sur l'art depuis qu'ils fréquentent l'atelier »*. Intellectuels, ils apprécient une démarche qui bannit l'intellectualisme : *« Le fait de vaincre la pierre,* explique Robert Juvin, *de faire converger toutes ses forces vers le résultat, ôte l'intellectualisme que l'on peut mettre dans la peinture par exemple. »*

La pierre utilisée provient des carrières de Saint-Maximin, près de Chantilly, dans l'Oise. C'est la pierre dont est faite Notre-Dame de Paris. Sergio, quatorze ans, délaissant sa blancheur, a polychromé le bas-relief qu'il a sculpté, avec des poudres terre de Sienne et ocre jaune. Le relief s'estompe au profit de la couleur.

Robert Juvin caresse un rêve fou : ouvrir, dans chacune des 35 000 communes de France, un atelier public de création semblable à celui-ci. Et nourrit une utopie plus raisonnable : acquérir une péniche et lors d'un tour de France semblable à celui des Compagnons, proposer aux maires de faire réaliser aux habitants une fontaine, une aire de jeux, un espace repos pour le troisième âge, *« pour que les gens prennent en main leur cadre de vie »*.

C'est possible : ils l'ont fait l'été dernier en Bretagne, à Plobannalec-Lesconil, dans une école désaffectée prêtée par le maire : 38 habitants ou estivants de ce petit port breton fréquentèrent l'atelier.

L'association est subventionnée par deux ministères : la culture et le temps libre. Financée ? Pour Yann, stagiaire jeunesse et sports qui sort des Beaux-Arts, cela veut dire un salaire aux trois-quarts du SMIC qui lui permet cependant de s'initier au rôle d'animateur.

Une autre issue ? Robert Juvin la voit dans le mécénat industriel : un « geste social » qui permettrait aux gens de mieux vivre spirituellement et qu'envisage une grande banque française.

La sculpture canalise des énergies qui, autrement, seraient négatives : *« L'effort fait pour ciseler la pierre permet de structurer la personnalité et de socialiser l'individu »*, remarque un psychologue qui travaille à l'association. Matière noble, *« la pierre porte »*, explique le sculpteur. Elle libère la créativité mais il faut la vaincre, car on ne peut ajouter ce qui a été enlevé : *« Quand on travaille la terre, on court après une idée ; la pierre, au contraire, demande une convergence d'efforts car le geste est définitif. »*

Ces ateliers — il en existe cinq en France — sont nés de l'interrogation d'un artiste sur son art : à quoi sert-il : si je ne crée pas, la terre ne s'arrêtera pas de tourner ? Le sculpteur en chambre cherche une activité pour retrouver un dialogue. *« Culture dans la ville ne veut pas limiter la culture à la fréquentation des chefs-d'œuvre par des foules intimidées ou des groupes d'initiés »*, mais l'insérer dans la vie quotidienne.

Illustration de ce postulat ? Dans un jardinet, un fauteuil à médaillon, incongru dans ce décor, chavire contre un mur, parmi les branches mortes. Sur son socle, dans la courette de l'Atelier 11, le roi Arthur se patine de mousse verte.

DANIELLE TRAMARD.

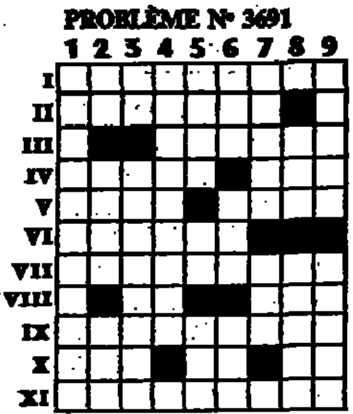
★ Culture dans la ville, 36, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris. Tél. : (1) 542-95-41. L'atelier est ouvert le mercredi et le samedi de 14 h à 18 h 30. La cotisation est proportionnelle au quotient familial. Le samedi, on peut s'essayer à la peinture.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.04.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.4.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 avril à 0 heure et le mercredi 18 avril à 24 heures.

Les hautes pressions s'installent progressivement sur l'ensemble de la France, rejetant vers l'Italie le temps orageux du sud-est.

Mercredi matin, toujours de la fraîcheur, dans l'intérieur du pays, de faibles gelées de 0 à – 1 degré et localement dans le Centre et l'Est ; dans les endroits exposés, il fera ponctuellement – 3 à – 4 degrés. Sur les côtes, encore 4 à 5 degrés. Quelques bancs de brouillard se formeront sur le Nord et près de la Manche. Sur l'extrême sud-est, des nuages résiduels donneront encore quelques ondées orageuses sur le sud des Alpes et la Corse.

Au cours de la journée, beau temps bien ensoleillé et chaud sur l'ensemble du pays.

Les températures atteindront 18 à 20 degrés sur la moitié nord et 23 à 25 degrés sur la moitié sud.

Bulletin météorologique couvrant la période de moyenne échéance s'étendant du jeudi 19 au samedi 22 avril 1984 :

L'anticyclone qui intéressera le pays de jeudi à samedi se décalera vers la méditerranée en fin de période, laissant pénétrer des nuages en bordure sud d'un front froid circulant sur les îles britanniques.

Prévisions : jeudi et vendredi seront de belles journées ensoleillées avec des températures minimales assez douces et des températures maximales en hausse (supérieures à 20 degrés sur la moitié nord, supérieures à 25 sur les régions méridionales). Les vents seront faibles, souvent de secteur sud.

Samedi : le temps deviendra progressivement très nuageux sur la moitié nord en cours de journée, ces nuages atteignant les régions s'étendant des Charentes au Centre et au Nord-Est le soir. Les vents se renforceront en tournant au secteur sud-ouest. Les températures resteront douces avec des températures minimales élevées et des températures maximales qui ne devraient pas vraiment baisser malgré la diminution de l'ensoleillement sur une partie du pays. Sur les régions méridionales, le temps restera chaud et ensoleillé.

PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 17 avril, de 1030,2 millibars, soit 772,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 avril ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 avril) : Ajaccio, 17 et 7 degrés; Biarritz, 12 et 4; Bordeaux, 15 et 2; Bourges, 13 et – 1; Brest, 12 et 1; Caen, 11 et 2; Cherbourg, 9 et 3; Clermont-Ferrand, 12 et 1; Dijon, 12 et 2; Grenoble-St-M.-H., 15 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 2; Lille, 11 et 0; Lyon, 9 et 2; Marseille-Marignane, 20 et 8; Nancy, 11 et – 2; Nantes, 15 et 2; Nice-Côte d'Azur, 16 et 19; Paris-Montsouris, 12 et 4; Paris-Orly, 13 et 1; Pau, 15 et 1; Perpignan, 17 et 9; Rennes, 13 et – 1; Strasbourg, 11 et 3; Tours, 13 et – 1 ; Toulouse, 16 et 3; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 degrés ; Amsterdam, 11 et 1; Athènes, 21 et 13; Berlin, 13 et 3; Bonn, 11 et – 1; Bruxelles, 11 et – 1; Le Caire, 26 et 17; îles Canaries, 23 et 17; Copenhague, 11 et 2; Djerba, 21 et 15; Genève, 13 et 1; Jérusalem, 13 et 8; Lisbonne, 19 et 10; Londres, 12 et 0; Luxembourg, 10 et 1; Madrid, 18 et 3; Moscou, 2 et 7; New-York, 13 et 6; Palma-de-Majorque, 19 et 9; Rome, 17 et 12; Stockholm, 12 et 1; Tozeur, 25 et 14; Tunis, 15 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TOURISME SOCIAL. – Culture et liberté, une fédération départementale pour le développement culturel du monde du travail en Moselle, organise, les 28 et 29 avril en gare de Metz, une exposition *« A nous la vie »*.

★ Culture et liberté, 1, rue du Cambout, 57000 Metz. Tél. : (8) 775-36-58.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
1	1	100	6	206	200
	71	300		7 366	2 000
	381	600		10 326	10 000
	571	800		30 736	10 000
	881	800		60 116	10 000
	2 181	2 100	7	37	200
	2 881	2 100		367	500
2	12	200		767	500
	702	1 000		827	500
3	003	500	8	48	200
	583	500		478	500
	643	500		96 208	10 200
	8 023	2 000	9	9	100
	2 453	2 000		109	600
	13 713	10 000		149	600
	67 803	10 000		0 279	2 100
4	684	500		6 829	2 100
	9 814	2 000		45 509	10 100
5	35	200		47 919	10 100
	345	500		59 149	10 600
	705	500		301 309	4 000 100
	2 215	2 000	0	340	500
	71 805	10 000		820	500
	140 805	1 000 000		7 180	2 000

84 **Tranche du Vendredi 13** 26e

TIRAGE DU LUNDI 16 AVRIL 1984

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3691

HORIZONTALEMENT

I. Les perles de la couronne. – II. A vraiment de quoi faire disparaître nos envies. – III. On peut lui faire jouer du tambour au moment de charger. – IV. Victime d'un vol avec effraction. Sort de l'eau. – V. Avec lui, on file doux. Aurait peut-être besoin des services d'un moine. – VI. Séries de coupures. – VII. Que l'on ne peut pas sentir mais que l'on apprécie tout de même. – VIII. Pronom. La preuve par huit. – IX. A donc l'air d'un fauve. – X. Côte première. Préfixe. Personnel. – XI. S'utilisait dans certains cours de chant.

VERTICALEMENT

1. Pour elles, l'eau est indispensable. – 2. Ses jours sont comptés. Se laissa aveugler par la jalousie. Ornement. – 3. Bureaux du chef. Gagner peut-être pour mieux perdre. – 4. Ne sont pas pour toutes les oreilles. – 5. Résultat d'une division britannique. Partie de l'Islande. Fut vénéré à Ur. – 6. Bien connu des habitués du club. Abréviation scolaire. Est souvent retenu ou souvent poussé. – 7. Une loge lui est souvent réservée. Air souvent comprimé. – 8. Affluent du Rhin. Fait des signes. – 9. Trop élevée. Colonne de feu.

Solution du problème n° 3690

Horizontalement

I. Aboiement. – II. Sainteté. – III. Sulla ; Réa. – IV. Om ; Aléa. – V. Resservis. – VI. Us ; Iéna. – VII. Inca ; NS. – VIII. Marbre ; Es. – IX. Elise. – X. Na ; Et ; Man. – XI. Tassées.

Verticalement

1. Assortiment. – 2. Baume ; Na ; Aa. – 3. Oil ; Sucre. – 4. Inlassables. – 5. Etale ; Rite. – 6. Me ; Érines. – 7. Etrave ; Ems. – 8. Née ; Inné. – 9. Assassins.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 16 et mardi 17 avril :

UN DÉCRET

● Portant publication de la convention modifiant et complétant la convention additionnelle du 16 juillet 1975 à la convention du 4 juillet 1969 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Strasbourg et Lauterbourg-Neuburgweier, signée à Bonn le 6 décembre 1982.

UN ARRÊTÉ

● Autorisant l'emission d'emprunts permanents « CAECL-Régions de France » émis par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole des hautes études commerciales (promotion 1983).

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 AVRIL

« Exposition William Bouguereau », 14 h 30, entrée du Petit Palais, Mme Vermeesch.

« Paris antique, des Arènes aux Thermes de Cluny », 15 h, sortie métro place Monge, Mlle Colin (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'École française au Louvre », 14 h 30, entrée porte Denon (Academia).

« Les tombes célèbres du Père Lachaise », 15 h, entrée principale boulevard Ménilmontant (Approche de l'Art).

« L'Opéra de Paris », 14 h, Mlle Rojon.

« La peinture américaine au XIXe, 15 h 15, entrée du Grand Palais, (Arts et curiosités de Paris).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h, métro Abbesses, (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La maison de Victor Hugo », 15 h 30, 6, place des Vosges, Isabelle Hauller.

« La Seine qui fit Paris, ses vieux ponts », 15 h, devant la fontaine place du Châtelet (Paris autrefois).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, sur le parvis, Mme Willer.

« Rues, maisons du Moyen-Age autour de Saint-Gervais », 14 h 30, façade de l'église (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

JEUDI 19 AVRIL

15 heures, universités Paris VII, salle 511, Gérard Rovillé : « Afghanistan, identité culturelle et résistance ».

19 h 30, centre A. Malraux, 78, boulevard Raspail, Juan Camargo et Paule Cassis : « Mystères, secrets et symbolique, par un Inca ».

21 h, centre Chaillot-Galliéra, Joël Treiber : « Israël, Kibboutz et Mochav » (film).

L.-M. Vincent : « L'énergie et la vie ».

20 h 30, École spéciale d'architecture, 254, bd Raspail : « villes nouvelles et lotissements ».

annonces associations

Sessions et stages

UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE MÉDECINE CHINOISE
BOURSES D'ÉTUDES
Cercles d'études pour adultes à : Paris, Lyon, Genève, Bruxelles, Nice, Rennes, Luxembourg, Toulouse, Lille, Bordeaux, Marseille, Nantes
Age limite : 30 ans.
Niveau : fin d'études secondaires.
Dossiers et renseignements : E.U.T.C.M. 67190 HEILIGENBERG 7

ANGLAIS, ESPAGNOL, CHINOIS, ALLEMAND, FRANÇAIS, RUSSE
Apprentissage efficace, rapide, joyeux par la suggesto-pédagogie à sa source française - 325-22-64

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING
Week-ends de sensibilisation, stages, ateliers hebdomadaires. Formation permanente. Documentation sur demande. Merci de joindre 4 t. à 2 F. B.P.G. 245, 75227 Paris Cedex 05.

Ass. GESTE organise stages semi-intensifs 17 h 30-20 h 30
ALLEMAND - ANGLAIS
24 avril - 25 mai
Apprenez rapidement et avec plaisir. Méthode holistique.
Tél. 320-77-08 ou 354-21-36

Initiation à l'art des jardins pour groupes motivés par visites des JARDINS MÉCONNUS Provence et Côte-d'Azur ARPEJ (91) 06-10-88 34, bd. M. Richard 13012 Marseille.

RANDONNÉES PÉDESTRES : ÉTÉ 84 CRÊTES DU JURA FRANCO-SUISSE 3 circ. pos. Ecr. LORRAINE-JURA BP. 267.57006 METZ CEDEX Tél. : (8) 762-87-68 p. terrans.

L'IPFSES organise un stage DEFA « expression et recherches corporelles » à partir du 14-5-1984, avec une pédagogie variée en atelier, en milieu de vie, utilisant la vidéo — Rens. au 8, rue Joliot-Curie 51100 REIMS Tél. : (26) 06-22-88.

Séminaire : pourquoi subir sa vie alors qu'on peut la créer ? Si on ne nous a pas appris à communiquer humainement, à travailler sans fatigue, à nous faire confiance, nous n'y sommes pour rien. Mais nous y pouvons quelque chose : l'Université populaire de Paris a créé dans ce but la session SYGMA (dével. pers. et communication). Elle vous aidera à vivre votre vie autrement. Prochaine session 7/11 mai à Paris. Rens. 30, allée du Lac-Supérieur, 78110 Le Vésinet Tél. : (3) 071-57-17.

Stage directeur Equipements socio-éducatifs 84-85. Conditions : 23 ans, expérience animation et professionnelle. Jury d'entrée. Salaire formation prof. Possibilité U.F. DEFA, IFA, 188 bis, rue Cardinet, tél. : 283-54-63 (limite inscr. : 4 juin).

4 week-ends pour réaliser un clip musical en vidéo 1/2 pouce. 12-13 mai : prise de son, prise de vue, 19-20 mai : tournage, 2-3 juin : montage. AU FEMIN Autres 72, rue du Château-d'Eau Paris (10e). Rens., inscript. : 770-09-65. Prix : 2000 F.

● Prix de la ligne 25 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
● Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
● Chèques libellés à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Le Monde

culture

CINÉMA

Deux livres

La Nouvelle Vague vingt-cinq ans après

dossier réuni
par JEAN-LUC DOUIN

Comment est née, à la fin des années 50, la « nouvelle vague » (terme recouvrant, d'ailleurs, davantage que les jeunes cinéastes issus des *Cahiers du cinéma*) et ce qu'elle est devenue. Porteuse d'espoir, de révolution technique, artistique, qu'en reste-t-il, vingt-cinq ans après ?

A la suite du rappel historique, des articles et des témoignages de Jean Collet, François Porcile, Georges Delerue, Antoine Duhamel, Jean Lescure, Jean-Claude Brialy, Françoise Brion, Nestor Almendros, Raoul Coutard, Paul Gégauff, Anatole Dauman, Pierre Braunberger, Pierre Kast, Eric Rohmer, Claude Chabrol, Jean-Luc Godard et quelques autres tracent, avec le recul du temps, un curieux bilan qui, sans être un constat d'échec, reflète un certain désenchantement et accable vigoureusement le cinéma français d'aujourd'hui, privé des exigences esthétiques et morales des novateurs.

L'équipe des critiques de *Télérama* et Gérard Langlois ont recueilli les éléments de ce dossier, indispensable à tous ceux qui veulent retrouver ou connaître une époque qui changea, radicalement croyait-on alors, notre cinéma et eut des répercussions dans plusieurs pays d'Europe.

★ 240 p. ill., 88 F.

Mizoguchi : de la révolte aux songes

par DANIEL SERCEAU

Des quatre-vingts films réalisés par Mizoguchi — le plus attirant des grands cinéastes japonais, avec Akira Kurosawa — et dont beaucoup sont, d'ailleurs, perdus, Daniel Serceau en a retenu un des années 30, *les Sœurs de Gion*, et neuf des années 50 (les derniers) : *la Vie de O'Haru, femme galante, Contes de la lune vague après la pluie, la Fête de Gion, l'Intendant Sansho, Une femme dont on parle, les Amants crucifiés, l'Impératrice Yang Kwei Fei, le Héros sacrilège, la Rue de la honte.*

Son propos ? Rechercher, par une analyse minutieuse (thématique et non chronologique), les lignes de force de ce qu'il appelle le « discours filmique » de Mizoguchi. Arrière-mondes, critique de l'art et du rêve, Eros interdit, transformation du sujet et du monde par l'émergence du sentiment amoureux, défi à la civilisation, cela donne un découpage en plusieurs parties au sein desquelles l'auteur scrute autant la psychologie, la sociologie que l'esthétique, plonge au cœur des sujets choisis par le cinéaste, de leur représentation, de leur signification.

Ce n'est pas un livre qu'on lit d'une traite. Il appelle une attention scrupuleuse, une disponibilité d'humeur qu'on n'a pas toujours. Mais une fois qu'on y est entré, qu'on a le loisir de le reprendre et d'y réfléchir, il fascine.

J. S.

★ Editions du Cerf, collection « Septième Art », 285 p. ill., 99 F.

MUSIQUE

LES RENCONTRES D'ARC-ET-SENANS

Musiciens en liberté

Pour la troisième fois, les Salines d'Arc-et-Senans, à la limite du Doubs et du Jura, sont le lieu de rencontres (qui durent jusqu'au 22 avril) où les artistes et le public, les professionnels et les amateurs vivent en commun une aventure musicale, alors qu'ils sont le plus souvent séparés par la barrière et les conditions un peu artificielles du concert.

La cité chimérique de Claude-Nicolas Ledoux convient à merveille à cette entreprise. Une harmonie géométrique et musicale unit ces petites maisons groupées deux par deux autour d'une bâtisse centrale plus élevée comme des enfants près de leur mère (ou des musiciens autour de leur chef de pupitre), l'ensemble étant disposé en arc de cercle comme un cadran solaire d'où tous les regards convergent vers la « maison du directeur » dressée à la verticale, avec son fronton et ses colonnades dignes du temple d'Osiris, comme un chef d'orchestre en relation directe avec le ciel de l'Etre suprême ou de l'inspiration...

Un dessin (ou un dessein) certes très hiérarchique, communautaire (voire peut-être concentrationnaire), mais adouci par les pelouses centrales où l'anarchie reprend ses droits, les musiciens des rencontres venant se dorer au soleil ou travailler paisiblement leur instrument sans se soucier du voisin.

Ce campus à l'américaine est devenu le vrai centre international et provincial dont rêvait son fondateur, le jeune pianiste Cyril Huvé (*le Monde* des 11 avril 1982 et 13 avril 1984). Des instrumentistes de tous pays y côtoient quelques-uns des meilleurs artistes français : le Quatuor Talich au complet, le prodigieux voloniste anglais Irvine Arditti, chef d'un quatuor célèbre, l'altiste américain Philipp Naegele, avec Sylvie Gazeau, Cécile Tsan, Frédérique Cambreling, Brigitte Sylvestre, André Cazalet, Michel Lethiec ou Jean-Pierre Drouet, pour former des groupes sans cesse renouvelés qui montent des œuvres de musique de chambre, sous le regard des mélomanes venus découvrir les secrets de l'élaboration d'une interprétation musicale.

Cette année, un degré de plus a été franchi avec l'invitation de musiciens professionnels et d'élèves des conservatoires de la province. Ces instrumentistes, souvent de haute qualité, sortent ainsi de l'isolement et s'intègrent à des formations de solistes internationaux avec qui ils font un travail très précieux pour le développement de leur technique et l'élargissement de leur horizon artistique.

Cette innovation correspond à une véritable demande dans cette région vaste et compartimentée par le relief ; un certain nombre de musiciens de différentes villes ont eux-mêmes manifesté ce besoin en commençant à se réunir dans un Orchestre de Franche-Comté, qui tient périodiquement des sessions sous la direction d'Hubert Borgel et d'Olivier Dejours, avec l'espoir que bientôt un véritablement orchestre régional soit constitué.

Il ont certainement beaucoup appris à Arc-et-Senans au contact de virtuoses comme Jean-Pierre Drouet, Gaston Sylvestre et Willy Coquillat, avec qui ils ont donné une exécution un peu confuse, mais très méritoire, des *Haï-Kaï*, de Messiaen, ou en jouant la *29e Symphonie en la majeur*, de Mozart, de façon fort honorable avec des chefs de pupitre tels que Jan Kvapil du Quatuor Talich.

Chaque jour, les Salines bourdonnent comme une ruche, du matin jusque tard dans la nuit, lorsque la pleine lune répand sa lumière rêveuse sur les toits roux, tandis que les auditeurs regagnent leurs voitures à la lumière de grands braseros à la manière antique.

Dans l'après-midi, c'est un va-et-vient presque ininterrompu de visiteurs, qui vont d'un *Octuor* de Spohr à un *Sextuor mystique*, de Villa-Lobos. La réunion d'instrumentistes de toutes disciplines fait ainsi émerger des œuvres inconnues pour des formations inusitées, qui tranchent sur les programmes habituels de concerts et nous font faire de belles découvertes, comme le *Dixtuor* pour instruments à vent de Georges Enesco, une partition gonflée de sève, qui galope à travers une nature sauvage, admirablement montée sous la direction de Maurice Bourge, ou l'étonnant *Quintette* op. 39, pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse de Prokofiev, joué avec la vitalité, le brio et l'humour savoureux qui caractérisent les interprétations des musiciens en liberté d'Arc-et-Senans.

Tant pis pour les fausses notes

Un studio fascine de nombreux passants : celui où François Michel, avec un enthousiasme et une patience inlassables, met son talent au service des élèves des conservatoires ou des amateurs de la région qui viennent chercher un partenaire pour déchiffrer des symphonies de Beethoven et de Mendelssohn à deux pianos, ou essayer le *Trio des quilles* de Mozart, pour lequel ils n'ont jamais eu un pianiste de ce niveau à leur disposition. François Michel les encourage férocement à *« faire de la musique, lire de la musique, au lieu de se contenter de l'écouter ; et tant pis pour les fausses notes ! Allez de l'avant ».*

Le soir, trois salles dans différents bâtiments reçoivent les concerts où les ensembles donnent leur version définitive des œuvres travaillées les jours précédents. Et pour les auditeurs assidus, c'est souvent l'émerveillement : les passages les plus vétilleux, longuement étudiés aux répétitions, les développements ardus, les équilibres instrumentaux d'une mise au point décourageante, tout cela disparaît dans le feu d'une exécution qui a pris son envol sur le tremplin du labeur le plus minutieux, où l'œuvre insensiblement a mûri en se décantant de toutes ses difficultés techniques.

On gardera ainsi le souvenir du beau *Trio pour piano, violon et cor*, de Brahms, par Cyril Huvé, Petr Messiereur et André Cazalet, du *Trio en mi bémol*, de Schubert (Alain Planès, Carol Sindell et Christoph Henkel), si frais et rayonnant, et plus encore de *la Nuit transfigurée*, de Schoenberg, où le mariage des instruments (Irvine Arditti, Sylvie Gazeau, Jan Talich, Philip Naegele, Evzen Rattay et Rohan de Saram) atteignait à une telle perfection, sur le fil du rasoir, à une telle pesée des nuances, à un tel frémissement dans cette musique torturée et extatique, qu'on aurait voulu la fixer immédiatement sur disque.

On n'oubliera pas non plus les exquis *Poèmes de Ronsard* d'Albert Roussel, aux guirlandes tressées par deux adorables personnes blondes, la Canadienne Donna Brown à la voix lumineuse jaillissant d'un gosier de rossignol, alliée aux arabesques précieuses de Catherine Cantin sur sa flûte d'or.

Mais les Rencontres se poursuivent avec de nouvelles œuvres, répétées ces jours-ci en présence d'écoliers venus de toute la région, et l'on pourra entendre à la fin de la semaine des pages aussi différentes que le *Quintette* de Mozart, le *Concert* de Chausson, *l'Histoire du Soldat* de Stravinsky, le *2e Quatuor* de Fauré ou le *Laboratorium* de Globokar.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les Rencontres d'Arc-et-Senans sont organisées par le Centre musical de Franche-Comté (BP 50, 39110 Salins-les-Bains) et financées par le conseil régional, la Direction de la musique du ministère de la culture, le conseil général, l'Action musicale Seita et FR 3-Bourgogne-Franche-Comté.

PETITES NOUVELLES

■ MUSIQUES PORTUGAISES AU THÉATRE DU FORUM. — Dans le cadre d'une série de manifestations consacrées à la culture portugaise jusqu'au 21 avril, le théâtre du Forum des Halles présente une sélection de musiciens de jazz, de rock et d'auteurs-compositeurs portugais. Le 17 avril : le saxophone de jazz Rao Kyao et le chanteur José Mario Branco ; le 18 : le groupe de rock Jafumega ; le 19 : le guitariste Carlos Paredes et l'auteur-compositeur Luis Cilia ; le 20 : le chanteur Sergio Godinho ; le 21 : les chanteurs Vitorino, Fernando Marques et José Afonso.

■ VIOLON FRANÇAIS. — Le violoniste français Thejan Picard a remporté, le 9 avril, le premier prix du trentième Concours international Maria Canals de Barcelone, auquel participaient quelque cent quatre-vingt-neuf musiciens de vingt-huit pays.

■ PERCUSSIONS AU CENTRE ACANTHES. — Pour la première fois, la session du centre Acanthes, qui se déroule pendant le Festival d'Aix-en-Provence, sera consacrée, non à un compositeur, mais à la percussion avec des cours de Christophe Caskel, Jean-Pierre Drouet et Sylvio Gualda. S'y joindront des cours de piano contemporain (C.R. Alsina), de chant choral (préparation de *Noces* de Stravinski), d'analyse musicale (Gilbert Amy, Alsina, avec Dao, Dufourt et Mâche) et de musique orientale (du 11 au 30 juillet, inscriptions avant le 15 mai, 32, rue Washington, 75008 Paris, tél. 563-61-51). Le concours d'interprétation pour la musique contemporaine du centre Acanthes (piano et clarinette) aura lieu à Paris du 24 au 29 septembre (inscription avant le 31 août).

TROIS DISPARITIONS

Le claveciniste Ralph Kirkpatrick

Un savant chaleureux

Le claveciniste et musicologue américain Ralph Kirkpatrick est mort vendredi 13 avril à Guilford (Connecticut), à l'âge de soixante-douze ans.

Les mélomanes qui ont entendu Ralph Kirkpatrick lors de ses derniers récitals en France garderont sans doute l'image d'un claveciniste rigoureux, un peu doctoral, d'un maître sans conteste, mais quelque peu réfrigérant. Et, sans doute, sa vue, très atteinte, était-elle en grande partie la cause de cette apparence trop austère.

Car la nature de cet homme, certes fort savant, était tout autre, au témoignage de ses disciples et telle qu'elle apparaît dans son merveilleux livre sur Domenico Scarlatti, publié en 1953 et traduit en français il y a deux ans seulement (le Monde *du 26 décembre 1982*)*, qui allie la flamme, la finesse, la tendresse à une immense culture et à un génie d'historien recréant l'histoire par l'intuition (1).*

Né à Leominster (Etats-Unis) le 10 juin 1911, Kirkpatrick fit ses études musicales à Harvard. Pianiste de formation, il se consacra au clavecin à Paris, où il travailla avec Nadia Boulanger et Wanda Landowska ; il est l'un des précurseurs de la prodigieuse efflorescence du clavecin à notre époque, à laquelle il a contribué non seulement par son talent de claveciniste, mais par ses recherches d'instruments et de manuscrits à travers l'Europe.

Professeur à l'université de Yale à partir de 1940, il a consacré douze ans de sa vie à Scarlatti, établissant le catalogue des œuvres, éditant les manuscrits en fac-similé et enregistrant des disques qui sont des modèles de rigueur. Il a également gravé l'intégrale des œuvres de Bach chez Archiv Produktion. Esprit largement ouvert à toute la musique, Kirkpatrick s'est aussi intéressé à l'art contemporain, créant des œuvres de Milhaud, Carter et Stravinsky.

Partout chez ce grand humaniste, on sentait sourdre, comme il l'écrivait lui-même de Scarlatti, « cette volonté chaleureuse, imaginative et même romantique de transcender la syntaxe et la signification littérale, d'avancer humblement mais sans crainte, dans le domaine de l'inexplicable ».

J. L.

(1) Ed. Jean-Claude Lattès.

Le comédien Jean-Pierre Kérien

Mort le 9 avril à l'âge de soixante et onze ans et incinéré le lundi 16 avril dans la plus stricte intimité, le comédien Jean-Pierre Kérien avait su imposer dans le cinéma français des années 40 et 50, un personnage de second rôle au charme flegmatique et à l'élégance anglo-saxonne.

[Né le 15 mars 1915 à Paimpol, Jean-Pierre Kérien avait été un élève de Louis Jouvet avant de créer à Mogador une opérette, *Balalaïka*, et d'être le partenaire de Mistinguett à la Porte-Saint-Martin. A la Libération, il avait joué au théâtre dans *Arsenic et vieilles dentelles* et dans la création des *Justes* d'Albert Camus. Il avait été l'interprète de plus de trente films dont *Une mort sans importance, le Cas du docteur Gallois, Né de père inconnu, Muriel, etc.*].

■ MORT DE FRITZ ROTTER. — Le compositeur et parolier autrichien Fritz Rotter, auteur de *Quand les lilas refleuriront*, est décédé mercredi à son domicile d'Ascona (Tessin, Suisse), à l'âge de quatre-vingt-trois ans, des suites d'une attaque cérébrale.

[Né à Vienne, Fritz Rotter, surnommé en France « le Prince de la musique légère », a écrit environ 1 200 chansons. Il a vendu 3,5 millions de disques en Amérique avec le seul *That's all I Want for You*].

THÉATRE

« COLD HARBOR » à l'American Center

Les mémoires du général Grant

Les Américains ne pourront pas voir à Los Angeles *The Civil Wars*, l'utopie planétaire de Bob Wilson s'étant brisée contre le mur de l'argent (*le Monde* du 4 avril). Mais les New-Yorkais ont pu voir le spectacle des Mabou Mines, présenté jusqu'au 28 avril à l'American Center à Paris et qui — sans commune mesure d'ailleurs avec la démesure de l'autre — tourne également autour de la guerre de Sécession.

Les Mabou Mines existent depuis 1969 : c'est beaucoup pour une troupe indépendante. A vrai dire, elle est élastique. Elle s'adjoint des artistes de toutes disciplines et n'a pas de chef. Chacun monte ses spectacles et fait travailler les autres. On a vu en France *Cascando, Habillée comme un œuf*, d'après Colette, des pièces de Beckett, *Prélude à la mort à Venise*, monologue schizophrénique d'un acteur — Bill Raymond — enfermé dans une cabine téléphonique.

Une sorte d'ironie sensible

Malgré les différences, il y a un style Mabou Mines, la manière de poser un décor avec des objets hétéroclites, comme si la scène était un grenier bien ordonné, et de porter ces objets dans un autre espace par le jeu de lumières et de projections. Surtout, d'un spectacle à l'autre, court un esprit commun, une sorte d'ironie sensible, comme si les gens de cette troupe notaient en souriant ce qui leur fait mal.

Cet humour, cette humeur se retrouvent dans *Cold Harbor*, dont les textes sont empruntés aux Mémoires du général Ulysse S. Grant et de sa femme Julia. L'histoire est amenée par un jeune couple qui étudie la personnalité de Grant et cette guerre civile si meurtrière dont le prétexte a été l'abolition de l'esclavage, mais qui a laissé les Noirs dans un terrible état de dépendance.

D'abord, le général est enfermé dans une boîte, que le jeune couple défait. C'est un petit bureau dont les vitres sont cassées. Grant est là, assis : une poupée molle. Puis, tandis que le jeune couple installe les éléments de son musée, il parle. Il raconte West-Point, la guerre du Mexique, où il a combattu avec Lee, son futur ennemi, qu'il a appris à connaître. Curieux personnage que Grant, pas vraiment cynique, pis, tellement terre à terre. Et peu à peu désabusé. La gloire ne lui donne pas de grandeur. Elu président après l'assassinat de Lincoln, il s'assoit pour l'éternité dans un fauteuil râpé, au centre d'un musée Grévin poussiéreux.

Le personnage est lourdement présent. La distance est donnée par les commentaires du couple, par des tableaux vivants allégoriques exaltant ironiquement les vertus guerrières et des photos de charnier projetées sur grand écran. Un charnier en vaut un autre, que ce soit aux Etats-Unis, au Salvador, au Liban. Un général n'a d'autre alternative que de vaincre ou se rendre, quand toutes les solutions politiques et stratégiques ont échoué. La victoire n'a pas de prix... Le message est bref, mais que peut dire le théâtre quand il montre la guerre ?

Seulement, il y a Bill Raymond, qui, par un demi-sourire, un regard qui s'attriste, un geste de colère, par une manière de rentrer la tête dans les épaules, d'arrondir le dos, raconte la vie d'un homme qui — manque d'imagination ? — n'a jamais cru à l'espoir.

COLETTE GODARD.

★ American Center, 21 heures, jusqu'au 28 avril. Le spectacle est joué en anglais avec des traductions projetées et des commentaires en français.

NOTE

Danse

CACIULEANU
ESPACE CARDIN

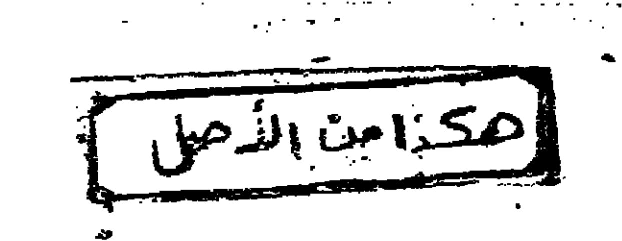
On attend toujours

Depuis que Gigi Caciuleanu a fait un malheur dans le spectacle de Maïna Gielgud, *Petit pas et crack !*, où il donnait libre cours à son imagination burlesque, Pierre Cardin, non content de le promouvoir à Tokyo, Istanbul, Buenos-Aires l'accueille régulièrement dans son théâtre. Excellente occasion pour savoir comment évolue ce phénomène dynamique, qui s'est fait la griffe sur le public nancéien avant de venir s'implanter à Rennes. Sa troupe est jeune, bien entraînée avec des garçons interchangeables — même coupe de cheveux, mêmes tics que leur patron.

Gigi Caciuleanu est sympathique. Il a une manière alerte de bouger, un nez en l'air d'adolescent ahuri et une prédilection pour les gags. Depuis dix ans on espère qu'avec le temps il va produire moins et moins vite. On attend toujours une œuvre concentrée, forte et mûrie. Cette fois encore, tout est diffus, inconsistant. Le chorégraphe persiste à présenter des ballets qui partent dans tous les sens et ne vont nulle part, comme *Passages*, composé sur le trio de Tchaïkovski, où les danseurs sont confrontés à des styles disparates et peu en rapport avec le lyrisme profond de la musique.

L'hommage à Cocteau était pour lui l'occasion de débrider sa fantaisie, de travailler à fleur de peau ; et voilà que le ballet s'enlise dans une mise en scène « ringarde », où la compagnie se fige dans une série de poses commentées par la voix mal placée de Claudine Orvain. Les gags, il y en a partout : le garçon qui trimbale des caisses, une tête de veau mélancolique, sans compter le pas des patineurs pour parquet ciré qui a vite fait long feu.

MARCELLE MICHEL.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HECTOR MALAMUD - Amandiers (366-42-17).
LE CACHE CŒUR - CISP (341-85-15), 20 h 30.
SERAPIONS - Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.
LANTERNE MAGIQUE - Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
LIMITE - Blancs Manteaux (887-15-84), 22 h 30.
COLD HARBOR (avec B. Raymond) - American Center (321-42-20), 21 h.
A CINQUANTE ANS ELLE DÉCOUVRAIT LA MER - Aubervilliers, Commune (833-16-16), 20 h 30.
LES LIAISONS DANGEREUSES - Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.
LA NUIT DES ASSASSINS - Déjazet (887-97-34), 21 h 30.
VIOLETTE LEDUC, L'AFFAMÉE - Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30.
GREAT BRITAIN - Nanterre, Amandiers (721-18-81), 20 h 30.
LE DINER DE LINA - Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30.
LES AVENTURES DE DIEU - Fontaine (874-74-40), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : le Héron. — Théâtre Gémier : relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32), relâche.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 F.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Momix Dance Théâtre ; 20 h 30 : Shankai Juku.

Les autres salles

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Président Hautecœur.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 21 h : le Retour d'Iphigénie ; 20 h 30 : Antigone.
CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.

Mardi 17 avril

18 THÉATRE (226-47-47), 21 h : Ne m'appelez jamais nègre.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE - THEATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Bouc.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Tête de femme : 20 h 15 : l'Ambassade ; II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue ; Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; 22 h : le Shaga.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly Last Summer.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans. — III. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K.2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. — II. 20 h 30 : l'Écume des jours. — III. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Œuf de Colomb.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.
THÉATRE 7 (260-17-57), 21 h : Préquence brouillée.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 20 h 30 : la Pêche à la moule.
LE TROU NOIR (570-84-29), Soirée de poésie expérimentale ; 21 h 30 : Arnaud Labelle Rojoux.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les concerts

RADIO FRANCE (grand auditorium), 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, dir. : G. Akoka (Mestral, Prokofiev, Bartok).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 30 : Ensemble Rameau. Maîtrise de Radio France, dir. : K. Aerts (Pergolese, Corrette).
EGLISE DES BILLETTES, 18 h 30 et 21 h : Ensemble Vetera et Nova (Couperin).
PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : GERM, P. Mariétan.
LA PÉNICHE, 21 h : Plongée en Nautilus dans les eaux profondes de la musique française du dix-neuvième siècle. Mise en espace : Mireille Larroche (les musiciens de la Révolution : Beauvarlet, Charpentier, Berton, Catel...).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. : J. Havard de la Montagne (Dubois).
BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE, 20 h : Utrechts Barok Consort, dir. : Jos van Veldhoven (Bach).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi).
THÉATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : A. Ruiz Pipo, piano (Schumann, Schubert, Chopin, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Blain.
ELDORADO (208-23-50), 20 h : Linton Kwesi Johnson.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Cabariss ; 24 h : Clément, Célesta, Gabrielyn.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Biréli Lagrene Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges.
SAVOY (277-86-88), 21 h : N'Guyen Le, G. Vaturel, B. Cox.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Bert de Kort Quartet.
SUNSET (261-46-60), 23 h : M. Godard, P. Gritz, Ph. de Shepper.

En région parisienne

LEVALLOIS, Auditorium CC, 20 h 30 : Trio Euterpe (Mozart).
MONTREUIL-SOUS-BOIS, TEM (858-65-33) 20 h 30 : Montreuil aux pêches.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, jeunes solistes des Hauts-de-Seine (Lalo, Mozart).
SARCELLES, Forum des Chenettes (419-54-30), 21 h : Au bonheur des dames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Bob le flambeur, de J.-P. Melville ; 19 h, Cinéma japonais : le fuji et la lance ensanglantée, de T. Uchida ; 21 h, Soirée G. Méliès.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
BAD BOYS (A., v.f.), (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE BAL (Fr.-It.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ;
LE BON PLAISIR (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
ATTENTION HORAIRES SPÉCIAUX





SPECTACLES

LES FILMS NOUVEAUX

ALDO ET JUNIOR, film français de Patrick Schulmann : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Images, 18e (522-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLIN D'ŒIL, film français de Jorge Amat : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE JUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette Pathé 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (307-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK NIGHTS, (**) film américain de Romano Vanderbes (v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ;

POLAROID KILLER, (**) film français de Jean-François Garsi : Movies, 1er (260-43-99).

STREAMERS, film américain de Robert Altman (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE TEMPS DE LA REVANCHE, film argentin de Adolfo Aristarain. (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE, film français de Bertrand Tavernier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

WILLIAM BURROUGHS, film américain de Howard Brookner, (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

YENTL, film américain de Barbra Streisand, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE COLLÈGE S'ENVOIE EN L'AIR (**) (All., v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04).

LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15), H. sp.

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (534-20-12) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 14e (575-79-79).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BÉTON (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

POLAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

STAR 80 (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

THE WIZ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.), version Delavault : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; version Gal : Ciné Beaubourg (Hsp), 3e (271-52-36) ; version Saurova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Hsp Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (algérien, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WARGAMES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) : Marais, 4e (278-46-86).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; Olympic, 14e (545-35-38).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, H. sp., 6e (633-97-77).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) : Marais, 4e (287-47-86).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Miramar, 14e (320-89-52). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-62-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). – V.o + v.f. : Paramount Montparnasse, – 14e (329-90-10) ; V.f. Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information.
Magazine de la rédaction de TF 1 animé par Alain Denvers.
Pour des raisons d'actualité, le programme initialement prévu est remplacé par une émission spéciale intitulée « l'Epreuve du fer », consacrée à la Lorraine et à l'avenir industriel de la France. Invité de l'émisson, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, répondra aux questions de MM. Scherer, sidérurgiste de Rombaz, Joseph-Pascal Puzot, PDG d'Habia-câbles, et d'autres.

21 h 45 Danse : Suite flamenca.
Réalisation J.-R. Cadet. Avec C. Hoyos et A. Gadès.
Spectacle chorégraphique d'Antonio Gadès, enregistré au Théâtre de Paris. Formé à l'école de la danse classique, Antonio Gadès est porteur d'une inspiration latino-ibérique, notamment la danse flamenco.

22 h 50 Le complexe de Pompéi.
De M.-C. Schaeffer.
Les tendances de l'art moderne qui s'appuieraient sur le passé, le moulage de Georges Segal, les pétrifications de Spoerri, Arman, les reconstitutions archéologiques des Poirier. La sculpture au vingtième siècle, un nouveau réalisme.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : L'Etoile du Nord.
Film français de P. Granier-Deferre (1981), avec S. Signoret, P. Noiret, F. Cottençon, J. Jénéquel, J. Rougerie, G. Ratib.
Un aventurier mythomane, qui a commis un assassinat, va se cacher dans une pension de famille de Charleroi, tenue par la mère d'une fille légère, qu'il a rencontrée en revenant d'Egypte. Un court roman de Simenon, le Locataire, *étoffé d'événements supplémentaires et d'une remarquable étude de caractères. Style rétro, réalisme psychologique, Simone Signoret et Philippe Noiret; très étonnants.*

22 h 40 Magazine : Lire c'est vivre, de Pierre Dumayet, réal. R. Bober.
Voyage dans les ténèbres, de Jean Rhys.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Ashanti.
Film israélo-suisse de R. Fleischer (1978), avec M. Caine, P. Ustinov, B. Johnson, K. Bedi, O. Sharif, R. Harrison.
Une femme médecin, Noire américaine, est enlevée, en Afrique, par un marchand d'esclaves. Son mari, médecin blanc américain, veut la délivrer. Cinéma d'aventures façon Hollywood, avec acteurs prestigieux, jusque dans les petits rôles. Sous prétexte de dénoncer la survivance d'un odieux trafic, le film se montre raciste à l'égard des Arabes.

22 h 35 Journal.

23 h Parole de régions.
La Bretagne et ses particularismes.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Quatrième sonate en ré majeur, de Haendel, interprétée par B. Walter, violon; et P. Dechorgnat, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cinéma : Golgotha, film de Julien Duvivier.
18 h 40 L'oublié de Nucourt.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : le Trésor des Hollandais.
19 h 50 *Gil et Julie*.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Dialogues : Communication et culture, un échange inégal, avec Fouad Benhalla et Armand Mattelard.
21 h 45 Lectures.
21 h 50 Musique : Parking 2000.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris) : *Concerto grosso en sol majeur*, de Haendel, *Messe de Noël*, de Corrette, *Stabat Mater*, de Pergolèse, par l'Ensemble Rameau et la Maîtrise de Radio-France, dir. K. Aets, sol. J. Estournet, J.-M. Costantiel, M. Roche, T. Pollet, J. Chamonin, B. Finnila.

22 h 35 Les soirées de France-Musique : les Carmen historiques ; à *23 h 10*, jazz-club (en direct du Petit Opportun) : la chanteuse canadienne J. Desforges.

Mercredi 18 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Vitamine.
Dessins animés, jeux vidéos, sport...
16 h Jouer le jeu de la santé.
16 h 5 Temps X.
17 h 5 Un métier pour demain :
Bien préparer la rentrée en 6e.
17 h 20 Les infos.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Arnold et Willy.
18 h 15 Presse-citron.
18 h 25 Jack Spot.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tirage du Tacotac.
20 h Journal.
20 h 25 Tirage du Loto.
20 h 30 Football : France-RFA.
En direct de Strasbourg.
22 h 15 Série Dallas.
J.R. utilise la séparation de son frère et de Pam à des fins peu louables. Lucy intervient juste à temps pour tirer Mickey d'une bagarre dans un bar. Sacré J.R. ! Sacrée Lucy !
23 h 05 Histoires naturelles.
La pêche en réservoirs.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Une sacrée récompense », de C. Marcellin (descente d'un sommet, à ski, par un enfant de dix ans).
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A2.
Papivole ; Qua Qua o ; Latulu et Lireli ; Les petites canailles ; Les Schtroumpfs ; Les mystérieuses cités d'or ; La bande à Bédé...
17 h 30 Micro Kid.
Jeux vidéo et micro-informatique.
18 h Platine 45.
Lizzy Mercier des Cloux ; Yellow ; Stocks ; Ricky Amigos ; Matt Bianco.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
De G. Simenon : Maigret se défend, réal. G. Ferraro. Avec J. Richard, M. Cuvelier, R. Manuel...
Des bijoux volés, un certain Manuel Palmari, truand doublé d'indicateur, soupçonné ; le commissaire Maigret accusé injustement d'avoir tenté de séduire une mineure. L'enquête se complique.
22 h 15 Magazine : Moi...je.
de Bernard Bouthier.
« Visiophone » : le téléphone à images. « Sex-Shop à domicile » : *un document de la télévision canadienne sur la vente à domicile d'objets érotiques ;* « Le look à la une », *portrait d'un publiciste ;* « Faucheur d'espaces » : *Jean Faucheur, vingt-sept ans, artiste peintre affichiste ;* « Le dernier Far-West » : *« Moi... je » est allé à la Bourse.*
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cadence 3-Ring Parade.
Emission de Guy Lux et Léla Milcic.
Autour de Rika Zaraï, Hugues Aufray, Claude Barzotti, Brenda Wootton.
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : Dernier amour.
de J.-P. Enard et B. Gantillon ; réal. : C. Alba. Avec C. Amouroux, L. Gitlis, V. Garrivier...
Jeanne, jeune femme moderne, hérite entre autres de ce qui fut naguère un palace, rencontre l'aventurier de charme qui eut l'heureuse idée d'épouser sa mère avant qu'elle ne meure. C'est le hic de cette histoire.
23 h 10 Parole de régions.
La Bretagne et ses particularismes.
23 h 20 Prélude à la nuit.
Concours M. Long-J. Thibaud : Une barque sur l'océan, *de Ravel;* Etude en fa mineur, *de Liszt, par J. Aoubarikova, piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE.

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 La porteuse de pain.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : nouveautés musicales ; expressions sociales.
8 h Les chemins de la connaissance : Colbert ou l'homme caché ; à 8 h 32, les écrits gnostiques de Nag Hammadi.
8 h 50 Échec au hasard.
9 h 5 Recherches et pensée contemporaines : pour en arriver aux biotechnologies.
10 h 30 *Le livre, ouverture sur la vie* : Geneviève Patte et Bernard Epin : des anthologies, des recueils de poèmes.
10 h 50 Musique : libre-parcours voix... Béatrice Cramoix, soprano : artistes de l'Opéra de Lyon (et à 16 h 3).
12 h 5 Agora.
13 h 30 Instantané : magazine musical.
14 h 30 Radio suisse romande : *La mort, Madame*, de G. Leautier.
15 h « Nous allons tous à la mer », de L. Matabon. Avec J. Berger et R. Crouzet.
15 h 30 Communauté des radios publiques de langue française.
18 h Le cri du homard.
18 h 10 L'école des parents et des éducateurs.
18 h 30 Feuilleton : Angelo.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : la richesse animale (le monde sonore de la vie animale).
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : La semaine sainte en Grèce, par A. Fakinos.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique ; Arthur Schnabel et Gregor Piatigrosky ; œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Saint-Saëns, Franck.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : Bizet dans son temps et Carmen aujourd'hui ; œuvres de Bizet, Wagner, Horowitz.
12 h 5 Concert : œuvres de Mozart, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. K. Kord, sol. E. Wiens, soprano, W. Hock, violon solo.
13 h 20 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Kodaly, Debussy, Chostakovitch, par J. Bon-Rougier, violoncelle, J. C. Rougier, piano.
15 h Microcosmos : elle était une fois Blanche-Nouilles ; un sonal dans la sono ; à 15 h 30, Microdigital, à 15 h 55, Maraboudeficel, 16 h 25 Court-circuit.
17 h Histoire de la musique.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : Où jouent-ils ; intermède ; feuilleton Anthony Davis.
20 h Musiques contemporaines.
20 h 30 Concert (donné le 5 décembre 1983 au Centre Pompidou) : *Theraps*, de Xenakis, *Satya III*, de Dinescu, *Cantate brève*, de Gillet, *Couleurs juxtaposées*, de Guézec, *Deutsches Magnificat*, de Schutz, *Placebo Domino in regiones vivorum*, de Méfano, *Tuba mirum*, de Kagel, *le Prince Igor*, de Stravinsky par l'ensemble 2e 2m, dir. P. Méfano et le groupe vocal de France, dir. M. Tranchant.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les Carmen historiques ; vers 23 h 10 Autour du Messie : œuvres de Haendel, Scarlatti, Stradella, Muffat, Galuppi...

COMMUNICATION

M. Jack Lang plaide pour un espace européen de la culture

Après le charbon, l'acier et l'agriculture, la culture ? Après avoir donné dans le massif, l'Europe va-t-elle se préoccuper de l'insaisissable ? C'est en tout cas le souhait du ministre français délégué à la culture, M. Jack Lang, et de son homologue grec, semble-t-il, Mme Melina Mercouri, qui militent tous deux pour cette diversification communautaire depuis l'échec du sommet d'Athènes. M. Lang et Mme Mercouri font le pari selon lequel la Communauté n'existera vraiment dans les faits que lorsqu'elle parlera aux cœurs de tous autant qu'aux portefeuilles des économistes.

Se rendant au Luxembourg pour préparer le premier conseil des ministres de la culture *« formel »* des Dix (qui doit avoir lieu le 2 mai), M. Lang a rencontré, mardi 10 avril, M. Pierre Werner, président du Grand-Duché, et M. Gaston Thorn, président de la commission des Communautés européennes. *« Nous revenons de loin, mais nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir »*, a-t-il déclaré lors d'un débat avec ce dernier au Centre culturel français.

« Pendant longtemps, les rapports entre la CEE et la culture ont seulement été marqués par la négligence et l'incompréhension. La commission ne s'intéressait aux créateurs que pour leur faire des misères en voulant sans cesse remettre en cause l'autonomie et les règles de protection dont s'entouraient les pays membres ; on aurait voulu, au nom de l'Europe, faire en fait disparaître l'Europe dans ce qu'elle a de plus précieux. »

Et M. Lang de citer à titre d'exemple la part de plus en plus faible des industries cinématographiques nationales dans la consommation des pays membres : 18,7 % des spectateurs en RFA, 23,4 % au Danemark, 43,5 % en Italie ; en Grande-Bretagne, elle représente 32 films sur 252 projetés en l'espace d'une année. Partout, le cinéma américain taille des croupières : 52 % des spectateurs en RFA, 44,5 % au Danemark, 33,7 % en Italie, 135 films sur 252 en Grande-Bretagne.

La Communauté, en principe, n'a pas vocation à s'occuper de culture. Mais s'appuyant, avec la complicité de M. Gaston Thorn, sur certains articles du traité de Rome, et en considérant la culture sous son angle industriel, M. Lang devrait faire, le 2 mai, un certain nombre de propositions à ses partenaires. Parmi les plus spectaculaires, la création d'un fonds européen de soutien à l'industrie des programmes, dont il reste néanmoins encore à déterminer le mode d'alimentation. M. Lang voudrait notamment engager encore les Dix dans la voie de la promotion des productions européennes sur les chaînes de télévision publiques, dans une lutte coordonnée contre la piraterie, dans l'élaboration d'un droit européen de protection des auteurs.

« Il s'agit de choisir entre deux [illegible], affirmait le ministre de la culture. *[illegible] rester des créateurs et* [illegible] *faisons tout pour conserver nos identités, ou nous nous transformerons peu à peu en un simple marché de consommateurs sous prétexte que nous n'aurons pas su créer un espace européen de la culture. »*

Aux Etats-Unis

Les prix Pulitzer

Les prix Pulitzer, décernés chaque année par l'université de Columbia (Etats-Unis) ont été attribués à des journaux américains, lundi 16 avril.

Le Prix de reportage international revient à Karen Elliot, du *Wall Street Journal*, pour une série d'interviews du roi Hussein de Jordanie.

Dans la catégorie photo, Stan Grossfeld, du *Boston Globe*, a été distingué pour ses photographies sur les conséquences de la guerre au Liban sur les populations civiles. Anthony Suau, du *Denver Post*, a remporté, pour sa [illegible], le Prix de la photo-magazine [illegible] reportage sur la faim en E[illegible].

Le *Los Angeles* [illegible] a été distingué pour une série de reportages sur la communauté hispanique [illegible] catégorie journa[illegible] C[illegible] le *New York Times*, [illegible] troisième année consécutive. Enfin le *Boston Globe* a été récompensé, dans la catégorie [illegible] local, pour une [illegible] enquêtes sur les relations raciales à Boston.

A RENNES

L'opposition reproche au conseil municipal de subventionner « une radio au service d'un parti »

De notre correspondant

Le conseil municipal de Rennes, dont le maire est M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé (1), a décidé, lundi soir 16 avril, par quarante-trois voix contre quatorze, d'accorder une subvention de 800 000 F à l'association Rennes Média pour la création d'un centre de communication, qui se propose de *« concevoir et réaliser des produits ou services écrits, radiophoniques, audiovisuels ou télématiques »*.

Pour l'opposition — qui a voté en bloc contre le rapport présenté et qui saisira le commissaire de la République pour lui demander de soumettre la légalité de cette délibération à la juridiction administrative, — il s'agit d'*« une affaire purement partisane »* dans la mesure où *« de l'argent public est affecté à une radio politique »* : dans le budget de 1984 de la ville de Rennes, deux subventions de 100 000 F chacune ont été attribuées à des radios locales privées, dont Rennes Expression, la radio du parti socialiste. Or, M. Michel Mignon, président de Rennes Expression, est aussi président de l'association Rennes Média, déclarée le 30 mars 1984 et dont l'existence juridique n'a pas encore été confirmée par le *Journal officiel*.

« La subvention de la ville à cette radio représentera 53 % des recettes. Le second poste est constitué par des prestations et participations de qui, pourquoi ? Il serait intéressant de le savoir », a interrogé M. Yves Fréville, ancien maire, qui reproche à la majorité du conseil municipal de *« subventionner une radio au service d'un parti »*.

L'opposition, qui dispose d'une radio locale à Rennes (Radio Bretagne Stéréo) considère que *« la procédure employée et le montant de la somme allouée constituent des provocations pour les mouvements associatifs culturels et sociaux »*.

Selon M. Martial Gabillard (PS), adjoint au maire, c'est *« pour garantir le pluralisme de l'information à Rennes »* que cette délibération a été prise. Faisant référence aux différents médias existants à Rennes — parmi lesquels le quotidien régional *Ouest-France* occupe une place prédominante, — M. Gabilland estime que *« toutes les opinions ne sont pas assurées des mêmes moyens de diffusion »* avant de demander à la collectivité publique de *« compenser le déséquilibre »* et de *« ne pas laisser aux seules puissances de l'argent les nouvelles libertés »*. Les conseillers municipaux communistes, qui ont voté pour la délibération, ne sont pas intervenus dans le débat public. En commission, l'un d'eux avait déclaré : *« Rennes Média aura la conception de l'information de la majorité du conseil municipal. »*

C. T.

(1) Le conseil comprend 45 élus de gauche (dont 25 PS et 9 PCF) et 14 élus de l'opposition.

TF 1 crée les prix Jean d'Arcy

« A cette époque-là, faire de la télévision c'était tout à la fois créer, bricoler, innover, tirer des câbles, et construire des décors avec les moyens du bord. C'était le temps de la précarité et de l'esprit d'entreprise. L'imagination suppléait souvent le manque de moyens matériels. Un état d'esprit qu'il ne serait pas inutile de voir ressusciter aujourd'hui. » C'est en ces termes que M. Hervé Bourges, PDG de TF1, a évoqué lundi 16 avril à la Maison de Radio-France, devant le « tout-télévision », la mémoire de Jean d'A[illegible], décédé en [illegible] la télévision française, [illegible] création des prix patronnés par la première chaîne, qui porteront le nom du *« père de l'Eurovision »*. Ces distinctions annuelles seront au nombre de cinq :

— Le Grand Prix international de la création vidéo : ouvert à tous les organismes membres de l'Eurovision, il distinguera un producteur ou un réalisateur, un auteur de télévision, pour la qualité d'ensemble de son œuvre ;

— Le Prix de l'innovation saluera un projet qui met la nouveauté technique au service de la création ;

[illegible] offrira à un journaliste de presse [illegible] possibilité de réaliser un projet d'enquête ou de reportage pour la télévision ;

— Le Prix des groupes vidéo permettra à ceux qui créent par l'image en dehors de l'univers de la télévision d'accéder à une diffusion de masse ;

— La Bourse Jean d'Arcy, enfin, accordera à un jeune journaliste la chance de faire ses premières armes au sein de la rédaction de TF1.

L'hommage ainsi rendu au pionnier du petit écran, en présence de Mme d'Arcy, devant le Gotha de la télévision française, a fourni à M. Hervé Bourges, l'occasion d'une petite phrase *« à la Desgraupes »* (dont l'absence n'est pas passée inaperçue) : il s'agit, a-t-il dit, pour continuer l'œuvre de Jean d'Arcy, de *« poser les jalons de la communication de demain, en mettant les techniques au service des hommes. C'est-à-dire en participant au développement indispensable des industries culturelles, dans une société où l'Etat ne sera plus le seul dispensateur des images ou des messages audiovisuels, mais où les sociétés de service public ont un rôle irremplaçable à tenir, à la pointe de la création et de l'innovation, à l'écoute des attentes profondes de la nation »*.

C. D.

Radios locales et publicité

LA CNRL RÉCLAME UN FINANCEMENT DE LA COMMUNICATION SOCIALE

La Confédération nationale des radios libres (ex-FNRL) a réuni, le 16 avril, une conférence de presse sur l'introduction de la publicité dans les radios locales privées. Rappelant qu'elle regroupe quatre cents radios décidées à rester fidèles à leur vocation de communication sociale, la CNRL estime que la décision du gouvernement de créer un secteur commercial ne règle en rien la question du financement des radios associatives. La Confédération réclame pour ses radios le statut d'association d'utilité publique, qui leur permettrait de signer des contrats leur garantissant l'aide des collectivités locales ou nationales.

La CNRL remarque que les radios qui choisiront le statut commercial entreront dans le cadre des entreprises de presse et devront se mettre en conformité avec les conventions nationales et les lois existantes. Elle se propose d'intervenir auprès des syndicats et des associations professionnelles pour dénoncer les abus éventuels.

Le premier congrès de la CNRL aura lieu à Bordeaux, les 5, 6 et 7 mai prochain. Cette manifestation sera doublée d'une foire aux programmes pour les radios locales privées, d'une exposition technique et d'un forum de la communication locale.

CARNET DU Monde

Décès

— Mme Gilbert Baras-Carlier,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert BARAS,
pharmacien,
président honoraire
du centre culturel de Calais,

survenu à Calais, le 15 avril 1984, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Calais, le 18 avril à 15 heures.

4, rue Française,
60200 Calais.

— Mme René Bidault,
son épouse,
M. et Mme Francis Blin,
M. et Mme Jacques Blanc,
Mme Mireille Fanon,
ses enfants,
David et Nicolas, Guillaume et Estelle, Samuel Marie,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 8 avril 1984, du

docteur René BIDAULT
neuropsychiatre,
médecin directeur
de la clinique de Freschines,
psychanalyste de l'Ecole freudienne de Paris,
ancien externe des hôpitaux de Lyon,
ancien interne
de l'hôpital de Saint-Alban,
médaillé de la Résistance.

Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, le 11 avril.
Clinique de Freschines-Villefrancœur,
41330 La Chapelle-Vendômoise.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Adam BRESIN,

survenu le 8 avril 1984, à l'âge de soixante-quatre ans, à Paris.

De la part de

Mme Adam Bresin,
son épouse,
M. et Mme Albert Isvy,
M. et Mme Serge Bresin,
ses enfants,
[illegible]
Et toute la famille.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 11 avril, dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 13 avril à Paris, de

Jean-Jacques FAUGÈRE,

administrateur civil retraité,
officier
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaille jeunesse et sports,
croix de guerre 39-45,
croix du combattant 39-45,
médaille de la campagne d'Italie.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Pierre GRANGÉ,

survenu à Aix-en-Provence, le 16 avril 1984.

Après incinération, l'urne sera déposée dans le caveau de famille à Presles (Val-d'Oise).

Tour du Dragon,
30 A, avenue Henri-Pontier,
13100 Aix-en-Provence.

— Mme Jacques Josselin,
Isabelle Josselin,
sa fille,
David et Caroline,
ses petits-enfants,
Mlle Nicole Josselin,
M. et Mme Maurice Arrigoni
et leurs enfants,
Les familles Josselin, Tauzin, parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques JOSSELIN,
professeur à l'université de Bordeaux-II,
médecin-colonel de réserve,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le dimanche 15 avril 1984.

Ses obsèques auront lieu, le mercredi 18 avril, à 10 h 30, en l'église de Le Tourne.

L'office sera célébré par M. le pasteur Galtier.

Réunion à la porte de l'église.

« Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes. »

(Luc XVI, verset 10.)

La Sarmouneyre,
Le Tourne,
33550 Langoiran.

— Les amis français de

Ralph KIRKPATRICK,

ont le chagrin de faire part de son décès, le 13 avril 1984, à *Guilford*, Connecticut (Etats-Unis).

(Lire page 16.)

— Mme Margaret Lécuyer,
son épouse,
Julienne et Georges Mounin,
ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean LÉCUYER,

marin de la France libre,
croix de guerre avec palme,
médaille coloniale
(barrette Erythrée),
médaille des combattants volontaires
de la Résistance,
médaille des Forces françaises libres
(Freedom Cross),
British Atlantic Star,
British Africa Star (Desert),

le 27 mars 1984.

Cobham, Surrey, England.

— Mme Charles Marchal,
son épouse,
Philippe, Olivier,
Nathalie et Charline
ses enfants,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Charles MARCHAL,
antiquaire expert,

décédé le 9 avril 1984, dans sa cinquante-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu à Besançon dans l'intimité familiale.

Un service religieux sera annoncé et célébré ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

— Simone et Félix Lenglet,
leurs enfants et petits-enfants,
Madeleine Rouchy,
Jean-Claude et Simone Rouchy,
leurs enfants,
Toute sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Maurice ROUCHY,
née Lucienne Mirouzé,

survenu le 15 avril 1984, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Philippe du Roule le jeudi 19 avril, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

27, allée de Stalingrad,
94170 Le Perreux.
65, rue la Boétie, 75008 Paris.

Remerciements

— Mme Georges Honisbert
et ses enfants,
M. et Mme Léopold Honigsberg
et leurs enfants,
Mlle Ludwika Honigsberg,
profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Georges HONISBERT,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements très émus.

Anniversaires

— L'Union nationale de l'arme blindée cavalerie chars, 39, rue Caumartin, 75009 Paris,

invite les anciens de la cavalerie, des chars et de l'arme blindée à célébrer, le dimanche 29 avril 1984, à 10 heures, au Mémorial des chars, RN 44, 4 km nord de Berry-au-Bac, le soixante-septième anniversaire de la première apparition en masse des chars sur le champ de bataille, le 16 avril 1917, à Berry-au-Bac.

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre-Jean LAUNAY,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

La messe paroissiale du dimanche de Pâques de 12 h 15, à la chapelle de la Vierge, église Saint-Augustin, à Paris-8e, sera dite à son intention et à celle des défunts des *familles Launay* et Vèxe.

Communications diverses

— Une soirée, réalisée par Gonzague Zeno d'après le *Requiem* de Berlioz et des pensées de Victor Hugo, a lieu à l'église Saint-Louis des Invalides, ce mardi 17 avril, à 21 heures, au profit de la Ligne bleue (association d'aide aux personnes atteintes d'un cancer).

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

هكذا من الأصل



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Ingénieur agro : votre avenir est à l'étranger...

Notre proposition : vous confier la responsabilité d'un centre de profit à l'étranger après une formation complète à nos méthodes et nos produits.

Elaboration et adaptation du plan marketing, animation de la force de vente et gestion constitueront votre future activité au sein de l'une de nos filiale étrangère.

Diplômé d'une école d'agriculture ou d'horticulture vous possédez une formation complémentaire en gestion, vous parlez couramment l'anglais et, si possible une autre langue. Vous justifiez également d'une expérience confirmée à un poste de responsabilité au sein d'un centre de profit dans l'industrie agro-alimentaire.

Nous sommes un groupe très important, leader européen dans sa spécialité. Le poste que nous proposons représente une opportunité unique pour un candidat fortement motivé.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 9936 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.





SHRM

Holding de Sociétés de Restauration, de Collectivités, d'Ingénierie Hôtelière, de Commerce Alimentaire et de Services

recherche

UN FUTUR DIRECTEUR DE FILIALE

pour le **VENEZUELA**

responsable du développement, de la gestion et de l'exploitation de chantiers et d'unités hôtelières et de restauration.

Agé de 30 ans minimum, de formation H.E.C., E.S.S.E.C., ou E.S.C.A.E., ou grande école hôtelière (Lausanne, Glion, etc...).

Expérience : réussite dans la gestion d'un centre de profit autonome, de préférence à l'expatriation.

Excellente pratique opérationnelle de l'espagnol, pratique courante de l'anglais nécessaire.

L'expérience des pays latino-américains sera un atout majeur.

Merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature complet comprenant C.V., lettre manuscrite et photo récente s / réf. C122 à S.H.R.M. - Direction du Personnel 113, rue de l'Evêché 13002 PARIS.

NOUS SOMMES UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Afin de faire face à notre expansion, nous créons aujourd'hui un poste d'

ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

à qui il sera confié d'importantes responsabilités au sein de notre département commercial telles que :

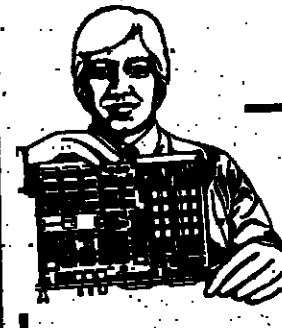
- La direction et l'animation de l'équipe existante de gérants de porte-feuilles ;
- L'organisation du département commercial ;
- Le développement et le suivi de notre clientèle de particuliers de haut niveau et d'institutions ;

Ce poste est une opportunité exceptionnelle pour une personnalité dotée d'un esprit d'organisateur et d'ENTREPRENEUR.

Cette fonction requiert une formation supérieure, UN INTÉRÊT SOUTENU POUR LA GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES et une expérience professionnelle réussie de

DIRECTION [illegible] OU COMMERCIALE

Rémunération élevée - Discrétion absolue assurée. [illegible] c.v. complet avec photo [illegible] s/n° 286.410 M [illegible] 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui transmettra.



THOMSON-CSF

La Division SEMICONDUCTEURS DISCRETS recherche pour sa filiale située au MAROC (usine de 900 personnes à AIN SEBAA), un

INGÉNIEUR MÉTHODES

expérimenté de nationalité marocaine

Il sera chargé de l'optimisation des méthodes de fabrication et de la mise au point des moyens nécessaires à la baisse des coûts sur des productions de grandes séries d'assemblage.

Une expérience d'Analyste Méthodes est nécessaire. La formation à nos techniques de fabrication sera assurée par nos soins en France et au Maroc.

[illegible] C.C.Q.M. - Département Semi-conducteurs - 59, allée des Orangers [illegible]



THOMSON BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS d'AGRO-INDUSTRIEL TROPICAL

recherche pour AFRIQUE ANGLOPHONE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

Expérience Afrique ou à l'étranger indispensable.

Adr. lettre manuscrite et C.V. sous n° 83.460 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Grande entreprise allemande cherche pour siège au sud-ouest de la R.F.A. traducteur (trice) de langue maternelle allemande ou française. [illegible] Ecrire avec C.V. et prétentions à ATS Conseil, Kupferweg 7, D-4840 Gütersloh 12.



emplois régionaux



ENTREPRISE PRESTATAIRE DE SERVICE

filiale d'un grand Groupe Industriel national, spécialisée dans les systèmes et supports de communication, siège BLOIS, recrute son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

Ce collaborateur de 30 ans minimum prendra la responsabilité complète de : • la comptabilité analytique (contrôle de gestion, prix de revient,...) • la comptabilité générale • l'assistance administrative auprès de la hiérarchie pour la gestion du Personnel • la facturation.

Il s'appuiera sur une équipe de 10 personnes parfaitement qualifiées. Il exploitera les moyens informatiques autonomes performants.

Il sera, pour son Directeur Général, un partenaire de réflexion et une force de proposition.

Nécessité d'une solide expérience similaire au sein d'une P.M.E., avec une formation supérieure en Gestion, Économie, Droit des affaires. DECS avec une excellente maîtrise de la comptabilité et de l'informatique.

Adresser C.V. détaillé avec motivations pour les fonctions proposées, sous référ. 184, à L.P.A.-GENEVAY, 11, square Jasmin 75016 Paris.

P.R.B.



LES LABORATOIRES **Glaxo**

recherchent pour leur laboratoire de contrôle à ÉVREUX 27000

1 BACTÉRIOLOGISTE-MICROBIOLOGISTE HF

- 2 ou 3 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique, ou alimentaire
- Anglais souhaité.
- Travail créatif et original requérant un esprit ouvert et pratique.
- Des conditions intéressantes attendent le candidat motivé et enthousiaste.

Adresser lettre de candidature . C.V. et photo à J P. SALOU Chef du Personnel 23, rue Lavoisier - 27000 EVREUX

bleu

SYSTÈMES EXPERTS

L'I.A. : UNE SCIENCE DU FUTUR A VIVRE AU PRÉSENT.

FRAMENTEC, jeune filiale de FRAMATOME et de TEKNOWLEDGE conçoit, réalise et commercialise sur les marchés européens des SYSTÈMES EXPERTS, spécifiquement adaptés aux besoins de sa clientèle.

Ces systèmes sont mis au point par une équipe d'INGÉNIEURS (hommes et femmes, 25/30 ans en moyenne), passionnée par les développements de l'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. Un environnement intellectuel de très haut niveau, auquel nous désirons adjoindre aujourd'hui :

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Vous possédez déjà une première expérience et avez pratiqué les systèmes DEC (VAX - VMS) et UNIX.

Une formation complémentaire auprès du constructeur pourra vous permettre d'assurer, en relation étroite avec les équipes Développement de FRAMENTEC et de TEKNOWLEDGE : la mise en œuvre, la gestion optimisée et la maintenance de LOGICIELS SPÉCIALISÉS, dans un environnement d'informatique répartie (messagerie électronique, réseaux ETHERNET et TRANSPAC). (Réf. FRA/1)

KNOWLEDGE ENGINEERS

Ingénieur ou Universitaire titulaire d'un DEA ou Doctorat, vous vous êtes plus particulièrement orienté vers les applications de l'I.A. ; vous avez acquis une première expérience soit en laboratoire, soit dans le cadre d'une thèse. (Connaissance LISP ou PROLOG indispensable).

En relation avec nos équipes Techniques et Marketing, vous développerez des systèmes experts, à partir des cahiers des charges définis avec chaque client, et ce, en contact avec les experts de la clientèle. Ouverture, réceptivité et finesse intellectuelle sont les corollaires de ces missions. (Réf. FRA/2)

Dans ce contexte international, l'ANGLAIS courant est, bien sûr, indispensable. Tout autant que le potentiel d'idées et d'implication des HOMMES et des FEMMES que nous désirons rassembler autour de ce projet commun, en phase de démarrage.

Ces postes sont à pourvoir au Siège de FRAMENTEC, à MONACO... mais les premiers entretiens auront lieu à PARIS.

D'ores et déjà, les dossiers de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sont à adresser, en précisant la référence du poste choisi à FRAMATOME - Département Recrutement - CEDEX 16 - 92084 PARIS-LA DÉFENSE.

FRAMENTEC

ANTICIPER POUR INNOVER

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



METZ

NOUS APPARTENONS A UNE PME DE LA ZIRST DE GRENOBLE SPÉCIALISÉE DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ET NOUS RECHERCHONS

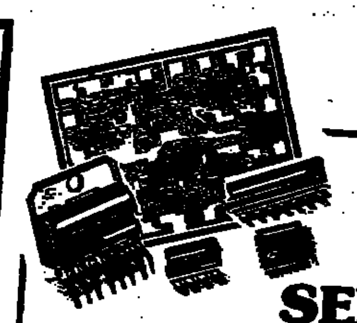
UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE POUR LE MARKETING ET LA RÉALISATION DE GRANDS SYSTÈMES D'AUTOMATISATION

NOUS OFFRONS :
- L'environnement dynamique et demandeur d'une petite équipe créée il y a un an à METZ ;
- Nos compétences : la conception de grands systèmes d'automatisation, les réseaux de transmission de données industrielles, les systèmes distribués de contrôle-commande, la possession des dernières technologies Temps Réel et Electronique, la C.A.O. de circuits intégrés ;
- Un salaire largement modulable par les résultats.

NOUS DEMANDONS :
- Un réalisateur capable de développer et de prendre en charge une partie de notre activité ;
- Un homme de relation qui sache conseiller, animer et convaincre ;
- Un homme de technologie, passionné par les nouvelles possibilités.

Candidat de préférence originaire de la région, ayant au minimum 5 années d'expérience industrielle dans des postes de réalisateur et d'animation de projets en informatique et en automatique impliquant des technologies de pointe.

Envoyer c.v. avec lettre manuscrite à Monsieur INGLESE, Directeur d'Etablissement B.P. 5043, 57072 METZ CEDEX.



THOMSON SEMICONDUCTEURS

DIVISION CIRCUITS INTÉGRÉS BIPOLAIRES
GRENOBLE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

X, MINES, ENST, ECP, ESE...

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

2 à 5 ans d'expérience

L'objectif prioritaire de notre plan informatique est la **GESTION de PRODUCTION.** Nous recherchons un ingénieur de haut niveau pour prendre en charge un des projets de ce plan. En étroite collaboration avec les utilisateurs, il en assurera la conduite depuis la conception initiale jusqu'au démarrage opérationnel (spécifications, besoins en personnel, matériel et logiciel).

La pratique de l'anglais est indispensable.

De larges possibilités d'évolution de carrière existent au sein du Groupe en France et à l'Étranger.

Les candidatures sont à adresser au Service du Personnel - THOMSON-DCI - BP 54 - 38120 SAINT-ÉGRÈVE.

HAVAS CONTACT



INGENIEUR d'AFFAIRES EXPORTATION

Tant par ses capacités de Recherche et de Production que par la solidité de ses résultats financiers, cette PMI du secteur CONSTRUCTIONS METALLIQUES est, en FRANCE, l'une des toutes premières de son secteur d'activités.

L'EXPORTATION qui a représenté en 1983 80 MF (1 / 3 de son CA global), est devenue l'enjeu déterminant de sa richesse globale comme de son développement futur. Cet acquis, la Direction Générale veut le confier à un professionnel avec mission de le prendre en main et de le développer. Pour ce faire, il prospectera essentiellement les bureaux d'engeneering français et les grandes entreprises du Bâtiment. Il prolongera ses contacts parisiens auprès de leurs filiales ou agents sur les pays étrangers (AF, M.O., E.O.). De même, il assurera les relations auprès des agents propres à sa Société (certains pays seulement). Négociateur, sa responsabilité couvre chaque affaire jusqu'à sa réalisation, avec l'appui d'un responsable logistique.

Si la logique désigne un INGENIEUR (Bâtiment ou autre) pour occuper ce poste, un professionnel de l'exportation de biens d'équipements industriels, de formation commerciale supérieure, pourra y réussir. Outre une bonne pratique de l'Anglais, la compétence essentielle est la négociation d'affaires d'un montant élevé (ici de 10 à 20 MF). La vertu première sera l'adaptation à une petite entreprise. Etre désireux de prendre plus de responsabilités, de structurer progressivement un département commercial export, voilà une motivation qui l'amènera sûrement à la Direction de l'EXPORTATION. Le poste est basé dans une petite ville du Sud-Ouest de la France.

Le consultant d'OCS vous remercie de lui ... 2726 LM.

OCS
29, cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX
91, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.



MONÉTIQUE ET PERSONNALISATION : UN FORT POTENTIEL

PAYS-DE-LOIRE

La carte magnétique, un moyen de paiement d'actualité certes, mais surtout d'avenir. Chez **SLIGOS**, nous en maîtrisons parfaitement le développement depuis la conception jusqu'à l'exploitation. Pour participer à l'expansion de cette activité, nous recherchons le futur responsable du SERVICE PERSONNALISATION DES CARTES.

Véritable chef d'entreprise, vous devrez superviser deux ateliers de production situés à Blois et à Asnières (30 personnes), en assumer la gestion et les achats, entretenir les relations commerciales avec notre clientèle bancaire...

Vous l'avez compris, nous recherchons avant tout un Homme de Progrès qui saura donner à son service les moyens de créer l'avenir, la carte à mémoire n'en sera qu'une étape. Vous pourrez aussi trouver dans ce poste un tremplin pour votre carrière.

Agé de 35 ans environ, vous êtes ingénieur et appréciez les relations commerciales ou bien diplômé grande école de commerce avec un goût pour la technique. Par ailleurs, vous avez une bonne expérience ... de l'encadrement ... 46, rue ...

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

recherche

pour ses unités de production des Vosges et des environs d'Orléans

JEUNES B.T.S.

ou

D.U.T. MÉCANIQUE

(ou équivalent même autodidacte)

Au sein de l'unité de production en relation avec la direction commerciale du siège parisien, ils devront suivre et faire aboutir, dans les meilleures conditions de qualité et de délai, les commandes export. Cela implique un suivi actif à tous les stades de réalisation : bureau d'études, méthodes, ordonnancement, fabrication et expédition. Ils seront également les interlocuteurs des clients export pour toutes les relations habituelles techniques et commerciales, notamment lors de leurs visites à l'usine.

Pour être candidat il faut avoir le goût des relations, le sens de la diplomatie, si possible un début d'expérience, et surtout une solide maîtrise de l'allemand et de l'anglais.

comes

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions sous réf. 2.558 au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

PREMIERE BANQUE INTER REGIONALE FRANCAISE
Recherche pour LYON

INGENIEUR SPECIALISTE EN TELEPHONIE

VOUS ETES INTERESSE :

Ecrivez directement à Alain RADISSON, Responsable des Relations Sociales à la Société lyonnaise de Banque : chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune. Joignez votre dossier personnel, une photographie et précisez le niveau de salaire souhaité.

Votre mission : au sein d'une équipe de développements bureautiques préparer et contrôler les plans d'évolution des équipements téléphoniques et péritéléphoniques des organismes centraux et des succursales (nombreux déplacements dans le Sud-Est).

Votre formation : ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (ou équivalent) et bonne connaissance pratique de la téléphonie (normes PTT et tarifs) par expérience de 3 à 5 ans.

Votre profil : qualités de contact, goût de la technique, aptitude au travail en équipe permettant des rapports à tous niveaux dans une large autonomie.

Votre avenir : poste évolutif grâce au caractère stratégique des télécommunications pour notre banque.

Quant au cadre de vie, la Région Rhône-Alpes (pour la famille, les études, les sports, les loisirs) vaut vraiment la peine.

Vous souhaiteriez en savoir plus. N'hésitez pas, téléphonez à Jean-Paul BOURGES (7) 834.81.34., il vous répondra personnellement. Il est responsable du secteur, vous prendrez la décision avec lui.

groupe CIC — média-system



BUZZICHELLI

L'une des premières entreprises françaises de levage lourd et de montage, de renom international en raison de la qualité et de la diversité de ses réalisations recherche :

ingénieur chef de projet

35 ans minimum.

Ce poste nécessite :
- *une forte personnalité : contacts pour négociations techniques au top niveau avec les décideurs Pétrole, Pétrochimie, Nucléaire, Ingénierie, Sidérurgie, etc...,*
- *une expérience du levage lourd et des travaux mécaniques : calculs de résistances, chiffrages, plannings, à l'occasion de gros chantiers,*
- *disponibilité pour déplacements France et Etranger liés à la fonction.*
- *Anglais technique.*

Perspectives d'avenir au sein d'une entreprise dynamique.

Le siège, et par conséquent le lieu d'habitation, se situent à TOULOUSE.

Cabinet Lecomte — ***nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.***

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50108

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(700 personnes)
recherche immédiatement

INGÉNIEUR MAINTENANCE

pour animer et diriger une équipe de 20 techniciens.

Agé de 30-35 ans, Ingénieur Grande Ecole (dominante électronique) et ayant acquis son expérience dans la MAINTENANCE, il devra optimiser et maintenir un parc d'une centaine de machines très diversifiées, de technologies les plus récentes, et nécessitant des connaissances sérieuses en INFORMATIQUE (P.D.P. apprécié) TÉLÉCOMMUNICATIONS et ÉLECTRICITÉ.

De solides notions de MÉCANIQUE, HYDRAULIQUE et PNEUMATIQUE, ainsi que de l'ANGLAIS constitueront autant d'atouts supplémentaires de réussite et d'évolution de carrière.

Ce poste, basé à MONTPELLIER, offre des conditions de travail agréables et une rémunération de l'ordre de 200 K.F.

Ecr. avec C.V. et photo à Havas Montpellier 14.381.

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

comportant 310 personnes et exerçant son activité dans un domaine très spécialisé

recherche son

CHEF DU PERSONNEL

180 000 F / AN +

actif et attaché à la bonne qualité des relations dans l'entreprise.

Une expérience de plusieurs années dans cette fonction, dont une connaissance du milieu industriel est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. s / réf. 11517 **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 *qui transmettra.*



Les solutions de progrès

12300 personnes dont 26 % à l'Etranger
C.A. 4,4 Milliards en 1983

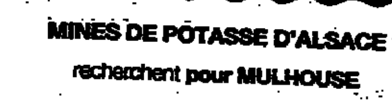
Constituants pour automatismes industriels (électrotechnique - electronique - pneumatique) la Direction Recherche et Développement Centre de GRENOBLE MEYLAN (38) recrute

INGENIEUR ETUDES ELECTRONIQUE ANALOGIQUE

Réf. 1 J 84/01

- Formation ENSERG ESE / ISEP / ENSEEIHT ou équivalent
- Experience 2 a 3 ans electronique analogique et traitement du signal.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions en rappelant la reference du poste choisi à la Direction du Personnel des Directions Fonctionnelles - TELEMECANIQUE ELECTRIQUE 33 bis, av. Maréchal Joffre - BP 204 - 92002 Nanterre Cedex.



MINES DE POTASSE D'ALSACE

recherchent pour MULHOUSE

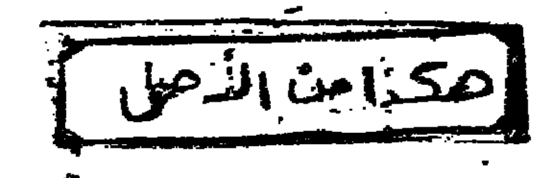
INGENIEUR GEOLOGUE

EXPERIMENTE

Agé d'environ 30/40 ans, il sera diplômé de l'Ecole de Géologie de Nancy ou Ingénieur des Mines ayant suivi une 4ème année de géologie. Son expérience de la géologie appliquée l'aura confirmé en minéralogie théorique et pratique, sédimentologie et diagénèse des minerais. Une bonne pratique en géophysique et/ou hydrogéologie sera appréciée. Des connaissances en minéralurgie lui seront également utiles. Ce poste implique des voyages à l'étranger. Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. PA/G 3 à CETAGEP - 30, av. Amiral Lemonnier 78160 Marly le Roi

CETAGEP





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



3 ingénieurs chimie

NORMANDIE

Pour la filiale d'un important groupe chimique français

INGENIEUR DE FABRICATION 170.000 +

pour prendre la responsabilité de plusieurs ateliers travaillant en continu (100 personnes).

Ingénieur Chimiste (chimie fine) • **5 ans d'expérience en usine** • sens de l'organisation • goût pour la pédagogie et le commandement. **(Réf. 428-M)**

INGENIEUR ENTRETIEN 135.000 +

ENSAM ou équivalent • **débutant ou doté d'une toute première expérience** • spécialité mécanique, électricité et automatismes • il dirigera une équipe de 20 personnes. **(Réf. 430-M)**

INGENIEUR BE - TRAVAUX NEUFS 135.000 +

ENSAM ou équivalent • **débutant ou doté d'une toute première expérience** • il dirigera une équipe de 10 personnes. **(Réf. 432-M)**

L'importance du Groupe permet d'envisager à terme (4/5 ans) une diversification d'activité ou de prendre des responsabilités dans d'autres unités.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo en indiquant la référence du poste souhaité.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS CSNCR

---

comptabilité, finance

réorganiser et gérer, la filiale que vous dirigerez

négoce - Lyon - 40 MF

- vous avez une pratique confirmée des techniques comptables et financières et une bonne formation (ESC, DECS,...).
- l'informatisation sur micro-ordinateur fait partie de votre expérience.
- le groupe vous confiera une autre filiale en plus, en cas de succès.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 666-17 à notre Conseil :

ONOMA

Tour Crédit Lyonnais,
69431 LYON Cedex 03
(confidentialité, réponse assurées)

Importante Société de l'Industrie Electrique, région Rhône Alpes, recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

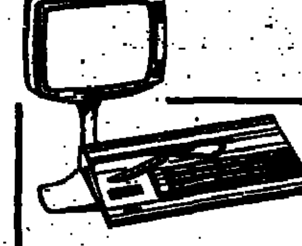
spécialisé en droit du travail

Cette offre s'adresse :
- à un candidat de formation universitaire ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

Son rôle est de participer avec l'équipe en place :
- à des études juridiques
- à des missions d'assistance et de conseil auprès des Services de Personnel décentralisés et des usines.

L'évolution ultérieure est ouverte vers des postes de personnel ou administratif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Nº 92418 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



SEREL

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Sup'Elec, Enseeiht, Enserg, Enserb, Insa,...

SEREL centre international de THOMSON GRAND PUBLIC : 2.500 personnes réparties sur deux sites, dans le Maine-et-Loire. Le point d'orgue de SEREL : le **LABORATOIRE INTERNATIONAL de RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT** de nouveaux produits Vidéo ou à vocation informatique familiale.

Une pépinière de jeunes talents inventifs (120 personnes, dont la moitié d'ingénieurs), dont nous renforçons les effectifs au sein des laboratoires suivants :

MICRO-INFORMATIQUE : INGÉNIEUR LOGICIEL

Responsable de nouveaux projets logiciels sur unité centrale ou périphérique. 2 ans d'expérience **industrielle** dans le domaine logiciel/microprocesseurs — pratique d'outils de développement tels que le **HP 64000**. (Réf. 84380/M)

TRAITEMENT ANALOGIQUE DU SIGNAL : 2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Responsables études et développement de circuits électroniques pour de nouveaux produits :
- l'un spécialiste **Traitement Analogique du Signal**, grâce à une expérience de deux ans environ. (Réf. 84381/M)
- l'autre spécialiste des **circuits électroniques en commutation** grâce à une expérience dans les **circuits de puissance et alimentation à découpage**. (Réf. 84382/M)

SOFTWARE/MICROPROCESSEURS : 2 INGÉNIEURS LOGICIELS

Responsables de l'écriture et de la mise au point de programmes destinés à de nouveaux produits Grand Public. Première expérience logiciel en microprocesseurs et micro-informatique très appréciée. (Réf. 84383/M)

TROIS MISSIONS ET UN DÉNOMINATEUR COMMUN :

la variété de projets à développer, mettant en œuvre des technologies de pointe. Anglais indispensable.
Vous travaillerez à ANGERS (49) : c'est une belle ville universitaire, pas très loin de Paris, ni des plages de l'Atlantique.
Les entretiens de sélection auront lieu à PARIS.

Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence concernée, à notre Conseil : **SELECOM - 225, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.**

HAVAS CONTACT



THOMSON GRAND PUBLIC

Responsable Technique traitement information

ORGANISME FINANCIER, à caractère coopératif, à forte densité d'implantation, nous recherchons pour notre DEPARTEMENT INFORMATIQUE, équipé de matériels : IBM, série 3XXX ou 4XXX et HB Mini 6, un INGENIEUR diplômé — GRANDES ECOLES ou équivalent — pour assurer l'évolution, le fonctionnement de nos TROIS services et l'animation d'une équipe de 80 personnes.

Expérimenté et familier des méthodes modernes de gestion informatique, ce CADRE peut justifier d'une longue collaboration réussie, auprès d'un CONSTRUCTEUR ou UTILISATEUR, alliant efficacement, dans le cadre d'un plan négocié, la rigueur de la gestion budgétaire à la communication et à l'information.

Nous lui offrons des moyens importants — hommes et matériels — des techniques évoluées et un cadre de vie agréable dans une ville universitaire de la COTE BRETONNE. (Réf. RT/1215).

Adresser lettre + C.V. + photo à J.-M. Cloarec - **CAPFOR** - 13, boulevard de Kerguélen - 29000 QUIMPER - Tél. : (98) 95.14.30.

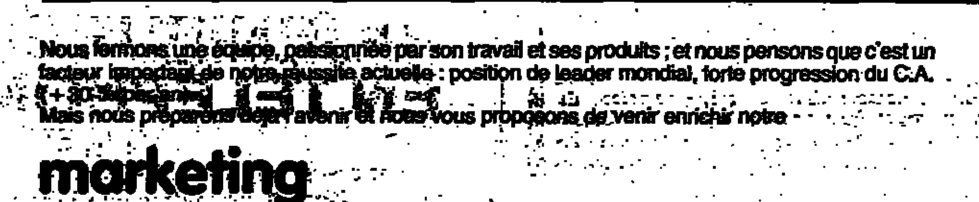
MEDIA BA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

SALOMON

ANNECY



Nous formons une équipe, passionnée par son travail et ses produits ; et nous pensons que c'est un facteur important de notre réussite actuelle : position de leader mondial, forte progression du C.A. [illegible]
Mais nous préparons déjà l'avenir et nous vous proposons de venir enrichir notre



marketing

Selon vos goûts et votre expérience, vous assumerez des fonctions de **MARKETING PRODUIT**, ou de **PUBLICITE-COMMUNICATION** ou encore d'**ETUDES DE MARCHE.**

Nous attendons beaucoup de vous,
- une formation supérieure (commerciale ou technique) et si possible une première expérience,
- une aptitude à la conceptualisation et une personnalité solide,
- une capacité d'autonomie et un goût prononcé pour le travail en équipe.

En retour, nous pensons pouvoir vous apporter aussi beaucoup...

Comme notre activité est internationale (85 % du C.A. à l'export), la pratique de l'Anglais et l'Allemand est nécessaire.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle à Michel COUPAT SALOMON - B.P. 454 - 74011 ANNECY Cedex

Organisation et Publicité

Entreprise Agro-Alimentaire Importance Nationale,

recherche :

RESPONSABLE MARKETING

- ÉTUDES DE MARCHÉS
- GESTION PROGRAMMES PUBLICITÉ
- PARTICIPATION MISE AU POINT PRODUITS NOUVEAUX.

Expérience souhaitée 3 ans minimum.
Poste ville Centre de la France.

Adresser c.v. et prétentions à HAVAS 63002, CLERMONT-FERRAND, Cedex, nº 80.145.

La ville du Mans

(Sarthe)
150.300 habitants
recherche pour son
PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE

UN ATTACHÉ

Chargé d'action culturelle

Profil du poste :
- Programmation musique moderne, cinéma, audiovisuel, spectacles jeune public ;
- Responsable du secteur scolaire.

Ce poste nécessite :
- Aptitude au travail en équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Niveau Bac + 3 ;
- Expérience dans poste similaire souhaitée.

Envoyer c.v. détaillé à M. le Maire du Mans, secrétariat général. Direction du personnel, hôtel de ville, 72039 Le Mans Cedex. AVANT LE 30-4-1984.

VILLE DE LAVAL
(Mayenne) 54.000 habitants
RECRUTE :
DIRECTRICE DE CRÈCHE COLLECTIVE — Urgent, mutation ou recrutement direct.
Profil exigé : conditions statutaires, diplôme d'Etat de puéricultrice + 5 ans d'exercice ou docteur en médecine.
Avantages particuliers : logement de fonction.
Adresser curriculum vitae et candidature à Monsieur le Maire de Laval, 53017 Cedex, service du personnel, avant le 30 avril 1984.

L'UNIVERSITÉ DE CAEN
recrute

UN PROFESSEUR DE BIOCHIMIE

Il sera donné la préférence à un candidat ayant une expérience en biologie moléculaire et génétique microbienne. Son activité de recherche s'exercera au sein d'un groupe scientifique CNRS nouvellement créé.

Il participera aux enseignements de 1er et de 2e cycle de biochimie et de biologie moléculaire.

Ecrire à : UNIVERSITÉ DE CAEN
Service du Personnel
14032 CAEN Cedex.

INGENIEUR PROJET

AM - INSA - ENI

S.T. Dupont

Entreprise de produits de luxe (400 millions chiffre d'affaires - 1.000 personnes) recherche pour son établissement de la **région d'Annecy** (Haute-Savoie) un ingénieur grandes écoles, justifiant d'une première expérience industrielle dans la conduite de projets liés à ce type d'activité (mécanique de précision).

Mission : sous la responsabilité du chef de service industrialisation, • étudie et réalise les moyens nécessaires à la mise en place des nouveaux process et à la fabrication de nouveaux produits, • traite les problèmes technologiques liés à la fabrication, • propose tout aménagement des produits, équipements, procédés visant à améliorer la production.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 214 M à

J.C. Maurice Rhône-Alpes

Immeuble Le Président - 3, av. Condorcet
69100 VILLEURBANNE

APCOREM

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT

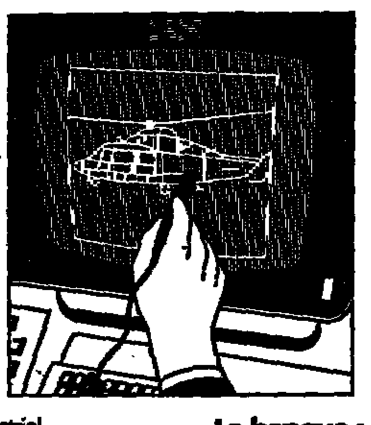
ESCE - ESC - formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais + l'espagnol ou l'allemand.
- Mission :
  - Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1058 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

AVEC NOUS, PORTEZ L'INFORMATIQUE AU CŒUR DE L'ECONOMIE FRANÇAISE



Choisissez l'informatique, pour ne pas manquer le tournant de la troisième révolution industrielle.

L'informatique est aujourd'hui un élément fondamental de la gestion des entreprises, des collectivités. Elle irrigue chaque jour plus en profondeur le tissu industriel, commercial, administratif et social du pays. Les années 80 verront, dans le domaine du traitement de l'information, des changements plus importants que ceux que nous avons vécu depuis l'avènement de la carte perforée : bureautique, télématique, robotique, informatique individuelle, traitement de la voix, de l'image et du texte.

Nos activités se développent avec les besoins de l'économie...

Elles concernent principalement les systèmes de traitement de l'information, les équipements et services susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes, sans cesse plus complexes, des milieux d'affaires, de l'Administration, de la science, de l'exploitation spatiale, de la défense, de la médecine et de nombreux autres secteurs de l'activité humaine.

Nos produits comprennent des systèmes informatiques, des systèmes et produits de télécommunication, des matériels de distribution de l'information, des systèmes de bureau, des machines à écrire, des copieurs.

C'est pourquoi nous recrutons...

De Jeunes Diplômé(e)s d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

à la recherche de leur première situation, ou possédant une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, pour leur confier après une formation normalement rémunérée, des postes

d'Ingénieurs Technico-Commerciaux, Ingénieurs Commerciaux.

Les candidats doivent être dégagés des obligations du Service National, avoir une bonne connaissance de l'anglais, accepter le principe de la mobilité géographique (nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province).

... Pour leur permettre d'exercer des métiers variés à l'image des applications multiples de l'informatique.

Les exemples ne manquent pas qui ont profondément modifié la vie des entreprises et des particuliers...

La banque :

Le personnel qui dispose d'un terminal est investi d'un pouvoir de décision; dégagé de tâches répétitives, il est disponible pour des tâches plus enrichissantes, des rapports directs avec la clientèle. Le client, grâce au guichet libre-service peut retirer de l'argent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

La distribution :

L'introduction de terminaux aux points de vente améliore les opérations de réception des marchandises, de réapprovisionnement, de ventilation des ventes d'une entreprise à succursales. Le scanner holographique IBM lit le code produit, permet la recherche du prix, son affichage sur écran avec désignation de l'article, et l'impression en clair du ticket de caisse. Le client repart avec une facture détaillée.

Les municipalités :

L'ordinateur est devenu l'une des pièces maîtresses de la gestion municipale : édition des listes électorales, état civil, paie du personnel communal, bibliothèque municipale... pour un meilleur service aux administrés.

L'industrie aéronautique :

Des études préliminaires aux essais en vol, interviennent la conception et la fabrication assistées par ordinateur (C.F.A.O.).

Comment faire acte de candidature?

Si vous souhaitez porter, avec nous, l'informatique au cœur de l'Economie Française, rejoindre une entreprise et un secteur en pleine expansion, adressez votre candidature à notre Département Recrutement-Orientation-Conseils 2, rue de Marengo 75001 PARIS, en mentionnant la référence ICM-18/4. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion.

Après examen de leur dossier, les candidat(e)s répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale. Nous leur rembourserons leurs frais de transport.



le bon départ

MASH

Ingénieurs en trois dimensions

Découvertes à l'école (Télécom, Supelec, Sup. Aéro...), les technologies nouvelles vous passionnent. Votre première pratique professionnelle vous en a définitivement donné le goût, et les compétences.

Cela ne nous suffit pas !

Homme de communication, vous croyez en des rapports personnalisés dans une société de taille humaine, et souhaitez vivre des expériences professionnelles variées. Convaincu par la démarche de votre entreprise, vous viendrez participer à sa croissance, soutenir son image de marque. Vous êtes un ingénieur en trois dimensions.

Votre mission sera de concevoir et réaliser pour les grands groupes industriels qui sont nos clients, de nouveaux systèmes informatiques, en télé-informatique, télématique, bureautique, productique ...

L'indépendance et la structure légère de notre SSII nous permettent de garantir en permanence un service de qualité et de favoriser l'épanouissement de chacun.

Rejoignez-nous : adressez à notre Département Techniques Avancées votre dossier de candidature, sous réf. DTA 12, — 6, rue Paul Baudry 75008 Paris.



AVOIR LES MEILLEURS POUR DONNER LE MEILLEUR

DU PONT

Dans le cadre de la diversification de ses activités, **DU PONT DE NEMOURS** (France) s.a., accroît sa pénétration dans les différents marchés des produits électroniques.

Notre société commercialise 3 différentes gammes de produits utilisés dans les grandes industries électroniques : films photopolymères, pâtes pour couches épaisses, éléments d'interconnection miniatures. Nous recrutons un

JEUNE INGÉNIEUR

SUPELEC, CENTRALE, A et M.

Débutant ou avec une première expérience, il recevra une formation à nos produits dans nos laboratoires européens.

Ensuite, il se verra confier la responsabilité de vente pour un secteur géographique dans l'une de nos divisions électroniques.

Il devra être capable d'apporter conseils et assistance à la clientèle existante, tout en ouvrant à nos lignes de produits de nouveaux marchés.

L'anglais écrit et parlé est indispensable, une très bonne connaissance de l'allemand sera un atout supplémentaire.

Sa formation, son efficacité dans ces fonctions commerciales et sa mobilité, lui ouvriront des perspectives de carrière au sein du groupe **DU PONT DE NEMOURS.**

Nous vous remercions d'adresser votre candidature accompagnée d'un CV et d'une photo sous réf. M 463 à DU PONT DE NEMOURS (France) s.a., Service du Personnel, B.P. 85 - 91143 LES ULIS CEDEX.

PAUL PREDAULT

CHEF DE GROUPE MARKETING



La Société PAUL PREDAULT, spécialiste en produits de salaison est un des leaders nationaux dans le domaine des jambons supérieurs et des produits de charcuterie de haut de gamme.

Elle réalise un C.A. de 350 Millions et son développement est important.

Rattaché au Directeur Commercial et Marketing, le titulaire du poste sera en charge de l'ensemble de la gestion et du développement des lignes de produits avec les responsabilités classiques liées aux fonctions marketing, promotion, publicité... dans le sens large du terme.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un candidat (29 ans minimum) possédant une formation adaptée (Marketing/Commerciale) et justifiant d'une expérience significative et réussie dans le marketing opérationnel des produits de grande consommation.

La connaissance des produits périssables à rotation rapide et des circuits de la distribution alimentaire serait appréciée.

La pratique de la langue anglaise est souhaitée.

Le poste est basé au siège de l'entreprise en banlieue Nord de Paris.

Les conditions offertes ainsi que les perspectives de l'entreprise sont de nature à intéresser une personnalité de valeur et d'avenir.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 6114 AV, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Seita

Société nationale employant environ 8 500 personnes réparties en 40 établissements, nous recherchons pour notre Direction Financière (basée à Paris) un cadre pour

Lancer et suivre un système comptable informatisé

Votre mission : contribuer à l'étude et au choix des progiciels comptables, les adapter à l'entreprise, suivre leur utilisation, assurer la formation des utilisateurs. Par ailleurs, vous participerez à l'amélioration des procédures comptables et fiscales de la société.

Votre profil : une formation supérieure (maîtrise gestion – sciences éco. - école de commerce), 4 à 5 années d'expérience en comptabilité générale et si possible fiscalité des entreprises, une bonne motivation pour l'informatique. Une participation à la mise en place d'un système comptable informatisé serait un plus appréciable.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo, prétentions), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 6931M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Ingénieurs Commerciaux en informatique cette annonce ne vous concerne pas!...

Si *vous tournez le dos à une Clientèle importante de grandes entreprises, soucieuses d'accroître leurs performances informatiques par l'apport technique d'un prestataire en logiciels de haut niveau : CERG*

Si *vous ne pouvez pas créer le lien indispensable d'efficacité et de dynamisme, qu'elle attend de vous !*

Si *vous êtes insensibles à l'opportunité d'une carrière passionnante au sein d'un groupe performant : BFM*

EN REVANCHE...

Forts de votre dynamique, de votre volonté de réussir, de votre formation supérieure et de votre expérience de quelques années au sein d'une SSII dans la vente de services logiciels.

... NOUS POURRONS VOUS OFFRIR

De vendre une image de marque notoire : **CERG Logiciel** sur matériel **DEC, IBM** et systèmes **UNIX.**

Vous serez rattachés au Directeur du Département et chargés du développement commercial de notre activité de service, d'assistance et de réalisation de logiciels.

Entourés d'une équipe compétente et sympathique, de larges possibilités de carrière sont ouvertes ainsi qu'une rémunération à votre mesure.

VENEZ FAIRE LA DIFFERENCE

dans un environnement propice à votre développement personnel et professionnel en envoyant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel CERG sous référence ICL

Tour d'Asnières 4, avenue Laurent Cély 92606 ASNIERES CEDEX.

Merci et à bientôt !

GROUPE BFM **CERG**

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

Un des premiers groupes français du bâtiment et des travaux publics, recherche pour l'une de ses filiales :

Jeune diplômé

adjoint au responsable du personnel

Débutant ou avec une première expérience, votre formation (études supérieures) vous permettra de seconder le responsable du personnel de l'une de nos filiales dans toutes les tâches inhérentes à la fonction.

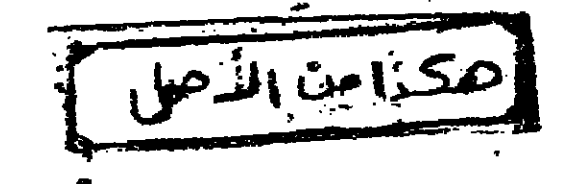
Vous serez plus particulièrement chargé, au sein de cette petite équipe, de l'administration, de la gestion du personnel (France et expatriés) et des recrutements éventuels en liaison avec la direction du personnel du groupe.

Pour ce poste basé en région parisienne, vous bénéficierez d'une rémunération et d'avantages attractifs, ainsi que de perspectives d'évolution en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser CV + photo + prétentions sous réf. LM 173 à Emplois et Carrières 30 rue Vernet 75008 Paris.







OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre du plan de développement de son

Département conseil

THOMSON ANSWARE

(800 p, 320 MF) recherche plusieurs

Consultants de haut niveau

Profil souhaité :

Ingénieurs Grande Ecole *(X, Centrale, Mines, HEC,...),*
expérience de 3 à 8 ans *en cabinet conseil et/ou dans l'industrie (comme Chef de projet informatique), qualités relationnelles et de rigueur intellectuelle.*

Missions :

- *Planification stratégique et/ou opérationnelle du système d'information/communication de l'entreprise*
- *Etude, conception, mise en place de systèmes intégrant les techniques de traitement de l'information (réseaux, vidéotex, bureautique, B.D. réparties,...)*
- *Etudes d'opportunité, expertises, audit*
- *Management, développement des organisations*

En sus du développement personnel et professionnel associé au métier de Conseil, les candidats peuvent tabler sur des possibilités d'évolution motivantes au sein d'une structure engagée dans des secteurs d'avenir (productique, génie logiciel, intelligence artificielle,...)

Les dossiers de candidature seront étudiés confidentiellement par M. D. ROUZAUD
135, rue de la Pompe 75116 PARIS





General Electric Information Services : GEIS.
Nous tirons notre originalité de «Services» que peu de sociétés peuvent aujourd'hui offrir :
la mise en place de systèmes informatiques intégrés internationaux et multisites (Hard, Soft, Télécom). Cela, nous le devons aux infrastructures de notre maison-mère, américaine.
Les marchés sur lesquels nous intervenons étant des secteurs de croissance, nous sommes amenés à renforcer nos équipes.

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Il s'agit, en avant vente, de répondre à notre cahier des charges (délais, réalisation, solution technique). Et en après-vente, vous assurez la conception, la réalisation et la mise en place de projets dans les délais impartis.
Meneur d'hommes pour être crédible auprès d'une petite équipe, il vous faut bien sûr disposer d'une expérience professionnelle significative : avoir par exemple réalisé et mis en place des projets informatiques dans le domaine de la banque/finance, idéalement pour le compte d'une SSCI. Maîtriser le FORTRAN ne peut que constituer un plus, tout comme une bonne approche de la méthodologie d'analyse et de programmation. 30 ans environ, une formation supérieure évidemment et une bonne pratique de l'anglais complètent en outre la panoplie du Chef de Projet que nous recherchons. (réf. 877)

JEUNE INGENIEUR DIPLOME
OU DUT + QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

Vous pouvez rapidement assurer l'analyse organique de projets et participer activement à leur réalisation.
Dynamique, responsable, nous vous confierons à terme le développement technique de projets importants ce qui impose une bonne connaissance d'outils tels que PL1 et FORTRAN. La connaissance de l'anglais est impérative. (réf. 878)

Merci d'adresser votre candidature sous référence correspondante à notre Conseil ALPHA CDI - 181 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.



2 Analystes Financiers

Importante Banque - Paris

Une importante banque française recherche pour renforcer son service Etudes Financières deux Analystes.

Ils posséderont **plusieurs années d'expérience** et justifieront de connaissances approfondies dans les secteurs suivants :
- consommation,
- matériel électrique grand public et électronique professionnelle.

La préférence sera donnée aux candidats ayant suivi une **double formation** (Ingénieur + Gestion) et pratiquant couramment **l'anglais.**

Ces postes sont à pourvoir à **Paris.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 5040 et le nom des banques que vous ne souhaitez pas contacter à rscg carrières 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

responsable informatique



La Société des Etablissements LENÔTRE (Patissier, Traiteur, Chocolatier) se développe fortement en France et dans le monde (CA 250 MF - 650 personnes en France) et souhaite se doter d'une informatique de gestion performante.

Le Responsable Informatique recherché dépendra directement du Directeur Général. Après une analyse des applications existantes et un recensement des besoins des utilisateurs, il participera à l'élaboration d'un schéma directeur et prendra ensuite en charge sa réalisation et sa mise en place progressive dans l'entreprise. A la fois organisateur et concepteur, il aura le double rôle d'implanter de nouvelles procédures de gestion dans des services très diversifiés, tout en veillant à leur cohérence, et de conseiller la Direction Générale en matière d'outils informatiques.

Situé à Plaisir (78), ce poste convient à un candidat de formation supérieure (niveau MIAGE), ayant une expérience de chef de projet confirmé, acquise principalement en PME. Un candidat de valeur aura la possibilité d'assumer rapidement des responsabilités étendues et variées.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à Christine BERNET sous la réf. C029/M, Sema-Sélection : Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

4, rue Massenet 75116 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

INTERNATIONAL
Contrôleur de gestion
référence FP 402 AM

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE (plus de 25 000 personnes) recherche, pour une division comprenant plusieurs filiales, son **Contrôleur de gestion activités internationales.**

Sa mission :
- assurer le contrôle de gestion des filiales étrangères (Suisse - Autriche - Arabie Saoudite...) et à la demande intervenir auprès des filiales françaises,
- prendre en charge l'établissement des budgets, le contrôle des marges et le respect des procédures,
- être capable d'aborder certains aspects de droit international en relation avec des conseils spécialisés (en particulier nature et respect des contrats).

Son profil : de formation HEC - ESSEC - ESCP - Sciences PO ou équivalent, il devra avoir acquis, de préférence, au sein d'un groupe industriel, une première expérience de l'ordre de 3 ans en contrôle de gestion division internationale ou audit interne opérationnel.
Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Large perspective d'évolution de carrière au sein de la division ou du groupe.
Lieu de travail proche banlieue sud.

Des perspectives dans le groupe pour un
Manager de l'audit
référence IS 404 AM

SOCIETE NAVALE
CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

étoffant ses structures, veut se doter d'un service Audit performant.

Ce manager de l'audit interne HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent (DECS apprécié) pourra valoriser une expérience réussie de 4 à 6 ans, acquise au sein d'un grand cabinet anglo-saxon ou d'un groupe important.
Sa mission implique :
- **d'assumer l'ensemble des missions d'audit** dans les différentes agences et filiales du groupe en France et à l'étranger,
- **animer une petite équipe d'auditeurs** en assurant l'organisation des travaux et en suivant les coûts et les performances,
- **promouvoir le concept Audit dans le groupe** en renforçant les techniques d'audit comptable et en développant la dimension opérationnelle.

L'ensemble de ses responsabilités devra s'exercer avec les unités dans un esprit de contrôle mais aussi de collaboration et de conseil.
Les perspectives d'avenir sont ouvertes au sein du groupe et une rémunération très motivante est envisagée pour un candidat compétent.
Poste à Paris.

Responsable planification coordination et gestion de projets
référence MX 409 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ, spécialisée dans des systèmes et équipements sophistiqués – techniques de pointe – pour l'aéronautique, recherche **un Ingénieur** pour lui confier la responsabilité du service "Programmes".

Véritable "pilote industriel", cette équipe de 8 personnes (dont 3 ingénieurs) a pour mission de planifier et de gérer (délais, budgets...) l'ensemble des affaires, depuis la prévision de commande du client jusqu'à la livraison du produit fini. Elle coordonne l'action des différents services concourant à la réalisation des projets afin d'optimiser les cycles de production.
Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé (AM + IAE ou équivalent) ayant une première expérience de 2 à 5 ans dans une fonction d'ingénieur d'affaires ou d'ordonnancement ou de gestion de production faisant appel à l'utilisation de l'informatique.
Poste évolutif pour un jeune ingénieur de fort potentiel.
Lieu de travail : 80 km ouest Paris.

CHIMIE DES PEINTURES
Responsable développement produits
référence HR 403 AM

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL recherche, pour une de ses filiales (CA 170 millions de francs), un **Ingénieur Chimiste** ou équivalent.

La Société souhaite renforcer la structure existante pour un marché en expansion en intégrant un homme Développement Produits.
Il devra disposer d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans le domaine de la peinture ou secteur proche et exercer un rôle de marketing indutriel :
- assurer à la société une plus grande maîtrise technique des produits (liaison avec le laboratoire),
- situer les secteurs de développement prioritaires et coordonner avec la direction commerciale et technique,
- préconiser à la clientèle les différentes applications possibles.

Poste intéressant et motivant pour jeune actif et innovateur.
Lieu de travail : région sud de Paris.

INDUSTRIE FERROVIAIRE
Ingénieur mécanicien exportation
référence LV 407 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, leader dans sa branche, réalisant des matériels de haute fiabilité destinés à l'industrie ferroviaire, recherche un Ingénieur chargé du développement commercial sur l'Afrique.

Ce poste conviendrait à un candidat, AM ou école équivalente, ayant une première expérience (2 à 3 ans) de ventes à l'exportation, dynamique, bon négociateur, capable d'agir avec initiative et autonomie, aimant voyager.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste basé banlieue nord-est Paris.

Membre de Syntec

Jeune ingénieur production haut niveau
référence JT 405 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PERFORMANTE ET MODERNE, *en expansion sur le marché de la transformation des papiers et cartons ondulés, offre à un* **jeune Ingénieur AM, IDN, ENSI ou équivalent** *un poste à larges perspectives d'avenir.*

Ses premières fonctions auront comme objectif de seconder le Responsable de l'unité la plus importante comprenant 200 personnes et des moyens de production très diversifiés.
La réussite à ce poste implique une expérience de 5 ans environ en fabrication dans un secteur nécessitant une grande souplesse de gestion de production et des outils automatisés. Homme de terrain et de contact, mais aussi Homme d'organisation, de conception, il devra associer les qualités de rigueur et d'imagination dans un souci constant de productivité optimale.
Le succès de sa mission lui permettra d'accéder dans l'entreprise à de larges responsabilités tant en gestion qu'en technique.
Lieu de travail : 30 km d'une ville universitaire centre-ouest.

Ingénieur d'affaires fort potentiel AM, ECL, IDN...
référence MW 406 CM

SOCIÉTÉ, FILIALE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL spécialisée dans des systèmes de haute technologie sur un marché en forte expansion, recherche un **Ingénieur d'Affaires.**

Il devra assurer la gestion des projets (coûts, délais, qualité) : planification, coordination et suivi de la réalisation des affaires depuis l'intention de commande jusqu'au montage du matériel en clientèle.
Le candidat recherché, ingénieur diplômé, possédera une expérience de 3 à 4 ans dans une fonction de gestion de projets ou de réalisation d'affaires impliquant des relations avec les clients. Attiré par les problèmes d'organisation industrielle, il devra témoigner d'excellentes qualités de contact.
Poste évolutif pour un candidat de valeur désireux de participer au fort développement d'une société placée sur le marché de la robotique.
Lieu de travail : ville de la vallée de la Loire.

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

LE LEADER EN FILTRATION FINE
EN FRANCE
EN EUROPE
DANS LE MONDE

PALL

EN FRANCE : 1978 - 1983 : + 48 % PAR AN
POURQUOI CETTE REUSSITE ?

C'est celle des hommes qui constituent les équipes. Nous confions des responsabilités à des hommes que nous aidons à se perfectionner et à se dépasser.
C'est celle des produits. Grâce à un effort constant de Recherches et Développement, PALL est le Leader du créneau dans lequel nous avons choisi de nous développer.
Malgré les dimensions déjà atteintes (215 millions de $ dans le monde, dont 520 millions de FF en Europe), nous considérons qu'il existe encore un énorme potentiel de développement. La filtration est une méthode économique en énergie qui trouve tous les jours de nouvelles applications parce que l'industrie comme le consommateur veulent des produits plus purs.

L'analyste financier Américain, bien connu, Merryl Lynch à qui l'on demandait récemment les 10 meilleures actions pour créer un portefeuille donnait en tête IBM et PALL.

Prenez contact avec nous. Nous avons encore beaucoup d'autres choses à vous dire.
Envoyez-nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite en précisant la référence de la fonction qui vous intéresse.

Direction générale de PALL FRANCE
BP 253 78104 - SAINT GERMAIN EN LAYE

2 INGENIEURS DES VENTES PARIS - LYON
Réf. MD 501

Objectif : développer les ventes de filtres air comprimé et gaz dans le cadre d'un secteur géographique.
Expérience : ingénieur ou BTS en mécanique. Expérience de la vente de produits industriels serait un avantage important. Formation assurée à jeunes ingénieurs. Anglais apprécié.
Qualités : dynamisme, organisation.
Cadre : secteur en plein développement. Voiture de fonction.

1 INGENIEUR DES VENTES - LYON
Réf. MD 502

Objectif : développer les ventes de sécheurs d'air comprimé et autre gaz dans le cadre d'un secteur géographique.
Expérience : ingénieur ou BTS en mécanique. Connaissance des materiels pneumatiques et de la vente de biens d'équipements souhaitée. Anglais apprécié.
Qualités : dynamisme, organisation.
Cadre : domaine à fort potentiel de développement. Voiture de fonction.

1 INGENIEUR SEDENTAIRE
Réf. MD 503

Objectif : suivre les demandes techniques des ingénieurs de vente, des clients et la préparation des dossiers techniques.
Expérience : BTS mécanique ou électro-mécanique. Expérience Bureau d'Etudes ou Méthode. Anglais indispensable.
Qualité : organisation, autonomie.
Cadre : poste basé au siège (St Germain).

1 INGENIEUR DES VENTES REGION SUD OUEST
Réf. MF 301

Objectif : vente de systèmes de filtration aux industries pharmaceutique, cosmétique, alimentaire et électronique.
Expérience : jeune ingénieur biologiste, chimiste ou biochimiste. Expérience de vente de produits industriels serait un avantage important. Anglais apprécié.
Qualités : dynamisme, organisation.
Cadre : poste localisé de préférence à Bordeaux. Travail motivant dans une excellente équipe. Voiture de fonction.

2 INGENIEURS DES VENTES REGION NORD / EST REGION SUD OUEST
Réf. MF 302

Objectif : vente de systèmes de filtration aux industries chimiques et mécaniques.
Experience : jeunes ingénieurs de formation génie chimique. une première expérience de la vente de produits industriels serait un avantage important. Anglais apprécié.
Qualités : dynamisme, organisation.
Cadre : Ambiance de travail jeune et motivante ouvrant de larges perspectives de carrière. Voiture de fonction.

1 CHEF DES VENTES NUCLEAIRE
Réf. MF 303

Objectif : chargé de la vente de systèmes de filtration à l'industrie nucléaire. Assure la responsabilité du développement de ce secteur. Rattaché au Directeur Commercial.
Expérience : ingénieur Grande Ecole, expérience du domaine nucléaire indispensable, particulièrement des centrales, des réseaux de fluides.
Qualité : dynamisme, aptitude à résoudre des problèmes techniques complexes et à négocier des dossiers importants.
Cadre : poste basé au siège (St Germain). Voiture de fonction.

4 INGENIEURS DES VENTES Région Ile de France Région Rhône-Alpes Région Ouest - Région Centre
Réf. MH 201

Objectif : développer les ventes de systèmes de filtration pour toutes les applications oléo-hydrauliques.
Expérience : quelques années au contact des utilisateurs de l'hydraulique, au moins une première expérience de la vente seraient des avantages importants. Jeunes ingénieurs recevraient une formation adaptée. Anglais apprécié.
Qualité : dynamisme, organisation.
Cadre : travail au sein d'une équipe soudée et très performante. Voiture de fonction.

ASSISTANT(E) SCIENTIFIQUE
Réf. MB 401

Objectif : responsable de la diffusion de l'information scientifique auprès de nos clients en milieu hospitalier. Assurera en liaison avec le Directeur Technique auquel il est rattaché le suivi technique des produits.
Expérience : doctorat d'état en biologie humaine ou équivalent. Expérience hospitalière serait un avantage important. Anglais indispensable.
Qualité : capable de convaincre en public. Relations humaines.
Cadre : nombreux déplacements en France. Voiture de fonction.

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX Secteur : Alsace-Lorraine Secteur : Région Parisienne
Réf. MB 402

Objectif : vente de filtres de haute technologie pour le secteur hospitalier.
Expérience : niveau DUT biologie ou équivalent. Expérience de la vente de matériel médical.
Qualité : dynamisme et talent de vendeur seraient les clés de la réussite.
Cadre : équipe jeune dans secteur en pleine expansion. Voiture de fonction.

RESPONSABLE DE PUBLICITE
Réf. M 101

Nous recherchons le responsable de notre budget publicité pour l'ensemble du groupe en France. Il s'agit de produits à haute technologie touchant toutes les branches industrielles. Ce budget recouvre la presse, la documentation, les expositions, les moyens audio-visuels. Le poste est rattaché au Directeur Général avec un travail étroit avec les directeurs de Marketing des différentes divisions. Expérience et anglais indispensables. Le responsable participera au développement de notre société par la qualité de l'image qu'il saura développer et faire passer.

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR
Réf. M 102

2 à 3 ans d'expérience. Connaissance GAP II anglais souhaité, pour réaliser le passage d'un IBM 34 à IBM 36, assurer l'analyse et la programmation de nouvelles applications de gestion, mise en place d'application bureautique. Votre dynamisme sera un atout au sein d'une équipe jeune.

La Société pour le Développement des Ressources Humaines
est une équipe de professionnels de la
Recherche de Cadres par Annonce et de l'Approche Directe

Elle souhaite intégrer un nouveau consultant ayant une formation supérieure et ayant acquis une expérience de plusieurs années en Cabinet et en entreprise :

consultant senior

Son mode d'intervention implique une analyse approfondie de tous les problèmes que pose le recrutement à l'entreprise et un rôle de conseil auprès de celle-ci, dans la définition du profil, le choix des moyens de la recherche et **un suivi des cadres après l'embauche.**

Cette responsabilité exercée avec une **grande autonomie,** mais dans le respect d'une stricte déontologie, convendrait à un professionnel confirmé déjà introduit en clientèle.

L'organisation permet, avant tout, au consultant de se consacrer aux entreprises clientes et aux candidats et n'implique pas un forcing de prospection commerciale.

**Adresser votre dossier, en toute confidentialité sous réf. NA/LM à SODERHU, Société pour le Développement des Ressources Humaines
22, rue Saint Augustin
75002 Paris.**

MEMBRE DE SYNTEC

Soderhu

LA DIRECTION DU PERSONNEL D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE

recherche son...

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

Le candidat aura la responsabilité de l'ensemble du recrutement de l'entreprise et de la mise en place d'une politique de gestion des carrières.

Une expérience de 2 à 5 ans dans une fonction similaire est nécessaire, si possible dans le secteur informatique.

Envoyez CV et prétentions sous réf. **286.759 M** à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

Ingénieurs électroniciens : venez grandir au rythme de notre croissance...

Nous sommes une société française d'électronique professionnelle de 850 personnes dont le C.A. a dépassé les 750 MF en 1983.
Le développement de notre laboratoire d'études, en particulier de son département «mesures et télécommunications» nous conduit à accroître nos équipes de **2 CHEFS DE PROJET D'ETUDES.**
En relation étroite avec les administrations civiles et militaires, notre usine de fabrication et nos services industrialisation et marketing, ces chefs de projet auront respectivement en charge, avec une petite équipe de collaborateurs techniquement qualifiés, la réalisation complète d'un projet depuis la définition des spécifications techniques jusqu'à la mise au point du dossier de pré-industrialisation et à son suivi.

PROFILS SOUHAITES :

1) INGENIEUR «ELECTRONIQUE RAPIDE»
possédant des compétences en haute fréquence (radio) et en micro-informatique.
(Référence LM 510)

2) INGENIEUR LOGICIEL et MICRO-INFORMATIQUE (micro-processeurs)
(Référence LM 340)

Ces deux postes nécessitent d'avoir acquis une première expérience professionnelle de préférence dans un secteur similaire. L'anglais est souhaité. Lieu de travail : BOULOGNE SUR SEINE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à **Mlle GAROND**

TEKELEC TA AIRTRONIC

Cité des Bruyères — 1, rue Carle-Vernet - 92310 SEVRES.

JRP/Jean Régnier Publicité

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

SADE

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
4.300 PERSONNES 1,8 MILLIARD C.A.
recherche

POUR RENFORCER LA DIRECTION ET SES SERVICES DE LA REGION PARISIENNE

PLUSIEURS INGENIEURS DIPLOMÉS GRANDES ECOLES

(CENTRALE, MINES, PONTS et CHAUSSEES...)
ayant si possible une expérience dans la Profession

Les postes à pourvoir concernent tant l'organisation, la coordination et la gestion de Services de Travaux, que l'animation, la promotion et le développement d'activités nouvelles.

Dans le cadre des fonctions qui leur seront confiées, les intéressés auront à développer des qualités de généralistes et à faire preuve d'un esprit de synthèse et d'innovation

Perspectives d'évolution réelles

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à :

PUBLICITÉ LAROCHE Réf 164 M
3, pl. J.-Ferry 92120 MONTROUGE qui transmettra

Pour de nouveaux projets

THOMSON ANSWARE

Importante Société **d'Ingénierie Informatique** recherche plusieurs

Ingénieurs logiciel

Connaissant UNIX ou dérivés - MOTOROLA 68.000
et l'un des langages : **PASCAL ou C**

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à
THOMSON ANSWARE sous Réf. ICA/24
135, rue de la Pompe 75116 PARIS

THOMSON TELECOMMUNICATIONS

AGRO-ALIMENTAIRE
1000 personnes

Dans un premier temps,
seconder le Directeur du Contrôle Financier dans le domaine de l'organisation, du contrôle interne.
Dans un second temps,
après avoir acquis une connaissance suffisante de l'Entreprise, établir le nouveau plan informatique.
Ensuite,
prendre en charge la réalisation de ce plan pour évoluer vers une fonction plus large dans l'une des Directions Fonctionnelles de l'Entreprise,
est la mission que nous voulons confier à l'

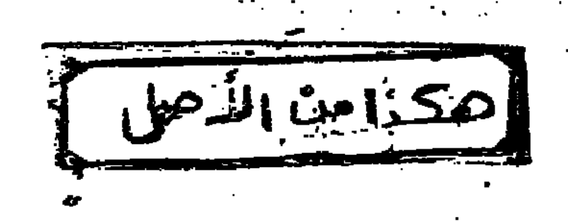
Adjoint du directeur du contrôle financier
HF

Vous avez au moins 30 ans, une formation commerciale supérieure et vous justifiez d'une expérience significative soit en tant que contrôleur de gestion incluant la maîtrise de l'informatique, soit en tant que chef de projet informatique.

Lieu de travail : **Paris.**

Si vos compétences cadrent avec ce profil et qu'elles sont valorisées par une ambition certaine, adressez-nous rapidement votre CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle + photo sous réf. 031 A au 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris.

CANEVA



هكذا من الأصل



® Société d'électronique professionnelle de haut niveau technique, très novatrice à taille humaine, leader sur son marché en France et fortement exportatrice, recherche:

DES INGENIEURS ETUDES ET RECHERCHES HF

Pour étudier et développer sous contrats d'études de longue durée des matériels pour des marchés en forte expansion. Ils interviendront dans les domaines suivants:

- techniques microprocesseurs (Hard, Soft),
- hyperfréquences,
- électronique analogique HF, VHF.

Débutants ou quelques années d'expérience.

1 INGENIEUR PRODUITS HF

Au sein de l'équipe commerciale, sous la responsabilité directe de son Directeur, il participe à la définition d'une nouvelle ligne de produits et à sa promotion en particulier à l'exportation.

Il élabore et diffuse tous les supports nécessaires à la vente: documentation technico-commerciale, publicité, etc...

Il assure la formation et le soutien de nos agents étrangers.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur électronicien (ou niveau équivalent), maîtrisant la langue anglaise et désirant développer ses aptitudes aux relations.

Pour un candidat à fort potentiel, ce poste peut évoluer vers une responsabilité commerciale plus importante.

Postes à pourvoir à Trappes (ligne Montparnasse/Versailles/Rambouillet, ligne C RER, 20 minutes).

Merci d'adresser votre CV + photo + prétentions à la Direction du Personnel - ADRET ELECTRONIQUE BP 33 78192 TRAPPES CEDEX.

Trésorier

LE GROUPE BSN – 25 Md de F de CA dont 30 % réalisés à l'étranger, plus de 80 sociétés, 38.000 personnes – recherche son Trésorier.

Sous l'autorité du Directeur du Financement et de la Trésorerie, il aura la responsabilité pour l'ensemble du Groupe:

- de la gestion de trésorerie francs et devises,
- du financement à court terme en France et à l'étranger,
- du suivi des relations et conditions bancaires,
- du reporting spécifique à la trésorerie (budgets, prévisions à court terme, positions de change, etc.).

Il travaillera en étroite relation avec les directeurs financiers et comptables des filiales du Groupe.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures ayant acquis au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la trésorerie francs et devises au sein d'une banque ou d'une grande entreprise.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F3M en précisant rémunération actuelle à: BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Responsable Audit de Gestion

La croissance continue de **GERVAIS DANONE FRANCE** – 3,7 Md de F de CA, 4500 personnes – doit s'accompagner d'une évolution de ses systèmes de gestion permettant d'en accroître l'efficacité face à des objectifs ambitieux.

C'est l'enjeu actuel de la Direction du Contrôle de Gestion qui doit concevoir et mettre en place de nouveaux outils de gestion. Aussi recherche-t-elle un Responsable Audit et Analyses de Gestion. Il réalisera des missions d'audit ou d'étude de gestion dans les différents domaines opérationnels de la Société; il proposera ses recommandations et assurera, avec les services concernés, la mise en place et le suivi des solutions retenues.

Diplômé d'une École Supérieure de Commerce ou d'une École d'Ingénieurs avec une formation complémentaire en gestion, il aura acquis une expérience de 2 ans d'audit ou de contrôle de gestion.

Il sera attiré par la part de créativité et d'innovation que comporte une telle fonction à ce moment de mutation de l'ensemble des systèmes et procédures de gestion.
La diversité de ses interventions et de ses contacts lui permettra d'évoluer rapidement au sein de la Direction Financière.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M5M en précisant rémunération actuelle à: BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Le Développement des Hommes et l'Efficacité des Structures
L'Organisation

GERVAIS DANONE FRANCE – 4500 personnes, CA 3,7 Md de F, leader sur le marché des produits laitiers frais – recherche pour la Direction Organisation Formation:

LE RESPONSABLE DE L'ORGANISATION INDUSTRIELLE E. 57 M

Dans le cadre d'une forte progression de tonnage et de rapides évolutions technologiques, il assiste le Directeur Industriel et les Directeurs d'Usines (2000 personnes, 7 usines) pour toutes les études d'organisation et de formation, débouchant sur une amélioration de la productivité et de la qualité. Il favorise en permanence le changement.

Le candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieur ou commerciale, aura assuré pendant plusieurs années une responsabilité importante dans le secteur industriel d'une grande entreprise.

ORGANISATEUR JUNIOR, UN POSTE PLURIDISCIPLINAIRE OUVERT SUR L'AVENIR E. 61 M

Au sein d'une équipe très professionnelle, il prend en charge des missions d'organisation qu'il suit jusqu'à la mise en place opérationnelle de ses recommandations.

Il contribue activement au développement de la société et à la mise en place des nouvelles technologies.
Le candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de commerce, sera débutant ou aura une première expérience professionnelle en milieu industriel ou en cabinet d'organisation.

Des perspectives d'évolution rapide vers des postes opérationnels ou dans la fonction Humaine et Sociale sont assurées pour des candidats de valeur, dans la Société ou dans le groupe BSN.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. correspondante, en précisant rémunération actuelle à: BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

IKEA FRANCE
recherche pour **Saint-Germain-en-Laye**

Responsable comptabilité

De formation DECS ou BTS, disposant d'une première expérience et de notions pratiques en informatique, il devra être capable de participer et de superviser l'ensemble des opérations comptables, des écritures comptables de base à l'élaboration du bilan. Anglais indispensable.



Dynamique, aimant le travail en équipe et ayant un goût certain pour les travaux comptables, il trouvera des conditions de travail agréables et des possibilités d'évolution intéressantes au sein d'une société internationale en expansion.

Secrétaire direction personnel

Jeune, dynamique, niveau DUT ou BAC, connaissances en anglais, capable d'organiser son travail de manière indépendante et de participer à l'ensemble des tâches de secrétariat dans des conditions de travail motivantes et décontractées au sein d'une équipe jeune et internationale.
Ecrire avec CV, photo et prétentions à IKEA FRANCE, 76 rue du Maréchal Lyautey, 78100 St-Germain-en-Laye.

média-system

BUITONI

C.A. France 1 Milliard de Francs - 4 établissements industriels intégrés au groupe international BUITONI-PERUGINA en développement constant sur 3 activités (conserve, surgelé et confiserie) recherche un:

CHEF DE PRODUIT CONFIRME

En liaison avec le Directeur de la Division Produits Grand Public, vous participerez intensément à l'optimisation de l'efficacité marketing pour les **plats cuisinés italiens et français appertisés.**

Un professionnalisme sans faille doit vous permettre de vous intégrer rapidement dans un groupe très exigeant sur la qualité des produits et des messages promotionnels.

Vous avez donc au minimum 4 ou 5 ans d'expérience dans une société agro-alimentaire performante et possédez une formation de base de très bon niveau, type grande école de gestion.

Le poste est basé au Siège Social à SAINT-MAUR-DES-FOSSES dans un environnement agréable.

Adresser lettre manuscrite, photo récente et C.V. avec rémunération actuelle à : BUITONI FRANCE - Direction des Ressources Humaines 76, rue Garibaldi 94100 Saint Maur

---

IMPRIMANTES

Nous sommes une société française indépendante qui fabrique et commercialise des imprimantes. Nous réaliserons en 1984 110MF de C.A. (dont 50 % à l'exportation), avec un taux moyen de progression de 30 % depuis plusieurs années en maintenant un taux de profit élevé et durable grâce à une très saine gestion. Nous sommes leader dans certains créneaux d'imprimantes et notre ambition est de devenir un des grands mondiaux des imprimantes. Nous nous donnons les moyens de nos futurs développements (contrat de croissance, potentiel humain, construction d'une nouvelle usine ...).

Pour poste sédentaire au siège social :

jeune ingénieur technico-commercial

- Parfaitement bilingue anglais.
- Pour recevoir les demandes tant techniques que commerciales des clients, notamment étrangers, transmettre ces demandes aux différents services, en assurer le suivi afin de répondre efficacement aux clients.
- Expérience de quelques années dans cette fonction dans les domaines matériel informatique ou électronique professionnels.
- Ce poste actif et très diversifié nécessite dynamisme, esprit de synthèse, sens aigu de l'organisation et de la coordination, facilité d'adaptation et de contact.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez en joignant photo, C.V. et prétentions en précisant bien la référ. LM.1704, au : Service du Personnel, I.E.R., 12, rue Sébastopol 92400 Courbevoie.

IER

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

La Société Etudes et Productions Schlumberger conçoit, développe et produit des systèmes de mesures pour évaluer les gisements d'hydrocarbures.
Sa mission : mettre sur le marché, les matériels de recherche pétrolière les plus efficaces.
Au sein de la Direction des Etudes, des équipes d'ingénieurs (Physiciens, Informaticiens, Electroniciens, Mécaniciens...) les conçoivent, les mettent au point, les développent et les produisent. Pour renforcer ce potentiel, nous recherchons un

Ingénieur informaticien
(Grande Ecole ou Doctorat)

Diplômé d'une grande école ou de niveau équivalent, vous développerez des systèmes appliqués à l'interprétation de diagraphies, au traitement du signal et à la sismique.
Votre bonne connaissance de l'anglais vous permettra de dialoguer avec les ingénieurs terrain et saisir leurs contraintes. Ainsi pourrez-vous développer les programmes d'interprétation scientifiques pour les centres de calcul du monde entier.
Vous disposerez pour cela d'un environnement informatique très performant (DIGITAL - XEROX), et pourrez mettre en valeur votre démarche scientifique.

Des connaissances en LISP ET ARRAY PROCESSOR seraient appréciées.

Ce poste est basé à MONTROUGE (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie, s/ référence 92130
à la Direction du Personnel Etudes et Productions Schlumberger
26, rue de la Cavée
92140 CLAMART

Schlumberger



SODERN

INGENIEUR CDAO
DEBUTANT

Domaines d'activités :
- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

Ingénieur Grande Ecole (A et M et/ou ESE) vous souhaitez vous orienter vers la conception d'équipements qui font appel aux techniques les plus avancées.

La SODERN, vous propose de travailler sur son système de CDAO, tout en assurant votre formation à cette technique.

Pour un premier contact, adressez vous au Service du Personnel SODERN 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

CONTESSE

JEUNES CADRES FINANCIERS

PARIS - BORDEAUX - RENNES - STRASBOURG

Organisme de réputation nationale, nous commercialisons une gamme complète de services destinés à financer les investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages du BTP et des Transports.

Au sein de nos délégations régionales, les cadres que nous recrutons devront, sur leurs secteurs, développer le portefeuille de clientèle, analyser les besoins en financement des entreprises, monter les dossiers de crédits, promouvoir nos produits et notre image auprès de nos partenaires - banques, organismes professionnels, administrations, etc... Une mission passionnante mais difficile que nous ne confierons qu'à de jeunes diplômés (DESS, ESC ou équivalent) débutants ou justifiant d'une expérience de quelques années en entreprise ou dans un organisme financier (par exemple en analyse financière, ou en commercialisation de produits...), et fortement attirés par une carrière commerciale.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix sous référence 4655 M à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris. Les contacts auront lieu localement et au siège parisien.

Dessein

Assistant(e) contrôle de gestion

PARIS **160/170 000 F**

Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique international. En France, notre filiale (600 personnes, C.A. 450 MF) se développe de façon constante à un rythme très rapide.

Nous recherchons pour notre siège un(e) assistant(e) au Contrôleur de Gestion qui :
- Participera au développement des procédures de contrôle de gestion.
- Réalisera des missions d'études et de contrôle.
- Sera responsable d'une partie du reporting.
- Et plus particulièrement chargé(e) de développer l'outil micro-informatique propre aux besoins du service.

Vous êtes diplômé(e) d'une ESC ou équivalent et si possible titulaire du DECS. Vous avez une première expérience de 1 à 2 ans en cabinet d'audit ou au sein d'une société internationale.

Enfin, vous parlez correctement anglais pour travailler de façon efficace dans un contexte où les opportunités d'évolution sont réelles.

Merci d'envoyer votre CV, sous la réf. 5655, à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE  28 Av. de Messine 75008 Paris.

média-system

UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

Industriel de l'informatisation, au premier rang pour la production des **PROGICIELS** et le taux de développement (30 % par an), vous offre le

CHOIX INFORMATIQUE

- une FORMATION aux techniques avancées de l'informatique, propre à développer vos compétences,
- un MÉTIER au sein d'équipes soudées où votre autonomie sera sollicitée et encouragée,
- une CARRIÈRE, dans des disciplines diversifiées : conseil, ingénierie de systèmes, développement de progiciels,...

CGI est implantée dans plusieurs régions : Paris, Nord-Picardie, Ouest-Atlantique, Rhône-Alpes, Midi-Méditerranée.

Pour un premier contact, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. DJ/U-04 à D. JAMET - CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

HAVAS CONTACT

cgi

Conseillers d'Entreprise Spécialisés en Marketing ou Gestion H/F

Deux Postes Tremplin vers l'Opérationnel à Moyen Terme

Notre Direction est rattachée à une organisation prestataire de services résolument innovatrice, au service de plus d'un millier d'organismes adhérents. Consultants praticiens, nous leur apportons une assistance allant de la réflexion stratégique à la mise en œuvre créative et impliquée de nos recommandations. Le succès rencontré nous amène à intégrer deux nouveaux Conseillers.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou similaire, ayant impérativement au moins cinq ans d'expérience en entreprise et/ou conseil, des idées et le goût d'animer.

L'un aura une SPECIALISATION MARKETING (référence 5206 M) appliquée aux différentes phases de la commercialisation secteur logement, ou produits industriels, ou services.

L'autre une SPECIALISATION ORGANISATION-FINANCES (référence 8207 M) appliquée au diagnostic, à la mise en place d'outils de gestion efficaces, au montage d'opérations financières et à leurs implications.

Au sein d'une équipe développant un professionnalisme exigeant, tous deux, après formation à nos méthodes de travail, bénéficieront d'une réelle autonomie d'action et d'échanges enrichissants à tous les niveaux.

Ces postes, basés à Paris, sont des tremplins à moyen terme vers des postes de Direction pour des généralistes alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et salaire actuel) sous référence choisie à notre Conseil.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

CdF **informatique** 

Un des **GRANDS** du Marché des **progiciels de gestion** : **COTRE - CLIPPER - SAMPAN - CORVETTE**
recherche pour faire face à son expansion

2 futurs chefs de projet

responsables d'un portefeuille d'installations clients.
- DUT comptabilité/gestion ou équivalence de niveau ingénieur, • expérience de 2 ans minimum, si possible en S.S.I.I., • connaissant bien l'analyse/programmation sous COBOL, DOS/CICS ou GCOS/TDS (PAC souhaité), • sérieux, dynamiques et efficaces, • ces postes impliquent des déplacements.

2 analystes-programmeurs

responsables de développements progiciels ou spécifiques.
- formation DUT informatique ou équivalence de niveau MIAGE, • expérience de 2 ans minimum souhaitée sur IBM ou compatible : COBOL/DOS/CICS, OS et PAC souhaités, • connaissant bien les applications de gestion comptable et financière, • bon esprit d'équipe.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 1606 à : Organisation et Publicité - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité



Le Crédit Mutuel d'Ile de France
recrute pour renforcer son équipe un

Animateur de formation

Il aura pour mission de concevoir et animer différents modules de formation essentiellement commerciale.

Il justifiera d'une **première expérience concrète dans un service formation** au sein d'un établissement bancaire ou éventuellement d'une bonne expérience commerciale en agence.

Il aura une formation B.P. minimum ou I.T.B. en cours.

Il possèdera le sens de la pédagogie, un goût certain pour l'animation et fera preuve de dynamisme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. AF à Any ASTIC - Direction des Relations Humaines et Sociales - **Crédit Mutuel d'Ile de France** - 19, cité Voltaire - 75541 PARIS CEDEX 11

CITIBANK

recherche

Jeune cadre d'exploitation

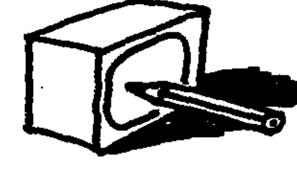
pour son Département «institutions financières»

Le candidat doit être diplômé d'études supérieures. Il doit avoir une parfaite maîtrise de l'Anglais (écrit et parlé) et de très bonnes connaissances en finance/comptabilité. Il peut être débutant ou avoir une expérience de 2 ans maximum, de préférence dans une banque.

Adresser lettre manuscrite, CV + photo à Citibank Citicenter Cédex 36, 92073 Paris La Défense.

média-system

Pour mettre en place et exploiter notre Unité de Génie Logiciel sur VAX 780 (langages PASCAL-C), nous recherchons un **INGENIEUR** ayant quelques années d'expérience pour devenir le



CHEF DE PROJET

de cet ensemble et encadrer plusieurs équipes au plan technique (décisionnels graphiques - PERT - intelligence artificielle...).
Lieu de Travail : PARIS - BAGNOLET

Merci d'adresser votre lettre manus., C.V. + photo à Madame LUTZ - ANSWARE DIFFUSION Tour Galliéni II - 36, Avenue Galliéni - 93175 Bagnolet Cedex.

Pour un passionné de micro entrer au coeur du système

68000-langage C-UNIX

Ce sont les éléments avec lesquels vous allez créer le système d'exploitation d'une configuration complète de DAO en mettant en oeuvre toutes vos connaissances en logiciels de base, (noyau temps réel, gestion de fichiers...).

Une compétence unique, au coeur du système qui fera de vous l'expert prêt à participer au développement de toutes les applications, et à la passion de la réussite que, seul constructeur français aux premières places mondiales, nous saurons vous faire partager.

Ecrivez au Service du Personnel
Zone Industrielle des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine - 94015 Créteil

benson

SOURCES

GRAND GROUPE CÉRÉALIER FRANÇAIS

recherche

jeune négociateur commercial

POUR SON DÉPARTEMENT EXPORT

- Anglais courant indispensable.
- 2ème langue souhaitée.
- Formation supérieure ou équivalente.
- Goût du contact commercial.

Lieu travail : Paris et ultérieurement à l'Étranger

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 74743 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - O.T.

BANQUE PRIVEE
recherche

Un(e) exploitant (e) clientèle de particuliers

Depuis 4 ou 5 ans, vous élargissez votre connaissance personnelle d'une clientèle de prestige.

Vous souhaitez rejoindre une Banque efficace à dimension humaine.

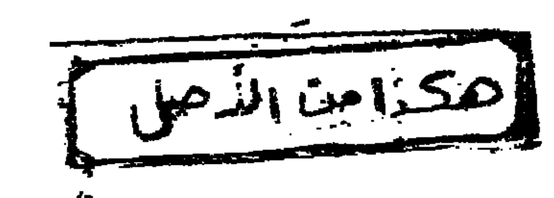
Aussi, venez intégrer notre équipe de spécialistes où vous pourrez gérer et développer ce fonds de commerce, aidé tant de vos compétences que de l'excellente image de notre maison auprès de cette clientèle de haut niveau.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et CV complet sous réf. M 4164 à RECOR Services (Département recrutement bancaire et financier),

RECOR 37 rue d'Amsterdam - 75008 Paris
Stricte confidentialité assurée.

SOURCES





responsable produits logiciels

Une SOCIÉTÉ D'ÉDITION TECHNIQUE cherche un RESPONSABLE DE PRODUITS pour développer une gamme de progiciels sur micro-ordinateurs destinés aux collectivités locales.

Rattaché au Directeur du Marketing, il est chargé d'étudier l'opportunité du lancement des produits nouveaux, d'en suivre l'élaboration, de concevoir les moyens de promotion, de maintenance et de formation. Au cours de ces différentes phases, il est l'artisan d'un dialogue avec des informaticiens, des utilisateurs, des conseillers techniques et tous les services de la société. Il a la responsabilité complète de la gestion de la gamme des produits, existants ou à créer.

Ce poste (qui ne s'adresse pas à un informaticien) suppose des qualités de contact et de réflexion, une FORMATION SUPÉRIEURE (type ESSEC, ESCP, ESC...) et deux ans au moins d'expérience professionnelle acquise, si possible, dans le domaine de la gestion de produits ou de services informatiques.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2830 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CHEF DES SERVICES comptable & financier

250 000 F +

Une importante SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE, réalisant un CA de 600 M de F dont 50 % à l'exportation, recherche un RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLE ET FINANCIER.

Reportant au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL et assisté d'équipes compétentes (25 personnes), il coordonnera l'action de l'ensemble des Services Comptable, Financier, Trésorerie et Contrôle de Gestion. Il travaillera en étroite collaboration avec l'informatique (qui bénéficie d'un équipement performant) et les Directions opérationnelles industrielles et commerciales.

Cette fonction évolutive s'adresse à un homme de terrain possédant une parfaite maîtrise des techniques comptables, acquise par une FORMATION SUPÉRIEURE : EXPERTISE COMPTABLE (ou niveau) et une expérience d'au moins 5 ans en entreprise ou en cabinet. Une connaissance approfondie de la COMPTABILITÉ ANALYTIQUE INDUSTRIELLE est indispensable. Ouvertures possibles vers d'autres sociétés du groupe.

Localisation grande ville proche métropole Nord.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2832 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

FUTUR secrétaire général

PME EN EXPANSION

Filiale d'un groupe financier, la Société (CA : 50 M) exerce à Paris son activité de PRESTATION de SERVICES dans le domaine de la COMMUNICATION AUDIOVISUELLE.

Sous l'autorité de la Direction Générale, le titulaire du poste prendra progressivement en charge la responsabilité de l'Administration Générale, de la Comptabilité, de l'Informatique et de la Gestion du Personnel.

Cette création de poste conviendrait à un DIPLÔMÉ de formation type ESC ou niveau DESC, âgé de 30 ans au moins, ayant l'expérience et la maîtrise des techniques COMPTABLES et de l'INFORMATIQUE. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2831 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MATRA COMMUNICATION



Nous connaissons un fort développement (CA, 600 MF, ayant triplé en 3 ans) et construisons l'avenir en diversifiant notre activité. Nous créons au sein de notre Département SYSTEMES et RESEAUX, situé à BOIS D'ARCY, plusieurs postes d'

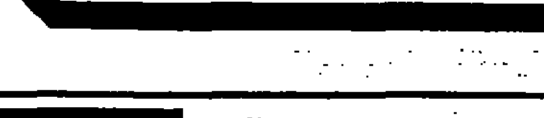
INGENIEURS INFORMATICIENS

Après votre formation supérieure en Informatique, vous avez acquis une premiere expérience, si possible dans les domaines suivants :

- Exécutifs Temps Réel
- Protocoles Télé-Informatiques
- Bases de données en lignes

Vous pouvez rejoindre nos équipes d'études et de développement pour participer à leur mission principale la MAITRISE D'OEUVRE et L'INGENIERIE de RESEAUX VIDEOTEX. Quelques déplacements à l'étranger sont à envisager.

Merci d'adresser lettre de candidature + photo + CV sous reférence JD 183 à MATRA Service du Personnel
rue Jean-Pierre Timbaud BP 66 — 78390 — BOIS D'ARCY



Valeo

1[er] Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes — C.A. 9 Milliards de Francs

recherche pour développer son potentiel humain

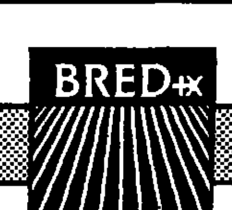
JEUNE INGENIEUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Valeo Direction du Personnel et des Relations Sociales (Paris 17e)

Diplômé d'une école d'ingénieur généraliste, nous vous proposons de valoriser une première expérience de deux années en informatique de gestion en prenant la responsabilité du service gestion informatisée du personnel (3 personnes). Au sein de cette direction vous serez chargé d'étudier et de développer des projets relatifs à la paye et à la gestion du personnel.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 53799/M à : Valeo Service Recrutement I & C 43, rue Bayen — 75017 PARIS



BRED

BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DÉPOTS
Première Banque populaire française - 3000 collaborateurs, 170 agences

La Direction de l'Epargne à Long Terme, de l'Analyse et des Etudes (DELTA) recherche pour son département Intéressement et Plans d'Epargne d'Entreprise un

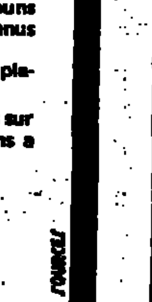
ATTACHE COMMERCIAL H/F

Les principales missions de ce poste sont :

- La vente de produits «Intéressements» et «Plans d'Epargne d'Entreprises».
- La mise en place des accords de participation et de plans d'épargne ; suivi des dossiers existants.
- La présentation, devant les Conseils de Surveillance des fonds communs de placement, de la politique de gestion suivie et des résultats obtenus par les gérants.
- Enfin de façon plus générale, la promotion des fonds communs de placement au sein des entreprises, groupements et associations.

Le poste s'adresse à un véritable négociateur, intéressé par les opérations sur valeurs mobilières, qui lors d'une expérience commerciale de 3 à 5 ans a acquis une bonne formation bancaire.

Une connaissance en droit des affaires sera un atout supplémentaire.



Merci d'adresser C.V. et photo à
BRED
Mr PETIT
36 rue Nicolo
75016 Paris



CIMSA

Nos Équipes Grands Projets vous attendent !

Spécialiste de l'informatique en milieux sévères (aéronautique, spatial, défense, énergie, etc.) CIMSA construit du matériel, conçoit des systèmes et réalise les logiciels associés.

Dans le cadre du développement d'un groupe "MÉTHODES LOGICIEL", CIMSA recherche un

INGÉNIEUR RESPONSABLE MÉTHODES LOGICIEL

chargé, à partir des concepts de Génie Logiciel définis dans la société, de mettre en place une méthodologie pour le développement et la qualification de SYSTÈMES LOGICIELS TEMPS RÉEL. (Réf. JML/184).

Il aura la responsabilité d'une équipe de 3 ou 4 :

INGÉNIEURS MÉTHODES LOGICIEL

chargés, à partir d'une méthodologie de production de logiciel, de définir et de faire appliquer ces méthodes de développement et de qualification. (Réf. JML/284).

Ces postes s'adressent à des INGÉNIEURS CONFIRMÉS possédant une expérience réelle (de 6 à 8 ans pour le responsable, de 3 à 5 ans pour ses collaborateurs) dans la réalisation et/ou la qualification de logiciels. Leur participation à l'intégration d'un ensemble matériel/logiciel important serait un atout.

Nous étudierons avec attention votre candidature (CV, photo, prétentions) adressée sous réf. correspondante à Edwige DACQUAY, Service EMPLOI, de CIMSA, BP 44 - 78141 VÉLIZY-VILLACOUBLAY Cedex.



THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS développe et réalise des systèmes de mesures géo-physiques de haute technologie pour la recherche pétrolière. Ces systèmes intègrent les dernières technologies en électronique, mécanique, informatique et physique. Nous désirons développer notre section «Manufacturing engineering» et recherchons des

Ingénieurs de Projets Grandes Ecoles

(Supelec, ENST, INPG...) option électronique

Rattachés aux Etudes de Fabrication, ils suivent techniquement les prototypes depuis leur conception jusqu'à leur application. Ils s'assurent donc préalablement de leur «fabricabilité», vérifient leurs dossiers d'exécution et établissent les méthodes et les phases de fabrication, qu'ils feront le cas échéant évoluer afin de satisfaire les impératifs de qualité et de coût. Ces études font appel aux moyens les plus modernes de CFAO.

Plusieurs postes sont à pourvoir. Certains conviendront à des débutants, d'autres à des ingénieurs plus confirmés (1 à 3 ans d'expérience). Tous exigent une pratique courante de l'anglais et ouvrent des perspectives d'évolution dans les services d'études et productions au sein de EPS ou du groupe Schlumberger en France et à l'étranger.

Votre dossier de candidature accompagné d'un CV détaillé et d'une photographie est à adresser sous référence 164 M à Etudes et Productions Schlumberger, 26, rue de la Cavée - 92140 CLAMART.

Schlumberger

HEC, ESSEC, ESCP ou ingénieur Grande Ecole

et peut-être une première expérience de vente acquise "sur le terrain". Vous avez ainsi pu tester votre goût et vos aptitudes pour le commercial. Vous cherchez maintenant l'entreprise où vous pourrez progresser dans votre carrière, vos responsabilités et votre rémunération.

A PARIS ou TOULOUSE

nous vous proposons de commercialiser auprès de tous les circuits de distribution, nos produits Electronique Grand Public et Informatique : notamment notre ordinateur professionnel TIPC qui se distingue par ses performances et ses caractéristiques techniques de pointe ; mais aussi nos jeux éducatifs, calculatrices et micro-ordinateurs portables. Vous vous verrez donc confier des produits performants, conçus comme instruments de travail des cadres ou de pédagogie moderne.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence ECD/0484/2M à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier.
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Organisation et Publicité

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de sa restructuration et de son redéploiement sur les marchés internationaux

La Compagnie de Construction Mécanique Sulzer

Bureau et Usine à Mantes (78) recherche

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES DE GRANDES ECOLES

X, ENSTA, Centrale, Arts et Métiers, ENSI, etc...

pour prendre des postes de responsabilités dans les secteurs suivants :

NEGOCIATIONS INTERNATIONALES - PROJETS ET CONTRATS, CONCEPTION ET TECHNIQUES NOUVELLES DE PRODUCTION INGENIERIE ET PROCEDES

dans les domaines :Grosse mécanique, Energie, Thermique, Froid, Chimie, Agro-Alimentaire.

Anglais souhaité.

Adresser candidature et C.V. sous référence 91346 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

GROUPE



Jeune diplômé, vous avez choisi un secteur d'activité dynamique de pointe : l'informatique. Pourquoi pas vous réaliser dans une SSII ?
Des postes formateurs et évolutifs vous y attendent.

SG2, groupe puissant de 4500 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : - Conception et réalisation de systèmes de gestion - Plan informatique, - Méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - Architecture de systèmes, - Génie logiciel, - Conception et utilisation de réseaux,
- Réseaux locaux, - Bases de données réparties,
- Monétique et bureautique.

Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, aux structures souples, à la hiérarchie courte, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer la responsabilité de votre évolution personnelle.

Ingénieurs et universitaires option informatique,

SG2 mieux qu'une carte de visite : un vrai métier passionnant.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser sous réf. YR 20 M, à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

[illegible]

Jeune ingénieur à fort potentiel

250.000 F +

L'organisation de notre société passe par la mutation réussie de notre informatique

C'est donc en qualité de Chef du Service Informatique et Organisation, rattaché au Directeur de gestion mais de façon très autonome, que vous définirez l'ensemble des procédures d'organisation nécessaires au bon fonctionnement de nos différents services (comptabilité, personnel, commercial, production...)
A vous d'étudier, de proposer et de mettre en place des systèmes d'information rapides et efficaces (réseau télétraitement).
Pour vous y aider : un budget substantiel, 13 personnes et du matériel nouveau.
Ingénieur généraliste (5 à 10 ans d'expérience) de préférence avec un profil «industriel», vous avez, dans tous les cas, assuré le développement de plusieurs applications de gestion. La connaissance des problèmes de gestion de production serait appréciée.
Qui sommes-nous ? Une société française de 1.500 personnes, spécialisée dans la transformation des aciers inoxydables. Notre taux de croissance est de + 20%/an et en 84, nous réaliserons 900 Millions de frs de C.A. dont 60% à l'export.
Si notre offre vous intéresse, adressez votre candidature, (C.V. détaillé et lettre manuscrite) sous référence 3541 à rscg carrières - 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS qui nous la transmettra. Discrétion et réponse assurées.

Paris, Chantilly, Senlis (30 mn de la gare du Nord) – Nous sommes une importante société de négoce (300 M. de C.A.) et nous assurons la distribution des produits par le biais de 17 agences couvrant la Picardie, la Champagne, les Ardennes et la Lorraine : nous sommes filiale d'un important groupe dépendant lui-même d'une des toute premières entreprises françaises. Dans le cadre d'une profonde réorganisation, notre direction générale recherche, pour son siège administratif à Creil, une femme ou un homme pour assurer la direction des services administratifs en tant que

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou équivalent) et vous avez complété votre formation comptable par au minimum l'obtention du DECS. Vous êtes aujourd'hui considéré comme un professionnel après une dizaine d'années de vie active et vous avez l'expérience concrète de la direction et de l'animation des services comptables. Sous l'autorité du directeur général, vous serez responsable des services comptables et financiers (25 personnes) – comptabilités générale et analytique, fiscalité, trésorerie... – et tout particulièrement de la fiabilité des documents émis et des informations fournies au groupe. Vous devrez être à même dans un premier temps (1 à 2 ans) d'assurer une importante réorganisation des structures administratives existantes tant au niveau du siège que des agences en mettant en place les procédures adéquates, et d'entretenir des relations permanentes avec les chefs d'agence. Vous avez aussi la volonté dans une deuxième phase d'évoluer vers des responsabilités plus étendues.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 5783M à Roland Gardeux ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

PSG COMPUTER

Nous achetons, vendons et louons du matériel IBM.

Pour faire face à notre croissance

recherchons

COMMERCIAUX CHEF DE RÉGION

PARIS et TOUTES RÉGIONS

Bonnes connaissances des produits IBM.
1 à 3 ans ou 10 ans d'expérience selon poste.

Gains élevés liés directement aux résultats.
Complète liberté d'action.

Adresser C.V. et photo :
PSG Computer, Helvetia B
74160 Collonges-sous-Salève.

Discrétion garantie.

Groupe de Distribution
(C.A. 400 M.F., 400 personnes)
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Administratif et Financier

IL AURA POUR MISSION :

- De mener les études de mise en place des systèmes de gestion (achats, stocks, ventes) ;
- D'assister le Directeur Administratif et Financier (budgets, audit, études diverses).

Le candidat : jeune diplômé d'études supérieures (gestion), ayant une première expérience (similaire ou cabinet d'audit), de fort potentiel.

Envoyer c.v., photo, prétentions sous n° 7.713, *le Monde* Publicité, service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

recherche pour animer
son département de droit civil et commercial

UN JURISTE

D.E.A. ou DOCTORAT
30 ANS ENVIRON

Pour études législatives et réglementaires, conseil aux entreprises et publications.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo à C.C.I.P., Direction du Personnel et des Relations Sociales, 8, rue Chateaubriand, 75008 Paris.

Chef de produits senior Grande consommation

Prendre en mains auprès de notre directeur du marketing une très large gamme de produits établis ou en développement, voilà votre mission. Dans l'alimentaire, nous sommes une des entreprises qui se porte bien et sur notre créneau, de loin la plus profitable. Notre volonté est de grossir et nous en avons les moyens. Une assise de produits à forte notoriété. Des unités de production performantes. Une force de vente bien déployée. Des budgets publi-promotionnels en forte croissance.

Vous apporterez une formation commerciale supérieure, une expérience de quelques années dans la grande consommation comme gestionnaire de produits. Une certaine pratique de la vente serait appréciée. Votre évolution ultérieure sera fonction de votre potentiel et de vos résultats. Les consultants du Cabinet CLEAS nous connaissent bien. Ecrivez-leur sous référence 8429 LM en précisant éventuellement le nom des sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas que soit communiquée votre candidature.

CLEAS
6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

GERANT DE PORTEFEUILLES

BANQUE INDOSUEZ

Vous êtes âgé d'environ 30 ans et vous avez acquis une **expérience de 3 à 5 ans** dans un **service d'études financières**, d'une banque ou d'un établissement financier.

Vous êtes **DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** et avez une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous proposons de gérer des **portefeuilles boursiers diversifiés**, dans un établissement bancaire à vocation internationale.

Adressez lettre manuscrite C.V. + photo sous réf. BR 53
BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement Carrières Formation
44, rue de Courcelles 75008 PARIS

Tout un monde d'opportunités.

Nous :

- Dans le secteur de la distribution, notre société fait partie d'un groupe de 15 000 personnes, dont le **résultat** a fortement progressé en 1983.
- **Création** complète de l'équipe informatique
- Informatique **répartie** : 20 ordinateurs locaux, un site central relié aux autres grands admirateurs de notre groupe
- **Réseau** important
- Bientôt le **relationnel**
- Effort de **développement** intense, jeu de maintenance.

Si vous recherchez :

- un travail créatif
- un poste évolutif
- une informatique de pointe
- un minimum rendu dynamisant par des utilisateurs exigeants.

Si vous êtes

- Diplômé : grande école d'ingénieurs ou commerciale
- expérimenté sur systèmes IBM vous aurez conçu et mis en place des applications informatiques dans un environnement temps réel bases de données.

Venez nous rejoindre en banlieue ouest de Paris et adressez sans tarder CV, photo et préentions sous réf. 873 M à notre Conseil ALPHA CDI - 181 av. Ch. de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Vous, chef de projet

Dessein

ALPHA-CDI

Jeune ingénieur

pour exportation

techniques avancées

Notre société, dynamique et performante, élabore des matériaux spéciaux destinés aux secteurs industriels de pointe : aérospatiale, nucléaire, pétrochimie, etc.

Nous offrons à un jeune ingénieur, de formation Mines ou équivalent, de développer dans un premier temps nos affaires dans certains pays étrangers ; par la suite, une évolution vers des responsabilités élargies.

Nous souhaitons que le candidat parle l'anglais et une autre langue et qu'il puisse justifier d'une première expérience commerciale dans l'industrie.

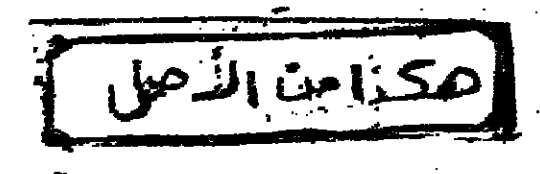
Le poste est à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 2931/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra.

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF

La division SEMICONDUCTEURS DISCRETS
recherche,
pour son service Comptabilité situé à COURBEVOIE, un

RESPONSABLE
Service Clients et Trésorerie.

Il animera et coordonnera une équipe de 9 personnes.

Il assurera :
- la gestion de la trésorerie,
- les prévisions financières à court terme,
- les relations avec les organismes financiers et la Direction financière du groupe,
- le contrôle des comptes clients,
- la coordination avec les services commerciaux.

Il utilisera un système informatique en temps réel.

Ce poste concerne un Cadre pourvu d'une expérience de quelques années dans un poste similaire.
Qualités requises pour tenir le poste :
– Ténacité et Rigueur.

Envoyer C.V., prétentions et photo au :
Service du Personnel de THOMSON-CSF-DSD
5, rue du Président Krüger,
92403 COURBEVOIE.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

---

animer une équipe de maintenance informatique

Vous encadrez une quinzaine de techniciens qui assurent la maintenance de nos mini et micro-ordinateurs, chez nos clients. Pour vous permettre d'accomplir cette mission, notre Division Informatique met à votre disposition des systèmes de test et des moyens informatiques performants, et vous décidez en toute autonomie des solutions techniques à adopter et des priorités. Votre compétence technique repose sur votre formation d'INGENIEUR ou de TECHNICIEN DE HAUT NIVEAU, spécialisé en ELECTRONIQUE ou ELECTROTECHNIQUE ; et bien sûr aussi sur une première expérience, par exemple de support technique ou de maintenance acquise chez un constructeur.

Poste à pourvoir à PARIS.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence DSD/SAV/0484/1M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10 avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



Organisation et Publicité

Informatique industrielle

Depuis deux ans vous participez à des développements de logiciel.
Vous connaissez au moins l'un de ces domaines :

MICROPROCESSEURS SYSTEMES TEMPS REEL
CONTROLE DE PROCESSUS
AUTOMATISMES RESEAUX

Aujourd'hui vous voulez

concevoir... gérer... encadrer...
diversifier et valoriser votre expérience...

Alors CAP SOGETI INDUSTRIE vous intéresse.

Le Directeur de votre future Agence, Alexandre LEVY, attend votre dossier de candidature ou votre appel.

CAP SOGETI INDUSTRIE

41, rue Ybry - 92200 NEUILLY-S/SEINE Tél. : 758.11.10 - Poste 464

HAVAS CONTACT



L'Entreprise Industrielle

3ème Groupe en France de Travaux Electriques
3 Milliards de CA - Travaux électriques - Génie Civil et Bâtiment

INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS CONFIRMES

PARIS **PIERRELATTE (26)**

Votre diplôme d'ingénieur école électricité lié à 3-5 ans d'expérience en installations d'électricité générale en milieu industriel, vous permettra en tant qu'**ingénieur d'affaires** d'assurer la responsabilité technique, financière, commerciale et humaine de chantiers.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la région souhaitée à Madame Jeunot, 29 rue de Rome 75008 Paris.

Important Groupe
Chimique International
recrute pour son Centre de Recherche
situé à 150km de PARIS

INGENIEUR CHIMISTE
grande école

attiré par les problèmes de développement pour un poste de responsabilité dans un laboratoire d'application de polymères pour revêtement.

Une expérience de quelques années dans les domaines de recherche liée aux polymères, revêtements ou systèmes de peinture sera appréciée. La pratique de l'anglais courant est exigée.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 91422 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE VAL D'OISE - YVELINES
recherche un

CHEF DE PROJET
FUTUR DIRECTEUR DE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES (78)

Il sera chargé de la mise en place du CFA regroupant 3 formations professionnelles et accueillant 250 jeunes dans les secteurs : électronique, électrotechnique et commerce (étude de marché, mise sur pied des programmes - conditions d'admission -, gestion administrative, financière et comptable du projet, implantation équipements techniques et pédagogiques).

Il assurera ensuite :
- l'animation pédagogique de l'enseignement
- la gestion administrative, financière et comptable de l'Etablissement
- le développement et l'innovation des formations proposées...

Le candidat retenu sera motivé par la formation des jeunes et devra faire preuve de dynamisme et de rigueur. Une expérience en entreprise (industrielle) et en formation (jeunes ou adultes) est vivement souhaitée.
Formation supérieure ou autodidacte.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions
au Service du Personnel, CCI 21, avenue de Paris
78011 VERSAILLES

HONDA FRANCE

C.A. : 1,2 milliard de F

Trésorier

Rattaché au Directeur Financier, vous assurerez la gestion prévisionnelle de la trésorerie de la Société, superviserez les opérations comptables s'y rapportant (avec l'aide d'une équipe de deux personnes, que vous animerez). Vous serez chargé des relations avec les banques, en particulier de la négociation des conditions bancaires. Il s'agit d'un poste-clé pour la vie économique de notre filiale, rendu plus vivant encore par la souplesse de structure de la Société et le dynamisme du Groupe.

Vous avez une trentaine d'années, une formation supérieure et une première expérience de la trésorerie. Vous maîtrisez bien l'anglais. Vous souhaitez acquérir l'expérience d'un Groupe multinational en forte expansion dans une Société à dimension humaine.

Poste à pourvoir au siège, à Marne-la-Vallée.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et salaire souhaité), sous la référence 4/HOT/LM, à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

JEUNE PROGRAMMEUR
DUT INFORMATIQUE OU BTS

Un important établissement financier, Champs Elysées, recherche un jeune Programmeur. Pour assurer la conception d'applications bureautiques, il a des connaissances en assembleur, éventuellement en Basic. Equipés au siège d'un HP 3000, mais poursuivant le développement d'un plan informatique et bureautique décentralisé important, il assistera techniquement nos diverses directions régionales, équipées elles en HP 125. Ce poste, très opérationnel et formateur, peut éventuellement convenir à un débutant pour peu qu'il sache se montrer autonome et doué d'un bon potentiel. Anglais souhaité.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 4659 à l'agence DESSEIN — 69 rue de Provence — 75009 PARIS.

Dessein

SYSTELEC

recherche

INGENIEURS EXPERIMENTES

Pour développer des logiciels d'application sur Mini et Micro-ordinateurs dans le domaine des systèmes industriels.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à
SYSTELEC
4 rue Léon Blum - 91120 PALAISEAU



Le Crédit Mutuel d'Ile de France
recrute un

Animateur Commercial
Essonne - Val de Marne

Par son action **d'assistance conseil** auprès des agences, il contribuera à la définition et à l'application de la politique commerciale à travers des actions de vente et de **dynamisation du réseau.**

Homme de terrain, justifiant d'une formation bancaire (BP ou ITB en cours), il aura si possible, une expérience similaire dans un établissement bancaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. AC à Any ASTIC - Direction des Relations Humaines et Sociales - **Crédit Mutuel d'Ile de France** - 19, cité Voltaire - 75541 PARIS Cédex 11

Centrale d'Achats Parisienne
recrute

2 ASSISTANTES D'ACHATS
VOULANT DEVENIR ACHETEUSES

Vous êtes assistante d'Achats depuis au moins trois ans dans des articles textiles destinés aux bébés et aux enfants.
Vous n'avez pas une évolution suffisante dans votre carrière.
Nous vous proposons de vous engager immédiatement comme **ACHETEUSE.**
Vous pourrez ainsi vous réaliser dans une Société en plein développement.
Il faut néanmoins avoir un certain bagage et parler au moins une langue étrangère.
Bien-entendu, vous devez avoir du goût afin de bien choisir parmi les études de nos stylistes et les produits de nos fournisseurs.
Vous devez également ne pas être rebutée par les chiffres, par les contacts et les déplacements.

Env. C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions s / réf. 11496 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Importante Société d'Assurances
en pleine expansion
recrute pour PARIS afin de
CREER SON SERVICE GESTION DU RISQUE MALADIE

une personne expérimentée pour poste d'encadrement

FORMATION :
- 3 ans d'expérience dans la branche Prévoyance
- jeune de caractère
- évolution de carrière assurée
- avantages sociaux, primes diverses restaurant d'entreprise.

Adresser CV et prétentions sous réf. **8172** à
Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle
75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

L'IRCAM
Institut de Recherche et de Coordination Acoustique - Musique

à la pointe de l'intelligence artificielle et du traitement du signal, disposant pour ses 100 utilisateurs
- notamment d'un VAX 780 et de plusieurs mini 68.000 connectés par réseau local,
- du système **UNIX** pour ses développements, recherche

RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

HF

pour organisation et évolution du système permettant de se maintenir au meilleur niveau européen.

Envoyer C.V. à J.P. KELLER - Directeur Scientifique - IRCAM
31, rue Saint-Merri 75004 PARIS

Organisation et Publicité

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Chargé(e) de Communication

Notre organisation de renommée internationale intervient dans un domaine original touchant à l'actualité la plus brulante. Votre mission consiste à mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires à la promotion de notre action.

Vous assurerez les relations avec la presse, les opérations de relations publiques, les contacts avec les agences de publicité et la coordination de nos publications.

Pour réussir vous devez joindre à une formation supérieure de type I.E.P. ou équivalent une première pratique de la fonction d'environ 2 à 3 ans ainsi qu'une vive attirance pour les problèmes internationaux. Vous êtes très disponible et vous savez réagir immédiatement à l'événement.

Vous avez une bonne plume et vous maîtrisez l'anglais.

Si ce message correspond à votre formation, écrivez-nous sous Réf. 339 à



94 rue Lauriston - 75116 Paris

Curriculum

Banque Stern

Banque privée à l'évolution soutenue, nous souhaitons accueillir un

Adjoint au chef du service étranger

Vous animerez une petite équipe, superviserez l'ensemble des opérations du service et assurerez les contacts extérieurs nécessaires, traitant vous-même certains dossiers spécifiques.

Vous avez une expérience bancaire de 3 ans au moins des opérations avec l'étranger, possédez une **connaissance approfondie de la réglementation des changes** et parlez un anglais courant.

Si vous souhaitez participer à notre développement, adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 8/ASE/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM — **Raymond Poulain Consultants**
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

TEK DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE — LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX FRANCE

filiale d'un groupe international en électronique et en informatique

INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous avez de solides connaissances en informatique, une bonne expérience de la vente et un anglais courant.

Venez nous rejoindre pour la vente en région parisienne et en région nord de notre gamme de terminaux graphiques, périphériques et logiciels destinés aux applications CAO, cartographie, DAO, architecture, etc.

Nous assurerons une formation aux USA, une rémunération élevée, une voiture de fonction.

L'évolution rapide de nos gammes de produits vous laisse envisager de réelles possibilités d'avenir.

Adresser C.V., photo, prétentions
à TEKTRONIX
Direction du Personnel - BP 13
91941 LES ULIS CEDEX.

Tektronix

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
recherche un

RESPONSABLE DES RELATIONS EN ENTREPRISES

- Il aura une formation supérieure.
- Il sera chargé :
  - de nombreux contacts à un haut niveau dans des entreprises variées en vue de la promotion de l'image de marque de l'Association et de l'organisation de colloques.
  - de la mise en place d'un système d'information,
  - de la collecte de la taxe d'apprentissage.
- Une expérience des milieux Industriels est souhaitée.

Si vous répondez à ces critères écrivez en envoyant CV, photo, références et prétentions sous n° 84 041 à



18 rue Volney - 75002 Paris
Discrétion absolue assurée.

SOCIETE DE PETROLE
recrute pour son Siège PARIS-LA DEFENSE

JEUNE CADRE

Grande Ecole Commerciale ou de Gestion

ayant une expérience préalable de 5 ans environ dans un Cabinet d'Audit ou dans un département d'Audit interne de grand groupe.

Il sera recruté dans le

SERVICE DE L'AUDIT

(audit opérationnel ou audit comptable)
avant d'évoluer
au sein de la Société où la mobilité professionnelle existe.

Envoyer C.V. détaillé, photo, salaire actuel sous réf. 92152 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

bâtir

Implanté depuis 15 ans en région parisienne, notre activité principale repose sur la réalisation de maisons individuelles en villages.

Pour accélérer notre développement, nous recherchons plusieurs

Responsables fonciers

- Vous recherchez les terrains nécessaires à l'édification de nos villages, menez les négociations jusqu'à l'acquisition et participez à l'obtention des autorisations administratives.
- Une formation à dominante juridique ou une expérience d'expertise foncière ou de géomètre et quelques années de pratique sur le terrain sont nécessaires pour réussir.
- Un tempérament accrocheur et commerçant est un bon atout. Les postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Adressez lettre manuscrite sous référence 316 à Pierre MATRAY S.A. BATIR - Direction du personnel 126, rue Carnot - 59320 Sequedin.

Réponse assurée

SOCIETE BANLIEUE NORD OUEST DE PARIS,
recherche

CHEF DE GROUPE ADMINISTRATIF EXPORT SEDENTAIRE

Agé d'au moins 25 ans, il assurera la coordination d'un groupe chargé de l'ensemble des liaisons technico-commerciales et administratives avec nos agents à l'étranger et nos clients.

Titulaire du BTS ou DUT de commerce international ou équivalent, il devra pratiquer avec aisance l'anglais et si possible l'allemand.

Une certaine connaissance des produits caoutchouc de synthèse, de la mécanique et du dessin industriel sera appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 92504 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra

Importante Société d'Ingénierie
située en proche Banlieue Ouest de Paris
Filiale de l'un des premiers groupes industriels français
recherche

Analyste Programmeur confirmé

Le candidat retenu sera chargé de la maintenance des programmes de gestion et participera à la mise en place de notre ambitieux plan de développement en bureautique et CAO.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation IUT ou MIAGE, maîtrisant le COBOL. La connaissance de PRIMOS sera un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 6142 à Lévi-Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LÉVI TOURNAY

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
recrute pour PARIS

CHEF DE PROJET EN INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

- Formation ingénieur ou 3e cycle d'enseignement supérieur ;
- Expérience minimum de 5 ans en conception d'applications d'informatique documentaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions au MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES, Division de l'Informatique, 23, rue La Pérouse, 75016 PARIS.

Important bureau d'études en URBANISME
recherche pour PARIS

jeune ingénieur informaticien

Diplômé d'une Grande Ecole scientifique (option informatique et statistiques), il participera à la conception et à la réalisation de systèmes infographiques nécessitant la connaissance et la pratique de langages scientifiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 1623 à Organisation et Publicité
2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-CGR

La Direction Technique recherche des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grandes Écoles

Vous serez chargés, au sein d'une équipe jeune, de concevoir ou de développer des processeurs de visualisation et du traitement de haut de gamme pour l'électronique médicale de demain.

Nous pensons que pour avoir la compétence nécessaire, une expérience de quelques années est obligatoire dans la réalisation ou dans le développement de systèmes hardware digital rapides.

Vos partenaires et vos interlocuteurs :
- un bureau d'études de très haute technicité (CAO),
- un groupe de logiciel de tests performant,
- un service algorithmique et logiciel travaillant avec les outils les plus modernes.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à Françoise LEMAIRE - THOMSON-CGR - 48, rue Camille-Desmoulins - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT



BANQUE INTERNATIONALE
ayant son siège social à Paris
recherche

ASSISTANT

du Chef de Département de Gestion des Crédits

- Ayant quelques années d'expérience de gestion d'euro-crédits acquise de préférence dans une banque parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.
- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires.
- Connaissance nécessaire de l'anglais courant.
- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser Curriculum Vitae détaillé qui sera traité confidentiellement à : Jean LHOPITEAU, Directeur du Personnel, Banque de la Société Financière, 20, rue de la Paix, 75002 PARIS.

PATRIMOINE FRANÇAIS ET INFORMATIQUE :

UN HOMME DE L'ART

La Direction du Patrimoine, chargée de l'inventaire général des monuments et des richesses de la France dépend, vous le savez, du Ministère de la Culture.

A ce titre elle constitue une immense documentation sur nos bâtiments, monuments, objets, mobilier... Il est, vous vous en doutez, indispensable d'en tenir l'inventaire régulier, et l'informatique à ce titre en est le meilleur outil. Rendre celui-ci encore plus performant suppose votre concours dans plusieurs domaines : définition de nouvelles applications avec l'organisation fonctionnelle de celles-ci, définition des besoins en matériels et en hommes ainsi que de toutes modifications et améliorations à apporter.

Le Conservateur dont vous dépendrez vous imagine ainsi : une formation supérieure d'abord (BAC + 5), bien au fait de l'informatique et des statistiques, très sensible à tout ce qui touche à l'art, suffisamment mature pour superviser l'activité d'une dizaine de personnes.

La connaissance enfin d'au moins une langue étrangère devrait vous aider pour ce poste à pourvoir dans l'un des plus beaux sites de Paris : le Grand Palais. Rémunération 110 000 F. Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à ELYANE MONJAUX 128 boulevard Haussmann 75008 PARIS sous réf. 835.

em — Dessein

Fédération patronale agro-alimentaire nationale,
recrute pour son siège Paris

consultant d'entreprise

spécialisé en gestion et comptabilité à haut niveau

MISSION :
- Audit et conseiller à vocation financière et comptable auprès d'entreprises de la Profession (majorité PME)
- Etablissement périodique des statistiques des indicateurs économiques, synthèse des bilans et conclusions à en tirer
- Large participation aux commissions nationales, sectorielles, etc.
- Articulation au sein de l'équipe avec les Experts (fiscalité, juridique et social).

PROFIL :
- 28 ans minimum avec formation Grandes Ecoles Commerciales, Sciences-Eco avec spécialisation financière et comptable
- 4 années d'expérience professionnelle en gestion et finance
- Origine agricole souhaitée.

Adresser C.V. avec souhaits de rémunération sous référence 183,
à L.P.A.–GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 Paris.

PRB

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON
DÉPARTEMENT CIRCUITS HYBRIDES
Porte de SAINT-CLOUD
recherche
UN RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
BTS ou Certificat Comptable DECS
Travail intéressant, formateur et varié.
Expérience et références exigées.
Téléphoner pour rendez-vous 743 96 40 - Poste 3334.
THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS
HAVAS CONTACT

RAPIDES RICARD !
Les coffrages des chantiers d'aujourd'hui.

Vous êtes jeune diplômé d'I.U.T. ou B.T.S.*, même débutant, mais apte à la négociation avec le sens du service et du conseil. (* de préférence Techniques de Commercialisation, Action Commerciale ou Technico-Commerciale).
ou
Vous êtes déjà un vendeur technique confirmé (de préférence branche bâtiment ou béton ou coffrage).

RICARD
leader du coffrage-outil recherche rapidement
Attachés commerciaux juniors
(fixe 5 500 F à 7 000 F + intéressement + frais + voiture) pour les régions Ile-de-France, Est, Méditerranée, Sud-Ouest.
Animateurs commerciaux seniors
(rémunération à débattre)
pour les mêmes régions, opérationnel immédiatement.

Envoyez votre curriculum-vitae, une lettre manuscrite et une photo à :



Bruno Ricard,
Rue Louis-Armand,
Z.I. d'Aix-en-Provence,
13763 Les Milles Cedex
Tél. : 42-26.16.16.

Agence recherche
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
Niveau BTS. 567-48-62.

DOD
78, CHAMPS-ÉLYSÉES
recrute
INGÉNIEURS LOGICIEL
POUR RÉALISATIONS TEMPS RÉEL SUR 8086
Tél. : 359-17-86, p. 420.

Cabinet juridique Sté Mᵉ Champarret, cherche
CONSEIL JURIDIQUE
Expérience minimum 4 ans. Env. C.V. et prét. s/réf. 3810 à INTER PA, B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui transm.

Organisme important, rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— Dynamiques et ambitieux.
— Goût du contact haut niv.
— Excellente présentation.
— Sens des responsabilités.
Tél : 500-24-03, p. 43.

Entreprise de nettoyage à PARIS (C.A. 12 M) recherche
CHEF D'AGENCE
Très bon niveau. Expér. indisp. Adr. C.V., photo et prét. à A.M.P., sous réf. Nº 2.988/Al. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

PRIMUS INTER PARES
Notre groupe de dimension internationale fabrique et commercialise des périphériques
MONITEURS HAUTE RESOLUTION - FLOPPY DISK DRIVES
Leader mondial incontesté, pour faire face à son expansion en France métropolitaine, le bureau parisien recherche
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
- Expérience commerciale moniteurs et/ou périphériques magnétiques ;
- Connaissance technique appréciée ;
- Anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé + prétentions + photo sous nº 7.767 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

THOMSON ANSWARE
Une des premières Sociétés d'Ingénierie Informatique française en forte expansion (+ 40 % en 1983).
Pour participer à son développement, sa division
INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE
recherche plusieurs
INGENIEURS LOGICIEL
DEBUTANTS (ENSI/UNIVERSITAIRES option Informatique).
INGENIEURS
CONFIRMES (expérience MINIS/MICROS)
Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité à
THOMSON ANSWARE (s. réf. LCA/25)
135, rue de la Pompe 75116 PARIS
THOMSON COMMUNICATIONS

ENTREPRISE DE PRESSE
recherche pour son siège à PARIS
INGÉNIEUR ÉTUDES
DIPLOME : ingénieur électronique grandes écoles.
CONNAISSANCES : micro-informatique, microprocesseurs (matériel et programmation).
- Anglais nécessaire.
- Expérience 2 ans environ en laboratoire d'études.
- Libéré des obligations militaires.

CONDITIONS INTÉRESSANTES
Adresser c.v. avec photo à : HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS. Sous référence 34.836.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE (720 personnes)
Filiale d'un groupe industriel de taille internationale
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
- 1 à 2 ans d'expérience sur une application SGBD.
- Connaissances TEMS/MITRA appréciées.
- Pratique du langage COBOL indispensable.

Env. lettre manuscrite C.V., photo et prét. Nº 3.885 PUBLICITÉS RÉUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

BANQUE PRIVEE
recherche
GESTIONNAIRES CREDITS PROMOTEURS H/F
180 000 F
Une formation de niveau enseignement supérieur est exigée. (Licence en droit, ITB, ICH).
La préférence sera donnée à des candidats ayant au moins 5 ans d'expérience dans la gestion des crédits aux promoteurs immobiliers dans un établissement bancaire.
Ce poste offre de réelles perspectives de carrière aux candidats qui pourront accéder à d'autres responsabilités dans une autre ville de France.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo récente, rémunération actuelle à Nº 6180 PUBLIFOP 29, rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra.

ORGANISME PATRONAL PROFESSIONNEL
(industrie de transformation)
total C.A. des adhérents PMI 2,5 milliards F.F.
recherche son
délégué
secrétaire général/relations publiques
Il devra principalement :
- préparer les décisions patronales et en assurer le suivi,
- prendre en charge la promotion de la profession et de ses produits,
- fournir aux membres de la profession toutes les informations (juridiques, sociales...) susceptibles de les intéresser,
- assurer la représentation professionnelle auprès de tous les organismes sur le plan national et international.

FORMATION SUPERIEURE
Anglais indispensable, Allemand souhaité.
Une expérience de plusieurs années en entreprises liées au bâtiment et au bois est appréciée.
Salaire : 250 000 F / AN.
Lieu de travail : PARIS (quartier Etoile).

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*
4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS — Réf. 50105

Société française leader dans sa branche recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRMÉ sur IBM 38
— Lieu de travail PARIS CENTRE.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à nº M. 74741 à Bleu, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
ÉLECTRONIQUE
1º) Sur micro-processeurs (études 8 et 16 bits).
2º) Conception logiciel, langage scientifique, débutants acceptés. FR.-STRUCTURE ETT 16, rue de Turbigo, PARIS-2ᵉ Mº Et.-Marcel. 261-83-07.

Importante Association Tourisme recherche : pour la saison été :
ANIMATEURS FAMILLE
Bonne expérience.
Env. C.V., photo à OCCAJ, M. Dayet 85, rue d'Amsterdam 75008 PARIS.

S.S.C.I.
EN FORTE EXPANSION
recherche
INGÉNIEUR COMMERCIAL
Etudes supérieures
Connaissances informatique et 1ʳᵉ exp. souhaitées
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
Maît. les techniques de bases de données dans un environnement I.B.M., CICS.
Rémunération motivante.
Ecr. à Ste GTI, Christine LAURENT, 17/19, rue de la Croix-Nivert, PARIS-15ᵉ. 273-22-22.

ERIN
recherche pour réalisation de logiciels :
- Informatique industrielle.
- Logiciels de base. (mini-micro)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
Option : informatique automatique, électronique
Débutants à 3 ans d'expérience

DES DUT INFORMATIQUE
1 à 3 ans d'expérience.
Connaissance des matériels MITRA-SOLAR-DEC langages LTR, FORTRAN ASSEMBLEUR apprécié.
Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.
Ecrire avec C.V. s/réf. 6.736 Axial Publicité, 27, rue Taitbout, PARIS-9ᵉ qui transm.

Le Laboratoire de LURE recrute sur postes CNRS 2 A

UN INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
ou équivalent pour les études expérimentales et théoriques sur un accélérateur de particules en construction à ORSAY. Connaissances en informatique appréciées.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE ou CNAM
pour la fabrication des éléments pulsés de SUPER ACO en plus d'une formation en électronique logique et analogique, quelques années d'activité en électronique d'impulsions haute tension de puissance ou en électronique rapide seraient appréciées.

Adresser c.v., photo et prétentions à M. P. MARIN CENTRE UNIVERSITAIRE, bât. 209, 91405 ORSAY Cedex.

GROUPE INDUSTRIEL LEADER DANS SON DOMAINE
recherche pour ses établissements de la Région Parisienne (600 personnes) un :
PATRON DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES
Sa mission :
- Assurer la conception et la mise en place d'une gestion dynamique du personnel dans un secteur en pleine mutation technologique ;
- Gérer la politique sociale et humaine ;
- Mener des actions de motivation.

Son profil :
- Formation supérieure ;
- Pratique d'au moins 5 ans acquise de préférence en milieu industriel.

Si vous désirez élargir vos responsabilités, envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) qui restera confidentiel à : J.-C. H. consultant 54, rue Beaubourg, 75003 PARIS.

---

formation professionnelle

Formation professionnelle au
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
- **PRÉPARATION AU BTS**

206-24-83, 241-83-83.

VOUS PENSEZ
AVENIR
Vous n'avez pas de temps à perdre. Suivez nos STAGES INFORMATIQUES
- Initiation à l'informatique :
- Initiation à la programmat.

Stages hebdomadaires de 18 h à 21 h
PUISSANCE INFORMATIQUE
206-15-61 +

---

représentations offres

IMPORTANTE FIRME ITALIENNE
CONFECTION EN PEAU, ARTICLES MI-FINS
recherche pour le marché français
REPRÉSENTANT
INTRODUIT DANS LE SECTEUR
On assure commission d'intérêt sûr.
Langue italienne indispensable.
Envoyer curriculum vitae à CONPIBEL, Strada Bauchieri 1, 14023 Cocconato d'Asti (Italie).

Emplois Cadres
CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F
L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______
Code postal ______ Ville ______
Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427-PARIS CEDEX 09
Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

RESEAUX
Pour élargir ses activités dans le domaine des télécommunications
Société d'ingénierie informatique recherche des
ingénieurs informaticiens
EXPERIMENTES
pour concevoir et réaliser des logiciels de communication (procédures, protocoles, etc...).
Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) à notre Conseil
ETHIQUE 18 Champs Elysées 75008 Paris
ETHIQUE

A COMPTER DU 2 MAI 1984
LES ANNONCES CLASSÉES
Le Monde
seront reçues par téléphone de 9 h à 18 h
du lundi au vendredi
au 555-91-82.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires

La filiale d'un groupe international de premier plan recherche

Secrétaire de direction
Bilingue - Anglais

Elle aura pour mission:
- D'assurer un secrétariat à la direction générale technique.
- De participer à des tâches et travaux spécifiques liés aux études de la division.

Elle devra:
- Bien maîtriser la sténo et la dactylo française et anglaise.
- Posséder une solide expérience du secrétariat de direction bilingue anglais acquise de préférence dans le domaine technique.
- Avoir une bonne capacité d'adaptation, l'esprit d'initiative, l'habitude des chiffres, ainsi qu'une grande disponbilité.

Poste à pourvoir à proximité de La Défense dans une société qui accorde tous les avantages nécessaires à une vie sociale agréable...

Ecrire à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 7720.

media-system

ADIA PROFESSION INTERIMAIRE

recrute

SECRETAIRES-STENODACTYLOS
Bilingues Français-Anglais

SECRETAIRES-STENODACTYLOS
Trilingues Allemand-Anglais

DACTYLOS
Bilingues Anglais

STENODACTYLOS
Bilingues Anglais pour Service Juridique

Références professionnelles exigées
Lieu de travail : Banlieue Nord-Ouest

Prendre contact agence d'Argenteuil
7, rue Defresne Bast - 95100 ARGENTEUIL.
Téléphone : 961.11.75

JRP/Jean Régnier Publicité

Société de TRANSIT et, transports maritimes cherche
SECRÉTAIRE STÉNO DACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
Se prés. avec réfs à TRANSAFRIC, 128, rue de Rivoli, PARIS-1er
NE PAS ÉCRIRE.

RECHERCHE pour son DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE
Parfaitement bilingue, sténo anglaise exigée, pratique du télex nécessaire.
Discrète, efficace, ordonnée, très disponible.
Poste à pourvoir très rapidement.
Candidature à adresser à : A.L.U., 24, av. de la Grande-Armée, PARIS-17e.

Société de TRANSIT Transports maritimes cherche
SECRÉTAIRE STÉNO DACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
Se présenter avec réf. à TRANSAFRIC, 128, rue de Rivoli PARIS-1er
NE PAS ÉCRIRE.

Groupe Industriel National quartier gares Nord/Est recherche
SECRÉTAIRE TRILINGUE
Direction commerciale France + export
– 30 ans environ, parfaite maîtrise du secrétariat classique (sténo, dactylo), connaissances approfondies de l'anglais et de l'allemand, grande autonomie.
– Les candidates seront reçues à Paris très rapidement.
Adresser dossier + C.V. + photo sous réf. 683 M à : FB CONSEIL 57, rue des Quatre-Eglises 54000 NANCY.

Société industrielle Paris-10e recherche
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
– 30 ans minimum, très bonne maîtrise du secrétariat classique (sténo, dactylo) connaissances en gestion de personnel, comptabilité et juridique.
– Rattachée au secrétariat général.
Les candidates seront reçues à Paris.
Adresser dossier + C.V. + photo sous réf. 696 M à : FB CONSEIL 57, rue des Quatre-Eglises 54000 NANCY.

capitaux propositions commerciales

COTE D'AZUR VAROISE
CÉDONS CAUSE SANTÉ
Bon portefeuille copropriétés et locations, affaire en société, prix : 800.000 F. Facilités. Non professionnels s'abstenir.
Ecrire N° 30.747 à HAVAS HYÈRES.

P.M.E., P.M.I., commerçants C.E.E.G.I., vous apporte des solutions sérieuses et fiables pour résoudre vos problèmes de gestion et difficultés de trésorerie. Tél. (1) 526-59-13.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 40209 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 29109 PARIS.

ATTENTION ETUDIANTS
Pour obtenir des informations complètes par spécialités des UNIVERSITES AMERICAINES, les conditions d'admission, l'aide financière ainsi que les possibilités d'emploi, envoyez mandat carte international de 80 F (10 $) à ACADEMIC SERVICES P.O. Box 13073 Mpls, MN 554 14 (USA).

DEMANDES D'EMPLOIS

A VOUS
PRÉSIDENT
OU
DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'AIME LES U.S.A.

Généraliste de très haut niveau.
Ingénieur, 48 ans. Belle situation dans secteur en crise.

Je cherche à faire la liaison entre un Groupe Français et ses intérêts aux U.S.A. ou inversement.

Ecrire sous n° 7784, « le Monde » Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DIRECTION GENERALE

20 ans de carrière ascendante me donnent aujourd'hui la pleine capacité d'exploitation de mon expérience !
La conduite d'une entreprise industrielle de 500 personnes, avec 200 M de F de C.A. dont 60% à l'export via la création de 5 filiales ou agences étrangères, une large connaissance du monde, les décisions politiques et stratégiques, l'animation des hommes, la gestion au quotidien... ont forgé la polyvalence indispensable à la maîtrise du développement d'une P.M.E. et confirmé le sens du résultat qui me caractérisent...
Je peux être le manager ou le collaborateur ou le partenaire que vous recherchez, en Europe ou n'importe où dans le monde. Rencontrons-nous !
Appelez-moi au (40) 24.04.93 ou envoyez-moi votre carte sous réf. 5029 M à iscg carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION. – 28 ans. Maîtrise sciences Eco. + DESS, CAAE. Anglais, espagnol courants. Stages divers PME (100 à 2000 personnes). Expérience dans sociétés de service en informatique, de distribution, production de matériels informatiques et anglo-saxonnes (gestion financière, trésorerie, prix de revient). Pratique informatique de gestion de bases de données. Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation similaire dans société souhaitant étoffer département financier et/ou administratif. (Section BCO/JCB 503.)

J.F. – 30 ans, 5 ans études sup. commerciales et 7 ans expérience USA. Bilingue anglais, français. Bon niveau allemand.
RECHERCHE : poste marketing administration des ventes gestion clientèle et personnel. Mobilité et disponibilité. (Section BCO/LA 504.)

CHEF DE PRODUITS ACHETEUR. – 28 ans. Formation supérieure en gestion. Anglais, italien. Expérience 4 ans en gestion, achats, marketing, vente dans la grande distribution secteur produits électroniques grand public et micro-ordinateur.
RECHERCHE : poste à responsabilité dans sociétés voulant dynamiser son département commercial. Libre de suite. Paris. R.P. Déplacements acceptés. (Section BCO/GR 505.)

CADRE RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATION PERSONNEL. – 32 ans. BTS de gestion + 1er cycle IEP. Bonnes connaissances droit du travail. 7 ans expérience (gestion personnel, comptabilité, administration dans PME) dont 3 ans profession libérale en tant que conseiller financier. Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation similaire dans toutes sociétés désirant créer ou renforcer département personnel ou comptable. Région lyonnaise. (Section BCO/JCB 506.)

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75438 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

J. F., 31 ans
Pharmacien d'industrie
Docteur en pharmacie
Bases d'informatique I A E en cours, recherche 1er emploi dans l'industrie.
ECR. réf. 20.504 à agence HAVAS 33000 BORDEAUX.

VOUS ÊTES
Une entreprise de taille humaine, dynamique, soucieuse de développer vos marchés France/Etranger
ALORS, CONFIEZ-MOI
Votre DIRECTION COMMERCIALE
ESSEC, bil. angl., 6 ans exp.
Export réussie, rodé aux négociations haut niveau.
Fort tempérament commercial, meneur d'hommes.
Ecrire sous réf. 31.414 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010, PARIS qui transmettra.

MÉDECIN, 45 ans, dipl. SANTÉ PUBLIQUE (ENSP), ÉPIDÉMIOLOGIE (ESAM), expérience variée, recherche travail temps partiel (mi-temps ou vac rég.) en santé pub., épi. dém. de terrain, éduc. sanit. PARIS, banlieue Nord, Oise.

JOURNALISTE, H., 32 ans, 10 ans expériences professionnelles : politique étrangère, faits sociaux culturels. Excellent anglais, étudierait toute proposition presse écrite parlée, audiovisuelle.
Ecr. s/n° 3.185 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 21 ans, DESS droit immob., rech. 1er emploi ou stages. Etudie ttes propositions. Tél. : 271-41-85.

ING. GÉNIE CLIMATIQUE propose de valoriser son exp. (de la conception à la gestion) chez M. d'ouvrage, contrôleur tech. bureau ingénierie ou tout organisme, sensible aux problèmes construction/énergie.
Ecrire sous le n° T 45.168 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Véritable collaboratrice cadre 35 ans, libre 1er sept. 84. Initiative, passionnée par Français. Disponible. Rech. poste stable chez écrivain ou éditeur. Salaire 13.000 F X 13.
Ecrire sous le n° T045.195 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Je cherche sur BESANÇON et grandes régions
Poste dans organisation prof. entreprise, cab. conseil, institut de formation. J'offre mes compétences en développement des entreprises (diagnostics, stratégies). Audit social, analyse du travail, gestion du personnel, animation
J'ai 44 ans, 10 ans d'expér. d'intervention. J.-M. MULLER (81) 50-31-50.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN 31 a. sérieuse exp. en vibrations (calculs E.F. et analyse modale), en systèmes de mesures et instrumentation, avec application à l'industrie offshore cherche : poste responsable de projets industriels ou développement, toutes régions.
Ecrire sous le n° T045.169 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 25 ans, maîtrise de biochimie D.E.A. de biologie végétale, cherche travail en équipe, étudie toutes propositions. T. : 772-91-74.

F. 36 ans, dipl. Histoire de l'Art + école Sup. de commerce. 15 ans exp. prof., 100 % bil. anglais + connaiss. all. Personnalité et culture import. ch. emploi temps partiel ou mission ponctuelle.
Base rég. Rhône-Alpes.
Ecrire sous le n° T045.181 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NIGERIA
AREA MANAGER
AGE 37 FRENCH
EXPERIENCED IN MANAGEMENT OF PROFIT CENTERS SEEKING FOR ANOTHER POSITION WITH FULL RESPONSIBILITY IN A DEVELOPING COMPANY.
Ecr. s/n° 3.198 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., cinquantaine, gestionnaire financier, juriste. Connaissant exp. promotion immobilière, gestion de patrimoine, rech. missions temps partiel ou complet chez promoteur, gérant, fédération, assurance. rémunération, salaire ou honoraire.
Ecrire sous le n° T045.116 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre VW 1303, 1973. Excellent état, radio. Px 5.500 F. Tél. 337-42-29.

de 12 à 16 C.V.

Méd. vend BMW 520, 73 mot. ref. 4.000 km, cse double empl. 20.000 F. T. 733-57-06

VENDS COUPE MERCEDES 250 C.E. ETAT EXCEPTIONNEL Téléphone 434-47-23 ou 009-38-45.

divers

BMW SERIE 3-5-7
83 et 84, peu roulé, garantie Auto Paris XV, 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).



BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64

LANCIA PRISMA
le bon choix
exceptionnel
REVISIONS GRATUITES
1An ou 25 000 km
PARIS 14e
(1) 539.57.33



BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

deux-roues

Particulier vend MOTO TRIAL
FANTIC 240
1983, 500 km, état neuf. Pas de compétition, 12.000 F. Tél. : 074-14-70 après 20 h.

boxes - parking

VOITURE SECURITE
ACHETE 1 BOX MONTPARNASSE, MONTMARTRE, PARIS (12e), NOGENT. 502-13-43.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

RUE DE LA PAIX
Gd 3 p., calme, soleil. 1.250.000 F. 747-49-86.

3e arrdt

RUE TURBIGO Beau 3/4 p. cheminée, balc., 2e ét., asc. 862.000 F. 347-57-07.

4e arrdt

HOTEL DE VILLE 2 p. tt cft, calme, excell. ét. 398.000 F. 325-97-16.

CŒUR MARAIS
ÉLÉGANT DUPLEX 110 m² dans somptueux immeub. XVIIe EMBASSY. 562-16-40.

5e arrdt

SAINT-MICHEL
8, RUE DE LA HUCHETTE
Beau studio tt cft, refait neuf, exceptionnel. 220.000 F. Vis. de 13 h à 16 h. 208-15-30.

6e arrdt

31, RUE DE SEINE
Immeuble en cours de rénovation, appts de 45 à 125 m². PARTEHENA 522-17-76.

ODÉON SOLEIL
120 m², asc., park. 703-32-31.

Mo VAVIN
Imm. récent, tt cft, park., séj., 1 chbre, cuis., bains, soleil, agréablement aménagé. PRIX INTERESSANT. 16, rue Delambre, mardi, mercredi, 14 h-17 h.

7e arrdt

VANEAU 60 m²
3 PIÈCES, CUIS., BAINS, R. DE C. CLAIR. 567-22-88.

8e arrdt

FR.-ROOSEVELT. 105 m², tt cft, charme et bon goût. Exclusif LE POULAIN, 320-73-37.

9e arrdt

Mo ST-GEORGES 4 P. 94 m², 2e ét. sans asc., caract., cft. 840.000 F. Calme. 500-78-65

12e arrdt

RUE ERARD Coquet studio, loggia, asc., bel imm. récent, urgent. 180.000. 347-57-07.

13e arrdt

QUARTIER TOLBIAC
à vendre 2 pièces tt cft. Px 375.000 et 400.000 F. Tél. : 589-91-46.

PATAY TOLBIAC
Dans imm. p. de t., à vendre 2 pces, 5e ét. sans ascenseur. Px 245.000. Tél. 589-91-46.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRD STANDING
2 ET 3 PIÈCES
2 pièces à partir de 709.400 F
3 pièces à partir de 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert : Mercredi et Vendredi de 14 heures à 19 heures Samedi, 10 h 30-13 h 30. Tél. : 575-62-78.

CONVENTION
5, RUE FOURCADE
Dans bel imm., très beau studio 32 m², tt cft, impeccable. 320.000 F. S/pl. de 13 h à 16 h. Tél. : 206-15-30.

16e arrdt

DIVERS 16e
Dans imm. pierre de taille, Pptaire vd 2/3 p. LIBRES. 2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES et dernier étage à aménager. RCI - 758-12-21.

17e arrdt

TERNES - 5 PIÈCES
tt confort. GD STANDING. 1.600.000 F. 280-26-23.

PTE MAILLOT Beau 3 p. tt cft. réf. neuf, 1er ét. ensol., s/rue sans vis-à-vis, imm. p. de t., asc., gd stand + park. 780.000 F. SHAM'S, 65, rue Guy-Môquet, 17e, 228-43-12.

18e arrdt

PRÈS PORTE CLIGNANCOURT Calme, récent, très beau 5 pièces 110 m², larges balcons s/jdins, box, 860.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence Mairie du 19e
53, R. DU SIMPLON
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de 322.500 F
2 P. à partir de 451.000 F
3 P. à partir de 680.500 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F.
BUREAU DE VENTE
Mardi - Jeudi - Samedi de 14 h à 19 h.
Tél. : 575-62-78.

Rue Duhesme, près Mo, studio 24 m², belles prestations, refait, neuf. 180.000 F. Tél. : 666-14-96.

PRÈS CAULAINCOURT
Ravissant 2 p., cft, s/rue, p. de t. 390.000. 254-71-93.

78-Yvelines

VERSAILLES R.D. prestigieux hôtel part. Second Empire, 11 P. divisibles en 2 appart. Prix justifié. Exclusivité MAT IMMOBILIER 953-22-27

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ TOURELLE
Séj. dble + chbre claire, bon état, 1961. 520.000 F. Tél. : 365-25-65.

Province

EXCEPTIONNEL CANNES MIDI. Vue mer panoramique, 2 pièces 70 m², 7e et dernier étage LES PIEDS DANS L'EAU, idéal résidence secondaire. A saisir 735.000 F. Exclusivité Michel BERGER, (93) 68-30-25 et 64-29-58.

LE CANNET RÉSIDENTIEL Cause départ étranger, très beau 3 pièces neuf + terrasse d'angle 53 m² + cave + 2 parkings, dernier étage, grand standing, piscine. Très belle vue. Frais réduits. Impeccable. 1.210.000 F.
Exclusivité Michel BERGER, T. (93) 68-30-25 et 64-29-58.

appartements achats

Rech. urgent 110 à 140 m². Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 15e, 16e. PAIE CPT chez notaire. 873-57-80 même le soir.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

GROUPE BORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APPTS 150 à 250 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive Gche, 8e-16e, Neuilly. 624-93-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

LITTRE 544-44-45
rech. pour clientèle internation. dans quartiers résidentiels
– HOTELS PARTICULIERS
– APPARTS 4 A 8 PIÈCES
– PIEDS-A-TERRE
PAIEMENT COMPTANT.

locations non meublées demandes

Paris

RECHERCHE LOCATIONS pr cadres et personnels mutés STE FRANÇAISE PETROLE rech. appartements 2 à 8 P. VILLAS PARIS ENVIRONS 503-37-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavill. pour CADRES. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Tél. : 296-58-46.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

hôtels particuliers

PARIS XVIIe
PROCHE PEREIRE
340 m² + 200 ensemble ou sépar. + park. CONVIENDRAIT POUR BURX ou USAGE PROF. PÉTRARQUE. Tél. 553-60-00.

maisons individuelles

BOULOGNE-EGLISE
Belle maison familiale 300 m², plein sud, jardin, dépendances. Tél. 604-53-94.

pavillons

SCEAUX Métro, construction 1954 soignée, séj. + hall, 4 chbres, s. de bains, cuis. + rez-de-jard. : 1 chbre, salle d'eau, w.-c., chff. central gaz, jard. 440 m², gar. A saisir 1.700.000 F. 663-42-45.

villégiature

ECHANGE VILLA MER (56) 15 jours juillet pour 8 jours février 85, zone 3, STUDIO 6-8 personnes ALPES RUAL (99) 36-24-64.

villas

Entre CANNES et GRASSE SUPERBE MAS NEUF s/terr. 5.000 m², piscine, luxueuses prestations, 1.800.000 F, frais de notaire réduits. Michel SERGE 91, bd CARNOT 06400 CANNES. Tél. : (93) 68-30-25.

maisons de campagne

Vienne près Loudun, à 3 heures Paris par autoroute, dans petit hameau bord forêt, maison ancienne rénovée, rez-de-ch. pierres et poutres apparentes, cuisine, salle à manger, salon (cheminée), étage (poutres apparentes), 3 chambres, salle de bains, WC, grenier. Terrain 1.000 m² (arbres fruitiers). Tél. Prix 370.000 F. 16 (49) 98-30-03 ou (40) 76-04-49.

propriétés

78 RENNEMOULIN
TRES BELLE MAISON
Réception + 6 chambres, 2 bains, garage, salle de jeux, jardin 1.500 m². 1.500.000 F. GARBI, 567-22-88.

terrains

Commune de TEYRAN (34) vend terrain viabilisé 800 m², 230.000 F. T. le soir (67) 59-12-06, H.B. (67) 63-19-75.

Part. vends à Lescar proxim. rte Bayonne, 7 km centre Pau, beau terrain à bâtir 2.506 m², bordé ruisseau viabilisé C.U. 37 U. (possibilité division en 2 lots sept.-oct.). PEREZ, B.P. 146, 64005 PAU. Tél. : (59) 30-56-03, h.b.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre en décembre prochain 2 p. tt cft, imm. pierre de t. près N.-D. de Lorette, 9e ardt. 108.000 + 2.000. CRUZ, 8, r. La Boétie. Tél. : 266-19-00.

bureaux

Ventes

MICHEL BERNARD
502-13-43
VEND
1) PORTE DE GENTILLY, RER 150 m², 800.000 F.
2) 20, RUE DE GRENELLE 60 m², 750.000 F.

Locations

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét. télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

Votre Siège Social 17e
Constitution SARL, RC, RM, secrétariat, télex, téléphone
SRB, 293-04-82

ARTISAN 100 F R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M., 21, r. Fécamp (12e), 340-24-54 ; 8 faubourg Poissonnière, 9e-10e, 770-54-66.

BUSINESS BURO
Bureaux ou depuis 150 F/mois. 1 Domiciliation. 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté. G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e, 585-85-11 ; 54, r. Crimée, 19e, 607-82-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Loc. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex.
651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

locaux commerciaux

Ventes

SAINT-OUEN
Pptaire vend local cial LIBRE 135 m² ATELIER, BUREAU. Tél. : 758-12-21.

fonds de commerce

Ventes

Vends HOTEL-RESTAURANT ★★NN murs et fonds, neuf (4 ans), en pleine station Haute-Savoie (20 km de Genève), 15 chambres, salles de bains, appartement privé, parking, 7.800 m² de terrain boisé. Convient pour comité d'entreprise, collectivité ou studios. Prix 3.000.000 F à débattre. Tél. M. RIFF (16) 50-43-85-22.

Le Monde

économie

SOCIAL

Citroën : fermeté et prudence

Alors que les comités d'établissement des six centres de production de Citroën en région parisienne (1) vont confirmer, le 18 avril, sureffectif et suppressions d'emplois, la marge de manœuvre de la direction, comme celle des syndicats et des pouvoirs publics, apparaît limitée.

« Nous devons faire ce que nous avons à faire. C'est l'ensemble de l'activité et des emplois de la marque qui est en cause », affirme M. Calvet, le président d'Automobiles Citroën, qui ne cache pas que la situation a évolué depuis Talbot *(« On ne parlait pas beaucoup de restructuration à l'époque »)*. Une manière de dire qu'à Poissy le groupe Peugeot a essuyé les plâtres d'une politique de modernisation industrielle que le gouvernement a maintenant faite sienne. Tout au plus, M. Calvet s'en prend-il à la CGT : *« Je ne comprends pas,* dit-il, *une certaine organisation syndicale. Décourager un travailleur immigré d'être volontaire pour l'aide au retour, c'est aboutir à un licenciement supplémentaire. »*

Citroën, qui a perdu près de 3 milliards de francs depuis 1980, connaît quelques difficultés avec ses banquiers, car elle a dépassé ces derniers mois les lignes de crédit qui lui étaient accordées. La firme connaît, en outre, un problème de pénétration sur un marché national qui décline fortement. Citroën, qui détenait 20,9 % du marché en 1971, est actuellement autour de 13 %. Si la BX marche bien (près de 6,8 % des immatriculations françaises au premier trimestre et 50 % des ventes de la marque), les autres modèles de la gamme marquent le pas. Or aucun nouveau modèle n'est prévu avant deux ans, voire trois ans. En attendant on fera du neuf avec du vieux (après la Visa Diesel, un break CX, de nouveaux aménagements intérieurs de la Visa et de la BX, une CX turbo). Sur un marché où les nouveaux modèles bénéficient d'une prime évidente, les trois ans qui viennent seront durs. Un conflit important à Aulnay-sous-Bois, la principale usine du groupe en région parisienne, risquerait donc de porter un coup rude à la CX et à la Visa — les ventes de Talbot ont clairement subi l'onde de choc de chaque conflit — et par-là même à la marque entière. D'où le luxe de précautions prises : consultations individuelles des préretraités d'abord, des volontaires au retour ensuite.

Les syndicats ont, eux aussi, l'expérience de Poissy. Ils connaissent les effets des conflits sur les carnets de commande. Mais ils ont aussi vu les résultats des positions qu'ils ont prises chez Talbot sur les élections professionnelles : la CGT a perdu près de seize points dans le premier collège au détriment principalement de FO. Mais la CFDT, beaucoup plus en pointe, a légèrement progressé. Quoi qu'il en soit, la CGT, assez dure verbalement *(« Nous nous battrons jusqu'au bout pour empêcher les licenciements »,* nous soutiendrons *« toutes les formes de lutte décidées démocratiquement avec les travailleurs y compris l'occupation d'usine si cela est nécessaire »)*, prend ses précautions pour ne pas être débordée. Elle aussi *« consulte les travailleurs »* comme la direction ; et pour mieux « ressentir » sa base — notamment immigrée, — elle a décidé qu'un bureau syndical *« élargi »* définirait l'action à suivre. D'ores et déjà, des arrêts de travail sont prévus le 18 avril lors des comités d'établissement.

Les pouvoirs publics eux-mêmes se trouvent devant un dossier inconfortable. Accepter les licenciements, c'est risquer de lézarder un peu plus encore l'alliance avec des communistes, qui ne cessent d'affirmer qu'il n'y a pas de *« sureffectifs »* dans l'automobile. Les refuser, c'est ne pas admettre pour le secteur privé ce que l'Etat patron préconise pour la sidérurgie, les chantiers navals ou les houillères. La seule différence, c'est que les travailleurs licenciés de Citroën ne bénéficieront pas, eux, de deux ans de congés de formation. Mais la pression ne va-t-elle pas croître pour faire de la région parisienne un *« pôle de conversion »* ?

Tous les ingrédients semblent ainsi réunis pour faire de Citroën un nouveau dossier exemplaire. Il faut souhaiter que les divers protagonistes s'y prennent mieux qu'à Poissy. Le contraire ne réjouirait guère que les constructeurs automobiles étrangers, toujours prêts à augmenter leur part du marché français.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Aulnay, Levallois, Nanterre, Clichy, Asnières, Saint-Ouen.

Hausse de 4,1 % du gain horaire ouvrier d'avril à octobre 1983

Le gain horaire des ouvriers a augmenté de 4,1 % entre avril et octobre 1983, indique une enquête du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. Il s'agit de gains bruts avant déduction des cotisations sociales, excluant les indemnités ayant le caractère de remboursement de frais, les acomptes ou rappels et les primes qui sont versées avec une périodicité supérieure à un mois. En tenant compte de la réduction de la durée du travail, le gain mensuel ouvrier a progressé entre avril et octobre 1983 de 3,8 %. Sur la même période de 1982, l'augmentation avait été de 2,4 %, mais elle s'expliquait principalement par le blocage des salaires intervenu au troisième trimestre. Le ministère indique que, *« par rapport aux hausses enregistrées entre avril et octobre 1981 (7,3 % pour le gain horaire et 6,9 % pour le gain mensuel), la décélération constatée est sensible ».*

Pour les autres catégories de salariés, l'évolution des gains mensuels a été obtenue en pondérant les résultats relatifs à chaque catégorie par les effectifs correspondants. D'avril à octobre 1983, la hausse du gain mensuel a été de 4,3 % pour les employés, de 3,6 % pour les agents de maîtrise, les techniciens et les dessinateurs et de 2,9 % pour les cadres. Sur un an, d'octobre 1982 à octobre 1983, le gain horaire ouvrier a progressé de 12,9 %, le gain mensuel ouvrier de 11,7 %, le gain mensuel des employés de 11,5 %, celui des agents de maîtrise de 10,8 %, celui des cadres de 11 %, des hausses supérieures à la période octobre 1981-octobre 1982 mais sensiblement inférieures à la période octobre 1980-octobre 1981.

Le gouvernement privilégie l'assainissement des entreprises au détriment de l'emploi

(Suite de la première page.)

La déclaration étonna. La mise en garde fut jugée curieuse de la part d'un ministre, chargé du dossier de l'emploi.

Quelques jours plus tard, cependant, à l'Assemblée nationale, M. Pierre Mauroy devait tenir un discours presque identique *(le Monde* du 13 avril). « (...) *Les experts considèrent comme probable un rythme d'augmentation mensuelle de l'ordre de 25 000,* expliqua le premier ministre, (...) *ce qui signifierait que le chômage, en fin d'année, serait de l'ordre de 2 450 000 personnes. »*

Au-delà des divergences sur les chiffres, on est ainsi passé, en quelques mois, des claironnantes affirmations aux silences puis aux prévisions fatalistes. Comme si MM. Ralite et Mauroy s'étaient tous deux persuadés que les mesures dont ils s'étaient également félicités ne pouvaient plus avoir d'effet, ne pouvaient plus être relayées par d'autres, et qu'ils devaient constater la montée inexorable des chiffres du chômage. Comme si la politique de l'emploi, devenue peau de chagrin, se réduisait à d'amers bilans comptables, à un simple enregistrement des données.

Le noyau dur est atteint

De fait, les statistiques ne cessent d'être alarmantes, et même dramatiques, avec les derniers résultats rendus publics pour le mois de mars 1984 *(le Monde* du 17 avril). Avec 2 244 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en données corrigées, le chômage atteint un niveau record, en progression de 2,3 % sur le mois précédent et de 11,4 % sur le mois de mars 1983.

Alors que les chiffres avaient été relativement stables entre le mois de mai 1982 et le mois de novembre 1983, on assiste maintenant à une hémorragie que rien ne vient enrayer. Aux 3,1 % d'augmentation du chômage en novembre, ont succédé le 1 % de décembre, le 0,8 % de janvier et les 2,7 % de février.

Au cours du seul mois de mars, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 50 700. Cela porte l'augmentation, depuis le début de l'année 1984, à 125 400 chômeurs supplémentaires, soit davantage qu'au cours de la seule année 1983 ou, encore, presque autant que pour l'année 1982. Pis, la poussée est telle que, depuis le franchissement de la barre symbolique des 2 millions de chômeurs, en novembre dernier, l'ANPE totalise 209 400 demandeurs d'emploi supplémentaires, toujours en données corrigées.

D'autres éléments laissent à penser que la situation ne peut que se dégrader davantage. Ainsi en est-il des offres d'emploi déposées à l'ANPE, qui se réduisent maintenant à un maigre filet quand les statistiques les nomment flux. En données corrigées, il n'y en a eu que 30 000 au cours du mois de mars, soit une baisse de 9,9 % par rapport à février, et, plus grave, une chute de 48,4 % en un an. Si l'on sait que, parallèlement, les effectifs salariés, c'est-à-dire le marché de l'emploi, ont diminué de 1,2 % en 1983, soit d'environ 160 000 personnes, on mesure mieux les risques à venir. Et ce d'autant plus que le rythme des licenciements économiques va s'accélérant, alors même que les plus récentes vagues de suppression d'emplois ne sont pas encore comptabilisées. En février, on en avait compté 38 500 en données corrigées, soit 12,2 % de plus que le mois précédent et 56,5 % de plus qu'en février 1983.

A ces facteurs de dégradation s'en ajoutent d'autres, soit permanents, comme l'épuisement des dispositions du traitement social du chômage *(le Monde* daté 20-21 novembre 1983), soit plus récents, qui montrent combien la privation d'emploi frappe désormais le noyau dur de la population active, c'est-à-dire les hommes de plus de vingt-cinq ans ayant de bonnes qualifications professionnelles comme les ouvriers et les employés qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens *(le Monde* daté 18-19 mars 1984).

Deux logiques

C'est pourtant à cet instant précis, quand tout indique que le front de l'emploi se délite, que des ministres, et non des moindres, se livrent à des prédictions qui sont autant d'aveux d'impuissance, alors que tous les clignotants sont allumés au rouge et que tous les signes indiquent le danger, sans même qu'il soit besoin d'en appeler aux conséquences sociales des restructurations industrielles, présentes et à venir. Que se passe-t-il donc, sauf à croire que, saisi par le poids des faits, le gouvernement ait choisi de « laisser filer » le chômage, comme tant d'autres avant lui, ou que, sachant qu'il ne pouvait plus techniquement et financièrement maintenir sa « gestion sociale » exsangue, il ait accepté de baisser les bras ?

Entre M. Ralite et M. Mauroy, même sur ce point d'interrogation, on perçoit bien qu'il y a plus qu'une différence d'appréciation. Le premier y voit la croisée des chemins, le moment où il faut choisir une relance économique susceptible de recréer l'emploi. Il fait, sans nul doute, pression dans ce sens, notamment quand il laisse entendre que le problème n'est plus celui de la politique de l'emploi. Le second, tout préoccupé qu'il est de l'assainissement économique du pays et accaparé par la volonté de démontrer la capacité, pour la gauche, de mener les tâches de gestion, en appelle à la rigueur et à l'effort, et se préoccupe plus de la situation financière des entreprises, dont il attend à terme — mais quand ? — une amélioration de l'emploi, qui n'est manifestement plus la priorité immédiate.

Il y là a deux logiques qui s'opposent et qui pèsent leur poids dans l'actuel débat entre le PC et le PS.

Curieusement, tandis qu'une politique de l'emploi fait défaut pour accompagner socialement la nouvelle politique économique, on assiste à la création d'îlots de sauvegarde ou de « réserves » professionnelles pour faciliter les restructurations. Cette dualité ne pourra coexister à terme, à moins de considérer que seuls quelques grands secteurs industriels et certaines régions sont dignes d'être modernisés. L'opinion, les salariés, ressentent déjà cette difficulté. Les organisations syndicales, du moins certaines d'entre elles, s'en préoccupent. Le CNPF, la semaine dernière encore, a bien montré qu'il partageait ce souci. Au gouvernement, maintenant, de tracer la voie, avant que les statistiques ne donnent raison d'abord à M. Mauroy, puis à M. Ralite et enfin, MM. Bergeron, Krasucki et Marchais, qui évoquent déjà les 3 millions de chômeurs pour fin 1984.

ALAIN LEBAUBE.

Les extrêmes : États-Unis, Pays-Bas

Aux États-Unis, le chômage baisse régulièrement depuis un semestre maintenant en données corrigées. Les 9,2 millions de chômeurs enregistrés en décembre 1983 sont devenus 9 millions en janvier et 8,8 millions en février. En pourcentage de la population active, les chômeurs représentaient 7,9 % en janvier et 7,7 % en février.

Dans les pays européens la situation varie selon les cas et doit être interprétée avec prudence, les seules statistiques disponibles, pour le début de l'année 1984, n'exprimant les résultats qu'en données brutes et ne permettant donc pas d'apprécier totalement la tendance.

En République fédérale d'Allemagne, en janvier, on comptait 2 539 300 chômeurs en progression de 8,1 % sur le mois précédent (2,1 % en un an) et en février, 2 536 600 soit un recul de 0,1 % en un mois, une quasi-stabilité en un an.

La Grande-Bretagne comptait 3 199 700 chômeurs en janvier (+ 3,9 % en un mois et + 4,2 % en un an) et 3 186 400 en février (– 0,4 % en un mois, + 4,8 % en un an). La Belgique, qui connaît un fort taux de chômage (14,4 % de la population active en février), comptait 601 700 chômeurs en janvier (– 0,8 % en un mois, + 3,8 % en un an) et 589 100 en février (– 2,1 % en un mois, + 2,6 % en un an).

D'autres pays connaissent une situation préoccupante. Ainsi, l'Italie comptait 2 960 100 chômeurs en janvier (+ 1,7 % en un mois, + 6,4 % en un an) et 2 972 200 en février (+ 0,4 % en un mois, + 8,4 % en un an). Les Pays-Bas dont 15,3 % de la population active est au chômage est dans une situation plus grave encore. On comptait 862 700 chômeurs en janvier (+ 0,8 % en un mois, + 11,2 % en un an) et 857 500 en février (– 0,6 % en un mois, + 10,1 % en un an).

LE NOMBRE DE CHOMEURS INDEMNISÉS A AUGMENTÉ DE 0,6 % EN UN MOIS

Le nombre des chômeurs indemnisés par l'UNEDIC a augmenté de 0,6 % au mois de mars, passant de 1 869 053, en février, à 1 880 986. Mais selon l'UNEDIC, qui publie ces statistiques provisoires, le chiffre doit être porté à 2 075 500 personnes indemnisées pour tenir compte des chômeurs ayant déposé une demande d'allocations en cours de mois et qui seront indemnisés avec effet rétroactif au titre du mois de mars.

ÉTRANGER

En RFA

La croissance atteindrait 3 % en 1984 estiment les instituts de conjoncture

Bonn. — Le produit national brut (PNB) ouest-allemand augmentera de 3 % cette année, ont annoncé le 16 avril les représentants des cinq grands instituts de conjoncture qui prévoyaient, l'automne dernier, une croissance réelle de 1,2 % seulement. Pour sa part, le gouvernement fédéral a tablé sur une progression du PNB de 2,5 % (1,3 % en 1983).

Cette révision à la hausse des prévisions est due, ont indiqué les experts en présentant leur rapport de printemps, à la reprise économique qui s'est confirmée depuis l'automne 1983 dans l'ensemble des pays industrialisés, en particulier en RFA. Ces pays devraient enregistrer un taux d'expansion moyen de 3,8 %.

Les Etats-Unis, avec un taux de 5 %, le Canada et le Japon, avec 4,5 %, seront les pays à la croissance la plus forte. En revanche, les pays qui ont tardé à mettre en place des politiques de stabilisation, c'est-à-dire la France et la Belgique, continueront à stagner avec des taux respectifs de 1 % et 1,5 %. En Grande-Bretagne, la croissance devrait être de 2,5 %, en Suisse, en Italie et aux Pays-Bas, de 2 %.

En RFA, l'augmentation de la production devrait avoir notamment des répercussions sur le marché du travail, indiquent les instituts. Le nombre de chômeurs, actuellement de 2,38 millions, devrait diminuer de quelque deux cent mille personnes pour s'établir à 2,15 millions. En outre, les experts prévoient un taux d'inflation moyen de 3 %, soit autant qu'en 1983, et un excédent de la balance des comptes courants de l'ordre de 20 milliards de marks (10,1 milliards en 1983).

Cependant, pour la plupart des instituts, la réduction de la durée hebdomadaire de travail, que réclament plusieurs syndicats, pourrait compromettre la croissance économique. Selon eux, sa mise en place affecterait la compétitivité internationale des industriels ouest-allemands. Les experts estiment également que la charge fiscale en Allemagne fédérale pourrait être allégée. — *(AFP.)*

DIMINUTION DES VENTES AU DÉTAIL BRITANNIQUES

La consommation britannique se ralentit : selon les statistiques provisoires du ministère du commerce, les ventes au détail ont diminué en volume de 0,8 % en mars. L'indice (base 100 en 1980) est retombé à 108,6, soit 2 % de moins que son record de décembre (111). Pour l'ensemble du premier trimestre, il est en recul de 1,5 % par rapport au trimestre précédent, mais dépasse encore de 3 % le niveau du premier trimestre 1983. Selon le ministère, il serait toutefois prématuré de conclure que le boom de la consommation touche à sa fin. Le pouvoir d'achat des consommateurs, y fait-on remarquer, devrait être prochainement renforcé par la réduction du coût du logement découlant de la baisse de l'intérêt sur les prêts hypothécaires. — *(AFP.)*

LA BANQUE ARABE DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE GÈLE SON AIDE AU ZAIRE

Le président de la Banque arabe pour le développement en Afrique, M. Al Chazli Aayari, a indiqué, à Abou-Dhabi dans une déclaration à l'AFP, que les projets de cette banque au Zaïre ont été gelés et qu'une plainte a été déposée auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) pour obliger ce pays à payer ses dettes. Selon lui, le Zaïre, en établissant des relations diplomatiques avec Israël, n'a pas respecté la charte de compréhension arabo-africaine signée par les responsables arabes et africains en 1977. Les prêts et les aides accordés par les fonds et les institutions financières arabes au Zaïre se sont élevés au total à 500 millions de dollars.

Concernant le Libéria, qui a également établi des relations diplomatiques avec Israël, M. Al Aayari a indiqué que la Banque arabe pour le développement en Afrique remplissait ses obligations envers ce pays, mais qu'elle ne lui accordera pas de nouveaux prêts. Les pays arabes ont accordé, au cours des dix dernières années, 7 milliards de dollars d'aides ou de prêts aux pays africains. Selon le président de la Banque, la diminution des revenus pétroliers n'affectera pas dans l'avenir les aides accordées à ces pays. — *(AFP.)*

LE GOUVERNEMENT DE BONN PREND UNE SÉRIE DE MESURES POUR AIDER LES AGRICULTEURS ALLEMANDS

Le ministre ouest-allemand de l'agriculture, M. Ignaz Kiechle, a annoncé le 16 avril à Bonn une série de mesures nationales destinées à compenser les pertes de revenus des agriculteurs allemands résultant des dernières décisions de la Communauté européenne. En raison de la baisse des prix de 5 % due à la suppression des montants compensatoires monétaires, 3 % de l'impôt sur les chiffres d'affaire seront remboursés aux agriculteurs, à partir du 1er septembre prochain.

Pour le lait, chaque agriculteur devra diminuer sa production d'au moins 4 %, des réductions supplémentaires étant calculées en fonction du niveau de production ou de l'ancienneté des exploitations. Les agriculteurs dépassant ces quotas seront pénalisés en ne touchant que les trois quarts du prix de référence. Mais l'Etat fédéral versera pendant dix ans une prime de 1 000 DM (3 000 F environ) par tonne de lait aux agriculteurs abandonnant la production laitière.

Enfin, l'Etat augmentera sa prise en charge des assurances-accidents, ce qui en diminuerait de 36 % le poids pour les exploitations. — *(AFP.)*

AFFAIRES

SELON LA BANQUE DE FRANCE

Les résultats financiers des entreprises industrielles se sont légèrement améliorés en 1983

L'activité des entreprises industrielles s'est améliorée en 1983 avec un chiffre d'affaires – hors secteurs de l'énergie et du bâtiment – en progression de 9,7 % en valeur, soit de 1,8 % en volume. C'est ce qui ressort de l'enquête que fait chaque année la Banque de France – à partir d'un échantillon de 2 951 entreprises – sur le comportement des entreprises industrielles.

Cette activité a été entraînée par les exportations, qui se sont accrues de 12,7 %. « *Les entreprises,* note la Banque de France, *ont mis à profit le raffermissement de la conjoncture à l'étranger et l'amélioration de compétitivité procurée par le réalignement des parités du 21 mars au sein du SME pour développer leurs ventes sur les marchés tiers. Elles ont ainsi compensé le tassement de la demande intérieure provoqué par les mesures de stabilisation adoptées au printemps.* »

Les effets de ce redressement de l'activité sur les résultats financiers comme sur l'emploi sont contrastés. La marge brute d'autofinancement, qui s'était fortement dégradée en 1982, s'est sensiblement améliorée dans les grandes entreprises (40,1 % d'entre elles ont connu une augmentation supérieure à 10 % tandis que 35 % enregistraient une diminution), mais elle a continué de se détériorer dans les PMI (38 % d'entre elles ont subi une diminution). Cette disparité entre « grandes » et « petites » (moins de cinq cents salariés) est fortement marquée pour les biens intermédiaires et les biens de consommation.

La réduction des effectifs, en revanche, s'est accélérée (– 2,4 %, soit 115 000 emplois perdus dans l'industrie), étant plus accentuée dans les grandes entreprises que dans les petites.

Enfin la progression des dépenses d'équipement (+ 5 %) pour être plus soutenue qu'en 1982 (+ 3,6 %) n'en aboutit pas moins à une baisse en volume. 1984 devrait cependant mieux se passer – au moins dans les grandes entreprises – puisque 57,6 % d'entre elles prévoient d'accroître cette année leur effort d'équipement (notamment dans l'automobile et les biens intermédiaires) contre 37,4 % seulement des petites.

Faits et chiffres

• **Manufrance assignée en liquidation de biens.** – L'URSSAF a assigné la SCOPD Manufrance en liquidation de biens devant le tribunal de commerce de Saint-Etienne. La coopérative a accumulé une dette de 4 millions de francs envers l'URSSAF.

• **Ford va investir près de 750 millions de francs en Grande-Bretagne.** – Ford a annoncé, le 16 avril, la construction à Halewood, près de Liverpool (Grande-Bretagne), d'une nouvelle usine de production de boîtes de cinq vitesses, très légères, destinées aux diverses usines de montage de la compagnie en Europe. L'investissement sera de 65 millions de livres (près de 750 millions de francs). – *(AFP.)*

• **Campagne contre les pavillons de complaisance.** – Quatre organisations de marins (CGT, CFDT, CGC et Syndicat national et professionnel des officiers de la marine marchande-SNPOMM) demandent au gouvernement d'interdire le transport (à l'importation et à l'exportation des pays membres de la CEE) sous pavillon de complaisance. Il faut que « *la France dispose d'une flotte de commerce répondant aux besoins du pays* » et qu' « *elle prenne une position nette au sujet de la discrimination raciale qui se pratique à bord des navires des différents Etats membres* », indique un communiqué de ces organisations. Les syndicats condamnent par exemple la décision prise par les autorités d'Athènes d'autoriser l'embarquement de 30 % de marins étrangers à bord des navires grecs, « *à des conditions inférieures à celles des marins nationaux* ».

ALSTHOM-ATLANTIQUE VEUT DÉVELOPPER SES VENTES DE MOTEURS DIESEL A LA MARINE NATIONALE

Numéro un mondial sur le marché des moteurs Diesel semi-rapides, qu'il couvre à 25 % grâce à sa marque Pielstick, le groupe Alsthom-Atlantique espère une augmentation de 25 % en francs constants d'ici à 1990 du chiffre d'affaires de cette activité, a déclaré récemment M. Georges Dureault, directeur du groupe diesel. Il compte pour ce faire sur le développement de ses ventes à la marine nationale, qui ne représentent actuellement que 20 % environ du chiffre d'affaires total, le reste étant assuré pour 50 % par la production électrique (centrales, groupes de secours, etc.), pour 20 % par la marine marchande et pour 10 % par la traction terrestre (locomotives, engins divers).

Alsthom-Atlantique, qui prévoit d'investir 200 millions de francs en quatre ans dans cette branche, vient de recevoir de la délégation générale à l'armement le label de l'assurance qualité en marine militaire pour l'ensemble de ses usines travaillant sur les moteurs Diesel. Le groupe a signé en outre depuis un an plusieurs contrats internationaux, l'un avec la marine américaine pour l'équipement de ses pétroliers ravitailleurs, un second avec la marine indienne pour la fourniture de moteurs sur ses patrouilleurs et ses corvettes et, enfin, plus récemment, avec la marine canadienne, qui a retenu le moteur Semt-Pielstick pour la propulsion en vitesse de croisière de six frégates de 4 200 tonneaux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1145	8,1160	+ 105	+ 135	+ 200	+ 245	+ 510	+ 640
$ can.	6,3419	6,3446	+ 97	+ 135	+ 176	+ 226	+ 439	+ 555
Yen (100)	3,5969	3,5991	+ 183	+ 204	+ 371	+ 399	+ 1107	+ 1175
DM	3,0801	3,0815	+ 181	+ 195	+ 345	+ 366	+ 1012	+ 1070
Florin	2,7287	2,7299	+ 148	+ 162	+ 285	+ 304	+ 848	+ 901
F.B. (100)	15,0673	15,0743	+ 111	+ 195	+ 217	+ 357	+ 582	+ 963
F.S.	3,7120	3,7144	+ 284	+ 305	+ 543	+ 571	+ 1582	+ 1660
L (1 000)	4,9767	4,9791	– 146	– 112	– 279	– 230	– 974	– 853
£	11,5356	11,5434	+ 361	+ 420	+ 699	+ 780	+ 1966	+ 2186

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 5/16	10 13/16	10 7/16	10 13/16	10 5/8	11	11	11 3/8
DM	5 1/16	5 9/16	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8	11 3/8	12 1/8
F.S.	1 1/2	2 1/4	3 1/8	3 1/2	3 5/16	3 11/16	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	15 1/4	15 3/4	15	15 5/8	15 1/4	16	16 1/4	17
£	8 3/8	8 3/4	8 1/2	8 13/16	8 9/16	8 15/16	8 15/16	9 5/16
F. franç.	11 15/16	12 1/4	12	12 5/8	12 3/8	13	13 7/8	14 1/2

GRACE AUX SERVICES VIDÉOTEX ACCESSIBLES PAR MINITEL

Les entreprises peuvent utiliser la « banque à domicile » comme outil de gestion

Depuis la mise en place par les PTT – à l'automne 1982 – du Télétel professionnel, de nombreux secteurs économiques (immobilier, compagnies aériennes, sociétés de vente par correspondance...) se sont empressés de proposer à leur clientèle des services vidéotex (série d'informations transmises par ce support de télécommunications) accessibles sur un terminal Minitel par simple appel téléphonique.

Les banques ont procédé de même depuis plusieurs mois, mais avec une grande prudence, en élaborant un produit télématique destiné aux entreprises et susceptible de modifier très sensiblement le paysage bancaire.

En pianotant sur un clavier, simplifié au possible, le chef d'entreprise peut disposer à présent de l'état réel de ses comptes, arrêtés la veille au soir, tant par société que par nature d'opération, procéder à des recherches immédiates de virements ou de chèques encaissés, obtenir d'un seul coup d'œil l'échéancier des effets à recevoir.

De même, le trésorier peut procéder à un regroupement des divers comptes ouverts dans un même établissement (voire dans des filiales étrangères selon les services supplémentaires offerts par certaines banques), en attendant de passer à la phase active : donner ordre de payer à un tiers.

Comme les banques sont plus ou moins à armes égales sur les taux consentis à leur clientèle c'est sur la qualité et la nature du service rendu qu'elles vont se battre. Ce constat se trouve confirmé au fur et à mesure que les différents réseaux acceptent de dévoiler les services mis à la disposition de leur clientèle, commerciale, essentiellement des PME et des entreprises moyennes, les grands groupes s'étant depuis longtemps taillé sur mesure leurs propres instruments de gestion informatisés qui fonctionnent comme des annexes bancaires, certains d'entre eux ayant, par exemple, leurs propres « *tables de changes* » à domicile.

Présentés comme des outils de gestion indispensables pour un prix relativement modeste (100/400 F à 1 200/1 500 F par mois selon la gamme de possibilités offertes), ces services télématiques doivent permettre de fidéliser la clientèle commerciale en mettant l'accent sur ce qui est considéré comme le point fort de l'établissement.

Ainsi l'Européenne de banque, qui a été l'une des premières à présenter publiquement son produit Eurotex, accessible aux entreprises, a notamment prévu deux modules, plus particulièrement destinés à la gestion de portefeuilles-titres des particuliers, mais surtout des investisseurs institutionnels, et aux administrateurs de biens, souvent confrontés à un maniement compliqué de sous-comptes en fonction des nombreux immeubles dont ils assurent la gestion.

Mais l'ex-banque Rothschild n'est pas seule sur ce créneau, où certains établissements avancent encore à pas comptés. A côté des possibilités, désormais classiques, offertes par les banques dotées d'un service vidéotex (Téléion pour le Crédit lyonnais, Madic par extension de son produit Téléservice B fourni par la Banque nationale de Paris ou encore Sogestel dont la Société générale a entrepris la mise en place) et des divers produits proposés par les banques populaires, notamment en Lorraine et en Bretagne, ou encore Hervétel lancé par la banque Hervet, certains établissements semblent être passés à la vitesse supérieure en offrant une gamme de services plus sophistiquée, voire une connexion directe sur l'ordinateur du client.

Parmi ces derniers figurent le Crédit commercial de France avec son installation Vidéobanque et le Crédit du Nord, qui commercialise depuis le 13 avril son produit Norestel (dans la lignée des services télématiques Corinte, destiné aux grandes entreprises, et Nordirect, pour la clientèle particulière). De son côté, Paribas présente un service à la carte, Prism, qui permet d'effectuer, grâce au système ORVIT, des virements de compte à compte internes et externes (dans le réseau) en même temps que des ordres de virement de trésorerie.

Le problème de la sécurité

La Compagnie financière, sans doute le pionnier dans ce domaine puisque ses premières applications remontent à 1980, vient de lancer tout récemment Trésor 3, venu compléter les deux précédentes générations de produits de trésorerie portant le même nom. Enfin, le Crédit agricole achève actuellement la phase d'expérimentation de son système Sésame, effectuée dans quelques départements seulement et sur une clientèle-type d'exploitants.

D'autres établissements n'ont pas voulu être en reste et la Banque de l'Union européenne propose avec BUE–Télétel un système complémentaire de messagerie électronique, tandis que les banques régionales (Société marseillaise de crédit, Société lyonnaise de banque) vont étendre et affiner une gamme de produits sur Minitel initialement destinée à leur clientèle de particuliers.

La banque à domicile : un bon slogan publicitaire, sans doute, mais s'agit-il d'un service qui répond réellement aux besoins des entreprises ? Oui, affirment en chœur les quelques utilisateurs interrogés. Un gros progrès a déjà été effectué, puisqu'il est possible d'avoir immédiatement sous les yeux la situation exacte de trésorerie qui permet au petit patron (mais également au directeur financier ou au trésorier d'une entreprise plus importante) d'avoir la maîtrise de ses flux financiers et, partant, de « jouer » sur ses dates de valeur. « *Aujourd'hui, par exemple, je connais instantanément la nature de mes virements avec valeur au 20 avril* », explique ce responsable d'une chaîne d'hypermarchés. « *Si j'avais dû attendre les relevés de compte ou téléphoner à ma banque, je perdais trois jours d'agios. Or, au taux actuel du marché, le fait de disposer d'une somme de 1 million de francs plus vite me fait gagner 600 F en une seule journée. Ça me paye la location...* »

Seul problème qui fasse encore tiquer certains responsables de société : la sécurité. Effectuer des consultations ou des opérations financières de compte à compte au sein d'un même patrimoine, soit.

Mais dès lors qu'il s'agit de « sortir » de la comptabilité interne pour effectuer, par exemple, des virements à l'ordre d'un fournisseur (ou du fisc...), se pose le réel problème de la confidentialité des opérations, en dépit des assurances réitérées des banquiers quant à la fiabilité de leurs divers systèmes. Dans la plupart des cas, le client dispose d'un code à huit ou neuf chiffres, dont quatre servent à l'identifier, les autres étant son code secret qu'il peut modifier à tout instant. Même si les « chances » de fraude apparaissent infinitésimales (sur le papier), elles préoccupent autant les utilisateurs que les banquiers. Certains d'entre eux ont d'ailleurs participé au Salon de la sécurité informatique et des communications (Sécuricom), qui s'est récemment tenu à Cannes, preuve que ce sujet de la fraude et, surtout, du piratage toujours possible, comme vient de le démontrer une récente séquence télévisée, ne laisse pas indifférente la communauté financière.

Dans l'état actuel des techniques, seule la carte magnétique comportant la fameuse « puce » permettra, sans doute, couplée aux systèmes télématiques actuels, d'offrir une garantie supérieurement renforcée pour ce produit qui va révolutionner les relations entre un banquier et son client : la monétique. En attendant, le chèque, moyen de paiement très largement banalisé, a encore de beaux jours devant lui.

En dépit du ralentissement constaté en 1983, pour la première année, lorsque le volume des émissions n'a augmenté que de 8 % (contre 11 % l'année précédente), selon les constatations de l'Association française des banques.

SERGE MARTI.

• **L'INC réclame un contrôle technique obligatoire des voitures d'occasion.** – Toutes les voitures d'occasion devraient faire l'objet d'un contrôle technique obligatoire lors de chaque vente et pas seulement les véhicules de plus de cinq ans, a estimé, le 16 avril, le directeur de l'Institut national de la consommation, M. Laurent Denis, en présentant à la presse un guide pratique édité par *50 millions de consommateurs* consacré aux voitures d'occasion.

ÉNERGIE

INQUIET DES « DÉRAPAGES » DE LA CONSOMMATION

M. Michel Rolant demande la création d'une taxe de 2 % à 3 % sur les ventes d'énergies importées

« *Si la politique du gouvernement devait mettre en cause l'existence même de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, je dirais mon désaccord. Le problème ne se pose pas encore* », a déclaré M. Michel Rolant, président de l'AFME, lundi 16 avril. Regrettant la réduction récente des moyens financiers de l'Agence, due à la régulation des crédits publics (le budget d'intervention pour 1984 a été ramené de 2,4 milliards à 1,950 milliard de francs), M. Michel Rolant a déploré que les fonds dont dispose l'Agence ne soient pas à la hauteur des objectifs qui lui ont été assignés per le IXe Plan. « *Pour parvenir à une économie annuelle de 5,8 millions de tonnes équivalent pétrole* (...), *il faudrait que l'AFME puisse disposer d'au moins 4 milliards de francs par an* », a-t-il déclaré. Il a précisé que l'AFME avait demandé aux pouvoirs publics de bénéficier d'une ressource stable et continue provenant d'une redevance de 2 à 3 % sur les consommations d'énergies importées (gaz, pétrole et pour une part charbon). Cette redevance, a ajouté M. Rolant, aurait un impact « *extrêmement modeste* » sur l'indice des prix de détail et un « *bon effet* » sur les dépenses budgétaires de l'État.

Présentant un bilan « encourageant » de l'action de l'Agence, créée le 13 mai 1982, qui a engagé en 1983 quelque 2,4 milliards de francs de fonds publics permettant d'espérer dans les deux années à venir 10,2 milliards de francs d'investissements, l'économie ou la substitution de 1,75 million de tonnes équivalent pétrole et une économie annuelle en devises de 2,58 milliards de francs, M. Rolant s'est montré également inquiet des évolutions récentes de la consommation.

La reprise de la consommation de carburant, très nette depuis le début de l'année, liée à la stabilisation récente des prix de vente en termes réels, et celle de la consommation d'énergie dans l'habitat et le secteur tertiaire, due pour une bonne part à l'augmentation du chauffage électrique dans les locaux anciens – non isolés – sont préoccupantes. « *Si ces dérapages devaient se confirmer il faudrait crier casse-cou. L'énergie est un bien rare, qui restera cher, quelle que soit la ressource* » a précisé M. le président de l'AFME.

La poste en souffrance

II. – *Le coup de pied dans la fourmilière*

En dépit d'une croissance constante de son activité, la poste traverse une crise, comme l'attestent les statistiques de qualité de service et certaines déclarations de M. Louis Mexandeau, ministre délégué aux PTT (*le Monde* du 17 avril). Pour quelles raisons ?

« Quand on m'a proposé les fonctions de directeur général des postes, en mars 1982, j'avais prévenu qu'il faudrait changer, réorganiser. Et qu'il y aurait des drames. » M. Jacques Dancet ne cache pas la vérité. Il a choisi d'engager la poste dans *« un virage à 180° »*. Sans tambours ni trompettes, mais à l'issue d'une patiente consultation avec les organisations syndicales.

A la poste, comme dans tant d'autres secteurs, les pouvoirs publics ont décidé de mettre en œuvre une politique de modernisation. Celle-ci suppose, comme ailleurs, des *« mutations »*. L'objectif visé est de *« faire de la poste une entreprise publique performante et compétitive »*. Cette résolution peut sembler aller de soi; elle implique en réalité une véritable révolution dans le service public de la poste.

Toujours en croissance, la poste est depuis de longues années face à une alternative : se donner les moyens d'assurer un service optimal à tous, pour tous les « objets » qu'elle traite; ou offrir une gamme de prestations à des tarifs inférieurs et des conditions moins avantageuses. Elle n'échappe pas à ce choix pour deux raisons très simples : le courrier se poste le jour, et pour qu'il soit parvenu à destination le lendemain (J + 1), il faut trier la nuit. Et le travail de nuit coûte plus cher.

Second motif : les usagers déposent leurs plis massivement en fin de journée. L'afflux des objets à trier est donc très irrégulier et connaît des pointes. Si l'on veut traiter ce courrier et ces paquets sans faire de discriminations, il faut évidemment bien plus de moyens que si l'on opte pour un étalement dans le temps.

C'est ainsi qu'est né, en 1969, le régime du courrier à deux vitesses. La poste a donc choisi. *« Mais ce régime est encore trop partiellement appliqué car on n'a jamais voulu tirer les conséquences de ce choix »*, explique M. Dancet. Le système à double vitesse rentre peu à peu dans les mœurs : le mode lent représentait 24,4 % des dépôts payants en 1970, 37,5 % en 1982. Mais les rouages, fort complexes, de l'acheminement-distribution n'ont pas « embrayé » : on estime à la moitié environ les plis non urgents traités comme les prioritaires.

Ce dysfonctionnement coûte cher et nuit aux usagers acquittant le prix fort. Mais il signifie surtout aux yeux des responsables de la direction générale des postes (DGP) que le service public n'a pas su adapter son organisation à son marché. Autrement dit, que son rendement, sa productivité, doivent pouvoir être améliorés. La DGP voudrait non seulement faire coïncider la production de la poste à la demande mais faire davantage d'économies encore en renversant la proportion actuelle entre les deux catégories de courrier. *« Nous sommes persuadés* – dit-on – *que 60 % du courrier pourrait passer en non urgent à condition de garantir une meilleure régularité. »*

Adapter le service public

Question de philosophie presque : autrefois l'idée de service public résidait dans la péréquation des coûts et implicitement dans l'uniformité du service; les moyens devant suivre. A présent, ce sont les coûts que l'on considère en premier lieu et auxquels on adapte le service. Les conditions ont, sous la pression de l'augmentation du trafic, beaucoup changé; ce dernier exprime les besoins plus variés; aussi, le service public s'adapte. C'est le deuxième choix capital fait à la poste ces dernières années et qui va au bout de la logique contenue par le premier en 1969.

Pour accélérer la mutation, le gouvernement a pris, à l'automne dernier, deux mesures de poids : l'agrandissement de l'écart tarifaire entre plis urgents et non urgents qui est maintenant de 40 centimes, au lieu de 20 centimes; le passage du courrier administratif en franchise, de la première catégorie à la seconde. Ces deux dispositions ont déjà provoqué un transfert très important (7,7 % du courrier total à la fin de 1983), permettant d'alléger la charge du travail de nuit, et commencent à imposer de sérieuses réorganisations dans les services.

C'est là que le bât blesse. Les changements – qui touchent principalement les 41 900 agents du tri – impliquent pour beaucoup une autre vie et viennent s'ajouter aux 10 000 départs et 20 000 mutations que connaît la maison tous les ans. Des mouvements de personnels qui ne sont plus gérés comme autrefois précisément pour hâter la modernisation. C'est la raison essentielle pour laquelle le « plan Dancet » a produit l'effet d'un véritable « coup de pied » dans cette industrieuse fourmilière.

Le patron de la DGP s'était pourtant entouré d'un maximum de précautions. A quarante-neuf ans, dont vingt de maison, ancien militant CFDT et respectueux des individus, M. Jacques Dancet sait peut-être mieux que quiconque qu'on ne manœuvre pas un ensemble de 310 000 personnes au total, aux traditions solides, d'une circulaire ou d'un trait de plume. En partisan de la décentralisation, il a donc convié les départements et les régions à négocier les aménagements à introduire dans le travail en fonction des spécificités locales. Pour éviter le plus possible de *« drames »*.

Combien sont-ils exactement à être touchés par un changement d'horaire important ou une autre affectation ? Personne ne semble le savoir exactement. *« Environ un millier par département »*, risque un observateur bien placé. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la décentralisation de la négociation entraîne une forme de contestation encore inédite aux PTT et explique à la fois le caractère *« effiloché »*, voire parfois contradictoire, des mouvements de l'automne dernier; comme l'agitation qui règne en ce moment, à l'origine des retards constatés.

D'une région ou d'un centre de tri à l'autre, les revendications ne se ressemblent pas toujours. Ici, on se bat pour le travail de nuit – qui permet de grouper ses jours de congés – parce qu'on vit, à une forte majorité, loin de chez soi; là, on est contre, pour préserver le plus possible une vie de famille normale. Il est une difficulté que l'on retrouve en revanche d'un bout à l'autre de la France, c'est celle des suppressions de primes ou d'indemnités exceptionnelles perçues pour des travaux difficiles (la nuit, tri en ambulant, etc.), toutes choses que combat le plan Dancet. Quand on gagne peu, on tient à ses extras, même chèrement gagnés.

La CFDT (27 % des voix) soutient le plan Dancet; FO (23 %) n'est pas vraiment contre mais reste très en recul; la CGT (35 %) le combat ouvertement. La CGT, qui a toujours milité contre les deux vitesses et pour qui la nouvelle politique est *« plus inspirée par les mesures d'économie décidées par le gouvernement en mars 1983 que par la volonté de rationaliser le fonctionnement de la poste »*... Même si, à bien y réfléchir, il n'y a sûrement guère de différence aux yeux du gouvernement entre une politique de rigueur et une volonté de modernisation. *« Nous ne sommes pas des « gréviculteurs », mais nous luttons contre le plan Dancet qui, en fait de redéploiement, vise seulement à supprimer des emplois et sape les fondements du service public. »*

CGT ou pas, les grèves font rage. Selon une note interne de la DGP, il a été dénombré 166 arrêts de travail locaux au mois de janvier, 171 en février. Dans l'ensemble, avec deux courtes grèves nationales, il y aurait eu, selon le décompte du ministère, 85018 *« arrêts de travail agents »* dont 25 486 débrayages d'une heure. La poste est en effet fréquemment le théâtre d'arrêts de travail très brefs, pénalisés, depuis la réforme introduite en octobre 1982 sur le mode de retenue en cas d'arrêt de travail, proportionnellement à la durée. Autrefois, une heure de grève impliquait un trentième du salaire mensuel en moins, aujourd'hui, c'est une heure. Et, il est vrai, il suffit de moins pour enrayer un centre à condition d'être une dizaine...

« Les gars sur le terrain, il faut les comprendre, dit-on à la CFDT, qui n'encourage pas mais ne peut pas condamner. *Avec tout ce que le ministère investit en plus dans les nouvelles technologies, ils savent bien qu'ils ne seront bientôt plus dans le coup, sauf à faire de sacrés efforts. Alors, ils vendent chèrement leur peau. »*

FIN

par ÉRIC ROHDE

Cumuls et irrégularités

Dans la grande course au « toujours plus », « ceux du tri », se classent dans les derniers. Des salaires de 4 200 à 7 000 francs en fin de carrière, pour ceux qui parviennent à devenir contrôleurs. Seuls extras : la prime de résultat d'exploitation de 3 000 francs par an, d'un même montant pour tous les agents PTT, et une prime de rendement annuelle de 1 500 francs, *« alors qu'au sommet de la hiérarchie ils empochent jusqu'à 80 000 francs de primes annuelles »*, se plaint un jeune postier.

Certes, il y a les cantines PTT, les loisirs PTT, les mutuelles PTT. Mais privilège partagé n'est pas privilège. Le seul avantage propre des nocturnes du tri est le temps. D'abord, un horaire hebdomadaire de travail de vingt-cinq heures trente minutes, compte tenu des pauses. Mais surtout, ces journées, ces semaines de « repos compensateurs » arrachées à coups de nuits de dix heures, d'abrutissement accepté, d'espérance de vie rognée.

En jonglant avec les remplacements à la limite du règlement, ils peuvent espérer grouper leur temps de travail sur treize nuits mensuelles (le rythme officiel étant de deux nuits de travail et deux de repos) et disposer de plus de deux semaines de liberté par mois, mises à profit, officiellement, pour rentrer au pays, ce Sud-Ouest ou ce Sud-Est dont tant d'entre eux sont originaires, partir à la cueillette des champignons. En fait, une bonne partie d'entre eux doublent – au minimum – leur salaire en exerçant un second métier : chauffeurs de taxi, coiffeurs, moniteurs d'auto-école. Avec la complicité passive de leur hiérarchie...

A Paris et dans sa région, le « créneau » le plus exploité est celui des sociétés privées de messageries. *« Certains salariés parviennent à réaliser deux cents heures mensuelles, ou même plus, en sus de l'horaire des PTT (...) qui équivaut à cent soixante-neuf heures mensuelles »*, indique un rapport de l'inspection du travail dans la région parisienne. Dans ces entreprises privées, *« le délai de recrutement est bref. On ne connaît approximativement la charge de travail que d'une semaine sur l'autre, parfois d'un jour sur l'autre »*. Contrat, horaires de travail, repos, congés, représentation du personnel : *« Toutes ces dispositions se trouvent ainsi éludées »*, souligne le rapport.

« Rien ne distingue ces ateliers de ceux des PTT (...) Tout se passe donc comme si ces ateliers privés étaient des locaux annexes des grands centres de tri de la région parisienne », continue le rapport. Les employeurs des postiers « cumulards » poussent l'obligeance jusqu'à indexer les tarifs des vacations, en répercutant chaque augmentation du taux horaire pratiqué par les PTT.

Aux PTT, la hiérarchie n'ignore rien de ces pratiques. La plupart de ces sociétés sont, en effet, liées aux postes par des contrats : en échange d'un « pré-tri », la poste leur consent des réductions tarifaires. La bonne exécution de ce « pré-tri » est contrôlée, dans les locaux mêmes des entreprises de messageries, par des fonctionnaires des PTT, installés dans ce qu'on appelle des « bureaux-bis ».

« Pour honorer leur contrat tarifaire avec les PTT, les sociétés de routage emploient donc des préposés des PTT, sous le contrôle d'autres fonctionnaires des PTT », résume le rapport, avant de conclure : *« Cette tolérance de fait par l'administration des PTT est en contradiction avec les obligations du statut de la fonction publique, dont elle a à faire application. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe

BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Le Conseil d'administration de la Banque hypothécaire européenne, réuni le 27 mars 1984 sous la présidence de M. André Ceron, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1983.

Ces comptes se soldent par un bénéfice net, après amortissements, provisions et impôt, de 16 497 683 F contre 17 283 508 F au terme de l'exercice précédent.

Ce résultat, augmenté d'un report à nouveau de 10 995 520 F, permettra au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 25 mai 1984, la répartition aux actionnaires d'une somme de 13 348 280 F et l'affectation d'une somme de 476 347 F aux réserves, le solde, soit 13 668 576 F, étant reporté à nouveau.

La distribution ainsi proposée correspond à un dividende unitaire de 22 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 11 F, représentant le montant de l'impôt déjà payé au Trésor, pour aboutir à un revenu global de 33 F par action, égal à celui de l'exercice précédent.

Sur la base de la moyenne des cours cotés durant le premier trimestre 1984 – soit 301 F, – le rendement du titre ressortirait à 10,96 %.

ÉCONOMATS DU CENTRE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1983 s'est élevé à 3 552 893 935 francs, toutes taxes comprises, en augmentation de 8,88 % par rapport à l'exercice précédent.

L'activité commerciale a été influencée par le tassement de la consommation et une concurrence accrue. Cependant, la société a poursuivi ses efforts d'expansion et ouvert six nouveaux supermarchés, une cafétéria et deux jardineries.

Le bénéfice net de l'exercice est de 10 160 757 francs, après amortissements et provisions de 45 276 637 francs, et une charge exceptionnelle de 6 000 000 de francs, au titre d'indemnité aux préretraités du contrat de solidarité.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 7 avril 1984, a fixé l'assemblée générale au samedi 2 juin 1984 à 10 heures. Il proposera à celle-ci un dividende net par action de 30 francs (45 francs avec l'impôt déjà payé au Trésor).

Les immobilisations nettes de l'exercice 1983 se montent à 42 817 362 francs.

LAFFITTE-BAIL

Les actionnaires réunis en Assemblée générale ordinaire le 30 mars 1984 ont approuvé les comptes de l'exercice 1983 et décidé la mise en paiement d'un dividende par action de 25,23 francs, dont 0,33 franc d'avoir fiscal.

Le coupon n° 11 sera détaché le 30 mai prochain et les actionnaires pourront opter pour le paiement sous forme d'actions nouvelles de la Société, créées jouissance au 1er janvier 1984, au prix de 311,50 francs par action. Tout actionnaire qui n'aura pas opté, au plus tard le 25 juin 1984, pour cette forme de paiement recevra son dividende en espèces le 2 juillet 1984.

L'Assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Bernard Fraigneau et nommé deux nouveaux administrateurs : M. Jean-Daniel Lefranc, en remplacement de M. Jacques Leclerc atteint par la limite d'âge, et la Caisse centrale des Banques populaires, au poste laissé vacant par l'Européenne de Banque.

L'Assemblée générale extraordinaire réunie à l'issue de l'Assemblée ordinaire a autorisé le Conseil d'administration à émettre des obligations avec bons de souscription d'actions à concurrence d'un montant maximum de 200 millions de francs. Les actionnaires de la Société auront la faculté de souscrire par priorité à ces obligations, dans les quinze premiers jours de l'émission dans la proportion des actions possédées par chaque actionnaire.

legrand

Le Conseil d'administration s'est réuni à Limoges le 10 avril 1984, sous la présidence de M. Edouard Decoster.

L'arrêté des comptes de l'exercice 1983 fait ressortir un bénéfice net consolidé de 132 millions de francs et, pour Legrand SA, un bénéfice net de 82,9 millions de francs, après diverses provisions (le détail des résultats 1983 a fait l'objet d'un récent communiqué).

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 25 juin à Limoges, la distribution d'un dividende unitaire :

- Pour les actions ordinaires, de 55 F (82,50 F, avoir fiscal compris), en progression de 10 % (1) ;
- pour les actions privilégiées, de 88 F (132 F, avoir fiscal compris). Ce dividende correspond à 160 % du dividende attribué aux actions ordinaires.

Il est rappelé qu'un acompte a été versé le 1er février 1984, respectivement de :

- 31,25 F pour les actions ordinaires ;
- 50,00 F pour les actions privilégiées.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire la nomination, comme nouvel administrateur, de M. François Grappotte, qui exerce déjà les fonctions de directeur général.

Il a également décidé de convoquer une Assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur le renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'émettre des obligations convertibles.

Pour les trois premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 7,1 %.

(1) La limitation de 5 % ne s'applique pas, en raison de l'augmentation de capital en numéraire réalisée en juin 1983 (+ 15,97 %).

GÉVELOT

Le conseil d'administration réuni le 12 avril 1984, sous la présidence de M. Alain Blocman, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé pour 1983 à 137 479 000 francs contre 133 813 000 francs pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de 1983 ressort en bénéfice de 11 009 000 francs après 3 955 000 francs d'amortissement et 745 000 francs de provisions pour dépréciation contre une bénéfice d'exploitation de 14 745 000 francs pour l'exercice précédent après 4 615 000 francs d'amortissement et 425 000 francs de provisions pour dépréciation.

Les filiales, Société française de munitions, Manufacture générale de munitions, Gevarm et Piot-Lepage, ont tenu leurs assemblées concordataires le 12 décembre 1983, et des jugements du tribunal de commerce de Paris en date du 16 janvier 1984 ont homologué les concordats de ces filiales.

La société Gevelot a dû s'engager à parfaire les concordats des sociétés Manufacture générale de munitions, Gevarm et Piot-Lepage dont les réalisations d'actifs s'avèrent insuffisantes pour faire face à la totalité de leurs obligations.

Elle a constitué à ce titre une provision supplémentaire pour risques de 20 millions de francs dont l'utilisation sera étalée sur huit ans et qui a pour conséquence de rendre le résultat de l'exercice 1983 déficitaire de 8 939 078,63 francs.

Il est rappelé que le résultat de l'exercice précédent s'était soldé par un bénéfice de 12 261 513,63 francs.

Par ailleurs, les cessions en cours des immeubles d'Issy-les-Moulineaux, qui étaient prévues pour le deuxième semestre 1983, ont été retardées par d'inévitables mises au point, principalement administratives, mais elles devraient intervenir au moins partiellement en 1984. Ces ventes permettront à la société de remplir totalement les engagements pris pour les filiales précitées et feront apparaître d'importantes plus-values actuellement latentes.

BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS



Les comptes de l'exercice 1983, qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 25 avril 1984, se soldent par un bénéfice net de 4 577 235 francs, après tous amortissements et provisions, notamment une provision pour éventualités diverses ayant acquitté l'impôt sur les sociétés de 1 300 000 francs. Le bénéfice de 1982 avait été de 2 131 309 francs.

Au cours de l'exercice 1983, sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes, nommé à ces fonctions par le conseil d'administration du 28 juillet, elle a développé son activité de banque industrielle et commerciale, et a également créé un département financier mettant à la disposition des entreprises et des particuliers les services d'une gestion, privée ou collective, de fortune mobilière. Elle dispose également des moyens de conseiller les entreprises et les particuliers dans la gestion de fortune immobilière et de leur apporter une assistance active dans la réalisation de leurs opérations immobilières : industrielles, commerciales ou patrimoniales.

A compter du 16 avril 1984, la BICM a transféré ses bureaux du 22, rue de Montmorency au 15, rue des Pyramides à Paris 1er.

DOCKS DE FRANCE

Le conseil d'administration des Docks de France, réuni le 12 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1983 qui seront soumis à l'assemblée générale du 29 mai prochain.

Les chiffres consolidés essentiels figurent dans le tableau ci-dessous.

	1982	1983	Variation
Chiffre d'affaires TTC (MF)	15 732,1	16 846,0	+ 7,1 %
Bénéfice net comptable, hors plus-value nette à long terme :			
• Consolidé (MF)	107,1	103,5	– 3,3 %
soit en % du CA TTC	0,68	0,61	
• Part du groupe (MF)	86,3	89,1	+ 3,2 %
soit par action (F)	96	98	+ 2,1 %
Plus-value nette à long terme (MF)	30,3	25,1	NS
Marge brute d'autofinancement, hors plus-value nette à long terme (MF)	300,5	327,5	+ 9,0 %
soit en % du CA TTC	1,91	1,94	

La société mère Docks de France dégage quant à elle un bénéfice net hors plus-value nette à long terme de 47,1 millions de francs, en progression de 20,4 % sur celui de 1982 ; une plus-value nette à long terme de 12,7 millions de francs s'ajoute à ce résultat.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de porter le dividende à 34,50 francs par action (soit un revenu global de 51,75 francs) contre 33 francs versés au titre de 1982.

MANURHIN

Le Conseil d'administration de Manurhin dans sa séance du 12 avril 1984 a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires de la société s'établit à 1 172 millions de francs, en régression de 8,7 % par rapport à l'exercice 1982, à périmètre juridique égal.

Le compte d'exploitation se solde par une perte de 156,5 millions de francs après 123,6 millions de francs de frais financiers, 31,9 millions de francs de dotations aux comptes d'amortissements, 14,4 millions de francs de dotations aux comptes de provisions.

Le compte de pertes et profits fait ressortir un résultat net bénéficiaire de 9,7 millions de francs après mise en compte d'éléments exceptionnels, et notamment d'un abandon de créances de 231 millions de francs consenti par Matra dans le cadre de son engagement de renforcer les fonds propres de la société.

Ainsi, l'année 1983 aura-t-elle été marquée par une exploitation encore lourdement déficitaire, la politique d'assainissement en matière sociale, industrielle et financière n'ayant commencé à porter ses fruits qu'à la fin de l'exercice.

Compte tenu de ces éléments, la situation nette demeure négative à hauteur de – 358,3 millions de francs. Il est rappelé qu'à compter du 1er janvier 1984, les fonds de commerce civil et militaire de Manurhin ont été confiés en location gérance à deux sociétés filiales du groupe Matra.

En contrepartie, Manurhin, qui devient une société holding, recevra des redevances dont le montant net devrait permettre de retrouver une situation bénéficiaire.

Il est également rappelé qu'un emprunt à bons de souscription d'actions doit être prochainement lancé afin que les actionnaires autres que Matra puissent s'associer à l'effort et aux fruits du redressement de la société.

La note d'information qui sera diffusée à l'occasion de cette opération comprendra le bilan et les comptes de l'exercice 1983, tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil ainsi que les principaux commentaires sur ces comptes et sur l'activité de la société.

Les actionnaires seront convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le 4 juin 1984.

Union de banques pour favoriser les investissements immobiliers de l'industrie et du commerce

LOCABANQUE

11-13, avenue de Friedland, 75008 Paris

Le conseil d'administration de cette SICOMI s'est réuni le 11 avril 1984 pour examiner les comptes de l'exercice 1983.

Les produits se sont élevés à 37 899 138 F contre 32 900 632 F en 1982, laissant un bénéfice de 12 989 376 F contre 12 967 940 F.

Abstraction faite de 166 421 F de charges exceptionnelles et de 451 610 F de produits exceptionnels, le résultat courant est en progression de 9,04 %.

Après dotation de 1 649 468 F aux réserves, il sera proposé à l'Assemblée générale la mise en paiement d'un dividende de 18,70 F par action représentant 86,33 % du bénéfice exonéré d'impôt sur les sociétés, contre 17 F pour 1982.

CHAMPAGNE TAITTINGER

Le conseil d'administration de la société Taittinger-CCVC, réuni le 28 mars 1984, a arrêté les comptes de résultats et le bilan de l'exercice 1983.

Le bénéfice net comptable s'élève à 10 720 396 francs, après 6 330 919 francs de provisions et d'amortissements, contre un bénéfice net de 10 845 261 francs pour 1982, après 32 652 598 francs de provisions et d'amortissements.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à Reims au siège social le 18 juin 1984, la distribution d'un dividende de 12,92 francs net, contre un dividende de 12,30 francs net pour 1982 : ce dividende sera versé à 501 725 actions, contre 492 186 actions l'année précédente.

Sur le premier trimestre de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires de la société est en progression de 13,33 % par rapport au premier trimestre de 1983.



COMPTOIR LYON-ALEMAND-LOUYOT

Le Conseil d'administration réuni le 12 avril 1984 sous la présidence de M. Philippe Malet a arrêté les comptes de l'exercice 1983 qui seront soumis le 15 juin 1984 à l'Assemblée générale des actionnaires.

Reflétant l'ambiance industrielle générale en France, le niveau d'activité de la Société a été médiocre en 1983.

La hausse des cours des métaux précieux a conduit à doter de 384 millions de francs la provision réglementée pour fluctuation des cours.

Le bénéfice net au bilan s'élève à 39,5 millions de francs contre 13,2 millions de francs en 1982.

Toutefois les plus-values à long terme qui correspondent, pour l'essentiel en 1983, à la plus-value de cession de 90 % du capital de la Banque Industrielle et Commerciale du Marais, représentent dans ce chiffre un montant net après impôt de 24,6 millions de francs (contre 1,6 millions de francs en 1982).

En dehors de ces plus-values à long terme, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 14,9 millions de francs contre 11,6 millions de francs en 1982.

Le Conseil propose la distribution d'un dividende net par action de 9 F (identique à celui de 1982). Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, le résultat global par action serait de 13,50 F.

Le Conseil a également décidé de demander à une Assemblée générale extraordinaire, qui sera réunie à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 1984, de lui conférer les pouvoirs d'augmenter le capital et d'émettre des obligations avec bons de souscription d'actions.

ROBECO

Un premier trimestre stable

Si la hausse du cours de l'action Robeco s'est poursuivie tout au long du mois de janvier 1984, par la suite elle fut interrompue par une réaction sensible. Fin mars, le titre cotait 1 109 francs, ce qui, compte tenu du dividende de 13 florins (35,45 francs français) par action distribué entre-temps, signifie une légère moins-value par rapport au cours de 1 173 francs enregistré fin 1983.

Pendant ce premier trimestre, les cours, à la plupart des Bourses, ont subi des corrections significatives à la baisse, sauf à Tokyo et à Londres, où ils ont atteint de nouveaux sommets.

Au cours de ce trimestre, Robeco a effectué des achats aux États-Unis, au Japon et en Australie ; par contre, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne fédérale, elle s'est plutôt portée vendeur, bien que dans une moindre mesure. La couverture des participations en dollars a été maintenue.

Les actifs nets de Robeco, au 31 mars 1984, s'élevaient à 6 722 florins (18 333 francs français), répartis comme suit :

	31-3-84 %	31-12-83 %
États-Unis	40,12	40,90
Pays-Bas	20,87	18,92
France	1,52	1,41
Autres pays d'Europe	12,06	11,38
Japon	17,29	15,15
Autres pays	5,24	5,08
Liquidités	2,90	7,16
	100,00	100,00

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 avril

Effritement

En ce jour de réponse des primes qui marque le début des opérations de liquidation mensuelle, le marché a encore cédé un peu de terrain, mais dans une moindre proportion que la veille (moins 0,84 %). A l'approche du son de cloche final, l'indicateur instantané reflétait simplement un effritement de 0,10 % alors que l'on notait des gains significatifs sur de nombreux titres.

Cette réaction est interprétée comme une saine résistance du marché alors que l'environnement social s'est singulièrement dégradé ainsi que l'attestent les derniers chiffres officiels du chômage, prouvant une fois de plus que la digue placée par le gouvernement à hauteur de 2 millions de demandeurs d'emplois, a bel et bien cédé.

On a même enregistré une nouvelle vague d'achats sur AMREP, qui s'était déjà distinguée la veille avec une hausse de 10 %. Mardi, le titre de cette société, passée sous le contrôle de Bouygues, était à nouveau demandé. Initialement réservée à la hausse, l'action AMREP grimpait jusqu'à 270 F puis 290 F, cours indicatif, à l'approche de la clôture (contre 242 F mardi).

Bonne tenue de SGE-SB, Crédit National, Alsacienne supermarchés, Marine-Wendel, ADG, Moulinex, Carrefour (plus 3 % à 6 % en moyenne). A l'inverse, Maisons Phénix, en forte baisse à l'instar de ses résultats, figure en tête des replis.

Le lingot gagne 150 F, à 99 050 F sur le marché de l'or, mais le napoléon perd 2 F, à 620 F, l'once d'or étant pratiquement échangé à Londres 380,30 dollars) de même que le dollar-titre à Paris : 10,02/06 F.

NEW-YORK

En hausse

Bon début de semaine à Wall Street où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a mis 10,15 points à son actif en clôture pour s'établir à 1 160,28, alors que les gains l'emportaient sur les replis dans la proportion de 825 contre 722. En dépit d'achats accélérés, enregistrés dans l'après-midi, le volume d'affaires a été ramené à 73,87 millions d'actions contre 86,62 millions le vendredi précédent. Un chiffre satisfaisant, notent les familiers du «Big Board», estimant qu'il va encore se contracter à l'approche du week-end pascal.

Cette amélioration des cours, surtout perceptible en fin de séance, lorsque le Dow Jones a gagné la quasi-totalité des 10 points conservés jusqu'à la fin, a toutefois, un caractère essentiellement technique, certains opérateurs venant ajuster leurs ventes à découvert. Car il est vrai que l'environnement économique n'a pas été modifié au cours de ces derniers jours, le problème des taux d'intérêt étant toujours posé avec autant d'acuité. A cet égard, les derniers taux de l'adjudication hebdomadaire de bons du Trésor traduisent un renchérissement du loyer de l'argent. Les effets à trois mois se sont en effet adjugés à 9,80 % contre 9,66 % le 9 avril dernier, tandis que les bons à six mois se sont traités à 9,92 % contre 9,82 %, pour la même période de référence.

VALEURS	Cours du 13 avril	Cours du 16 avril
Alcoa	35 7/8	35 3/4
A.T.T.	15 7/8	15 5/8
Boeing	38 3/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	47 5/8	48 1/4
Du Pont de Nemours	47 3/4	48
Eastman Kodak	61	61 3/4
Exxon	40 1/8	40 1/2
Ford	34 7/8	35 1/2
General Electric	53 3/8	54 7/8
General Foods	49 1/4	49 3/4
General Motors	64	64 3/4
Goodyear	25 3/8	25 1/4
I.B.M.	111 1/4	112 7/8
I.T.T.	38 1/2	38 3/8
Mobil Oil	31 1/4	31 1/2
Pfizer	34 5/8	35
Schlumberger	54	54 1/4
Texaco	39 5/8	40
U.A.L. Inc.	31 7/8	32 3/4
Union Carbide	56 3/8	56 5/8
U.S. Steel	30	29 7/8
Westinghouse	44 3/4	45 7/8
Xerox Corp.	40 1/4	40 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MAISONS PHENIX. – Confronté à une grave récession dans son domaine d'activité, le spécialiste de la maison individuelle a subi en 1983 une perte consolidée de 35,1 millions de francs (contre un profit de 21,6 millions l'année précédente), en dépit d'une légère progression du chiffre d'affaires consolidé qui a atteint 2,81 milliards, les sociétés du groupe ayant livré en France 10 383 maisons contre 11 505 en 1982. Au niveau de la société mère, qui a livré 4 586 maisons pendant la même période, la perte ressort à 39,3 millions de francs contre un bénéfice de 17,1 millions en 1982. Au vu de ces résultats, la société Maisons Phénix est amenée à supprimer le dividende (celui-ci avait déjà été ramené de 14 F à 10 F au titre de 1982).

CREDIT LYONNAIS. – «Lion expansion petites et moyennes entreprises», tel est le nom de la société créée par cet établissement pour résoudre *« les problèmes de haut de bilan des entreprises performantes »*. Cette initiative, issue d'un accord signé entre le Crédit lyonnais et la Fédération des PME-PMI, prévoit que la société sera dotée, dans un premier temps, d'un capital de 20 millions de francs, auquel s'ajouteront des moyens de financement mis en place par cet établissement (notamment sous forme de prêts participatifs d'obligations convertibles et de prise de participations minoritaires). La présidence de cette filiale à 100 % du Crédit lyonnais a été confiée à M. Jean-Paul Amiel, directeur de la direction centrale des agences de province.

MANITOU. – Cette société, spécialisée dans les chariots élévateurs, fera son apparition le 24 avril 1984 au second marché de la Bourse de Paris, grâce à la procédure de l'offre publique de vente, au prix d'offre de 480 F. Un contrat de liquidité a été conclu entre la société Manitou, la Société générale, la charge d'agent de change Oddo, Desache et Cie, la SFERT et la Société centrale pour l'industrie.

ACMER. – Contrairement au contenu d'un précédent avis de la Chambre syndicale des agents de change (*le Monde* du 14 avril), la cotation des actions de la société ACMER n'a pu avoir lieu dans les conditions fixées. Elle a été suspendue les 16 et 17 avril et reprendra le 18 sur la base d'un cours de 1 200 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	13 avril
Valeurs françaises	110,7
Valeurs étrangères	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 avril	16 avril
Indice général	171,4	170,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 avril .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 avril	17 avril
1 dollar (en yens)	225,20	225,40

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 AVRIL

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

Hors-cote

SECOND MARCHÉ

SICAV 16/4

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1840 10	1838	1838	– 0 11
3420	C.N.E. 3 %	3460	3460	3450	– 0 28
206	Accor	219	218	218 50	– 0 22
715	Euromarché	735	721	721	– 1 90
640	Europe n° 1	684	680	680	– 0 58
820	Facom	873	872	872	– 0 11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
680	Gen. Motors	647	650	650	+ 0 46
91	Goldfields	85 30	85 90	85 90	+ 0 70
235	Harmony	228 50	227 10	227 50	– 0 43
39	Hitachi	43	42 75	42 65	– 0 81
695	Hoechst Akt.	689	696	696	+ 0 87
93	Imp. Chemical	87	87 30	87 30	+ 0 34
142	Inco. Limited	139	140 20	140 20	+ 0 86
1180	IBM	1122	1127	1131	+ 0 80
305	T.D.K.	272 50	280	261	– 4 22
890	Unilever	873	876	876	+ 0 34
630	Unit. Techn.	638	632	633	– 0 78
1400	Vaal Reefs	1325	1324	1324	– 0 07
650	West Deep	620	621	623	+ 0 48
535	West Hold.	550	551	550	....
430	Xerox Corp.	402	410	409	+ 1 74
2 61	Zambia Corp.	2 79	2 84	2 85	+ 2 15

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 114	8 117	7 870	8 270
Allemagne (100 DM)	307 920	307 980	296	316
Belgique (100 F)	15 066	15 069	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	272 800	272 880	261	281
Danemark (100 krd)	83 850	83 820	79	87
Norvège (100 k)	106 930	106 980	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 661	11 640	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 760	7 765	7 200	8 050
Italie (1 000 lires)	4 974	4 979	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 290	371 150	361	382
Suède (100 krs)	103 700	103 710	99	106
Autriche (100 sch)	43 760	43 760	42 900	44 800
Espagne (100 pes.)	5 409	5 424	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 045	6 048	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 336	6 342	6 100	6 440
Japon (100 yens)	3 602	3 614	3 480	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/4
Or fin (kilo en barre)	99100	99250
Or fin (en lingot)	98900	99050
Pièce française (20 fr)	622	620
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	622	623
Pièce latine (20 fr)	591	590
Souverain	745	742
Pièce de 20 dollars	4390	4350
Pièce de 10 dollars	2200	2180
Pièce de 5 dollars	1360	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3875
Pièce de 10 florins	622	617

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 avril 1984 a été tiré à 497 931 exemplaires

LE CONFLIT DU CENTRE DE TRI POSTAL DE CAEN-GARE

M. Mexandeau se déclare prêt à négocier

De notre correspondant

Caen. – En fait de *« riposte rapide et violente »*, après l' *« évacuation du courrier »* du centre de tri postal de Caen-Gare par les forces de police (*le Monde* du 17 avril), la section et l'union interprofessionnelles CFDT se sont contentées de défiler dans les rues de la ville lundi 16 avril. Un cortège d'environ quatre cents personnes a réuni, vers 18 heures, des délégations de la CGT soutenues par la fédération départementale du Parti communiste, quelques élus communistes, des militants de la Ligue communiste révolutionnaire, la CFDT, ainsi que FO, qui a rejoint le mouvement des grévistes lors de l'assemblée générale de 13 heures.

La manifestation s'est alors rendue devant l'antenne ministérielle de Caen de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT et élu local. *« Des effectifs, pas de flics ! »*, *« Mexandeau, où étais-tu en 1974 ? »* – allusion à la présence du ministre aux côtés des agents lors de la grève contre le plan Lelong de 1974, – deux slogans souvent repris et parfois accompagnés d'un *« Mexandeau démission ! »* qui ne cessera de s'affirmer au cours du défilé.

Action symbolique devant cette permanence : un syndicaliste a procédé au « déboulonnage » du ministre en dévissant la plaque qui porte son nom : *« On la lui rendra quand les négociations seront ouvertes. »* Nouvel arrêt devant la préfecture, où M. Bentejeac, préfet de région, a reçu une délégation et a précisé qu'il *« prenait acte de sa volonté de négocier »*.

Le centre de tri postal de Caen-Gare est toujours occupé par deux escadrons de gendarmes mobiles, et l'administration postale a demandé aux non-grévistes de bien vouloir se présenter par brigades à compter du mardi 17 avril à 8 heures au magasin départemental des imprimés à Caen, afin de prendre leur poste de travail. De son côté, M. Mexandeau a renouvelé son appel au calme et à la négociation. La fédération unifiée des PTT CFDT a justement réclamé des négociations immédiates pour apaiser *« le climat tendu qui règne dans les centres de tri »*.

Lundi 16 avril, les agents du centre de tri postal de Rouen avaient observé différents débrayages en signe de solidarité avec les postiers de Caen.

BERNARD LEBRUN.

LA POSTE ET LA PRESSE

Coût et qualité de la distribution

Au cours des débats que provoquent les retards du courrier, M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, a déclaré, à deux reprises, au Sénat d'abord, à France-Inter ensuite, que la distribution d'un numéro du *Monde*, le samedi après-midi à Paris, coûte 40 francs à la poste. Ce calcul, étrange de la part d'un service public qui protège son monopole de distribution, se fonde vraisemblablement sur la dépense que représente la tournée exceptionnelle des préposés. Faute d'une distribution ordinaire, il est fait appel à des volontaires qui n'acheminent que *le Monde* et seulement à une fraction de ses abonnés (souvent ceux qui ont réclamé ce service).

Le coût serait différent – et pas seulement imputable à la diffusion de notre journal – si d'autres objets postaux étaient distribués dans la même tournée.

Le plan d'ajustement des tarifs postaux applicables à la presse (accords Laurent) prévoyait bien, parallèlement, une amélioration de la qualité du service. Le bimensuel *Repères*, édité par le ministère des PTT, le soulignait dans son numéro du 1er mars 1980 en commentant les travaux de la « table ronde » tripartite (Parlement-administration-presse). On y lisait :

« Les mesures envisagées par la « table ronde », à l'issue de ses travaux, en matière de tarifs et de qualité de service, sont interdépendantes. Elles font partie d'un même ensemble qui doit permettre à la poste, en améliorant les conditions financières de sa gestion, de continuer d'assurer à la presse un service de haut niveau.

» Sont ainsi jetées les bases d'une concertation renouvelée et enrichie entre la poste et la presse qui ne peut que favoriser la diffusion de l'information écrite et, par là même, apporter une contribution essentielle à la liberté d'expression. »

M. Paul Naudo quitte la présidence de la Société générale d'entreprise Sainrapt et Brice

La Société générale d'entreprise Sainrapt et Brice (SGE-SB) change de PDG. M. Paul Naudo a remis, en effet, sa démission au conseil d'administration qui s'est tenu ce mardi 17 avril.

Ainsi M. Naudo n'aura-t-il pu résister à la fois à la nationalisation de la CGE puis au passage de son groupe, le 30 décembre dernier, sous la coupe de Saint-Gobain. Il faut ajouter que sa position était devenue plus vulnérable après les pertes de 480 millions de francs mises en évidence par l'audit de l'entreprise fait à l'initiative de Saint-Gobain. L'offensive de la CGT, avec l'occupation du siège social, en protestation contre les quatre mille cinq cents licenciements annoncés, n'a rien arrangé.

Qu'il n'y ait pas eu d'atomes très crochus entre M. Naudo et M. Fauroux, PDG de Saint-Gobain, n'est un mystère pour personne. Mais, contrairement à ce qu'on affirme chez Saint-Gobain, M. Naudo avait sans doute tout à fait envie de continuer à assumer ses responsabilités à la tête d'une entreprise dont il avait fait sa chose.

Cet ingénieur, fondateur en 1956 de Devars et Naudo, qui avait repris en 1970 un « grand » en difficultés, Sainrapt et Brice, n'était entré dansle giron de la CGE de M. Ambroise Roux et de sa SGE qu'en conservant son entière indépendance de mouvement. Tout au long des années difficiles que le BTP traverse depuis dix ans, M. Naudo était resté un battant, développant SGE-SB à l'exportation, où les risques financiers sont, on le sait, considérables.

Il ne saurait être d'accord avec l'appréciation de la santé de SGE-SB faite par le nouvel actionnaire, qui met en place à la tête de la société un homme du sérail qui est aussi un homme de terrain, M. Serge Michel, ingénieur lui aussi, âgé de 57 ans, qui dirige la branche entreprise de Saint-Gobin et était récemment devenu vice-président de SGE-SB. – J. D.

En Israël

INTERROGATIONS SUR LA MORT DE DEUX PALESTINIENS

La presse israélienne s'interroge sur les conditions dans lesquelles deux des quatre membres du commando palestinien qui ont détourné, jeudi 12 avril, un autobus civil israélien ont été tués. Selon les témoignages recueillis notamment par le quotidien *Haaretz* (indépendant), l'un des auteurs de l'attentat aurait été vu, menottes aux poings, alors qu'il était emmené par des militaires israéliens vers une destination inconnue. Un autre membre du commando aurait été également aperçu, blessé et couché sur une civière. Un porte-parole militaire israélien a, pour sa part, catégoriquement démenti lundi que des auteurs de l'attentat aient pu être exécutés après avoir été faits prisonniers. Il a indiqué à l'AFP que les quatre membres du commando avaient été tués *« lors de l'opération »*

DOLLAR PLUS AGITÉ

Bien que mardi 17 avril, en fin de matinée, le cours du dollar à Paris soit resté inchangé aux environs de 8,11 F, une certaine agitation a été constatée sur les marchés des changes. La veille au soir, à New-York, le franc s'était affaibli vis-à-vis du dollar qui valait jusqu'à 8,15 F : outre-Atlantique, on s'inquiète à propos de l'attitude du Parti communiste français et on redoute des désordres. Ce sentiment aurait provoqué également un affaiblissement du franc vis-à-vis du mark, qui a dépassé, à nouveau, 3,08 F. A Francfort, le dollar est resté inchangé à 2,6350 DM.

LA MESURE D'EXPULSION DE M. KOWALEWSKI EST SUSPENDUE

M. Zbigniew Kowalewski, ancien membre de la direction régionale de Solidarité à Lodz, menacé d'expulsion par les autorités françaises, sera autorisé à demeurer provisoirement en France : c'est ce qu'ont annoncé, lundi 16 avril, des membres d'un comité de soutien à M. Kowalewski, parmi lesquels MM. Claude Bourdet, Alain Krivine, Serge Depaquit, Claire Etcherelli et David Rousset, qui avaient été reçus auparavant au ministère de l'intérieur. M. Maurice Grimaud, conseiller de M. Defferre, leur a donné l'assurance que la mesure d'expulsion, qui devait prendre effet le 28 avril, avait été reportée d'*« au moins un mois »*. Selon un membre de cette délégation, cet entretien a permis de confirmer que les accusations portées contre M. Kowalewski, parfois soupçonné d'être un « agent » infiltré par les services polonais, ne reposent sur aucune preuve, mais sur de simples rumeurs.

La décision d'expulser M. Kowalewski, officiellement fondée sur l'absence de moyens d'existence suffisants de la part de l'intéressé, avait selon toute vraisemblance été motivée par un rapport de la DST, qui analysait l'itinéraire politique de M. Kowalewski. Cette décision, a présent suspendue, avait suscité une importante campagne de soutien à M. Kowalewski, en France et à l'étranger, en particulier dans les milieux d'extrême gauche, mais aussi au sein des syndicats et de la part de personnalités indépendantes.

Sur le vif

Incompétence

J'ai reçu une lettre géniale. Enfin... géniale à mes yeux, parce qu'elle préconise pour l'émancipation des femmes une méthode que j'ai appliquée avec détermination toute ma vie et qui se résume en un mot : l'incompétence. Très jeune, j'ai compris que si, par malheur, il me venait l'ombre d'une notion concernant la cuisine, les comptes, le ménage, sans parler de la couture, du bricolage et même de la conduite automobile, je servirais de secrétaire, de chauffeur et de bonne à tout faire à mon entourage.

Cette lectrice s'étonne – et moi donc ! – de voir les féministes affirmer que notre liberté passe par l'efficacité. C'est vrai si vous êtes seule. C'est faux, archi-faux, si vous vivez avec qui que ce soit : une copine, un môme, un mec. Chez moi, la question ne se pose pas de savoir si je suis aidée ou pas. Aidée à faire quoi ? Je ne fais rien. Ce n'est pas que je ne veux pas. Je ne peux pas. Il suffit que je touche un ouvre-boîtes, une Cocotte-Minute, un aspirateur ou une machine à laver pour qu'ils se détraquent immédiatement.

Si je fais mine d'allumer le four à gaz, c'est la panique, on se précipite pour le faire à ma place de crainte de voir sauter la baraque. Autre chose – et ça c'est très important, – je ne me rappelle rien. J'ignore absolument, résolument, où « ils » rangent le fer à repasser, la poudre à récurer et la boîte à cirage.

Vous me direz : tout ça c'est bien joli mais les enfants, on est bien obligés de s'en occuper ! Et puis cuire des pâtes ou des œufs sur le plat, à notre époque, personne ne peut prétendre ne pas savoir. C'est à la portée d'un gamin de six ans. Justement. Des nouilles, quand les miens étaient petits, je leur en ai servi. Des tas. Dégueulasses. Exprès. Elles étaient toujours ou aqueuses, ou dures, ou collantes. Au fur et à mesure qu'ils grandissaient, ça devenait de plus en plus mauvais. Résultat attendu : ils m'ont très vite suppliée de les laisser préparer eux-mêmes leurs repas. J'ai consenti. Après m'être fait un peu prier. Pour que la faveur n'en ait que plus de prix. Je n'ai jamais touché une casserole depuis.

Et si je me retrouve seule un jour ? Ne vous inquiétez pas pour moi. J'apprendrai. Dans ces cas-là les hommes y arrivent très bien. Et je ne suis pas plus bête qu'eux. Plutôt moins.

CLAUDE SARRAUTE.

CRISE POLITICO-IMMOBILIÈRE A PANTIN

La gestion d'une société présidée par le maire est mise en cause par un expert officiel

Crise politico-immobilière à Pantin, importante commune communiste de Seine-Saint-Denis. Un rapport signé par M. Bernard Carsoule, expert des ministères des finances et de l'urbanisme, met en cause la gestion de la Société d'économie mixte de construction et de rénovation de Pantin (SEMIP) présidée par M. Jacques Isabet, maire de la commune.

« Le déficit financier de la SEMIP, écrit M. Carsoule, *sera très lourd : 76 millions de francs. D'importantes et difficiles mesures de redressement s'imposent à la ville de Pantin, principale actionnaire et garante de remboursements des annuités d'emprunts souscrits ainsi que du déficit final de la SEMIP. Toutefois, l'importance de ce déficit est telle qu'on peut redouter que la ville de Pantin ne soit dans l'impossibilité de faire face rapidement aux besoins de trésorerie. Ces graves difficultés financières pourraient conduire, à très court terme, au dépôt de bilan. »*

Cette crise financière a pour origine la création de deux zones d'aménagement concerté (ZAC) en bordure du boulevard périphérique, dont les programmes immobiliers, lancés avant que M. Isabet soit élu maire de la commune en 1977, ont été modifiés par le conseil municipal.

« Ces programmes, nous a déclaré M. Isabet, *prévoyaient une concentration beaucoup trop importante de logements pour que cela soit supportable aux futurs habitants. D'autre part, cinquante mille mètres carrés d'activités ont dû être supprimés il y a déjà plusieurs années à la demande des services de l'Etat. Telles sont les raisons qui ont créé les conditions d'un déficit de 19 millions de francs environ, et non de 76 millions, comme l'affirme de façon absurde M. Carsoule. »* La SEMIP a dû en conséquence verser d'importants dédits aux sociétés privées qui participaient aux programmes initiaux.

Pour toutes ces raisons, M. Isabet, devenu président de la SEMIP en avril 1983, a demandé le contrôle des comptes de la société à un bureau d'audit comptable. Il s'est aussi adressé au tribunal de commerce pour retarder l'assemblée générale des actionnaires de la SEMIP pour l'exercice 82. Le tribunal a accepté sa demande et imposé le 30 avril prochain comme date limite de cette assemblée.

M. Isabet présentera donc, le jeudi 26 avril prochain, sa version des comptes de la SEMIP aux actionnaires. *« Les 76 millions de déficit annoncés par M. Carsoule relèvent de la fable et de la calomnie. Il s'agit, et je resterai très fermé sur ces chiffres, de 19 millions de francs environ de déficit, sur les deux opérations de ZAC. Le travail de M. Carsoule, qui n'a même pas discuté avec moi, ni avec le secrétaire général de la mairie que j'avais mis à sa disposition, manque à l'évidence de sérieux et participe de la campagne anticommuniste actuelle. »*

Il reste que l'importance des sommes en jeu dans ce dossier, la reprise en main de la SEMIP par M. Isabet après des années de gestion contestable et la démission récente – en octobre 1983 – du directeur de la SEMIP, M. Albert Dubreuil, parti pour l'Office d'HLM de la ville de Creil, donne à cette affaire des parfums de scandale.

OLIVIER SCHMITT.

A B C D E F G